PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

JUN 1 5 1925

2e Année. N° 11 1er Juin 1925.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
de Sainte-Aulaire.	*Souvenirs sur Napoléon Ier*	481
an d'Esme.	*Les Barbares.* — II	498
Aulard	*La Dette américaine envers la France.*	524
rnard Shaw.	*Sainte Jeanne.* — II	551
ul Leclère	*Enquête sur la Situation financière de la France.*	577
H. Rosny	*Claire Técel* (fin)	601
an Cassou	*L'Espagne, valeur spirituelle*	651
mte de Fels	*Les Projets financiers de M. Joseph Caillaux.*	662
bert Flament	La Quinzaine : *Tableaux de Paris*	678
uis Laloy	La Musique : *La Saison lyrique*	690
nry Bidou	Les Lettres : *Parmi les Livres.*	695
dré Chaumeix.	La Politique : *La Rentrée des Chambres.*	705

Chronique bibliographique : J.-M. Bourget; M. Thiébaut.

Copyright 1925 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La *Revue de Paris* publiera prochainement :

Au Maroc
par ABEL BONNARD

Nos Belles amours
par RENÉ BIZET

Souvenirs sur Lamartine
par le Comte de SAINTE-AULAIRE

Napoléon et Eugène de Beauharnais
par ARTHUR-LÉVY

L'Expédition française en Espagne en 1823
par GEOFFROY DE GRANDMAISON

PARMI LES HOMMES
par madame KAREN BRAMSON
(Traduction de M. Léon Barthou)

Balzac à Milan
par HENRY PRIOR

Le Mari de Mme Ackermann
par ANDRÉ THÉRIVE

Un Saint colonial
par PIERRE MILLE

Le Nô, drame lyrique japonais
par FÉLICIEN CHALLAYE

Trois études sur la Critique
par ALBERT THIBAUDET

REMARQUES SUR L'ACTION
par BERNARD GRASSET

SOUVENIRS SUR NAPOLÉON IER

Les événements qui se passent dans le palais des princes ont une importance éphémère qui devient presque ridicule après quelques années. Les hommes qui ont occupé un rang dans les camps ou dans les conseils conserveront dans l'avenir une importance proportionnée à celle qu'ils avaient de leur vivant. Mais il ne reste rien de ceux qui ont rempli les plus grandes charges de cour. Aujourd'hui on ferait rire en rappelant comme un événement la nomination de trente chambellans de l'Empereur qui eut lieu au mois de décembre 1809. Il est cependant certain qu'à cette époque, l'attention publique fut vivement intéressée par cette nomination, et ce n'étaient pas des motifs sans importance qui l'avaient déterminée.

L'Empereur prenait goût au faste de la domination. Ce n'était pas seulement le réel de la puissance qu'il ambitionnait, il se plaisait dans les formes de l'ancienne monarchie. Dans les premières années de son règne, sa cour avait été assez déréglée. Les pompes militaires étaient égayées par les grâces un peu libres de la Malmaison. Je n'ai pas vécu dans l'intérieur de l'impératrice Joséphine. Mais ce que je sais d'elle et de son entourage me fait croire que les plaisirs y avaient plus de bon goût que de dignité. L'Empereur

1. Nous devons la communication de ces pages remarquables à l'obligeance du vicomte d'Harcourt, petit-fils de Sainte-Aulaire. Le comte de Sainte-Aulaire, chambellan de l'Empereur, devait, on le sait, exercer par la suite — sous la Monarchie de Juillet — les fonctions d'ambassadeur à Rome, à Vienne et à Londres (Voir les numéros de la *Revue de Paris* du 15 avril, 15 mai, 1er septembre et 15 octobre 1924 et la livraison du 15 mars 1925).

affectant les manières des anciens rois, s'alliant à une archiduchesse, ne pouvait plus convenablement s'entourer de femmes pour la plupart légères, et d'hommes rappelant des époques que lui-même désirait oublier. D'ailleurs il voulait surtout terminer la Révolution par une grande transaction entre tous les partis et, pour y parvenir, il croyait devoir faire une part à l'aristocratie. Je ne sais s'il ne s'en exagérait pas un peu l'importance. Peut-être entrait-il dans cette combinaison un peu de ce petit amour-propre qui n'est pas toujours étouffé sous un orgueil et une gloire éminents. Quoi qu'il en soit, l'Empereur tenait à attacher à son gouvernement l'ancienne noblesse française; il voulait qu'elle s'associât à l'aristocratie nouvelle et donnât à la cour un vernis d'antiquité.

On rapporte à cette époque un mot très offensant de l'Empereur contre les gentilshommes : « Je les ai appelés dans les armées, dans les administrations; ils ont refusé d'y servir... Mais je leur ai ouvert mon antichambre, ils s'y sont précipités!... » Ce mot n'est ni vrai, ni vraisemblable. L'Empereur, voulant attacher à son gouvernement l'ancienne noblesse, ne pouvait rien faire de mieux que de lui donner des places à la cour, parce que, dans tout autre carrière, on ne pouvait se dispenser d'un noviciat. Or, il n'était pas proposable de nommer à des sous-lieutenances des hommes déjà considérables par leur existence. Dans les administrations, les emplois élevés supposent des connaissances acquises ou une aptitude reconnue. Les carrières militaires et administratives étaient donc fermées aux hommes que l'Empereur désirait se rattacher. Elles étaient fermées par la nature même des choses et par les convenances des hommes.

D'un autre côté l'Empereur avait des motifs pour appeler la noblesse à sa cour; ce n'était pas sans de grandes difficultés, j'entends celles qui étaient dans la nature des choses — à cette époque, l'Empereur n'avait pas à craindre un obstacle positif à sa volonté; son ascendant était tel en France qu'une chose voulue par lui devait nécessairement être exécutée. Les hommes disposés à lui résister ne pouvaient se rencontrer que par exception. Mais il arrivait aussi que l'Empereur

introduisait dans son gouvernement un élément étranger. Toute la machine avait été construite sur l'ordre social établi par la Révolution. Depuis cette époque, en effet, les titres, les honneurs avaient été considérés comme des récompenses décernées aux hommes qu'on jugeait le plus capables de les remplir. La société du souverain se composait de personnages importants par leurs fonctions. C'était assurément une innovation considérable que de choisir dans un autre esprit les hommes et les femmes qui allaient composer la nouvelle Maison du souverain. Cette concession faite au souvenir de l'ancien régime devait en amener d'autres. Les nouveaux venus étaient tous liés entre eux par d'anciennes relations de famille et d'habitudes. Ils avaient des intérêts communs, des manières en général plus sociables, des formes moins vulgaires, que les hommes qui s'étaient élevés eux-mêmes. Il était facile de prévoir que les premiers gagneraient bientôt le haut bout à la Cour, qu'ils y donneraient le ton et qu'en peu de temps, la considération qu'ils y acquerraient les élèverait à la hauteur des premiers emplois au préjudice des autres qui avaient fait un noviciat pénible. En effet, au bout de trois ans, les officiers de la Maison de l'Empereur occupaient les légations dans les cours étrangères, les meilleures préfectures dans l'intérieur. Ils offraient à leurs familles un crédit puissant auprès des ministres, et la haute noblesse reprenait le rang qu'elle avait occupé sous l'ancien gouvernement. Je ne veux pas apprécier l'utilité de ce changement, je m'attache seulement à en faire remarquer l'importance. On conviendra qu'il devait mécontenter et décourager les hommes nouveaux et diminuer le ressort de l'émulation qui avait produit de si grands résultats depuis vingt ans. Il ne fallait plus exiger de la nation les efforts d'énergie développés par ces principes révolutionnaires qu'on croyait devoir combattre.

Quoi qu'il en soit de ces considérations générales, la plupart des nouveaux chambellans appartenaient à l'ancienne noblesse. Mais huit ou dix avaient été choisis dans les familles les plus considérables de l'ancien régime, et ces choix avaient été visiblement dirigés dans l'intention de détruire l'influence du Faubourg Saint-Germain. On désignait ainsi la réunion

d'une soixantaine de familles qui avaient conservé les anciennes traditions, le souvenir des anciens maîtres et pour le nouveau régime une haine violente. Au fait, cette puissance n'était pas méprisable. La phalange se composait de personnalités respectables par leurs mœurs et leur caractère; elles vivaient entre elles dans l'indépendance du gouvernement et l'on ne pouvait soustraire à leur suprématie toutes les questions de bon ton. En réalité, le Faubourg Saint-Germain représentait en France l'ancien régime, tous les intérêts, toutes les opinions qui s'y rattachaient et qui avaient été froissés dans le nouveau. L'exil de madame de Chevreuse avait désorganisé le parti parce que l'hôtel de Luynes en était le centre. Mais les éléments subsistaient. C'est parmi eux que l'Empereur fit choix de six à huit personnes qu'il jugeait aptes à entraîner la masse.

J'étais encore à la campagne lorsque l'on m'annonça que j'étais au nombre des nouveaux chambellans. Je me souviendrai toujours de mon extrême étonnement. Je me hâtai d'arriver à Paris et je trouvai la haute société dans une agitation tout à fait risible. On ne connaissait pas encore la liste, mais on savait qu'elle comprenait quelques personnes considérables qui n'avaient pas sollicité cet honneur, et chacun, exagérant son importance ou celle des siens, multipliait les victimes de l'horrible persécution. En se rencontrant, la politesse était de supposer que vous n'aviez pas été oublié... et sur-le-champ, on vous prodiguait les consolations de l'amitié. On insistait sur les dangers auxquels vous exposerait un refus... « Il fallait faire fléchir un indomptable courage » et chacun espérait bien trouver pour son propre compte la grâce du martyre... Au bout de deux ou trois jours, la liste fut connue, et bien des gens furent enragés de ne point y trouver leur nom. Pour ma part, j'étais intérieurement flatté de ma nomination. Il n'y avait rien qui pût me rendre pénible le rapprochement avec le régime impérial. Je n'avais aucun lien d'affection avec l'ancienne dynastie. A la vérité, l'Empereur n'avait fourni que trop de raisons d'éloignement aux hommes les plus impartiaux. J'avais blâmé bien des actes du gouvernement impérial, mais n'ayant eu aucune part aux affaires de mon pays, je les avais jugés comme

on juge l'histoire; à tout prendre, l'éclat de la Cour impériale piquait vivement ma curiosité.

On n'en saurait exagérer la magnificence. Rien de ce que j'ai lu ne me paraît en donner une idée et, lorsqu'en 1815, il m'est arrivé de rentrer aux Tuileries, l'aspect des lieux m'a paru complètement changé. Je ne veux parler que de l'aspect extérieur de cette Cour; je ne prétends pas qu'elle fût plus vertueuse que celle de nos anciens rois, qu'il fût plus ou moins doux d'y vivre, plus ou moins honorable d'y jouer un rôle. Ces questions pourraient être diversement envisagées. Ce que je veux dire seulement, c'est que jamais autant de puissance, de richesse, d'éclat, n'avaient été aussi majestueusement ordonnés autour d'un souverain.

Le palais venait d'être restauré sous la direction de Percier et Fontaine. Les meubles étaient tout neufs et nos rapports habituels avec l'Italie avaient donné à notre industrie artistique une direction qui se faisait remarquer dans les formes de ces meubles, même les plus vulgaires. On croira facilement que l'homme qui disposait de tant de trésors n'avait rien épargné pour imprimer à tout ce qui l'entourait le cachet de la grandeur. Les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture pouvaient à peine être contenus dans nos musées. Les virtuoses les plus célèbres de l'Europe étaient attachés à nos théâtres et, en outre du charme que les artistes ont toujours trouvé dans l'habitation de Paris, leur émulation était excitée par la grandeur des récompenses qui leur étaient accordées et par la considération dont ils jouissaient.

Après une représentation de *Roméo et Juliette*, dans laquelle madame Grassini et Crescentini avaient produit le plus grand effet, l'Empereur fit remettre à ce dernier l'Ordre de la couronne de Fer. Cette décoration excita au plus haut degré l'enthousiasme du grand acteur. Tout se présentait autour de l'Empereur dans la force de la jeunesse. Les costumes, dessinés par les plus grands artistes, brodés sous leur inspiration, sortaient tous à la fois des mains de l'ouvrier. Tous les hommes étaient jeunes, toutes les femmes étaient belles — quelques exceptions ne contrediraient pas cette vérité. On voyait en même temps briller mesdames de Bassano, de Rovigo, de Castiglione, de Canisy, de Chatel, de

Montebello, madame Gazini, la plus belle de toutes, si la princesse Pauline ne doit pas être comptée... Toutes ces dames, étincelantes de diamants, rivalisaient d'éclat et de beauté. Si j'essayais de décrire cette beauté, ce luxe de parures, la splendeur des fêtes, on croirait que j'achève un conte oriental. Ajoutez la présence à ces fêtes de tous les rois du monde. Nous y avons vu en effet dans les mêmes salons les rois d'Espagne, de Saxe, de Bavière, de Hollande, de Wurtemberg, de Naples, le vice-roi d'Italie, les archiducs d'Autriche, les princes de Prusse... Tous ces monarques réunis à Paris venaient à neuf heures du matin attendre le lever de l'Empereur, à côté des simples officiers de sa Maison. Ils entraient avec la foule lorsque la porte s'ouvrait, se rangeaient autour de la chambre et il ne se remarquait guère de différence entre leur attitude et celle des autres courtisans.

Quelle différence y avait-il entre la gloire de l'Empereur et celle d'Alexandre ou de César, entre les pompes de son règne et celles dont l'imagination se plaît à entourer le trône de Louis XIV?

Si, après avoir jeté les yeux sur tout ce qui entourait l'Empereur, je les reporte sur l'Empereur lui-même, je reconnais que je ne saurais entreprendre de le peindre. L'histoire des vingt dernières années de l'Europe est toute dans le caractère de l'Empereur, et, pour faire comprendre ce caractère, il faudrait être capable d'analyser philosophiquement l'époque elle-même, la plus curieuse de l'histoire du monde. Bien que je l'aie approché, je ne peux me flatter d'avoir recueilli de ces traits familiers qui donnent tant d'intérêt aux mémoires sur les anciennes cours. Le service intérieur n'était pas réglé de manière à ce que ces observations fussent faciles, et cette différence même entre le service auprès de l'Empereur et celui en usage autrefois tient à des circonstances qui caractérisent bien l'époque dont je parle.

Les anciens souverains se présentaient entourés d'un prestige d'une nature toute particulière. Le dogme théocratique de la légitimité les montrait à leurs peuples comme issus d'une race choisie ayant un droit divin au respect et à l'obéissance. Ce principe se combinait avec les anciennes coutumes

nationales, tirant toutes leur origine des mœurs germaniques, lesquelles ennoblissent le service domestique. C'est ainsi que les grandes charges de la Couronne portaient encore sous l'ancien régime le nom des officiers de la domesticité. On ne distinguait pas les services rendus à la personne du souverain de ceux rendus à l'État, les premiers se trouvant ennoblis par ce fait seul que, dans la personne du souverain, il y avait quelque chose de plus que ses fonctions : un caractère héréditaire et indélébile de majesté. Ses vices et ses vertus étaient en quelque sorte d'une nature particulière, lui-même placé en ce monde dans des conditions autres que le reste de l'humanité. Si l'on n'admettait pas l'influence plus ou moins complète de ce préjugé, il serait impossible de comprendre comment la conduite privée de Louis XIV ne révoltait pas une cour vertueuse, et comment les débauches de Louis XV étaient souffertes même par une cour dépravée. C'est dans cet esprit qu'était réglé le cérémonial et tout ce qui tenait au service personnel des anciens souverains.

L'Empereur au contraire avait en vue de distinguer avec le plus grand soin l'homme et le grand fonctionnaire. Il entourait celui-ci de toutes les pompes de la richesse, de toute la majesté de la puissance. Il dérobait entièrement l'homme à la malignité ou à la vénération publique. Il y avait, par exemple, aux Tuileries, un lever et un coucher, mais qui n'avaient aucun rapport avec ce qu'étaient autrefois ces cérémonies. On donnait ce nom à deux audiences où étaient admis les ministres, les grands officiers de l'Empire, les officiers de la Maison, et un petit nombre de fonctionnaires de l'ordre le plus élevé. L'Empereur paraissait dans une tenue toujours simple mais extrêmement soignée. Il disait un mot à chacun sur les affaires qui le concernaient. On pouvait à la vérité profiter de ces entrées pour lui adresser des demandes particulières. Mais on ne s'y risquait qu'avec une grande réserve. Toujours fort affable, l'Empereur en imposait non par la crainte, car, quoi qu'on en ait dit, ses bourrasques étaient rares; mais parce que, dans ces audiences, il ne laissait rien voir de l'homme. On ne pouvait guère espérer le toucher par aucune des faiblesses de l'humanité. Il était fort *raisonnable*, mais seulement raisonnable. Tout

ce qui n'était pas mathématique manquait auprès de lui son but : on sentait qu'il vous écoutait pour prononcer un jugement, qu'il était importuné de tout ce qui touchait soit vous, soit lui. Il ne voyait que votre affaire, la comprenait d'une manière abstraite et voulait que dans la moindre chose on reconnût en lui non pas l'homme, mais l'arbitre des affaires du monde. S'il avait accordé une grâce, nommé à un emploi, les remerciements l'importunaient. Il semblait dire : « Pensez-vous que je l'aie fait pour vous? Je l'ai fait parce que je le croyais juste et utile. »

Quoi qu'il en soit, il y avait si peu d'intimité dans son service qu'ayant été chambellan aux Tuileries, à l'Élysée, à Saint-Cloud, je ne pourrais dire où se trouvait dans aucun de ces palais sa chambre à coucher. Je ne l'ai jamais vu s'habiller et, ce qui est plus fort, je ne l'ai jamais vu à table. Tous les détails de sa vie intime étaient soigneusement cachés à nos yeux. Tout ce qui appartenait à l'homme était restreint dans le moindre espace possible pour laisser plus de place au souverain, pour réserver plus d'éclat à la fonction. L'Empereur voulait que les Français, ses serviteurs, vissent en lui non pas un bon maître, mais un être d'une nature supérieure et impassible, quelque chose comme la fatalité antique. Or quel moyen de s'enthousiasmer pour la Fatalité? Toutes les puissances du cœur se révoltent au contraire contre ce système désolant que le chrétien ne peut concilier avec l'idée de Dieu. En se présentant ainsi non comme un homme, mais comme une chose, l'Empereur se privait d'un moyen de gouvernement, de toutes les affections qui ne se donnent qu'à l'homme.

Toutes mes observations me portent à croire qu'en dépit de sa nature, en dépit de son organisation individuelle, cette abstraction lui fournissait les règles de sa conduite privée. M. de Montalivet, sincèrement attaché à l'Empereur, me racontait qu'un jour, en recommandant un sujet pour je ne sais quel emploi, il faisait valoir l'affection véritable que ce sujet portait à l'Empereur. « Que m'importe qu'il m'aime? » lui répondit froidement l'Empereur. M. de Montalivet se sentit blessé dans les affections de son cœur. Des larmes vinrent dans ses gros yeux. L'Empereur, le regardant

avec distraction : « Vous m'aimez donc, vous? — Oui, Sire, je vous aime depuis votre enfance, et vous le savez bien. » Et l'excellent homme avait pris dans ses deux mains une de celles de l'Empereur et il la serrait avec une effusion de sensibilité qui n'obtint que ces paroles : « Je ne demande pas qu'on m'aime, mais qu'on me serve bien... Je ne suis pas un homme, mais un personnage historique. »

Je pourrais rapporter bien d'autres traits prouvant non pas que l'Empereur était naturellement étranger aux affections, mais qu'il les avait désenchantées en les analysant et qu'il avait eu l'idée monstrueuse qu'il deviendrait plus grand en cessant d'être homme. Voici un incident qui se rattache à une circonstance principale de sa vie. Je le tiens de la reine Hortense. Le divorce avec l'impératrice Joséphine était décidé. L'Empereur a toujours redouté le spectacle de la sensibilité, particulièrement chez les femmes. Il était effrayé de son entretien avec la reine Hortense. Celle-ci le connaissait trop bien pour croire qu'il fût utile de l'attendrir. Elle a d'ailleurs un caractère élevé et une âme forte. Elle arrive chez lui, résolue à témoigner une grande froideur. L'Empereur, qui ne prévoyait pas cette attitude, commença avec dureté, parlant de son divorce comme d'un événement inévitable, auquel il était inutile d'apporter aucun obstacle. Il se tut ensuite et parut attendre avec anxiété la réponse de la reine. Celle-ci fut courte et froide : « Elle et sa famille devaient tout à l'Empereur. Elles en conserveraient toujours une grande reconnaissance... Leur devoir était de se sacrifier tous, puisqu'il croyait qu'il y allait de son bonheur... » L'Empereur l'interrompit à ce mot en sanglotant... « Eh! croyez-vous, Hortense, qu'il s'agisse ici de mon bonheur. Il s'agit de ma destinée, de mes projets politiques, auxquels je sacrifie mon bonheur et le vôtre... et aussi votre affection, car, après ceci, votre mère, Eugène et vous, vous ne m'aimerez plus... » Il pleura encore longtemps, revenant sur cette dernière idée, n'écoutant rien de ce que la reine disait pour la combattre... En me faisant ce récit, la reine ajoutait que depuis ce jour elle n'avait plus retrouvé dans l'Empereur aucune tendresse pour sa mère, ni pour son frère, ni pour elle; ainsi les larmes

qu'il avait versées étaient un adieu aux premières affections de sa vie. Il ne voulait pas les conserver parce qu'elles n'entraient plus dans son système politique et il les effaçait de son cœur par un acte de sa volonté, comme il proclamait dans un bulletin de la Grande armée : « Telle maison a cessé de régner en Europe. »

J'aurai encore l'occasion de parler des larmes de l'Empereur. Il faut en conclure que la nature l'avait fait très sensible et que, dans la lutte de sa volonté contre sa nature, la victoire ne restait pas à la volonté sans un effort très pénible. Il faudra aussi reconnaître qu'au fond il n'aimait personne, car les affections n'existent pas là où elles ne se rangent qu'en seconde ligne après les intérêts. Ce que l'Empereur éprouvait lui-même, il le supposait chez les autres. De toutes les puissances morales, il ne reconnaissait que les intérêts parce qu'ils ont seuls un but positif vers lequel il est *raisonnable* de diriger toutes les autres facultés.

On comprend que l'amour eût joué un bien petit rôle dans un cœur ainsi défiguré. L'Empereur, qui ne soumettait sa volonté qu'au résultat d'un calcul et qui ne prenait aucun des éléments de ce calcul dans les sentiments du cœur, devait plus qu'aucun autre homme se tenir en garde contre l'amour. Il aimait cependant les femmes, et avec tout l'emportement d'un tempérament très ardent. Mais il ne leur était guère possible de se méprendre sur la nature de l'hommage qu'il leur offrait. Aussi, malgré les avantages qu'il tenait de la nature et de la fortune, je serais étonné qu'il eût jamais inspiré un seul jour de l'amour à une femme ayant quelque élévation dans le cœur.

J'ai été dans l'intimité d'une grande dame très belle et très honnête, pas du tout à la manière de celles de Brantôme. Je la plaisantais un jour sur les attentions dont on assurait qu'elle avait été l'objet de la part de l'Empereur. Elle était révoltée de cette idée. « Rien, me dit-elle, ne me paraîtrait plus humiliant que d'avoir été la maîtresse de l'Empereur. Il lui fallait des femmes à qui il fît signe, et qui fissent la révérence, après. »

Une autre circonstance m'a confirmé dans la pensée que cette dame avait bien jugé la nature des amours de l'Empe-

reur. Une autre dame, qui a été moins vertueuse et dont l'attitude n'était pas douteuse, avait cependant une certaine délicatesse d'esprit; aussi a-t-elle conservé une profonde humiliation de ses rapports avec l'Empereur. Je ne peux du moins rapporter à un autre motif l'obstination qu'elle a mise à me nier une chose tout à fait publique, alors qu'elle ne craignait pas de m'en avouer d'autres qu'il eût été beaucoup plus facile de déguiser.

Au reste, depuis son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, non seulement la conduite extérieure de l'Empereur a été régulière, mais il n'a pas été possible à la malignité la mieux informée de donner quelque probabilité à une histoire scandaleuse. J'ai vécu à la Cour pendant ce temps-là. Je n'ai rien vu par moi-même, je n'ai rien pu apprendre en m'en informant, tant était impénétrable le voile qui couvrait toutes les actions privées du souverain. C'est là sans doute tout ce qu'il est permis de conclure de cette décence extérieure, car je suis loin de croire à la régularité de ses mœurs. Sans idées religieuses, incapable de délicatesse en amour, il se livrait sans doute à l'attrait que lui inspiraient les femmes. Mais le soin de sa dignité personnelle, le respect qu'il avait pour le public, respect qui balançait le mépris qu'il avait pour les individus, enfin la nécessité d'un travail immense, toutes ces causes ont dû le préserver des habitudes de la débauche. Les historiens qui écrivent l'histoire de ce règne auront peine à se défendre des erreurs accréditées par ses ennemis : on suppose qu'à la Cour, il n'y avait ni vertu ni tenue, et la vérité est qu'en aucun lieu, dans aucun temps, les règles de la décence publique n'ont été plus strictement observées qu'à la Cour de l'Empereur depuis 1810.

L'autorité se montrait toujours disposée à venir au secours de la vertu. Je rapporterai quelques anecdotes qui viennent à l'appui de ce que j'avance. Madame de X... était brouillée avec son mari. Elle aimait M... dont le crédit auprès de l'Empereur était plus grand que celui d'aucun autre personnage. Ce crédit ne fut cependant pas assez grand pour protéger la maîtresse. Elle reçut l'ordre de quitter la Cour et n'y reparut pas pendant le règne de l'Empereur.

Madame de Z... avait paru avec éclat à la Cour. Elle avait attiré l'attention en figurant dans un quadrille où ses agréments avaient été fort remarqués. M. de G... officier d'ordonnance de l'Empereur, avait dansé avec elle et il s'était établi entre eux une familiarité qui n'avait pu manquer d'amener des propos peut-être fort injustes sur le compte de la jeune femme, et à coup sûr fort désagréables pour le mari, brave militaire alors à l'armée. M. de G... fut placé dans un régiment et reçut l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures. Madame de Z..., devenue veuve, est aujourd'hui remariée. Elle jouit d'une bonne situation et a peut-être de grandes obligations à la surveillance paternelle dont elle a été l'objet.

Sans doute, toutes les femmes de la Cour n'étaient pas vertueuses. L'influence active de l'autorité ne pouvait évidemment produire un tel résultat; mais elles prenaient soin de cacher leurs faiblesses, parce que leur considération, les égards qu'elles obtenaient de l'Empereur et de l'Impératrice étaient exactement mesurés sur leur réputation. Il était surtout indispensable pour elles de ménager leur mari, leur seul protecteur, leur appui naturel, en dehors duquel elles n'en avaient aucun autre à espérer. Madame R... avait une mauvaise réputation et, naturellement, elle recevait toutes les humiliations qui, je le répète, ne manquaient jamais à la Cour à l'inconduite. On avait même cessé de l'inviter aux petites réunions qui composaient les réunions intimes de l'Impératrice. M. R..., qui vivait bien avec sa femme, s'offensa pour elle. Il vint trouver l'Empereur et se plaignit. « Il était satisfait, dit-il, de la conduite de sa femme et personne n'avait le droit de condamner ce que lui-même ne jugeait pas condamnable. » L'Empereur trouva qu'il avait raison et madame R... fut invitée comme les autres femmes de son rang. Elle n'obtint jamais cependant aucune marque d'attention particulière.

Certes, l'Empereur honorait les femmes en raison de leur vertu et, les rappelant toujours au respect qu'elles devaient à l'autorité de leur mari, devait exercer sur les mœurs publiques de son pays une influence plus morale que ne faisait Louis XIV enlevant madame de Montespan et en faisant baptiser sous son nom les enfants qu'il avait d'elle.

On a prétendu que l'Empereur aimait à troubler les ménages. On raconte qu'à Bayonne, par exemple, il avertit M... de la préférence que sa femme avait pour M. de X...; et qu'à Paris, dans un bal masqué, il donna au général R... des avis plus sérieux sur la conduite de sa femme. Je ne connais pas assez exactement les circonstances de ces anecdotes pour estimer au juste la part qu'il faut faire à la malignité; mais en les admettant telles qu'on les rapporte, elles ne prouvent pas que l'Empereur cherchât un scandale. Madame de X... était une honnête femme, fort coquette, qu'il pouvait être utile de prémunir contre un danger auquel elle s'exposait imprudemment. Quant à madame R..., c'était un mauvais sujet dont le mari devait ou corriger ou punir les désordres. L'Empereur aimait l'ordre, et il était trop éclairé pour ne pas prendre les mesures les plus propres à l'assurer. Non seulement une aventure de galanterie n'était jamais un moyen de succès, mais encore, pour peu qu'elle eût de l'éclat, elle menaçait son héros d'une ruine presque certaine. Les hommes à bonnes fortunes étaient en général mal vus par l'autorité qui en toute occasion les frappait sans ménagement. L'Empereur avait même une aversion personnelle pour ceux qui, dans la société, étaient connus à ce titre. On sait comme il a traité Montrond, persécuté presque avec acharnement. Je crois bien que Montrond avait excité sa haine par quelques plaisanteries offensantes, mais ces plaisanteries mêmes avaient été provoquées par l'aversion publiquement manifestée par l'Empereur. Montrond, de l'esprit le plus agréable et aussi le plus distingué, en relation avec tous les amis de l'Empereur et les ayant tous séduits, se serait sans doute humanisé aussi pour l'Empereur s'il ne l'avait trouvé prévenu contre lui, à cause de cette réputation d'homme à bonnes fortunes.

Nous avons vu Flahaut traité pendant très longtemps avec une malveillance prononcée. Il a fini par en triompher parce qu'il avait vraiment du mérite, qu'il a été bien servi par ses amis et surtout parce que lui-même a observé sa conduite avec le plus grand soin.

Encore quelques exemples à l'appui de ce que j'avance que l'Empereur respectait les mœurs publiques et n'en-

courageait pas ce qui les offensait. Le sujet en vaut la peine et l'opinion publique est sur ce point fort prévenue.

M. de X..., homme fort distingué par ses talents dans les arts et par l'agrément de son esprit comme de son extérieur, était chambellan de la princesse Pauline. Il ne pouvait manquer de devenir son amant. Cela dura quelque temps sans trop de bruit; mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient se priver longtemps du plaisir du scandale. M. de X... le paya cher. On l'envoya à l'armée d'Espagne. Il y servit péniblement pendant plusieurs années. Il obtint ensuite, à grand'peine, la permission de revenir à Paris où tout son esprit ne luttait qu'avec désavantage contre la prévention défavorable qu'inspirait à l'Empereur l'irrégularité de ses mœurs. Sa partie est devenue meilleure depuis la Restauration.

M. de Y., jeune, plein de courage, ayant servi brillamment, grand ami du prince de Neufchâtel, fut, lui aussi, fort bien avec la princesse Pauline, et ne se crut pas plus obligé qu'elle à envelopper leurs amours d'un profond mystère. Un jour, à la parade, il parut avec une pelisse doublée d'une superbe fourrure, cadeau dont la magnificence trahissait assez l'origine. Le jour même, il fut renvoyé par le prince de Neufchâtel et, peu après, il se fit tuer à Smolensk, en s'efforçant de faire oublier une imprudence qui ne pouvait être rachetée que par d'éclatants exploits.

M. de I... fut à son tour bien vu de la même princesse. La jalousie de madame de B. donna une grande publicité aux détails de cette aventure. Madame de B. fut renvoyée de la Cour et M. de I. expédié en Espagne. Il y fut dangereusement blessé à la première affaire et revint à Paris sans espérance d'avancement, mal accommodé pour les succès de la galanterie.

Enfin, je cherche inutilement dans ma mémoire une liaison illégitime qui ait obtenu à la Cour de l'Empereur publicité et tolérance. L'Empereur lui-même donnait l'exemple d'une grande régularité apparente, des attentions domestiques les plus recherchées. Depuis son mariage avec Marie-Louise, on ne lui a connu aucune maîtresse. De celles qu'il avait connues avant son mariage, il n'en restait que deux à la Cour : Mesdames D. et M. Ses manières avec elles étaient

parfaitement simples et l'observateur le plus attentif n'aurait pu rien y découvrir de particulier.

Il y avait cependant à la Cour un grand scandale dont n'avaient pu triompher ni l'influence personnelle ni les efforts continus de l'Empereur. Ce scandale était donné par un membre de sa famille, la princesse Pauline. L'Empereur en ressentait un réel chagrin. Je sais qu'un jour, causant dans son bain à ce sujet avec Corvisart, il fut ému au point de pleurer avec sanglots.

D'autres fois, il prenait le chagrin plus gaiement. Il disait un jour à propos des prétentions insatiables de ses sœurs : « Elles m'accusent de leur avoir fait tort dans le partage de la succession du feu roi notre père! »

Mais je ferai une remarque importante au sujet de leur attitude à la Cour. Cette remarque tend à signaler une différence de plus entre le système de gouvernement impérial et celui de gouvernement légitime.

On a vu souvent des monarques, jaloux de leur autorité, n'en céder aucune partie à leurs frères ni même à leurs enfants. Mais, en dépit de ces jalousies, les princes de leur sang conservaient dans l'État un crédit réel. Ils étaient entourés de prestige comme le souverain lui-même. Et l'on comprend bien qu'il en devait être ainsi. Issus du même sang royal, ils avaient en commun toutes les prérogatives qui appartiennent de droit à la famille et cette famille était élevée au-dessus de toutes les autres par des avantages qu'il n'est pas au pouvoir des hommes de donner ni d'acquérir.

Bonaparte au contraire ne cherchait pas pour son autorité une origine religieuse. Il l'appuyait tout entière sur la force et il ne comptait sur aucun préjugé pour la soutenir. C'est pour son titre, non pour son droit, qu'il voulait être soutenu. Pour mieux dire, il ne se reconnaissait pas de droit autre que son titre. Ses frères avaient en France, même à la Cour, le rang qui leur était légalement attribué. L'opinion n'y ajoutait rien, et l'Empereur n'agissait jamais que dans le sens de l'opinion. Je me souviens que l'ordre nous fut donné de faire placer de simples tabourets aux places destinées aux Princes et Princesses de la famille; et cela même dans les petites réunions auxquelles n'était admis qu'un

très petit nombre de personnes. Il y avait une seule exception en faveur de madame Mère; et cette exception était motivée d'une façon singulière. Le règlement portait qu'on donnerait un fauteuil à madame Mère « à cause de son grand âge ». L'Empereur n'avait pas voulu que cette distinction fût accordée à sa mère en cette qualité parce que, encore une fois, sa famille n'était rien.

Des princesses de la famille impériale, j'ai connu particulièrement la reine de Naples, la reine Hortense et la princesse Borghèse.

Celle-là était véritablement incomparable. Toute sa personne avait la perfection d'une statue antique. Ses bras, ses mains, ont été moulés et se confondent sûrement avec les plus beaux modèles de l'art. Sa santé perdue, par suite, disait-on, de débauches, n'avait altéré ni la fraîcheur de son teint ni la régularité de ses traits. Souvent, elle ne pouvait marcher, et alors elle se traînait avec une grâce charmante. Son visage aurait pu rendre les expressions les plus nobles, mais la force de la vérité l'emportait, et malgré la dignité qui appartient naturellement à la beauté parfaite, il était impossible de méconnaître un seul instant ce qu'elle était en réalité. Je ne sais quel écrivain a soutenu que toutes les actions des païens étaient des passions : on en pourrait dire autant de la princesse Borghèse. Tous ses gestes, toutes ses paroles étaient des offenses à la pudeur même la plus indifférente, et ne pouvaient être séparés d'une mauvaise pensée, tant elle était abîmée, perdue par le libertinage. Il était évident qu'elle n'avait jamais qu'une même pensée et qu'elle était à ce degré de dépravation où le mal est tellement naturel qu'on ne le distingue plus du bien. J'ai déjà cité quelques-uns de ses amants. Je serais bien embarrassé d'en donner la liste complète; elle-même en aurait été incapable. En général, il faut se méfier des anecdotes qui circulent sur le compte des femmes, et plus encore lorsqu'elles sont des princesses, mais ici on peut tout admettre sans scrupule. La princesse Pauline n'était ni meilleure ni plus méchante que ne le comportait le trait principal ou plutôt unique de son caractère. Elle avait de l'esprit, ni plus ni moins qu'il lui en fallait pour le métier qu'elle faisait. La

suite de sa conduite a prouvé cependant qu'elle avait un attachement sincère pour son frère et cette circonstance est la seule qui puisse la relever au-dessus des dernières créatures de son sexe. Au reste, son influence a toujours été absolument nulle, non seulement dans les grandes questions politiques — personne sous ce rapport n'était plus avancé qu'elle — mais même pour les intérêts particuliers.

Il n'en était pas de même de la reine Hortense qui, sous aucun rapport, ne peut être confondue avec la princesse Pauline.

Dès mon arrivée à la Cour, je me liai avec la reine Hortense. J'en fus traité avec une bonté particulière. Je passais chez elle une grande partie de mes soirées pendant l'hiver. Il m'arrivait souvent de causer plusieurs heures avec elle. Elle est enfin une des femmes que j'ai observées avec le plus de curiosité et d'intérêt... [1].

COMTE DE SAINTE-AULAIRE

1817.

1. Ici s'arrête le récit. Absorbé par d'autres soins, l'auteur n'a pas eu le loisir de le terminer. C'est le moment où M. de Sainte-Aulaire prend une part active et passionnée dans les discussions de la Chambre des députés.

Sans offenser la mémoire des grand parlementaires de la Restauration, il est permis de regretter que leurs luttes, dont le souvenir est aujourd'hui bien effacé, nous aient privés du jugement d'un contemporain sur la mère de Napoléon III.

LES BARBARES[1]

V

Le séjour à Fanjaire se prolongeait. Les heures s'écoulaient monotones et paisibles, coupées pour Pronis, durant les après-midi, de visites à Andian-Ramak. Assis à l'ombre du grand tamarin, les deux hommes causaient. Le chevalier s'initiait avec rapidité aux coutumes de cette terre malgache dont les étrangetés se révélaient à lui chaque jour plus nombreuses. Le Seigneur de Fanjaire surtout intriguait Pronis. De bizarres contrastes se heurtaient et se mêlaient en cet homme. Il avait de sa race la nonchalance, les instincts barbares, les superstitions puériles et les emportements sauvages. Puis, tout à coup, au cours de leur causerie, un mot, un souvenir, éveillaient aux replis inconnus de son cerveau des réminiscences de son séjour parmi les Européens et de son éducation occidentale. Don André de Susa de Sahavedra, duc et grand seigneur de Portugal, réapparaissait. Il rappelait les splendeurs de Goa, où il avait vécu sa jeunesse. Il évoquait ses Arabes aux attitudes nobles et fières, ses Hindous opulents, ses maisons pareilles à des forteresses, ses églises, ses couvents, ses cloîtres, ses palais, et toute la pompe des cérémonies liturgiques de cette cité, peuplée principalement d'évêques, de prêtres et de moines, capitale de la vice-royauté portugaise et centre de la domination latine dans l'Océan des Indes.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mai.

Raffiné, étrangement cultivé, le grand seigneur se révélait alors; avec un orgueil affecté, légèrement grandiloquent, il ressuscitait, en termes pompeux les figures des conquistadors héroïques : d'Albuquerque, Don Pedro de Mascarenhas, Vasco de Gama le grand amiral, d'autres encore dont il avait entendu parler; Martin Alfonso de Souza qu'il avait à peine connu, et enfin Don de Susa de Sahavedra, vice-roi des Indes, son père adoptif, dont il avait reçu le nom et dans le palais duquel il avait grandi.

En vérité, c'était une chose singulière que ce Malgache parlant, devant sa hutte, des merveilles de cette civilisation portugaise, — en parlant sans étonnement, avec goût, tout comme aurait pu le faire quelque Grand, vivant à la cour de Philippe IV, empereur et roi, maître de la terre très chrétienne de Portugal, d'Espagne et d'Autriche.

Puis, subitement, ces souvenirs fugitivement repris au passé sombraient, s'enfonçaient dans l'oubli. Le barbare, un instant disparu, surgissait à nouveau, reprenait son âme primitive et violente. Il se taisait brusquement. Les traits durcis, le regard sombre, il buvait longuement à la calebasse emplie de « sic » posée près de lui et que ses femmes renouvelaient aussitôt qu'elle était vide. L'acide boisson de miel fermenté le grisait avec lenteur. Le sang, peu à peu, rosissait ses pommettes, mettait de brusques lueurs dans ses prunelles brunes, donnait à ses yeux, lorsqu'ils erraient autour de lui, sur le décor familier de sa vie actuelle, une bizarre expression où se reflétaient, par éclairs, les sentiments complexes qui l'agitaient : du mépris, de la colère, du regret peut-être, de la tristesse surtout.

Le chevalier, éprouvant un obscur malaise, prenait alors congé du Seigneur de Fanjaire et regagnait sa case. Assis sur le seuil de sa porte, il regardait le jour agoniser insensiblement en un crépuscule tiède et mauve. Puis, la nuit tombée, cependant que les ténèbres effaçaient le ruban clair du fleuve et rendaient plus distinct le chant des rapaces nocturnes, il s'allongeait sur son lit, attendant le retour de son inconnue.

Car, depuis ce soir où elle avait pénétré si mystérieusement dans sa chambre, elle était revenue chaque nuit. Elle arrivait

tard et s'esquivait à l'approche de l'aube, cachant toujours son visage.

Il l'avait encore questionnée; mais, chaque fois, brève, la même réponse lui était parvenue de l'ombre parmi quoi elle se réfugiait.

— Que t'importe!

Il n'avait pas insisté. Une sorte d'accord tacite était, au contraire, intervenu entre eux. Pour qu'elle revînt, il n'allumait plus de feu, créant autour de lui cette obscurité qu'elle exigeait. Il ne l'interrogeait plus, bien que sa curiosité s'énervât et grandît chaque jour. Elle lui apportait durant de fugitives minutes, le charme d'une aventure passionnée et l'envoûtement d'une étrange volupté, à la fois pleine de perversité et d'élans ingénus.

Quatre jours s'étaient ainsi égrenés. Ce matin-là, un vendredi, Pronis fut éveillé par Sébastien Drouärt qui annonça :

— François Cauche, notre chef, vient d'arriver. Il se met à votre disposition.

Pronis ordonna vivement :

— Qu'il entre...

L'autre s'éloigna aussitôt. Le chevalier se hâta de s'habiller. Il achevait à peine sa toilette lorsque Drouärt et son compagnon parurent.

François Cauche entra le premier dans la case. Petit et maigre, le buste étroit, les épaules voûtées, il possédait un masque énergique, brûlé par le soleil, creusé par les privations. Sous les arcades sourcilières fortement accentuées, des yeux vifs, étroits et noirs, remuaient sans cesse. Il leva sa tête osseuse encadrée de boucles grises et posa son regard sur Pronis. Lentement il dit :

— Monsieur le chevalier, j'ai l'honneur de vous saluer.

Pronis s'inclina, courtois.

— Je vous remercie, monsieur, d'être accouru. Je désirais, en effet, vous voir et vous parler. Veuillez vous asseoir.

Drouärt faisant mine de s'éloigner, il lui fit signe de rester. Tirant à eux un escabeau, Cauche et Drouärt y prirent place.

Le chevalier fit quelques pas à travers la pièce, tordant d'un geste machinal les dentelles de ses manchettes. Brusquement

il revint vers les deux hommes et s'arrêta devant eux. S'adressant particulièrement à Cauche, il parla :

— Voici quatre ans, monsieur, que vous avez débarqué à Madagascar. Durant ce temps vous êtes resté isolé, sans nouvelles de France. Souffrez donc que je vous communique les ordres que j'ai reçus de Son Éminence Monseigneur le Cardinal de Richelieu, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, lors de l'octroi du privilège de commerce pour l'île de Madagascar qu'il a consenti au chef de notre compagnie, le capitaine Rigault. Laissez-moi en même temps vous faire part des instructions que m'a données ce dernier, la veille de mon départ de La Rochelle.

François Cauche hocha la tête en signe d'acquiescement.

— Faites monsieur et tenez-vous pour assuré que je suis bien votre serviteur.

Le chevalier eut un sourire de satisfaction.

— Je vous en suis obligé : voilà qui facilitera ma tâche.

Il riva son regard sur celui de Cauche et lentement laissa tomber :

— Le privilège qui nous est octroyé est formel : nous seuls, désormais, avons le droit de trafiquer avec les habitants de ce pays et ceci au bénéfice de notre compagnie. J'ai donc l'honneur, monsieur, de vous prier, vous et vos compagnons, de bien vouloir cesser désormais tout commerce en ces lieux.

Cauche, à demi soulevé, s'apprêtait à protester, Pronis ne lui en donna point le temps.

— Je devine ce que vous allez dire, compagnon, mais je n'y puis rien. Mon devoir est d'exécuter les ordres qui m'ont été dictés et de sauvegarder les intérêts qui me sont confiés. Ces intérêts seraient compromis si j'accordais à tous ceux que le hasard a poussés sur cette côte, la liberté de concurrencer le commerce que nous avons le droit d'entreprendre, nous et nous seuls. La situation est pénible pour vous. Je sais...

Subitement dressé, Cauche eut un geste violent. Haussé de toute sa taille, le front tendu, les poings serrés, il interrompit le chevalier.

— Non, — gronda-t-il, — non, vous ne savez pas. Lorsque nous avons débarqué dans ce pays, nous étions quatre-vingts, tous jeunes, ardents et forts. Quelques-uns ont succombé

presque tout de suite; trente autres, un mois plus tard, périrent dans le naufrage de notre bateau. Nous n'étions plus à ce moment-là qu'une quarantaine : les uns voulaient demeurer sur cette terre et attendre l'arrivée d'un vaisseau, les autres, les plus nombreux, désiraient, au contraire, monter la barque dont les membres se trouvaient encore sur notre navire et s'en servir pour regagner la France après avoir pris un chargement avantageux de bois d'ébène. Ils firent ainsi qu'ils avaient décidé : un matin, nous nous aperçûmes que la barque était repartie, nous abandonnant.

Il marqua une pause. S'accostant à la cloison, il croisa les bras sur sa poitrine. Une expression douloureuse et tourmentée ravagea son masque terreux.

— Dès lors, — poursuivit-il, — il nous fallut vivre, nous suffire à nous-mêmes. Des marchandises apportées dans notre navire et qu'aussitôt après le naufrage nous avions abritées dans un magasin au port de Sainte-Claire, il nous restait à peine le tiers. Le surplus avait été gâché ou emporté par ceux qui s'étaient enfuis avec la barque. Ces marchandises, nous les laissâmes là, à la garde de quinze d'entre nous, prenant tout juste ce qui nous était nécessaire pour commencer notre négoce; et nous partîmes à cinq, avançant à travers ces terres inconnues. Lorsque nous regagnâmes Sainte-Claire, au bout de trois mois, nous ne trouvâmes plus que six de nos compagnons, les autres étaient morts de maladie. De nous-mêmes, partis cinq, il ne revenait que deux survivants : Sébastien Drouärt et moi-même. Deux de nos camarades avaient été massacrés, le troisième s'était noyé sous nos yeux en essayant de traverser à la nage une rivière de la province des Antavarres. Car, en vérité, monsieur, ce pays est terrible à ceux qui viennent de France.

Il se tut une seconde. Sa voix sourde s'affermit, devint âpre et forte. Relevant sa face émaciée qu'il avait tenue baissée un long moment, il regarda fixement le chevalier et poursuivit :

— Nous avons vécu — si l'on peut appeler cela vivre! Nous habitions des huttes, menant l'existence même des hommes de cette terre, luttant à chaque heure, tombant de fièvre et nous relevant, sans cesse sur le qui-vive, sans cesse

attaqués, trahis, ne réussissant à nous maintenir que par des ruses constantes, que par une diplomatie perpétuelle, — toujours armés, toujours prêts à combattre et chaque jour cependant plus affaiblis, plus abattus par la maladie. Pour ne pas être tués, nous avons tué. Pour avoir moins à craindre, nous sept parmi tous ces peuples qui nous guettaient, nous avons appelé la Peur, nous l'avons dressée, nous en avons fait notre alliée, notre reine et notre esclave. Au prix de privations, de misères, de souffrances, nous commençons à obtenir seuls — tout seuls — un peu de cette fortune pour la conquête de quoi nous avons abandonné nos parents, nos maisons, nos villages.

Il haussa les épaules, secoua farouchement son épaisse crinière grise.

— Et, au moment même où nous sommes enfin sur le point de recueillir la rude récolte payée de notre jeunesse et de notre santé, vous nous demandez d'abandonner tout cela! Allons donc! vous plaisantez!

Net et froid, le chevalier avait écouté Cauche sans l'interrompre. Lorsque l'autre eut achevé, il dit avec lenteur :

— Vous vous trompez, monsieur, je ne plaisante point. Quelque pénible que la chose me soit, je ne puis que vous répéter les ordres que j'ai reçus et qui ne souffrent point d'exception. Dès l'instant que j'ai débarqué dans cette île, nul n'a le droit de commercer avec les habitants, sauf pour le compte de notre compagnie.

Reculant d'un pas, Cauche dévisagea le chevalier.

— Or donc, monsieur, — souffla-t-il, — vous maintenez vos exigences?

D'un simple signe de tête, Pronis acquiesça.

— Prenez garde, monsieur, — fit l'autre d'une voix acerbe.

Violemment le chevalier redressa sa haute taille; il marcha sur l'Aventurier, et, lui imposant son regard traversé d'une brusque flamme, il dit :

— Dieu me pardonne! Vous me menacez, je crois?

Debout l'un en face de l'autre, les deux hommes s'affrontaient. Leurs yeux, un instant, se croisèrent, se heurtèrent. Le chevalier lut dans celui de Cauche l'amertume qui gonflait son âme, tout l'infini désespoir qui lui tordait le cœur. En

même temps il notait la flétrissure précoce de ce visage meurtri par les privations, brûlé par la fièvre; le premier il détourna la tête.

Étendant le bras, il posa sa main sur l'épaule de l'Aventurier.

— Voici ce que je ferai pour vous, — dit-il presque avec douceur. — Je vous laisse encore six mois pour commercer. Après ce temps, vous me passerez déclaration générale de tout ce que vous posséderez, tant en marchandises vous restant qu'en bestiaux ou autres biens que vous aurez acquis durant votre séjour ici. Ces biens, j'en prendrai charge etvous les ferai payer par la compagnie. Vous n'y perdrez donc pas trop.

Il s'arrêta un instant, attendant une réponse qui ne vint point.

— De plus, ce délai une fois écoulé, vous viendrez, vous et vos compagnons, nous rejoindre en notre habitation de Saint-Pierre en Manafiaf, et vous y vivrez avec nous.

Il se tut encore. Le front baissé, Cauche s'acharnait dans son mutisme. On ne voyait plus de son visage que la pointe du menton qui tremblait imperceptiblement.

— Alors? — demanda le chevalier. — Acceptez-vous?

L'autre, dans un souffle, brava :

— Et si je m'obstine?

Pronis fit un pas en arrière.

— Si vous vous obstinez, tous vos biens seront saisis et confisqués, — dit-il durement, — et vous-mêmes déclarés désobéissants aux volontés du Roi, notre maître, et traîtres commes tels.

Puis, se calmant, d'un effort de volonté qui lui mit un pli au front, il ajouta :

— Mais vous accepterez, compagnon! Vous accepterez, parce que vous réfléchirez que nous sommes très loin de la terre de France, privés de tout secours et de toute aide, et qu'une lutte dans laquelle vous seriez vaincus, sans aucun doute, ne nous ferait que du mal à tous. Vous l'avez dit vous-mêmes : nous sommes seuls parmi les peuples qui nous épient! Il va nous falloir lutter, ruser, combattre, nous défendre et dominer, pour ne pas être tués ou asservis! Vous qui avez parcouru ces pays, vous qui connaissez ces gens, nous refu-

serez-vous votre appui? Nous obligerez-vous à débuter par une campagne entre nous?

Il fit une pause, puis il acheva :

— Compagnon, je vous demande d'être mon conseil et de me guider, vous et Drouärt, dans l'œuvre qu'il me va falloir accomplir. S'il ne s'agissait que de trafiquer, tout cela importerait peu... Mais, écoutez bien ceci.

Il frappa fortement du talon le sol de terre battue de la case.

— Cette terre, — dit-il très bas, — j'ai ordre de la conquérir et d'y établir colonie pour notre roi...

Cauche releva brusquement la tête. Des larmes glissaient lentement le long de ses joues fripées qu'il balaya d'un brusque revers de main. Une lueur pointa dans ses yeux mornes.

— Ah! Est-ce donc là votre dessein? — demanda-t-il.

— Oui, — fit le chevalier. — Refuserez-vous encore?

L'Aventurier eut un soupir. Ses épaules se creusèrent. Il resta songeur l'espace d'une seconde, puis, prenant soudain son parti, il dit :

— Non, monsieur, j'accepte! Dans six mois, j'aurai l'honneur de me présenter à votre habitation avec mes compagnons.

Et il saisit la main que Pronis lui tendait.

Le lendemain, à l'aube, le chevalier et ses compagnons quittaient Fanjaire. Et, tandis que leur troupe s'éloignait et que dans le matin transparent et déjà tiède, les palissades, les toits et les frondaisons du village s'étrécissaient et se fondaient en une tache confuse, Pronis relisait la singulière missive qu'il avait trouvée à son réveil. Sur une feuille de papier jaunâtre faite d'écorce d'avo, une écriture épaisse et gauche avait inscrit cette phrase, en portugais :

Que tu partes sans crainte... Le danger qui rôde demeure impuissant quand un cœur ami le guette.

VI

Dans l'après-midi du lendemain, en débouchant de la forêt, ils aperçurent la colline. Avant d'en attaquer la pente où une large sente traçait son ruban rectiligne, Pronis s'immo-

bilisa. Derrière lui ses six compagnons s'arrêtèrent et d'un même mouvement levèrent la tête. Le sommet du vallonnement, crénelé de sa palissade, se profilait sur le ciel luisant que le soleil déclinant barbouillait de rose vif. Sur sa plate-forme de guet, près de la poterne, la silhouette d'une sentinelle se détachait nettement. L'homme, de son côté, avait dû les reconnaître. Ils le virent en effet se retourner vers l'intérieur de l'Habitation, se pencher, faire des gestes, puis revenant à son poste, lever son feutre et l'agiter.

Lors, le chevalier et ses compagnons s'engagèrent sur le sentier. Ils avançaient rapidement avec la hâte de se retrouver parmi les leurs. Une anxiété qu'il ne s'expliquait point poussait surtout Pronis. Bien qu'il se fût éloigné durant huit jours à peine, il éprouvait une vague inquiétude, une crainte obscure qu'il ne se fût passé quelque grave événement pendant son absence.

L'aspect tranquille du poste lui fut pourtant un soulagement. Par-dessus l'enceinte des pieux ceinturant l'habitation, on distinguait la tache jaune des toits. Les dominant, à la pointe de son mât, le pavillon aux armes de France continuait de flotter. Le paysage était doux et calme. Au-dessus du tapis sombre des bois quelques oiseaux planaient, inscrivant sur le ciel limpide de grandes orbes molles. Un tambour résonna et, comme le chevalier atteignait la porte, les lourds battants s'en écartèrent; Foucquembourg, le chapeau à la main, apparut. Les deux hommes se saluèrent, puis, après avoir échangé les formules de civilité, ils pénétrèrent dans l'habitation. Les colons rangés sur deux files levèrent leur feutre. Pronis, tout en s'inclinant, les compta rapidement. En même temps, il notait leur air morne. Son inquiétude ressuscita plus vive. Il regarda Foucquembourg, remarqua l'expression soucieuse de son visage.

— Qu'y a-t-il? — interrogea-t-il avec vivacité.

L'autre, esquivant la question, proposa :

— Te plairait-il, chevalier, inspecter les constructions? Elles sont achevées depuis hier; je te ferai ensuite mon rapport, en ton logis.

Il avait détaché ces derniers mots, les soulignant d'un regard expressif que le chevalier saisit au vol.

— Volontiers, — dit-il.

Et, se tournant vers les hommes toujours immobiles, il annonça :

— Je vous apporte de bonnes nouvelles. Que tout le monde soit réuni demain, à six heures de relevée, autour du pavillon. D'ici là vous pouvez disposer. Allez!

Sans hâte, les hommes disloquèrent leurs files et s'éloignèrent par groupes, silencieusement.

Pronis prit le bras de son ami.

— Alors? — fit-il.

Mais Foucquembourg, sans paraître l'entendre, l'entraînait à travers le poste. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à la place centrale où s'érigeait le mât portant l'étendard royal.

Foucquembourg eut un geste circulaire.

— Comme tu le vois, j'ai exécuté tes ordres et suivi ton plan avec exactitude.

Le regard de Pronis courut le long des palissades. Du centre de la place où il se trouvait, quatre larges avenues rayonnaient. Bordées de bâtisses aux toits de feuilles, elles aboutissaient toutes quatre à une poterne, dominée chacune d'un poste de guet, — sorte d'échafaudage rustique surmonté d'une plate-forme et protégé par un auvent de feuilles.

Les cases, au nombre de quatorze, étaient en forme de rectangle, sauf une, qui, plus haute et presque carrée, portait à son faîte deux branches entrecroisées. Une construction, petite et très basse, la prolongeait, s'appuyant presque à l'enceinte.

Foucquembourg les indiqua les premières.

— La chapelle et la maison de l'abbé de Bellebarbe, — dit-il.

Puis, sa main désigna une case placée de l'autre côté de l'avenue et faisant face à la chapelle.

— Ta particulière demeure, chevalier, — dit-il.

Se tournant ensuite vers chaque avenue, il énuméra, montrant l'un après l'autre les bâtiments qui s'y alignaient.

— Ici, dans l'avenue de France, le magasin, ma hutte et l'atelier. Dans celle-ci, l'avenue de La Rochelle, le dortoir des hommes, et, en face, leur réfectoire. Dans cette dernière enfin, l'avenue Dauphine, cette série de petites construc-

tions, les habitations que certains de nos hommes se sont construites. Désires-tu?...

Pronis coupa, bref :

— Tout ceci est parfait. Mais ton rapport? Comment se fait-il que je n'aie compté qu'une vingtaine d'hommes à peine? Et l'abbé de Bellebarbe?

Il se dirigeait vers sa demeure; mais Foucquembourg, étendant la main, lui saisit le bras. Étonné, Pronis s'était arrêté. L'autre sembla hésiter une seconde, puis changeant brusquement de ton :

— Le mieux, — dit-il, — est que tu m'accompagnes.

Il demeura un instant pensif, puis répéta :

— Oui, ce sera plus simple et tu seras immédiatement au courant de la situation.

Il s'était mis en route, gagnant une des poternes. Pronis le suivit, à la fois inquiet et plein d'irritation. Côte à côte, sans un mot, ils sortirent de l'enceinte. Et, tandis que, guidé par Foucquembourg, le chevalier longeait les palissades, il retrouvait le paysage familier tel qu'il l'avait abandonné, une semaine auparavant... La masse sombre des bois ondulait vers l'est jusqu'au rivage de la baie où ils avaient pris terre. Au delà, l'océan d'un bleu profond, plaqué çà et là de larges taches verdâtres et ourlé d'écume, au pied des îlots épars, berçait sa houle lente. Plus proche, sur la droite, la coulée claire du cours d'eau s'apercevait par instant, étirant des bouts de ruban argenté entre les frondaisons obscures des arbres le bordant.

Ils descendaient maintenant un étroit sentier et, soudain, comme ils contournaient un bouquet de figuiers d'Inde, à mi-pente du coteau, Foucquembourg dit :

— Regarde!

Le chevalier eut un sursaut.

Dans un étroit enclos que défendait à peine une rustique barrière de branches, des croix surgissaient du sol rouge. L'ombre oblique des arbres, qu'allongeait le soleil couchant, emplissait tout entier l'humble cimetière et enveloppait les huit tombes s'y alignant deux par deux. Au milieu d'elles, agenouillé, l'abbé de Bellebarbe priait. On entendait, dans le silence limpide du soir qui accourait, sa voix grave égrener les mots invocateurs de la miséricorde divine.

Parmi la nappe verte des herbes étalées sur le coteau, l'enclos plaquait la tache pourpre de son sol dénudé. Au pied des croix rigides et noires, aucune fleur, aucun ex-voto! Seules, quelques feuilles, arrachées par le vent aux arbres voisins, étaient venues s'abattre sur cette terre brûlante et sèche où s'effritait la chair, jeune encore, de huit hommes venus de France pour conquérir ce nouveau monde.

Et Pronis songeait avec une lourde tristesse que c'était bien la misérable et rude cité de mort que l'Aventure réserve à ceux qu'elle a envoûtés, à ceux qui les premiers obéissent à son mystérieux appel et s'en vont, par delà les océans, vers les terres ignorées, vers les horizons inconnus...

Avec un rauque soupir, il interrogea Foucquembourg du regard.

— Quatre, déjà épuisés par le voyage, sont morts le lendemain même de ton départ; trois autres, quelques jours après; le dernier, hier. Ils sont tombés malades presque tout de suite et pareillement. Ils travaillaient dans la forêt à couper les arbres nécessaires aux charpentes des cases. Et un soir, ils rentraient le teint jaune, les yeux luisants, la tête douloureuse. Un tremblement de fièvre maligne dans tout le corps, des spasmes leur agitant les membres, ils s'allongeaient pour attendre — sans le savoir — la male mort qui les avait touchés et qui chaque nuit les appelait.

Pronis frissonna malgré lui, sa main se posa sur celle de son ami.

— Et... — dit-il très bas, — il y en a d'autres d'atteints?...

Foucquembourg détourna la tête.

— Six, — avoua-t-il avec un geste d'abattement.

Ils se turent. Devant leurs yeux, le masque cruel de la Mort ricana triomphalement. Le silence s'alourdit. L'abbé de Bellebarbe, ayant achevé ses prières, s'était tu. Courbé très bas, il se signa et, se redressant, il demeura un moment songeur, le front penché. Puis, se retournant, il fit quelques pas dans la direction des deux hommes; et comme il levait les yeux vers le fort, il aperçut soudain Pronis et Foucquembourg.

Un sourire triste traversa son visage. Il marcha vers le chevalier.

— Vous voici donc de retour, monsieur, — dit-il. — J'espère que Dieu aura protégé votre voyage.

Pronis, sans répondre, continuait de contempler les croix. L'abbé suivit son regard.

— Vous pensez à nos morts? — fit-il doucement.

Le chevalier, d'un brusque hochement de tête, sembla chasser sa rêverie. Ses yeux allèrent alternativement du Père de Bellebarbe à Foucquembourg, et sa voix prit une résonance métallique.

— Oui, — avoua-t-il, — et aux autres aussi, à ceux qui restent et qu'il va falloir sauver du découragement, défendre contre eux-mêmes!...

Il revit son retour à l'habitation, évoqua la double file des colons et leur attitude morne. Il saisit l'épaule de son lieutenant.

— En effet, — dit-il, — tu as eu grandement raison de me conduire ici. Tout m'est expliqué, à présent. Ce qu'il faut à cette heure, c'est leur rendre confiance. Allons.

Ils se hâtèrent vers le fort. Tout en marchant, Pronis ordonnait :

— Foucquembourg, tu vas faire battre immédiatement le tambour et rassembler les hommes sur la Place Centrale. Qu'ils y soient tous, même les malades, ou du moins ceux que l'on pourra conduire sans danger. Pour vous, mon Père, veuillez faire savoir que demain aura lieu une grand'messe d'actions de grâces pour remercier Dieu du succès de ma visite au Seigneur de Fanjaire.

Les deux hommes opinèrent d'un simple signe de tête. Ils étaient devant la poterne : avant de la franchir, Pronis se retourna et son regard chercha le minuscule cimetière, le premier que la France eût creusé dans la terre malgache; mais il ne vit, à l'angle des palissades, que la tache obscure des arbres dans l'ombre desquels les croix invisibles se blottissaient et se cachaient humblement. Il eut encore un soupir, puis, d'un pas rude, il pénétra dans l'habitation et gagna sa demeure. Sur le seuil de sa porte il s'arrêta encore une seconde pour dire :

— Je compte, messieurs, que vous souperez avec moi, ce soir. Nous avons à causer ensemble.

Et il entra chez lui.

Lorsqu'il arriva sur la Place Centrale, le crépuscule achevait de mourir. Un rayon de soleil traînait son fuseau pourpre à travers le fort. L'angle pointu d'un toit, enluminé de rose, mettait une tache vive dans le ciel mauve. L'ombre des cases rampait sur le sol et se traînait jusqu'au pied du mât. Rangés en un demi-cercle, le visage fatigué, les hommes attendaient en une même attitude veule et abattue.

On les sentait tristes et las. D'un mouvement machinal, leurs yeux par instant se tournaient vers l'enceinte, du côté de l'est, cherchant par-dessus la palissade, au delà des bois, cette plage sur laquelle ils avaient débarqué et ce lointain horizon d'où ils étaient venus. En avant des rangs, les malades étaient assis. Ils étaient cinq dont les yeux creusés, les joues blêmes et haves et les prunelles luisantes de fièvre disaient l'épuisement et les souffrances. Ceux-là ne tendaient même plus leurs regards vers cette mer immense et déserte dont les lames ne balançaient plus de vaisseau. Ils demeuraient mornes et courbés, la tête basse.

Pronis, alors, parla.

— Compagnons, — dit-il, — j'ai d'heureuses nouvelles à vous annoncer. Je ne pensais vous en faire part que demain matin, mais je ne veux pas tarder davantage. Je sais que vous avez été durement frappés pendant mon absence; je sais que huit d'entre vous reposent au creux de cette terre, je sais aussi que six autres sont souffrants. Que ceux-là soient sans crainte. Tout ce que nous pourrons faire pour les guérir, nous le ferons. Ce qu'il leur faut, c'est du repos, des vivres frais. Et ces vivres, mes compagnons, vous les recevrez demain.

Les hommes, qui, jusque-là, l'écoutaient avec indifférence, redressèrent soudain la tête et le regardèrent.

Les mots que le chevalier prononçait lentement et avec force semblaient porter en eux un peu de cette énergie qui l'animait et il parut aux hommes qu'autour d'eux l'atmosphère lourde de malaise et de désespérance s'allégeait, se purifiait.

Les malades eux-mêmes commencèrent à secouer la léthargie qui les écrasait.

Debout en face d'eux, tendant sa haute taille, Pronis secoua rudement sa tête opiniâtre. Les boucles épaisses de sa cheve-

lure brune flottèrent autour de son masque autoritaire. Sa voix monta, se fit plus sonore, plus éclatante.

— Oui donc! Les malades, nous les soignerons, et nous les guérirons. Ceux qui nous paraîtront trop atteints, nous les renverrons en France. Dans trois mois, le *Saint-Louis* aura terminé son chargement et sera de retour ici. Il ramènera ceux que les fatigues et le climat auront trop éprouvés. Ceux-là reverront la France et leur province natale. D'ici là, qu'ils soient assurés que rien ne leur manquera.

Ses yeux, qu'il avait tenu baissés sur les hommes accroupis par terre, se relevèrent, se fixèrent sur les colons debout derrière eux. Il les vit hésitants, déjà plus qu'à moitié arrachés à leur apathie. Un sourire à peine visible flotta sur ses lèvres. Il les dévisagea et, leur imposant son regard volontaire, il poursuivit :

— Dans quelques mois, un vaisseau arrivera de France. J'en ai reçu l'engagement formel à mon départ de La Rochelle. Ce vaisseau nous apportera des approvisionnements, des instruments, des armes, des munitions et de nouveaux compagnons, une soixantaine au moins. C'est alors que notre œuvre commencera véritablement. Nous serons, en effet, assez nombreux pour pouvoir entreprendre la culture des terres que nous possédons dès à présent, tout en continuant à nous garder. Car c'est là, compagnons, la nouvelle que j'avais à vous annoncer...

Il marqua une pause, regarda les hommes et une flamme d'orgueil brûla dans ses prunelles, à les voir presque transformés. Son visage se serra davantage, se figea en une expression d'indomptable ténacité.

— Nous sommes désormais maîtres et seigneurs de cette terre, sur douze lieues à la ronde autour de notre habitation. Ce domaine, le roi de Fanjaire nous l'a cédé en toute propriété. Il nous est impossible, pour l'instant, de l'exploiter, mais dès demain, j'en ferai dresser le plan et chacun d'entre vous, en commençant par nos malades, viendra choisir le lot qui constituera son bien, et qu'il possédera en franc-alleu.

Oublieux de leurs souffrances et de leur fatigue, tout leur abattement déjà dissipé, des lueurs ardentes au fond de leurs prunelles, les hommes jetèrent à travers le ciel, que les ténèbres envahissaient, une longue acclamation.

De la main, Pronis les calma, et le silence retomba, mais allégé cette fois et comme tissé d'allégresse.

— Je n'ai pas fini, — cria-t-il très haut. — Il nous manquait encore deux choses pour attendre avec sécurité l'arrivée du nouveau détachement : des vivres frais, — et des hommes connaissant assez bien ce pays et ses habitants pour nous guider et nous conseiller. J'ai obtenu tout cela. Dans le courant de cette semaine nous recevrons plus de cinq cents bœufs, autant de moutons, des volailles et cent cinquante charges de riz. En outre, le roi d'Antanossy, avec qui j'ai fait alliance, nous a autorisés à trafiquer avec ses sujets; nous sommes donc certains de ne jamais manquer de provisions.

Une rumeur joyeuse traversa le camp. La nuit maintenant était accourue, elle cachait à Pronis le visage de ses hommes; mais il ne s'en souciait plus. Il les sentait tous tendus vers lui, ayant retrouvé leur cœur aventureux entre les plus aventureux, et leur âme véhémente et tumultueuse que la griserie de l'Inconnu et du Danger avaient tout entière reconquise. Il poursuivit :

— Dans quelque temps, huit nouveaux gars viendront se joindre à nous. Vous les accueillerez comme des camarades. Ils nous seront précieux, car voici quatre ans déjà qu'ils habitent dans cette contrée et qu'ils la parcourent en tous sens, vivant parmi ces peuples, ayant appris toutes leurs ruses et leurs façons. Leur chef est François Cauche, de la ville de Rouen, en Normandie, comme vous, Legaigneur et comme vous, du Val.

Des voix crièrent :

— Qu'ils viennent... qu'ils viennent...

Pronis sourit dans l'ombre.

— Voilà, — dit-il, — ce que j'avais à vous communiquer. Nous n'avons plus que quelques mois à patienter. Puis, notre vie s'organisera. Et le jour est proche où, parmi vos champs et vos pâturages, vous aurez votre maison, vos serviteurs, vos troupeaux. L'avenir pour lequel nous luttons se réalisera et vous l'aurez créé vous-mêmes, heureux et large, dans cette nouvelle France que vous aurez conquise. Ce que vous avez laissé là-bas, vous le retrouverez ici et plus encore. Alors vous...

De l'ombre, une voix rugueuse jaillit :

— A moins que nous soyons tous crevés d'ici-là, comme les huit autres!

Un brusque silence passa. Là-haut, dans le ciel peuplé d'étoiles, la lune commençait avec lenteur son voyage nocturne. Le soir était tiède et léger, traversé d'une brise fraîche accourue du large et chargée d'une âcre senteur marine.

Foucquembourg, avec un geste violent, voulut s'élancer. Pronis l'arrêta par le bras.

— Non, — dit-il, — laisse.

Et il marcha vers les hommes assemblés devant lui.

— Qui a parlé? — demanda-t-il paisiblement.

Le silence continua de se traîner, lourd. Le chevalier, se contraignant au calme, répéta sa question, de la même voix tranquille.

— Qui a parlé?

— Moi.

L'homme se détachant du groupe des colons s'avança vers lui. Pronis reconnut aussitôt sa silhouette épaisse, rablue et basse.

— Ah! Ah! — dit-il, — c'est toi, Beaumont...

L'autre, avec un balancement gauche, grommela :

— Tout ça, c'est des phrases. Attendre! Toujours attendre! Quand on nous a engagés, c'était pas pour faire le métier de soldat, c'était pour cultiver la terre, tout de suite, avoir notre champ, nos bestiaux...

Des protestations, crevant le silence, l'interrompirent. Quelqu'un cria :

— Te tairas-tu, engeance?...

Le chevalier fit encore un pas en avant. Arrêté en face de l'homme, il cria :

— Paix! Ceci me regarde seul.

— Oh! — ricana l'autre avec aigreur, — c'est pas vous qui me ferez peur... Pendant qu'on crevait ici, vous...

— Assez, — dit durement Pronis.

— Si je veux! Les cases et tout ça, c'est pas vous...

— Assez! — redit brutalement le chevalier.

Sa voix était gonflée d'une telle violence contenue que l'autre eut un instant d'hésitation, mais il ne recula point et

ne voulut point paraître avoir peur. Il affecta plus d'insolence encore.

— Quand on entreprend des petits voyages d'agrément et qu'on laisse les autres...

Il n'eut pas le temps d'achever. Brusquement courbé, le chevalier l'avait saisi par la taille; le soulevant d'un seul effort, il le balança un inappréciable moment, puis, d'une détente, il le projeta à travers la place. On entendit le heurt sourd du corps retombant sur le sol. Pronis, tandis qu'il se relevait, marcha sur Beaumont.

— Écoute, — dit-il, — j'aurais pu te faire saisir et emprisonner. Je ne l'ai pas voulu, parce que, comme nous tous, tu as souffert et peiné.

L'autre, la main sur son front qu'une balafre ensanglantait, leva sur lui des yeux où se lisait un reste de colère mêlé à une involontaire admiration.

— C'est vrai, — gronda-t-il, — j'avais perdu la tête. Mais, tudieu, monsieur le chevalier, vous avez la poigne rude...

Pronis respira profondément. Un sourire détendit sa face contractée.

— C'est bon, — dit-il, — je te pardonne. Va te faire panser.

Il revint vers les colons.

— Voilà tout ce que j'avais à vous communiquer. Pour fêter ces heureuses nouvelles, demain sera un jour de repos. Foucquembourg, tu veilleras à ce qu'il soit distribué double ration à nos camarades, en outre, chaque homme aura droit à un verre d'eau-de-vie.

Il s'interrompit, puis, avec un rire sonore, il ajouta :

— Même Beaumont...

Et, tandis que, d'un élan, les colons l'acclamaient, il leur tourna le dos, entraînant le Père de Bellebarbe et Foucquembourg.

VII

Franchissant d'une enjambée les derniers degrés de l'échelle, Foucquembourg prit pied sur la plate-forme de guet. Accoudé sur la légère rambarde qui la ceinturait, le visage tourné vers la mer, Pronis, plongé dans sa contemplation, ne parut pas l'avoir entendu.

Foucquembourg lui toucha l'épaule. D'une volte, le chevalier se retourna. Posant sur le sol près de lui une forte lunette d'approche hollandaise de Lipperson qu'il tenait à la main, il demanda :

— Alors?

L'autre, évitant son regard, dit simplement :

— Cauche vient de rentrer.

— Où est-il? — interrogea vivement Pronis.

Du geste, Foucquembourg désigna le pied de la tour.

— Là. Il attend que tu le reçoives.

Le chevalier se hâta vers l'échelle, mais, prêt à descendre, il se ravisa tout à coup et se penchant il appela :

— Cauche... Montez... montez!

D'en bas l'homme répondit :

— Voilà, monsieur le chevalier.

On l'entendit escalader hâtivement les échelons et soudain il déboucha sur la plate-forme. Il semblait qu'il eût encore maigri. Sous le chapeau de paille dont il était coiffé à la mode malgache, son visage bruni dessinait ses pommettes saillantes, son front proéminent, ses joues hâves. Lui tendant la main, Pronis l'attira contre la mince balustrade.

— Eh bien, — demanda-t-il, très bas, — savez-vous quelque chose de précis?

L'autre, essuyant d'un revers de main sa face salie de poussière rougeâtre où la sueur, en roulant, avait tracé des sillons plus pâles, répondit du même ton :

— Oui... le *Saint-Louis* s'est jeté à la côte, dans la province des Matatanes...

— Ah! — dit Pronis, — donc c'était vrai!...

Cauche remua la tête. Un silence tomba, s'étala. Les trois hommes, le front baissé, suivaient leurs pensées.

Pronis songeait avec amertume aux six mois qui venaient de sombrer dans le passé, si longs et lourds dans leur monotonie. Il revivait ces jours stagnants, rayés de pluies et gonflés d'orages; il revoyait le lent assaut quotidien du désespoir assaillant ses hommes et les encerclant à chaque heure un peu plus, malgré ses efforts, malgré la lutte qu'il avait menée, sans répit, contre son tenace envahissement. Il évoquait les heures lamentables de ce combat journalier contre la maladie,

contre l'isolement, contre la tristesse endeuillée de ces ciels sans cesse plombés de nuages et noyés d'averses. Puis, brusquement, tandis qu'à l'ombre du bosquet de figuiers d'Inde, le nombre des croix s'était accru et que l'infirmerie comptait quatorze malades, la terrible nouvelle s'était abattue sur l'habitation. Sans qu'on pût savoir comment elle avait pénétré dans le camp, elle y rôdait bientôt, ainsi qu'un fantôme noir : le *Saint-Louis* avait sombré, — et jamais plus, jamais plus, ne reverraient la terre de France ceux que l'Aventure avait attirés dans le pays malgache et qu'elle y tenait désormais à sa merci, ayant détruit ce dernier espoir, cet ultime secours.

Silencieux et farouches, les hommes, dès lors, ne s'étaient plus traînés à leur tâche coutumière qu'avec un morne abattement contre lequel tous les mots de leur chef s'étaient inutilement heurtés. Il semblait que leur foi en lui agonisait et que rien désormais ne pourrait la ressusciter.

Ce vaisseau dont on lui avait promis l'envoi, à son départ de La Rochelle, et dont il leur parlait, ils ne croyaient plus à sa venue. Non... Leur vie, leur mort les attendaient ici : sur ce lambean de sol, au milieu de ces forêts obscures, parmi les brumes pâles levées de cette glèbe épaisse, sous le ciel bas et triste. Ici et nulle part ailleurs!...

D'un brusque effort de volonté, Pronis se ressaisit. Il eut un geste nerveux et pensa tout haut :

— Allons, il ne convient point que nous nous laissions abattre, nous aussi... Il faut lutter encore, toujours...

Foucquembourg et Cauche relevèrent leur front qu'un même pli barrait.

— Oui, — dit Foucquembourg,.. — lutter toujours... mais comment?... Sur quarante que nous étions il y a six mois, nous ne sommes plus que vingt à peine, y compris Cauche et ses compagnons.

Sa main, pointée vers la pente du coteau, indiqua le petit cimetière.

— Ils sont douze là-bas, maintenant... et, avec du Val qui est tombé hier d'une insolation, nous avons seize malades.

Pronis haussa ses fortes épaules.

— Je sais..., — dit-il, — je sais... L'important est que ceux qui nous restent...

Il s'interrompit et se courba sur la balustrade.

— Écoute, — fit-il très bas.

Dans le camp immobile et muet, le chant d'un fifre venait de s'élever. Ses notes grêles psalmodiaient une vieille complainte du pays français. A travers le matin brûlant, la voix menue de l'instrument traînait avec lenteur sa pauvre chanson, douloureuse comme une lamentation.

— Ah, — dit Cauche avec un frisson, — un air de chez nous, de notre Normandie.

Pronis avait saisi le bras de Foucquembourg et le serrait avec force.

— C'est cela qu'il faut faire cesser, vois-tu, cette désespérance dans laquelle nos hommes s'enlisent peu à peu... et qui finira par nous atteindre nous-mêmes...

Il demeura un instant, la tête penchée, puis, levant son regard sur Cauche, il demanda :

— Donnez-nous des détails. Comment... la chose est-elle survenue?

Le Rouennais parut brusquement arraché aux souvenirs qui l'avaient envahi. Il hésita une seconde avant de répondre, et posa sur le chevalier des yeux encore embués de rêve.

— Ah, — fit-il ensuite d'une voix incertaine, — vous voulez parler du naufrage du *Saint-Louis*.

Son ton se raffermit.

— C'est simple, — dit-il, — et plus grave encore que nous ne le supposions. Voici : il y a dix-huit jours, dans la nuit du dix-sept avril, le *Saint-Louis*, pris par la tempête, et poussé à la côte, est venu s'affaler sur les rochers en face de la rivière de Matatane. L'équipage, sans pilote, ne sachant où il se trouvait, a perdu la tête. En essayant de débarquer, le capitaine Coquet, ainsi que sept hommes, se sont noyés; les autres, au matin, profitant de la marée, réussirent à déséchouer le vaisseau et à reprendre le large; mais, privé de capitaine et vite lassés de lutter contre l'orage, ils entrèrent dans le port des Galions, en la baie de Ranafoutche; prenant terre aussitôt, ils abandonnèrent le navire après l'avoir pillé de ses vivres et d'une partie de ses marchandises. Ils n'étaient d'ailleurs plus qu'une quinzaine.

Pronis gronda :

— Les misérables!

— Oui, car en quittant le bord, ils y avaient laissé par contre de la poudre, des fusils, des armes; et à peine se furent-ils éloignés que les habitants de la province sont montés à l'assaut du navire, emportant tout ce qu'ils y trouvaient et en dépeçant même la carcasse pour s'en approprier les ferrures...

Il se tut, un très court moment, puis hochant la tête avec tristesse :

— Et, un jour, ces mêmes armes, ces mêmes mousquets, fusils et pistolets dont ils ignoraient l'usage il y a un mois encore, leur serviront peut-être à tuer les nôtres...

— Ah, — dit Pronis, avec une fureur contenue, — je les ferai tous pendre, foi de...

— Non, — répondit le Rouennais.

Et comme le chevalier le considérait avec étonnement, il ajouta :

— Lorsque je suis arrivé à leur campement, les deux derniers d'entre eux agonisaient. Ils étaient restés six jours au milieu des marais, ne songeant qu'à boire les vins pillés et à festoyer. La fièvre quarte s'est chargée de faire justice!

Il regarda le paysage étalé devant lui et, avec une âpre rancune, il dit :

— En vérité, je vous le répète, ce pays est terrible à ceux qui viennent de France!

Un silence tomba, lourd, courbant la taille des trois hommes. Le fifre avait cessé son chant. Au loin, par instant, le meuglement d'un bœuf se traînait.

— Je l'ai trouvée enfoncée dans un banc de vase, le bordage défoncé, achevant de pourrir...

Les poings serrés, la face contractée, le chevalier murmura :

— Les brutes... Les brutes...

Il fit quelques pas sur la plate-forme, puis revint à la balustrade sur laquelle ses deux mains se crispèrent avec violence.

— Ainsi, — dit-il, — les bruits qui circulaient dans le fort étaient exacts : nous n'avons plus rien à espérer de ce côté-là.

— Rien, — répondit Cauche.

Pronis demeura un long temps muet, semblant méditer. Courbé sur la rambarde de la plate-forme, il laissait son regard

courir à travers l'habitation. Sur la Place Centrale, on apercevait quatre malades. Ils allaient silencieusement de long en large, à petits pas incertains et veules. En dépit de la chaleur que déversait implacablement le ciel embrasé, ils serraient autour de leur corps amaigri de longues houppelandes brunes. Leurs mains pâles se levaient, par instant, en un geste las qu'ils n'achevaient point.

Le Père de Bellebarbe, sortant de sa hutte, s'arrêta un instant à les considérer, puis, venant les rejoindre, se mêla à leur groupe. Ensemble, ils poursuivirent leur promenade errante. On entendait à présent la voix grave du prêtre entamant une histoire. Devant la forge, près de l'atelier, le heurt d'un marteau battant l'enclume en cadence crevait rythmiquement le silence.

Quelques hommes vaquant à leur besogne traversaient de temps à autre le rond-point. On les voyait, en passant, jeter sur les malades un coup d'œil vite détourné, puis continuer lentement leur route, le dos creusé, les épaules voûtées, et disparaître à l'angle d'une case; et, à voir leur marche traînante et lourde, on les devinait sans espoir dans le présent, sans confiance dans l'avenir, tout entiers livrés à leur démoralisation...

Se redressant soudain, Pronis dévisagea le Rouennais.

— Cauche, — demanda-t-il, — ces... ces nouvelles, vous ne les avez communiquées à personne d'autre, n'est-ce pas?

La question parut surprendre le Rouennais. A son tour, il regarda fixement le chevalier.

— A personne, — dit-il. — Lorsque je suis arrivé, j'ai rencontré monsieur de Foucquembourg devant la poterne et il m'a tout de suite conduit ici.

Pronis eut un mouvement de satisfaction.

— Bien. Je vous conjure, si l'on vous interroge, de feindre l'ignorance.

Il attira les deux hommes vers lui et sa voix s'assourdit.

— Il est inutile, — souffla-t-il très bas, — qu'ils apprennent tout cela. Jusqu'à présent, ils ne savent rien de précis. De vagues bruits ont circulé. Laissons-les le plus longtemps possible dans cette incertitude où ils puisent encore un peu d'espoir. A quoi bon le leur enlever?

— Mais, — dit Foucquembourg, — un jour ou l'autre, la vérité leur...

— Oui, — fit Pronis, — mais d'ici-là, qui sait? un événement sera peut-être survenu...

— Un événement? — dit Foucquembourg avec amertume... — Ah oui!... L'arrivée de ces renforts qu'on nous a promis lors de notre départ de La Rochelle.

De la tête, Pronis fit un signe affirmatif. Cauche le contempla profondément.

— Y croyez-vous vraiment? — demanda-t-il.

Le chevalier répéta son geste avec plus d'énergie.

— Certes, — dit-il. — Voici plus de deux mois déjà qu'ils devraient être parmi nous. Ils ne peuvent plus tarder maintenant; c'est une question de jours, d'heures peut-être.

Foucquembourg hocha la tête avec accablement.

— Ah! — dit-il, — une promesse est si vite oubliée... Et puis...

Sa voix devint presque indistincte pour achever sa pensée.

— S'ils ont fait naufrage en route!...

— Alors... — dit Pronis qui l'avait entendu, — alors...

Il ne poursuivit pas, mais les deux hommes l'ayant compris le regardèrent longuement et un même frisson les secoua tous trois.

Pronis, le premier, se ressaisit, il marcha vers la balustrade tournée vers le large.

— Non... — dit-il, — non!... Si ce vaisseau ne devait pas arriver, il n'y aurait pas en moi cette certitude obscure et tenace!

Les deux hommes l'avaient suivi et, accoudés à ses côtés, ils promenaient leurs regards sur le paysage étalé devant eux.

Au delà des bois dont la cime se voilait de brume laiteuse, la baie de Manafiaf s'arrondissait. Le soleil éclatant s'abattait sur la mer déserte et calme qui berçait ses innombrables scintillements.

— Voilà donc pourquoi, depuis une semaine, — dit Foucquembourg, — tu montes ici tous les matins.

— Oui, — avoua simplement Pronis. — Chaque jour, à l'aube, en m'éveillant je me dis que de cet horizon...

Un brusque sursaut interrompit sa phrase. Une détonation

venait d'éclater dans le lointain et le corps penché, la face projetée en avant, les trois hommes demeuraient immobiles et muets. L'oreille tendue, ils gardaient la même attitude.

— J'ai cru entendre... — commença Foucquembourg.

— Tais-toi... — coupa Pronis.

Ils n'avaient pas bougé; simplement, d'un regard vif, ils s'étaient regardés tous trois, et leur pâleur, la crispation de leurs traits, leur avait révélé, mieux que toutes les paroles qu'il auraient pu dire, qu'une même angoisse et qu'un même espoir tordaient leurs nerfs.

Cinq longues minutes se traînèrent, et comme déjà ils commençaient à douter, une seconde détonation retentit, encore très lointaine et pourtant plus nette. Une même secousse redressa les trois hommes.

— Un vaisseau... un vaiss... — commença de crier Foucquembourg.

Mais Pronis lui étreignant le bras, dit encore :

— Tais-toi... Tais-toi... Il faut être sûrs... Et puis, est-ce bien le nôtre?...

Retombés dans leur incertitude, ils reprirent leur examen. De temps à autre, ils se passaient la lunette. Les détonations maintenant, se multipliaient, se rapprochaient, devenaient plus distinctes. L'océan étalait toujours sa nappe luisante et déserte.

A travers le camp cependant, une brusque vie venait de s'éveiller. Les malades soudain attentifs s'étaient arrêtés dans leur promenade et, la tête tournée vers le large, ils écoutaient la voix sombre du canon lançant son invisible appel. Des hommes jaillis des cases couraient le long des avenues, se hâtant du côté de la porte ouverte sur l'océan. Les malades eux-mêmes se mirent en marche et vinrent se mêler au groupe des colons massés devant la poterne. Sur la tour de guet le chevalier, Foucquembourg et Cauche, continuaient à fouiller l'horizon.

La voix des hommes, arrêtés au-dessous d'eux, leur parvenait et, parmi la rumeur des paroles échangées, des bribes de phrases leur disaient la subite espérance qui s'était tout à coup levée au fond de ces cœurs amollis par la souffrance. Un grand souffle de joie, une immense vague d'espoir avait

déferlé sur eux, balayant d'un coup le souvenir des maux et des misères subis! Une clarté nouvelle illuminait l'avenir, chassait les ombres accumulées autour du présent. La foi qu'ils avaient cru à jamais perdue renaissait en eux, les soulevait à nouveau.

Une anxiété pourtant tortura soudain Pronis et lui courba le front.

— Ah, — dit-il tout bas, — si ce n'était pas le vaisseau de notre compagnie, quelle chute!

— Regarde... regarde... — jeta Foucquembourg.

Le doigt tendu, il désignait, à la pointe du cap fermant la baie, sur la droite, un lambeau de voile qui surgissait avec lenteur. Un à un apparurent les focs, puis les perroquets se montrèrent à leur tour et enfin, à la corne d'artimon brusquement démasquée, le pavillon blanc aux fleurs de lys apparut, flotta dans le champ de la lunette.

Avec un rauque soupir, Pronis se redressa, puis, de toutes ses forces, tandis que Foucquembourg lui arrachait la lunette des mains, il cria :

— Vaisseau de France!

JEAN D'ESME

(*A suivre.*)

LA DETTE AMÉRICAINE ENVERS LA FRANCE[1]

II

SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La Révolution de 1789 ne changea d'abord rien aux relations, soit politiques et morales, soit financières, entre la France et les États-Unis. C'est la même amitié, c'est le même sommeil de la dette, le créancier continuant à ne rien exiger, le débiteur à ne rien verser ni même offrir. D'ailleurs, au début, les Américains ne connaissent notre Révolution que par les journaux anglais, c'est-à-dire vaguement ou mal. Le comte de Moustier est toujours ministre de France près du Congrès, Montmorin est toujours ministre des Affaires étrangères, le roi Louis XVI est toujours sur le trône. Rien d'abord ne leur semble changé.

***

En 1789, la correspondance du comte de Moustier est remplie de détails intéressants sur les débuts de Washington comme président, sur sa cour républicaine, sur ses audiences, sur le caractère des Américains, à qui, dit-il, il ne faut pas faire trop d'avances, et qui cependant veulent qu'on leur en fasse : « On les a souvent, avec raison, dit-il, comparé à des enfants.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mai.

Ils le sont effectivement sous le rapport de la politique, et, qui plus est, des enfants gâtés. » On voit que la bienveillance de ce royaliste pour ces républicains est un peu dédaigneuse. Bienveillance d'aristocrate.

C'est seulement dans une lettre du 8 septembre 1789 que le comte de Moustier pense à parler à Montmorin de la dette. Il ne croit pas qu'on puisse recevoir encore aucun paiement cette année. « Inutile, dit-il, de présenter nos réclamations, quand même Sa Majesté aurait le désir de presser les remboursements. » Et cependant il note que le Congrès, dans le tableau de ses dépenses pour l'année 1789, a inscrit 476 996 dollars pour les intérêts courants de la dette étrangère, et aussi 462 962 dollars pour les remboursements partiels. Simple marque de bonne volonté.

Le 17 septembre, de Moustier mande à sa cour qu'Hamilton, le secrétaire d'État aux finances, lui a dit qu'il voulait proposer au Congrès de faire un emprunt en Hollande pour payer le roi. Hamilton lui a aussi demandé si le roi avait l'intention de céder sa créance. Réponse négative. De Moustier fait remarquer à Montmorin que cette créance est « l'unique chaînon qui nous lie aux États-Unis ».

Cependant, l'idée de cette cession était dans l'air, et bien des plans se formaient dans cette vue. De Moustier lui-même dit dans la même lettre : « Quant à la Compagnie qui doit se fonder en France pour rembourser la dette des États-Unis, je sais que plusieurs capitalistes ont déjà fait le fonds d'un million de piastres (dollars); je sais même que cette spéculation a été le principal objet du voyage du sieur Brissot de Warville, que vous m'avez fait l'honneur de me recommander. Il s'était lié très étroitement avec le premier commis des finances, le plus grand agioteur de ce pays-ci. »

En effet, on a trouvé dans les papiers de Brissot, à la date d'octobre 1788, un contrat que le futur conventionnel et Clavière, le futur ministre des finances, passèrent avec William Duer et Anfrew Craigie, de l'État de New-York, « à l'effet d'obtenir de la cour de France le transfert de la dette qui est due à cette couronne par les États-Unis ». M. Perroud a, dans son édition de la Correspondance de Brissot, publié le texte anglais de ce contrat, qui n'eut pas

de suite, sans doute parce que la Révolution française absorba l'activité de Brissot et de Clavière.

Cependant les Américains se décident à demander de nouveaux délais.

A ce sujet, de Moustier écrit à Hamilton, le 14 octobre 1789 : « Le résultat de cette négociation sera probablement que le roi consentira à reculer les termes du remboursement du capital de sa créance envers les États-Unis et à toute les facilités qui pourront être agréables à la République américaine; que Sa Majesté se bornera à leur demander les arrérages des intérêts échus, en prenant aussi à cet égard des arrangements convenables aux États-Unis, et enfin que Sa Majesté exprimera en même temps le désir de voir ses alliés et amis prendre des mesures efficaces pour acquitter les termes échus et à échoir de la dette hollandaise dont le roi est caution. »

Il semble ressortir de cette lettre que si, comme on l'a vu plus haut, le Congrès avait commencé à payer les intérêts de cette dette contractée pour lui par le roi en Hollande, ces paiements n'avaient pas continué, ou étaient devenus irréguliers.

Hamilton s'empressa de répondre à de Moustier avec une cordiale gratitude. Il lui dit que, grâce à ses bons offices, l'affaire aboutirait sans doute à une nouvelle preuve de l'amitié de Sa Majesté Très Chrétienne pour les États-Unis, pour le progrès de « cette bonne entente et harmonie entre les deux nations qu'il y a tant de raisons d'entretenir ».

Rentré à Paris, de Moustier donna, dans un mémoire du 7 décembre 1789, plus de détails sur cette question de la dette. Il fit remarquer que, selon le Constitution, huitième section, article premier, le nouveau Congrès a tout pouvoir « pour acquitter les dettes », et que ce Congrès est bien différent de l'autre, non seulement par les pouvoirs, mais par l'esprit. Il faut avoir confiance : « On peut affirmer que la disposition des esprits dans les États-Unis est telle en faveur de la créance du roi que cet objet est regardé comme sacré par la presque totalité des habitants de ces États. »

Selon de Moustier, les Américains croient que le nouvel ordre de choses qui s'établit en France permettra à la nation française « de suivre en tous points les mouvements de sa géné-

rosité, surtout lorsqu'ils s'accordent naturellement avec ses intérêts ».

Hamilton avait donc demandé à M. de Moustier « d'engager le roi à aller au-devant du Congrès sur le besoin qu'il a d'un délai pour n'être pas obligé à un remboursement rigoureux des arrérages échus, tant des intérêts que des remboursements partiels, qu'il ne pourrait effectuer aujourd'hui que par des opérations infiniment désavantageuses, puisque son crédit n'est pas encore établi et que les causes de sa solidité sont à peine connues. » Hamilton s'engageait « à acquitter immédiatement les intérêts échus et promettait de prendre des mesures pour qu'ils fussent ponctuellement acquittés à l'avenir, ainsi que les remboursements partiels. »

De Moustier dit que, n'ayant pas d'instructions, il s'est borné à adhérer à ces vues à titre personnel et confidentiel. En tout cas, il est et s'est montré absolument opposé à l'idée de vendre la créance. L'Angleterre pourrait l'acheter indirectement : « Il en résulterait que toute la dépense en hommes et en argent qu'a occasionnée la guerre d'Amérique n'aurait absolument servi qu'à rendre les États-Unis plus utiles à la Grande-Bretagne qu'ils ne l'ont jamais été sous la domination de leur ancienne patrie. »

Cependant, d'Amérique, le chargé d'affaires Otto, qui remplaçait de Moustier, donnait les mêmes renseignements sur le désir d'Hamilton d'obtenir un délai pour les remboursements partiels, mais en y ajoutant cette précision, qu'il s'agissait d'un délai de cinq ou six ans.

Otto disait aussi que « les débats de l'Assemblée nationale (française) ont fait concevoir ici quelques doutes sur le succès de la demande », et que les Américains parlent de transférer leur dette à la Hollande, laquelle n'exigerait peut-être d'eux qu'un intérêt de 3 p. 100, et se chargerait de payer la France. Otto travaille à empêcher cela : ce serait la rupture du lien. Il montre les avantages d'une générosité réfléchie, qui aime mieux différer que recevoir, « parce qu'en recevant, elle pourrait perdre des avantages beaucoup plus précieux que les sommes à payer ». Il se prononce pour « une renonciation spontanée à ce qu'on ne peut obtenir sans inconvénient ».

Pendant six mois, il ne fut plus question de la dette.

Le 24 juin 1790, Otto mande qu'il a informé Hamilton que sa cour « n'insisterait pas immédiatement sur le paiement des arrérages dus par les États-Unis, et qu'elle leur laisserait le temps de consolider leur système de finances ». Selon Otto, il est évident que le Congrès songe toujours à céder sa dette à la Hollande, par une opération à 3 p. 100 : il y gagnerait la différence d'intérêts. « Il dépendra sans doute de Sa Majesté d'accorder elle-même cette réduction; mais, si des intérêts politiques la déterminaient à faire elle-même ce sacrifice, il devrait être proposé avec beaucoup de ménagements, pour ne pas alarmer ceux des Américains qui, habitués à la ruse, savent prêter des vues sinistres aux procédés les plus généreux. »

Le 12 août 1790, Otto annonce que le Congrès, qui vient de finir sa session, a autorisé le président à emprunter environ soixante millions tournois. Cet emprunt servira sans doute en partie à refondre les créances d'Europe qui sont au-dessus de 4 p. 100.

***

Tout à coup, sans qu'il y ait trace d'aucune autre négociation, d'aucun autre pourparler, les États-Unis commencèrent à payer.

C'est en novembre 1790 qu'ils firent, au Trésor Royal, ce premier versement qu'ils auraient dû faire le 3 septembre 1786. Ils versèrent 2 171 637 livres, 18 sols, 11 deniers.

Le second versement eut lieu au mois de décembre de la même année, 1790, et il fut de 1 440 362 livres, 1 sol, 1 denier.

Au total, pendant cette année 1790, ils versèrent donc 3 611 999 livres, 19 sols, 12 deniers.

La première mention de ces deux versements, je l'ai trouvée aux archives de notre ministère des Affaires étrangères, dans un état rétrospectif des versements, Correspondance des États-Unis, tome XL, à la date du 1er novembre 1792. J'ai été longtemps à trouver une pièce plus officielle. Je l'ai enfin trouvée dans le rapport présenté à la Constituante, le 9 septembre 1792, au nom du Comité des finances, par M. de Montesquieu, député de Paris, ou plutôt dans une pièce annexe de ce rapport, intitulée : « Recettes extraordinaires du 1er mai 1789

au 1er janvier 1791 ». Cette pièce, émanée de la Trésorerie, porte cette mention : « Reçu des États-Unis d'Amérique, à-compte de ce qu'ils doivent à la France, 3 611 999 livres. » Aux sols et deniers près, c'est bien le total des deux versements relatés dans l'état du ministère des Affaires étrangères.

Je ne crois pas qu'en France aucun journal ait annoncé cet événement considérable : les Américains commençant à payer leur dette à la France. Je ne crois pas qu'il y soit fait allusion dans aucune histoire, soit générale, soit même financière de la Révolution.

Cependant, la chose fut connue dans les milieux financiers, où le projet d'un transfert de la dette prit aussitôt corps.

Le 22 novembre 1790, Schweiser, Jeanneret et Cie, banquiers à Paris, offrent au contrôleur général des finances de se charger de la dette des États-Unis, « voulant, disent-ils, procurer à la France le remboursement de la somme d'environ 40 millions qui lui est due par les États-Unis d'Amérique en réduisant ladite créance à l'échéance du 31 décembre prochain; considérant que le Congrès des États-Unis a passé une loi pour ouvrir un emprunt à 5 p. 100 de 12 millions de dollars à Amsterdam, à l'effet de liquider sa dette étrangère, et que ledit Congrès a autorisé un envoyé en France à placer ledit emprunt, en donnant une prime de 5 p. 100, avec ordre à sondit envoyé de rembourser à la France la partie de sa créance sur les États-Unis qui se trouve échue, et de faire, par anticipation, le paiement des parties à échoir, si cette dernière opération peut se faire à l'avantage du Congrès. »

Cet envoyé des États-Unis, c'était le colonel Short, qui opérait en Hollande. On voit que, s'il avait réussi cet emprunt, il était autorisé à rembourser toute la dette par anticipation.

Schweiser et Jeanneret, qui ont le concours de divers « capitalistes », offrent donc de « prêter aux États-Unis d'Amérique la somme d'environ 40 millions, pour ladite somme leur être livrée en contrats à 5 p. 100 de l'emprunt de 15 (*sic*) millions de dollars décrété par le Congrès et actuellement ouvert à Amsterdam ».

Caillard, ministre de France à la Haye, transmit cette offre au colonel Short. Celui-ci écrivit, le 8 décembre 1790,

à Montmorin qu'il n'avait pas de pouvoirs à cet effet. Il ajouta (en français) :

Cependant je ne puis m'empêcher de remarquer, monsieur, combien il serait affligeant pour les États-Unis, si la France crût (*sic*) voir son intérêt dans des arrangements qui pourraient être dans le cas de compromettre leur crédit. Vous sentirez facilement, monsieur, qu'il serait ainsi, si des particuliers — venant à posséder une créance aussi considérable, se trouvaient par la suite, soit par l'effet d'un dérangement dans leurs propres affaires, soit pour une autre cause quelconque, dans la nécessité de s'en défaire et, par conséquent, de les mettre sur la place à perte. Vous sentirez que ce serait faire dépendre en quelque sorte le crédit des États-Unis du crédit des particuliers.

L'offre souriait au gouvernement français, mais il ne voulait pas faire pression sur le gouvernement américain. En transmettant la proposition des banquiers à Otto, pour qu'il la soumît à Jefferson, Montmorin dit :

Nous devons désirer naturellement, vu la position gênée de nos finances, qu'elle puisse entrer dans les vues de M. le général Washington, et qu'il se détermine à l'agréer, mais vous observerez que nous subordonnons notre convenance à celle des États-Unis, et que si, ce que je ne saurais juger d'avance, l'opération proposée y est contraire, notre intention n'est point d'y insister. Lorsqu'on a voulu nous engager à transmettre notre créance à des étrangers, nous nous y sommes refusés, craignant de faire chose désagréable au Congrès. Le cas présent n'est pas le même, puiqu'il s'agit simplement de remplir un emprunt que cette Assemblée a elle-même décrété. Je recommande, monsieur, cette affaire à votre zèle et à votre prudence.

Jefferson ne se pressa pas de répondre, malgré l'impatience que témoignaient les banquiers intéressés. C'est seulement le 1er mai 1791 qu'il fit savoir à Otto que les offres de Schweiser et Jeanneret ne paraissaient pas acceptables au secrétaire de la Trésorerie :

Une prime plus forte que celle que nous payons actuellement, dit-il, le changement des banquiers que nous avons toujours employés par d'autres que nous ne connaissons pas, le danger d'exposer notre crédit en confiant de si grandes masses de notre papier à de nouvelles mains, toutes ces considérations vous paraîtront, monsieur, suffisantes pour faire décliner la mesure proposée, d'autant plus que les dernières instructions qui ont été données à M. Short lui prescrivent de hâter l'emprunt autant que notre crédit le lui permettra, et que nous n'avons aucune raison de croire que nos anciens banquiers ne puissent le remplir aussi vite que d'autres.

Il termine en annonçant un prompt et satisfaisant règlement :

Notre désir de rembourser le capital et les intérêts de la dette française, dit-il, est aussi fort que celui que la France peut avoir de les recevoir, et nous pensons qu'au moyen des arrangements qui ont été pris, cet objet sera accompli plus tôt pour elle et plus avantageusement que pour nous de toute autre manière. Nous vous prions d'être bien persuadé que nous ferons, de notre côté, tous les efforts pour atteindre ce but désirable, et qu'il sera bien satisfaisant pour nous de rembourser à la France, dans la crise actuelle, les sommes qu'elle nous a avancées dans des temps également critiques.

Montmorin transmit cette réponse négative aux banquiers, le 6 juillet 1791, et il ne fut plus question de leur offre.

***

Il se produisit un événement qui amena, pour le règlement de la dette, un autre mode que les versements en espèces : ce sont les troubles de Saint-Domingue, le soulèvement des noirs, la guerre civile dans cette colonie.

Le gouverneur eut tout de suite des besoins urgents, des besoins de secours en armes, en denrées, en munitions. La France était loin, l'Amérique était proche. Il s'adressa à M. de Ternant, le nouveau ministre de France à Philadelphie. Celui-ci écrivit deux lettres pressantes, l'une au secrétaire de la Trésorerie, l'autre au président Washington, pour leur demander une avance de 40 000 dollars, à compter sur la dette. Le trésorier et le président firent l'un et l'autre une réponse affirmative et fort amicale.

Ternant eut donc ses 40 000 dollars pour Saint-Domingue. Ce ne fut qu'un commencement. Les troubles de la colonie française ne firent que s'aggraver, ainsi que ses besoins. C'est aux États-Unis que Saint-Domingue s'approvisionna. C'est aux États-Unis que des colons fugitifs demandèrent asile. Ternant multiplia les demandes d'argent, et le gouvernement américain y satisfit de son mieux. La correspondance est pleine de détails à cet égard. Je n'ai pas pu ou su faire le total des sommes ainsi avancées, surtout en 1792; mais il est sûr qu'une partie de la dette, au moins quatre millions, peut-être plus, se trouva ainsi payée, et parfois par anticipation.

Dans une histoire, même sommaire, du paiement de la dette américaine, il ne faut pas oublier la question des assignats.

Les assignats avaient déjà commencé à baisser, en novembre et décembre 1790, quand les Américains firent leurs premiers versements. Payé en assignats de la somme de 3 611 999 livres, le Trésor français y perdit 236 495 livres.

En 1791, comme la baisse des assignats allait en se précipitant, le gouvernement français s'inquiéta. Quoique je n'aie pas trouvé trace de ses plaintes dans la Correspondance, il est probable qu'il se plaignit. En effet, le 1er septembre 1791, Jefferson écrivit à Ternant que « le gouvernement des États-Unis n'a pas l'intention de racheter sa dette avec un numéraire déprécié, et que, lors de la liquidation définitive des remboursements qui auraient lieu, il aura égard à une compensation équitable pour la circonstance de la dépréciation. »

Cette noble et amicale démarche fut confirmée par une lettre que de Paris, le 24 novembre 1791, le colonel Short adressa à Delessart, ministre des Affaires étrangères. Il lui mande que « c'est l'intention des États-Unis d'Amérique d'éviter à la France la perte résultante du changement qui pourra survenir dans la valeur des assignats dans les paiements qu'ils auront à faire pour rembourser la dette qu'ils lui doivent. » Et il demande qu'on fixe des bases.

N'ayant pas de réponse, Short insista, le 24 novembre. Mais nous avons seulement une lettre du ministre des Affaires étrangères aux commissaires de la Trésorerie, en date du 6 décembre 1791, où il leur dit que c'est à eux à fixer les bases que demande Short.

La seule question, ajoute-t-il, que je crois devoir soumettre à votre considération est de savoir s'il nous convient, ou non, de recevoir une indemnité pour un papier national qui, aux yeux du gouvernement, doit avoir la même valeur que la monnaie effective. Au reste, il me semble qu'il y aurait un moyen de faire abstraction de cette question, ce serait d'engager M. Short à laisser à votre disposition en Hollande les fonds qu'il en tire pour faire les versements qu'il a à vous faire. Cet arrangement avait déjà été proposé à ce chargé d'affaires par M. Necker.

Il ne fut pas pris de décision à cet égard pour les paiements faits ou à faire en France. Il fut seulement convenu que les munitions fournies et les paiements faits ou à faire dans les

États-Unis, à-compte de la dette envers la France, seraient liquidés conformément au prix intrinsèque des métaux dans les deux pays. Le 23 juin 1792, Hamilton proposa à Ternant de déterminer ce prix et d'en déduire la valeur réelle d'une livre de France dans la monnaie légale des États-Unis. Il estima cette valeur à 18 15 /100 cents, « ce qui, dit-il, forme une petite fraction en faveur de la monnaie de France ». Ternant accepta.

C'est sur ce pied que fut payée à l'aide de Ternant l'avance qu'il demanda, ne recevant plus de fonds de France, pour subvenir à ses propres besoins et à ceux de son personnel.

En effet, et c'est à noter dans ce récit, le 8 mars 1792, le secrétaire de la Trésorerie, Hamilton, accorda à Ternant une avance de 400 000 dollars en quatre échéances échelonnées jusqu'au 1er décembre. Il aurait voulu accorder des échéances plus rapprochées : impossible, vu l'état de la Trésorerie. Si cet état s'améliore, on pourra anticiper.

Dans la même lettre, abordant la question d'une anticipation totale, c'est-à-dire d'un remboursement total, Hamilton dit :

La loi relative à l'acquittement de notre dette envers la France autorise purement et simplement le paiement des sommes actuellement dues; mais, quant à des remboursements anticipés, elle prescrit au pouvoir exécutif de n'en faire qu'à des termes avantageux pour les États-Unis.

Le remboursement total ne se pourrait donc faire qu'à des conditions avantageuses. Si les États-Unis font des avances, elles doivent être compensées par des indemnités.

Ternant répondit prudemment, le 9 mars :

Quant à l'indemnité nécessaire pour couvrir les États-Unis de tout sacrifice, je préfère, puisque le président l'approuve, que cet objet soit réglé à Paris d'après les bases de l'alternative exprimées dans votre lettre.

Je ne crois pas que ce règlement ait eu lieu.

A Paris, le ministre des États-Unis, Gouverneur Morris, insistait beaucoup pour obtenir, non pas ce règlement particulier, dont il ne semble pas avoir eu à s'occuper, mais un règlement général. A ce moment-là (fin juillet 1792), la situation politique de la France, à l'intérieur, était si trouble qu'il

n'y avait même pas de ministre des Affaires étrangères. Le « Directeur général du département politique » écrivait à Gouverneur Morris :

L'état d'incertitude où nous sommes sur le remplacement du ministère est un obstacle à mon zèle, et m'oblige de différer de quelques jours le travail que vous désirez.

***

La déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792), la chute du trône (10 août), l'établissement de la République, cette Révolution dans la Révolution a-t-elle altéré les relations de la France avec les États-Unis? A-t-elle eu un effet sur le règlement de la dette?

Ternant écrivit à sa cour, le 15 juin 1792, qu'un grand nombre de « bons patriotes, amis de la France, lui ont « témoigné qu'ils prenaient un intérêt bien vif au succès de cette guerre, et qu'ils espéraient voir les États-Unis se montrer, dans tous les cas, des amis chauds et reconnaissants envers la France. » Le gouvernement des États-Unis se proclama neutre et, le 27 août 1792, Jefferson écrivit à Ternant :

Je suis autorisé à vous transmettre l'expression du sincère intérêt avec lequel nous avons appris que la nation française, à l'amitié et au bien-être de laquelle nous sommes fortement attachés, se trouve aujourd'hui en proie aux maux de la guerre. Nous offrons nos prières au ciel pour que cette guerre soit de peu de durée, et pour que son cours soit marqué par le moins possible de ces calamités qui rendent l'état de guerre si affligeant pour l'humanité, et nous ajoutons l'assurance que, pendant sa durée, nous continuerons d'être dans les mêmes dispositions amicales et de rendre tous les bons offices qui seront compatibles avec les devoirs d'une nation neutre.

La nouvelle de l'abolition de la royauté et de l'établissement de la République semble être parvenue assez tard aux États-Unis. C'est seulement à la date du 1er novembre 1792 que Ternant en parle :

Cette nouvelle, dit-il, qui porte tous les caractères de l'authenticité cause ici une joie assez généralement sentie. Je tâcherai de me mettre en tout à la hauteur de cette grande détermination.

Il n'avait pas encore, à cette date, une lettre où le ministre des Affaires étrangères, Lebrun, le chargeait, sans croire utile

de lui envoyer de nouvelles lettres de créance, de notifier l'établissement de la République au gouvernement des États-Unis, en développant « tous les sentiments d'un peuple libre, qui n'a d'autre objet que de resserrer ses liens d'amitié et de commerce avec un autre peuple qui a aussi fait preuve du même courage et de la même constance ».

Le 8 novembre 1792, Lebrun écrivit à Washington pour lui offrir l'hommage de son estime et de sa vénération pour ses vertus civiques :

Quand les Français, dit-il, ont concouru à affranchir votre heureuse patrie du joug qui menaçait de l'opprimer, ils étaient esclaves encore, mais les principes de liberté étaient dans leur cœur. Ils se sont développés, et les Français sont libres, ils sont républicains. Ces nouveaux rapports ne peuvent que resserrer les liens qui les unissent depuis longtemps avec le peuple américain. Qu'il me soit permis de lui renouveler l'assurance de l'amitié et de la fraternité des Français. Ces sentiments seront durables sans doute. Puissent-ils s'étendre bientôt sur tous les hommes de l'un et l'autre hémisphère! Puissent les principes sacrés de la liberté et de l'égalité faire le bonheur de tous les hommes, comme ils font déjà celui des Américains et des Français!

Le 22 décembre 1792, la Convention nationale vota une adresse aux États-Unis, adresse rédigée par Guadet, où elle leur expliquait les raisons de l'abolition de la royauté : « Les rois et l'égalité ne peuvent se rencontrer ensemble. Leur état est de conspirer contre elle et contre la démocratie des peuples! » Faisant allusion à une dépêche secrète où l'on a vu que Vergennes exprimait le vœu que les États-Unis ne prissent pas trop de consistance, et voulant montrer aux Américains qu'ils avaient plus et mieux à attendre des républicains français que des royalistes, la Convention disait : « Les États-Unis auront peine à le croire : l'appui que l'ancienne cour de France leur prêta pour recouvrer leur indépendance n'était que le fruit d'une vile spéculation. Leur gloire offusquait ses vues ambitieuses et ses ambassadeurs avaient l'ordre criminel d'arrêter le cours de leur prospérité! » C'était une allusion à une autre dépêche de Vergennes, où il exprimait le désir que les États-Unis n'eussent pas une trop grande extension territoriale. Certes, il n'était pas juste de prêter à Louis XVI, et encore en l'exagérant, l'égoïsme malveil-

lant de Vergennes. Mais dans cette injustice même éclate l'effort d'amitié de la Convention envers les États-Unis, à qui elle déclarait que « ce n'est qu'entre des nations libres que des traités sincères et fraternels peuvent se former ».

Dans cette adresse, il n'y a pas un mot sur la dette américaine envers la France, encore que les besoins du Trésor français fussent alors criants. La Convention n'aborde la question d'argent que pour faire allusion aux secours accordés par les États-Unis à Saint-Domingue :

Grâces vous soient rendues, généreux Américains : c'est une dette de reconnaissance que la République française acquitte avec une douce satisfaction.

Malheureusement le ministre des États-Unis à Paris, Gouverneur Morris, était étranger à ce mouvement de sympathie entre républicains français et républicains américains. Ami des royalistes français, observateur malveillant, indiscret jusqu'à donner des conseils de réaction à Louis XVI, peignant la Révolution à son gouvernement sous des couleurs noires et fausses, c'était, pour la naissante République française, un adversaire. De même le colonel Short; mais il va partir.

On a vu que Gouverneur Morris avait été chargé de réclamer un règlement de comptes au sujet de la dette.

Le conseil exécutif provisoire, dès son installation au lendemain de la journée du 10 août se trouva en face de cette demande, et dut s'occuper de la question de la dette.

Les besoins de la guerre lui en faisaient un premier devoir. On manquait de grains et de farines. Le 19 septembre 1792, Lebrun écrivit à Ternant d'en demander aux États-Unis jusqu'à concurrence de 2 millions de livres tournois. Cette somme, ajoute-t-il, sera sans doute imputée sur le montant de la dette américaine. Ternant fut aussi chargé alors, sur la demande du ministre de l'Intérieur Roland, de demander pour un million de bœuf salé. Il obtint la promesse de cette avance de 3 millions. Il ne toucha pas tout. Du compte de sa gestion qu'il rendit plus tard, il résulte qu'il reçut de la Trésorerie fédérale la somme de 2 028 137 livres, 18 sols, 8 deniers.

Mais on ne pouvait pas continuer à aller au hasard, sans savoir si on faisait ainsi demander par Ternant une antici-

pation ou un dû. Il fallait se rendre compte de l'état réel de la dette. Le ministre des Affaires étrangères Lebrun le demanda au ministre des Contributions, Clavière, qui lui répondit, le 10 septembre 1792, que, d'après la Trésorerie, les États-Unis, redevaient encore au 31 décembre 1791, sur les capitaux échus à cette époque, 6 643 160 livres, et que les capitaux à échoir, à compter du 1er janvier 1792, montaient à 20 millions, soit au total 26 643 160 livres.

Clavière ajoutait :

Depuis lors, la Trésorerie nationale a reçu 843 925 livres, 10 sols, 6 deniers, desquelles, en déduisant les intérêts des capitaux depuis le 1er janvier 1792 jusques au 1er juillet, même année, il n'est resté en déduction de l'arriéré, que 83 015 livres. Partant, l'arriéré s'élève encore à 6 560 145 livres! Ainsi, ajoutant à cette somme, plus qu'échue, les capitaux à échoir depuis le 1er janvier 1792, montant à 20 millions, il en résulte que le total de la dette des États-Unis, arrêtée au 1er juillet 1792, monte à la somme de 26 560 145 livres.

Mais il y a la question de la dépréciation des assignats :

Or les États-Unis ont payé, depuis le 20 novembre 1790 jusqu'au 4 juin 1792, 32 717 689 livres, 12 sols, 10 deniers, qui, au change naturel, se réduiraient à 12 ou 15. Partant, ils ont à nous bonifier 8 à 10 millions au moins, s'ils veulent suivre à notre égard les principes de la justice, c'est-à-dire nous rendre marc pour marc, sans égard à l'extrême défaveur du change.

Tout cela ne serait pas parfaitement clair, si nous n'avions un état des paiements jusqu'en septembre 1792 inclus, établi par la Trésorerie le 1er novembre suivant, et qui, dressé au point de vue de la perte sur les assignats, fut envoyé à la Légation de France. Cette pièce importante, on peut dire capitale, à laquelle j'ai déjà fait allusion pour établir la date du premier paiement, se trouve au ministère des Affaires étrangères, dans la *Correspondance des États-Unis*, supplément, tome XX.

Voici donc cet état des paiements avec l'indication de la perte :

1790, novembre (par la note de Clavière ci-dessus, on voit que ce fut le 20), 2 171 637 livres, 18 sols, 11 deniers. Perte : 142 070 livres Décembre : 1 440 362 livres, 1 sol, 1 denier. Perte : 94 525.

1791, juillet : 2 696 620 livres, 4 sols. Perte : 371 949. Août : 941 176 l., 9 deniers. Perte : 188 236. Septembre : 1 723 771, 2 sols. Perte :

322 332. Octobre : 5 958 536, 4 sols, 10 deniers. Perte : 1 034 127. Novembre : 2 028 536, 14 sols, 10 deniers. Perte : 392 633. Décembre : 711 190. Perte : 180 452.

1792, janvier : 2 952 880, 1 sol, 2 deniers. Perte : 257 694. Février : 2 938 453, 2 deniers. Perte : 772 334. Mars : 210 526, 6 sols, 2 deniers. Perte : 265 376. Mai : 88 957, 10 sols, 6 deniers. Perte : 35 944. Juin : 110 769, 4 sols, 6 deniers. Perte : 47 789. Septembre : 6 000 000. Perte : 1 714 714.

Total des versements américains : 29 717 689 livres, 12 sols, 10 deniers.

Total de la perte essuyée sur les assignats reçus en paiement : 6 608 806 livres.

Le paiement de 6 millions, en septembre 1792, fut le dernier que les États-Unis effectuèrent à Paris. Les paiements ultérieurs furent effectués à la Légation de France, à Philadelphie, par décision du Conseil exécutif provisoire.

***

Si Lebrun n'avait pas envoyé de nouvelles lettres de créance à Ternant, c'est qu'il voulait remplacer ce monarchiste par un républicain. Il choisit Genet, ex-commis au ministère, ex-secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, ami de Brissot et des Girondins.

Le Conseil exécutif provisoire notifia cette nomination à Washington, le 13 janvier 1793, par une lettre fort amicale :

La République désire ardemment de resserrer les liens trop négligés par l'ancienne diplomatie du gouvernement royal. Elle veut traiter avec les États-Unis avec cette franchise et cette loyauté qui ont caractérisé de tout temps les hommes libres. Elle veut confondre ses intérêts les plus chers avec ceux de vos concitoyens et donner l'exemple touchant de deux nations étroitement unies par tous les liens qui peuvent honorer l'humanité.

Les instructions de Genet, au sujet de la dette, faisaient allusion aux offres récentes du colonel W. S. Smith de New-York, qui, à Paris avait parlé de se charger de la dette et de faire des fournitures : il est parti pour l'Angleterre et on n'a plus de ses nouvelles.

Genet était chargé de réclamer tout le remboursement de la somme qui restait due, tant en capital qu'en intérêts.

« Il motivera cette demande sur les besoins pressants de la République, occupée à défendre sa liberté et son indépendance, comme les États-Unis défendaient la leur, lorsque ces sommes leur ont été prêtées. » Puisqu'une loi n'autorise le gouvernement des États-Unis à anticiper que pour un avantage, le citoyen Genet « promettra au gouvernement que la somme entière qui lui sera livrée sera employée à des approvisionnements du cru des États-Unis, achetés et payés sur les lieux mêmes. » Et aussi, puisque les États-Unis ne veulent, en remboursant, profiter en aucune manière de l'état actuel du change, Genet est autorisé à consentir à une conversion des livres de France en dollars américains, sur le pied fixé. Il emploiera les sommes qu'il recevra ainsi conformément aux dispositions qui seront faites de concert entre les ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères.

Genet n'arriva aux États-Unis qu'en mai 1793.

Avant de l'y suivre, il faut noter que le ministre des Affaires étrangères Lebrun eut, dès le début, des difficultés avec le ministre des États-Unis à Paris, dont j'ai déjà noté la malveillance, sûrement peu conforme aux intentions et aux instructions de Washington et de Jefferson. Le 29 août 1792, Lebrun lui demanda de donner suite à l'engagement pris par le colonel Short, avant son départ, pour nous verser une somme de 400 000 dollars (il dit 800 000; mais, d'après les autres lettres, je crois que c'est un lapsus), somme destinée aux achats nécessaires à l'approvisionnement de nos colonies. Gouverneur Morris objecta qu'il n'était pas accrédité auprès du gouvernement du 10 août. Le 30, Lebrun lui écrivit pour l'adjurer de renoncer à cette objection :

La suspension du roi, dit-il, ne doit rien changer aux dispositions d'une nation avec qui nous avons des liaisons d'amitié et d'intérêt, et dont l'indépendance est notre ouvrage. Elle connaît tous les efforts et les sacrifices que nous avons faits pour la lui procurer. Nous ne le disons pas pour émouvoir votre reconnaissance, mais pour exciter votre bonne volonté.

Non seulement aux archives des Affaires étrangères, mais dans les lettres de Gouverneur Morris imprimées à la suite de ses Mémoires, on trouvera le détail de ces chicanes, ainsi que les marques de mauvaise volonté dans toutes ses conversations au sujet de la dette.

Conseiller secret de Louis XVI, à qui il avait eu l'indiscrétion de remettre, en 1791, des mémoires sur la direction à donner à la politique intérieure de la France, Gouverneur Morris ne pouvait se consoler de l'établissement de la République chez nous.

Si le ministre des États-Unis en France était indiscret, le nouveau ministre de France aux États-Unis fut peut-être plus indiscret encore.

Genet prenait possession de son poste dans des circonstances fort délicates. La déclaration de guerre par la France à l'Angleterre avait ému et embarrassé les Américains. Maintenant qu'ils avaient obtenu l'indépendance, ils ne haïssaient plus leur ancienne mère patrie. Ils avaient repris le sentiment de leur parenté et filiation. Une amicale entente avec l'Angleterre était nécessaire au développement de leur commerce. D'autre part, ils avaient toujours de la reconnaissance pour la France. Cette guerre leur déplut. Elle leur déchira le cœur.

La déclaration de neutralité faite par Washington, le 22 avril 1793, sembla les diviser en partisans de la France et partisans de l'Angleterre, et les deux grands partis se formèrent alors. Cette neutralité était d'ailleurs sage, et des Américains comme Jefferson, si ami de la Révolution française, soutenaient qu'elle servait mieux la France. En effet, si les États-Unis étaient entrés en guerre à nos côtés, la flotte anglaise nous eût coupés aussitôt de toute communication sûre avec eux. Tout ce blé et toute cette farine, que nous pûmes faire venir alors d'Amérique en France, grâce à la neutralité américaine, nous aidèrent à triompher dans notre guerre d'indépendance, et nous utilisâmes la dette américaine pour le succès de la défense nationale.

Deux autres circonstances furent importantes, l'une déjà un peu ancienne, à savoir l'émigration de La Fayette, l'autre récente, à savoir l'exécution de Louis XVI. Beaucoup d'Américains furent troublés par la fin tragique d'un roi qui avait été leur bienfaiteur, comme ils l'avaient été par la proscription du général illustre dont l'épée les avait aidés à vaincre.

Genet ne ménagea aucun de ces sentiments.

Surtout il prit fait et cause pour les adversaires politiques

de Washington, il se posa en chef de parti, il poussa le peuple à la guerre contre l'Angleterre, il arma des corsaires, il fit tout pour se rendre insupportable à Washington, lequel demanda et obtint son rappel. Robespierre désavoua Genet à la tribune, avec l'âpreté d'un ennemi des Girondins. Par compensation Gouverneur Morris fut rappelé à peu près en même temps et remplacé par Monroë.

Les démarches d'un énergumène comme Genet, au sujet de la dette, étaient d'avance frappées d'impuissance.

Le 22 mai 1793, il communiqua ses pouvoirs à Jefferson et lui demanda des versements anticipés :

Quel avantage plus sensible pouvons-nous vous offrir, dit-il, que celui de vous acquitter envers nous avec vos propres denrées, sans recourir aux opérations onéreuses des banquiers? C'est vous fournir en même temps le moyen de payer vos dettes et d'enrichir vos concitoyens.

Jefferson refusa (10 juin), et, à l'appui de ce refus, il joignit à sa lettre un rapport où Hamilton, secrétaire à la Présidence, démontrait cette impossibilité, même pour délivrer, à défaut d'espèces, des billets et bons d'État.

La réponse de Genet (14 juin) est d'un ton plus vif. Il déclare que le rapport d'Hamilton tend « à accomplir le système infernal du roi d'Angleterre et des autres rois ses complices pour faire périr par la famine les républicains français avec la liberté. » Il va être obligé, à défaut de nouvelles avances, de donner des délégations aux négociants ou fermiers américains en paiement des fournitures qu'ils feront à la République française.

L'expédient auquel je vais avoir recours, dit-il, sera, vraisemblablement, onéreux à la nation française; mais, puisque le gouvernement fédéral croit pouvoir prendre sur lui de nous mettre dans la nécessité de l'employer sans consulter le Congrès sur une matière aussi importante, je suis forcé, monsieur, de suivre mes instructions.

Le 18 juin, il mande à Jefferson, à propos des 4 millions qui, pris sur la dette des États-Unis, devaient être affectés à payer des vivres pour Saint-Domingue, qu'il est obligé « de suspendre le paiement des traites coloniales et d'employer les fonds destinés à leur acquittement à des achats de vivres pour la France et pour les colonies. » Le 23 juin, Jefferson lui adressa des remontrances à cet égard.

Genet était déjà prévenu que son rappel était demandé, quand il fit une nouvelle demande, le 14 novembre 1793 :

Deux mille matelots et soldats, dit-il, sont à la veille de manquer de pain, les réparations de nos vaisseaux sont arrêtées, des expéditions indispensables de subsistances pour nos colonies et pour la France sont suspendues.

Jefferson refusa encore et joignit un mémoire de la Trésorerie. Genet insista, mais en vain.

Le 11 octobre 1793, le Comité de salut public avait nommé quatre commissaires pour remplacer Genet et même pour le faire arrêter. Le président de cette Commission était J. Fauchet, qui avait seul le titre de ministre plénipotentiaire. Les instructions qui leur furent données portaient, en substance, qu'ils devaient réparer les sottises de Genet et tâcher d'obtenir des versements anticipés.

Fauchet fit de son mieux quoiqu'il fût mal secondé par ses collègues, entre lesquels la brouille se mit. Il ne put entièrement effacer les fâcheux souvenirs laissés par Genet, que d'ailleurs le gouvernement de Washington sauva de la guillotine en refusant de l'extrader. (Il se fixa aux États-Unis.) Soit dit en passant, cette mission de Genet fut le premier coup porté au prestige de l'amitié française dans l'imagination des Américains, comme la signature du traité de commerce anglo-américain, négocié par Jay, fut le premier coup porté au prestige de l'amitié américaine dans l'imagination des Français. Le temps n'était pas éloigné où une rupture qui fut presque une guerre se produira entre nos deux nations.

Mais on n'en était pas encore là. Faucher fut bien reçu. Son attitude conciliante, réparatrice, fut appréciée.

***

Quel était l'état de la dette à la fin de l'année 1793, quand Fauchet et ses trois collègues arrivèrent à Philadelphie?

Dans le dernier refus d'anticipation que Jefferson adressa à Genet (lettre du 24 novembre 1793), un des motifs était que « la Trésorerie croit que les comptes de la France avec les États-Unis, en ajustant à l'amiable la question de la dépréciation, présentent une anticipation de paiements faits à

la France pour une somme égale ou presque égale aux sommes payables pour l'année 1794. »

Puisque Genet contestait cela, le secrétaire Hamilton annonçait que cette Trésorerie allait « procéder sans délai à des mesures d'apurement définitif ».

Mais cela ne nous donne qu'un aperçu par trop vague de l'état de la dette à la fin de l'année 1793. Heureusement que Fauchet a pris soin de dresser cet état, en un tableau que nous avons.

On se rappelle qu'il avait été décidé qu'à partir du 1er janvier 1793, les Américains verseraient non plus à Paris, mais à Philadelphie, ces versements devant être affectés au paiement d'achats faits dans les États-Unis mêmes. Le tableau dressé par Fauchet nous apprend que le gouvernement américain, en même temps qu'il faisait des versements à Versailles, en faisait d'autres à Philadelphie, dans la caisse de la Légation de France, sans doute par anticipation, et cela pendant toute l'année 1792. Il y eut ainsi, en cette année-là, quatorze versements, inégaux, le plus faible de 4 000 livres, le plus fort de 550 000, formant au total une somme de 2 452 317 livres.

En 1793, il n'y a plus cette dualité de versements parallèles faits à Paris et à Philadelphie. Tout est versé à Philadelphie. Genet a beau se rendre insupportable par ses incorrections : les versements sont réguliers, continuels. J'en compte trente-quatre, qui, comme en 1792, sont inégaux par la quantité. Ils ne deviennent forts que vers la fin de l'année 1793, après que Washington a obtenu le rappel de Genet, soit 1 500 000 livres en septembre, et 1 922 904 en décembre. Total des versements pour l'année 1793, en livres tournois, 5 323 208. Pour l'ensemble des deux années 1792 et 1793, total des versements opérés à Philadelphie, 9 910 792.

Dans ce moment où la France avait tant besoin d'argent, les États-Unis montrèrent plus que de l'exactitude : de la bonne volonté, ce qui d'ailleurs leur fut facilité par tant d'achats faits sur leur territoire même, au grand profit de leurs cultivateurs et de leurs négociants.

Que nous devaient encore les États-Unis, à la date du 1er janvier 1794?

D'après les calculs de la Légation française, ils devaient,

à cette date, la somme de 18 166 134 livres, 13 sols, 5 deniers, pour le capital, et de 4 070 262 livres, 3 sols, pour les intérêts, soit au total 22 236 396 livres, 16 sols, 5 deniers.

Il nous est à peu près impossible de vérifier ces chiffres, que d'ailleurs d'autres démentirent bientôt, parce que dans les états antérieurs que nous avons, et qui sont peu détaillés, on ne distingue pas, dans les versements américains, ce qui est remboursement partiel du capital d'avec ce qui est paiement d'intérêts échus.

Ce que nous savons, c'est que la Trésorerie américaine contesta ces chiffres dans des observations en date du 8 février 1794. Elle se plaignit que les Français demandassent les intérêts des intérêts. Elle contesta les dates d'où on faisait partir ces intérêts. Elle contesta le taux de la dépréciation des assignats. D'après son compte, elle ne devait que 14 388 913 livres, 19 sols, 7 deniers, au 1er janvier 1794.

Grosse différence, grave contestation. On mettra du temps à s'entendre, mais les procédés sont redevenus réciproquement amicaux.

Le 12 février 1794, une loi accorda aux réfugiés de Saint-Domingue, qui se trouvaient dans le besoin, un secours de 15 000 dollars, qui furent portés en décompte de la dette. Le 6 mars suivant, par un acte solennel, Fauchet révoqua toutes soumissions ou autorisations données par Genet qui portaient atteinte à la neutralité des États-Unis, et il poussa la conciliation jusqu'à demander au nouveau secrétaire d'État, Randolph, de lui signaler ceux des agents de la République française dont il avait à se plaindre.

Trois jours plus tôt, Fauchet avait demandé à Randolph un million de dollars pour divers paiements urgents qu'il avait à faire. Randolph lui répondit, le 12, par un refus d'anticipation quelconque. La Trésorerie américaine ne pourra faire que les versements dus et prévus, à savoir 1 500 000 livres le 3 septembre 1794 et 1 000 000 de livres le 5 novembre suivant. « Vos traites, ajoute-t-il, aux époques et jusqu'au moment ci-dessus seront enregistrées à la Trésorerie dans l'ordre de leur présentation. »

Fauchet se plaignit amicalement, insista, mais en vain. Il était fort gêné, n'ayant trouvé dans la caisse de la Légation

que 8 653 dollars. Le 7 mai 1794, il demanda à la Trésorerie américaine de lui verser les 2 millions et demi de livres promis, soit 453 750 dollars, en 12 versements échelonnés, du 15 mai au 1er novembre. La Trésorerie offrit seulement « de faciliter à la Banque des États-Unis l'escompte des traites que le ministre (Fauchet) sera le maître de tirer aux époques établies dans son office ». Le prix de l'escompte en banque étant de 6 p. 100 et l'intérêt payé par les États-Unis étant de 5 p. 100, ce n'était donc pour la France qu'une perte de 1 p. 100.

***

Après le 9 thermidor, Fauchet fut rappelé. Le Comité de salut public, en brumaire an III, le remplaça par Oudart, qui refusa, puis en frimaire par Adet, qui accepta. Instructions :

Il s'appliquera à faire sentir aux États-Unis combien il importe à leur dignité que cette dette sacrée qui, en leur donnant l'indépendance, les a placés au premier rang des grandes nations, ne souffre aucun retard dans ses échéances, surtout à une époque où elles sont nécessaires au soutien de la liberté française, dont le sort est lié si intimement à la liberté américaine.

Le Comité était sans doute mal informé, puisqu'il ne semble pas que, depuis l'année 1790, il se fût produit aucun retard dans l'acquittement des échéances.

Disons tout de suite que c'est sous Adet que la dette fut finalement liquidée, mais moins par ses soins que par ceux, préalables, du Comité de salut public.

Le projet de cession de la dette, si souvent agité, si souvent repoussé, fut enfin mis à exécution.

Voici comment.

Depuis longtemps, le gouvernement français était en relations d'affaires avec James Swan, négociant de Boston, ancien député à la législature de son État. Sa maison était représentée à Paris par la maison Dallarde, Swan et Cie. Dès le 2 novembre 1792, on voit James Swan s'engageant envers Monge, ministre de la marine, à fournir 10 000 barils de farine. En thermidor, an II, il fut chargé, par le Comité de salut public et la Commission de commerce et approvi-

sionnement, des affaires commerciales de la République aux États-Unis. C'était, d'après l'arrêté de la Commission, « la Société Swan et Cie, composée pour cette opération des citoyens James Swan, négociant américain, et Schweiser, négociant suisse du canton de Zurich. » Il s'agit sans doute du Schweiser de la banque Jeanneret, Schweiser et Cie que nous avons vu, en 1790, sollicitant avec insistance la cession de la dette.

Swan se trouvait à Paris en brumaire an II. Sans doute sa qualité de citoyen américain rendit-elle la négociation plus facile. Ses offres furent accueillies par le gouvernement français.

Le 6 pluviôse an III (25 janvier 1795), sur le rapport de la Commission des approvisionnements, le Comité de salut public arrêta :

1° La créance de la République française sur les États-Unis d'Amérique est mise à la disposition de James Swan et Cie; en conséquence, il est autorisé à en suivre la liquidation et le recouvrement auprès des dits États; 2° les remboursements qui proviendront de cette créance nationale seront employés par le citoyen Swan aux achats de grains et de denrées pour le compte de la République, sous les ordres de la Commission des approvisionnements, et l'excédent, si excédent il y a, sera versé dans le Trésor national.

Il s'agissait maintenant d'obtenir l'adhésion des États-Unis, et Swan repartit, sans doute avec Schweiser.

Une loi était nécessaire.

Le Congrès, par un acte que Washington sanctionna le 3 mars 1795, décida de transformer la dette extérieure des États-Unis en dette intérieure, aussi bien la dette envers la Hollande que la dette envers la France.

A cet effet, il ouvrit un emprunt, qui ne serait clos qu'au 31 décembre 1796. Il décida que les sommes souscrites audit emprunt seraient payables et recevables par forme d'échange, en sommes égales au principal de la dette étrangère. L'intérêt fut fixé à un demi pour cent au-dessus de ce qui était payé pour la dette. Mais le capital dudit emprunt était remboursable par les États-Unis à volonté.

Et où en était la dette à ce moment-là?

C'est difficile à préciser. On a vu qu'au 1er janvier 1794,

la Légation de France disait qu'il était dû à la France, intérêt et capital, un peu plus de 22 millions de livres, tandis que la Trésorerie américaine disait ne devoir qu'un peu plus de 14 millions. Dans un autre compte, dressé dans les bureaux de Fauchet, le 15 ventôse an III (5 mars 1795), la France n'est plus créancière, à cette date du 1er janvier 1794, que de 19 914 627 livres, si bien que la différence entre les calculs américains et les calculs français n'est plus que de 5 millions et demi environ, au lieu de 8 millions environ.

Il semble qu'on ait mêlé, dans le compte français, les deux années 1793 et 1794, et qu'on ait, au second compte, appliqué à l'année 1793 les 2 millions et demi versés par les États-Unis en septembre et novembre 1794.

Les États-Unis versent pareille somme, aux mêmes dates, et peut-être même plus tôt, en 1795. Ils défalquèrent aussi la somme de 980 957 livres, pour fournitures faites à la marine française. En résumé, à la date du 5 mai 1795, la Trésorerie fédérale disait ne devoir plus à la France que 10 341 915 livres, 16 sols, 4 deniers, défalcation faite des 2 500 000 livres à payer en septembre et novembre 1795.

La Trésorerie fédérale traita avec James Swan, et se montra plus coulante avec ce citoyen américain qu'elle n'avait été avec la Légation de France.

Il y eut des concessions réciproques.

Les États-Unis renoncèrent aux intérêts de certaines avances qu'ils avaient faites. La France n'insista pas sur la perte résultant de la dépréciation des assignats, cette perte à laquelle Jefferson avait promis de remédier. Grosse concession que fit la France.

Finalement les États-Unis traitèrent avec Swan, le 15 juin 1795, sur le pied de 11 156 473 livres, 16 sols, ce qui, fit remarquer Swan, donna à la France un avantage de plus de 800 000 livres par rapport aux offres précédentes des États-Unis.

L'opération consista en ceci, que la Trésorerie américaine considéra que Swan avait souscrit pour pareille somme à l'emprunt intérieur ou, comme elle disait, à l'emprunt domestique. Elle remit en conséquence à « cet agent autorisé par le Comité du salut public de la Convention nationale » des cer-

tificats de souscription portant intérêt à partir du 1er janvier 1796, pour une somme de 1 848 900 dollars, soit 10 586 776 livres, 17 sols, et des certificats à 4 p. 100 pour 176 000 dollars, soit 969 696 livres, 19 sols, au total 11 156 473 livres, 16 sols.

Et c'est ainsi que la dette américaine envers la France fut liquidée, définitivement liquidée.

Disons en passant que les États-Unis remboursèrent leur emprunt peu à peu en une vingtaine d'années. C'était fini en 1815.

La maison Swan put négocier ses certificats dans des conditions convenables. Elle put avancer 4 millions à la Légation de France pour ses besoins. Elle fit de grands achats en approvisionnements pour la France, si grands qu'il lui fallut d'autres sommes, dont le total dépassa le montant des sommes retirées de la négociation des certificats. Le gouvernement français lui envoya des marchandises, des prises, des lingots. Il mit aussi des fonds à sa disposition en Europe. Ce furent de vastes opérations, dont l'histoire aurait de l'intérêt.

Je dirai seulement que, par deux arrêtés du Comité de salut public et de finances réunis, à la date du 3 ventôse an III (21 février 1795), avant même que le gouvernement des États-Unis eût délégué sa dette à Swan, plusieurs mois avant, puisque cette délégation eut lieu le 15 juin 1795 (mais les communications étaient infiniment lentes et difficiles), je dirai donc que ces deux Comités, sur une dénonciation que nous ignorons, décidèrent que Swan arrêterait immédiatement toutes ses opérations et que le citoyen Adet, ministre de la République à Philadelphie, vérifierait ses comptes.

Quand Adet eut cet arrêté, ainsi que les instructions de la Commission des subsistances, l'activité de l'agence Swan avait porté ses fruits, la dette se trouvait amplement remboursée par les achats opérés.

Adet ne se pressa pas. Il prit pour expert, comme nous dirions, le citoyen Wante, ex-commissaire ordonnateur à Saint-Domingue, qui enquêta de nivôse à floréal an IV (janvier-mai 1796). Il ne déposa son rapport que le 10 messidor an IV. Il y rend hommage au zèle et à la probité de Swan,

il critique ses dépenses excessives. Swan répondit. On a ces deux documents. On a aussi le rapport d'Adet au gouvernement français. Il y prend presque entièrement le parti de Swan, dont il fait le plus vif éloge (et, semble-t-il, avec raison). Sa conclusion, c'est que, si la République se trouvait encore dans le cas d'ordonner d'autres opérations analogues, il croit en conscience qu'on ne pourrait pas trouver un meilleur agent que Swan.

Pourtant Swan n'obtint pas *quitus*. Nous le trouvons à Paris au début du Consulat. Une assez forte somme lui était réclamée : 323 000 francs. Il assurait ne pas les devoir. Riche à millions, il aurait pu payer, éviter ainsi la prison pour dettes. Il s'obstina, il fut écroué à Sainte-Pélagie le 28 juillet 1808, et il s'entêta à y rester, en original qu'il était, menant d'ailleurs, tout prisonnier qu'il était, une sorte de grand train, au moins par procuration : il avait loué, en face de sa prison, un appartement somptueux pour ses amis. Il était encore à Sainte-Pélagie en juillet 1830. Il eut une permission de sortir pour assister aux trois journées de la Révolution qui renversa Charles X. Il s'apprêtait à rentrer en prison, quand il mourut dans la rue, d'une attaque d'apoplexie.

***

Cette anecdote finale n'est qu'un hors-d'œuvre. C'est pour dire ce que devint et comment finit l'Américain intelligent qui liquida notre créance envers l'Amérique et dont la biographie, si un de ses compatriotes la tente un jour, sera sûrement intéressante.

Mais ce qui est bien plus intéressant, bien plus important, c'est l'histoire même de cette créance.

Ainsi Louis XVI prêta, sous diverses formes, aux Américains, 34 millions. Ils reconnurent cette créance par contrat. Ils reconnurent aussi par contrat, avoir reçu du roi de France, à titre de pur don, la somme de 9 millions. Ils reçurent d'autres sommes, non mentionnées sur aucun contrat, surtout en remises de frais d'emprunt ou en remise d'intérêts échus, ou encore par la renonciation de la République Française au dédommagement de la perte résultant de versements

en assignats dépréciés, dédommagement auquel, on l'a vu, s'était engagé Jefferson.

La France ne se hâta point de se faire rembourser. Les échéances prévues et stipulées par contrat signé de Franklin et de Vergennes furent reculées pendant quatre ans. Les États-Unis avaient promis de commencer à payer en 1786 : ils ne commencèrent à payer qu'en 1790, et ensuite, ils payèrent régulièrement, avec une loyale exactitude. Ils nous consentirent même, quand à notre tour nous fûmes en guerre avec l'Angleterre, des avances qui, en nous procurant les farines dont nous avions un vital besoin, nous aidèrent à sauver notre indépendance.

Si on met à part quelques incorrections de diplomates, tout se passa avec amitié. Ni le créancier ne fut exigeant, ni le débiteur ne fut négligent.

Cette histoire de la formation et du remboursement de la dette américaine envers la France est fort honorable pour nos deux nations. Il était bon de l'esquisser au moment où se produit une situation analogue et inverse, au moment où c'est l'Amérique, qui, après avoir versé son sang pour le salut de la France, comme les Français avaient jadis versé le leur pour sa propre indépendance, est notre créancière. Les négociateurs qui vont avoir à régler cette dette, négociateurs américains, négociateurs français, feront bien de s'inspirer de ce précédent historique. Ils y trouveront une belle leçon de loyauté et de justice, de générosité et d'exactitude, et une leçon plus belle encore, une leçon d'amitié.

A. AULARD

SAINTE JEANNE[1]

SCÈNE III

Orléans, le 29 mai 1429. Dunois, qui a vingt-six ans, arpente de long en large un bout de terrain sur la rive gauche de la Loire argentée. Il domine une vue étendue du fleuve dans les deux sens. Sa lance dressée porte un pennon qu'un fort vent d'Est fait flotter. A côté est son bouclier dont les armoiries sont coupées de la bande de bâtardise. A la main il tient son bâton de commandement. Il est bien bâti et porte son armure avec aisance. Son front large et son menton pointu donnent l'aspect d'un triangle équilatéral à son visage, déjà marqué des fatigues du service actif et de la responsabilité qu'il porte. Son expression est celle d'un homme indulgent et capable, sans affectation ni folles illusions. Son page est assis par terre, les coudes sur ses genoux, les joues sur ses poings et paresseusement il regarde l'eau. C'est le soir, et l'homme et l'enfant sont tous deux impressionnés par la beauté de la Loire.

DUNOIS, *s'arrête un moment pour regarder le pennon flottant et secouer la tête d'un air las avant de reprendre sa marche.* — Vent d'ouest! Vent d'ouest, vent d'ouest! Sale bête! Fixe quand tu devrais être variable, variable quand tu devrais être fixe!... Vent d'ouest, souffle sur la Loire aux flots d'argent! Qu'est-ce qui rime avec argent? (*De nouveau il regarde le pennon flottant et lui montre le poing.*) Change, maudit! change, sale vent anglais!... A l'ouest, à l'ouest, te dis-je!... (*Avec un grognement il reprend sa marche silencieuse, mais bientôt à nouveau il recommence.*) — Vent d'ouest! vent perfide! vent capricieux! vent efféminé! vent étranger de par delà la mer, ne souffleras-tu donc plus jamais?

LE PAGE, *bondissant sur ses pieds.* — Regardez! là! La voilà qui passe.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mai.

DUNOIS, *tiré brusquement de sa rêverie, d'un ton de curiosité.* — Où? Qui? La Pucelle?

LE PAGE. — Non, un martin-pêcheur, une femelle... On eût dit un éclair bleu... Elle est entrée dans ce buisson.

DUNOIS, *furieusement désappointé.* — Ce n'est que ça! Infernal petit idiot!... J'ai envie de te fiche dans la rivière.

LE PAGE, *nullement effrayé, car il connaît son homme.* — C'était rudement joli, cet éclair bleu!... Regardez! Voilà le mâle maintenant.

DUNOIS, *courant vivement jusqu'au bord de la rivière.* — Où? Où?

LE PAGE, *indiquant du doigt.* — Là! il passe près des roseaux.

DUNOIS, *ravi.* — Je le vois. (*Ils suivent le vol de l'oiseau jusqu'à ce qu'il soit à couvert.*)

LE PAGE. — Hier vous m'avez donné un savon parce que vous n'étiez pas arrivé à temps pour les voir.

DUNOIS. — Oui, mais aujourd'hui tu savais que j'attendais la Pucelle quand tu t'es mis à glapir... La prochaine fois je t'en donnerai un prétexte pour glapir, moi.

LE PAGE — Ne sont-ils pas jolis? Ce que je voudrais les attraper!

DUNOIS. — Que je t'y prenne à essayer de les attraper, et je t'enfermerai dans une cage de fer pendant un mois pour t'apprendre comment on est dans une cage... Tu es un abominable gosse.

(*Le page rit et s'accroupit par terre comme avant.*)

DUNOIS, *reprenant sa marche.* — Oiseau bleu, oiseau bleu, puisque ton ami suis, pour moi change la brise... Non, ça ne rime pas! Puisque pour toi péché commis! c'est mieux. Mais ça n'a pas de sens... (*Il se retrouve tout près du page.*) Abominable gosse!... (*Il se détourne.*) Marie, au bleu ruban, couleur du martin-pêcheur, me refuseras-tu un vent d'ouest?

LA VOIX D'UNE SENTINELLE, *du côté ouest.* — Halte! qui va là?

LA VOIX DE JEANNE. — La Pucelle!

DUNOIS. — Laisse passer!... Par ici, Pucelle!... Ici.

(*Jeanne, vêtue d'une splendide armure, arrive en courant, toute furieuse. Le vent tombe, le pennon pend, inerte, le long de la lance. Dunois est trop occupé de Jeanne pour le remarquer.*)

JEANNE, *d'un ton brusque.* — Êtes-vous le Bâtard d'Orléans?

DUNOIS, *froid et rébarbatif, montrant du doigt son bouclier.* — Vous voyez la bande... C'est vous Jeanne la Pucelle.

JEANNE. — Sûr.

DUNOIS. — Où sont vos troupes?

JEANNE. — Des lieues en arrière... On m'a trompée. On m'a menée sur la rive qu'il ne fallait pas...

DUNOIS. — C'est moi qui ai dit de le faire.

JEANNE. — Pourquoi? Les Anglais sont sur l'autre rive!

DUNOIS. — Les Anglais sont sur les deux rives.

JEANNE. — Mais Orléans est sur l'autre rive. C'est là que nous devons combattre les Anglais... Comment traverserons-nous la rivière?

DUNOIS. — Il y a un pont.

JEANNE. — Eh bien alors... Au nom de Dieu, traversons le pont et tombons sur eux!

DUNOIS. — Ça paraît facile, mais on ne peut pas le faire.

JEANNE. — Qui le dit?

DUNOIS. — C'est moi. Et de plus sages ont donné ce conseil, croyant faire pour le mieux.

JEANNE, *rondement.* — Eh bien vos plus sages cervelles sont des imbéciles. Ils se sont joués de vous et maintenant ils veulent aussi se jouer de moi, en m'amenant sur la mauvaise rive de la rivière... Mais savez-vous que je vous apporte une aide meilleure qu'il en vînt jamais à chevalier, ville ou cité?

DUNOIS, *souriant avec patience.* — La vôtre?

JEANNE. — Non. L'aide et le conseil du Roi des Cieux... Quel est le chemin du pont?

DUNOIS. — Vous êtes impatiente, Pucelle.

JEANNE. — Est-ce le moment de la patience?... Notre ennemi est à nos portes et nous sommes là, sans rien faire!... Oh! pourquoi ne combattez-vous pas?... Attendez, je vais vous débarrasser de la peur. Je...

DUNOIS, *riant de tout cœur et faisant un geste de la main.* — Non, non, jeune fille. Si vous me débarrassiez de la peur, je ne serais qu'un parfait chevalier, pour contes de fée, et un très mauvais commandant d'armées... Venez! Je vais vous apprendre le métier de soldat. (*Il l'emmène au bord de l'eau.*) Voyez-vous là-bas les deux forts à ce bout du pont? les grands?

JEANNE. — Oui. Sont-ils à nous ou aux godons?

DUNOIS. — Taisez-vous et attendez... Si j'étais dans l'un de ces forts avec simplement dix hommes, je pourrais tenir contre toute une armée. Les Anglais ont, eux, plus de dix fois dix godons dans ces forts pour les tenir contre nous.

JEANNE. — Ils ne peuvent pas tenir contre Dieu... Dieu ne leur a pas donné le sol qui est sous ces forts. Ils le lui ont dérobé. C'est à nous qu'il l'a donné. Je prendrai ces forts.

DUNOIS. — Toute seule?

JEANNE. — Nos hommes les prendront. Je les conduirai.

DUNOIS. — Pas un homme ne vous suivra.

JEANNE. — Je ne regarderai pas derrière moi pour voir si on me suit.

DUNOIS, *reconnaissant son courage et la frappant chaudement sur l'épaule.* — Bien. Il y a en vous l'étoffe d'un soldat... Vous êtes amoureuse de la guerre.

JEANNE, *saisie.* — Oh! Et l'archevêque qui a dit que j'étais amoureuse de la religion.

DUNOIS. — Moi aussi, Dieu me pardonne, je suis un peu amoureux de la guerre, cette vilaine diablesse!... Je suis comme un homme avec deux femmes. Voulez-vous être comme une femme avec deux maris?

JEANNE, *d'un ton positif.* — Jamais je ne me marierai.... A Toul un homme m'a fait un procès pour rupture de promesse de mariage. Je ne lui avais fait aucune promesse... Je suis un soldat. Je ne veux pas qu'on me considère comme une femme. Je ne veux pas porter des vêtements de femme. Je n'aime pas ce que les autres femmes aiment... Elles rêvent d'amoureux et d'argent. Moi je rêve de conduire une charge, et de l'emplacement des gros canons... Vous autres, soldats, vous ne savez pas vous servir des gros canons... Vous croyez que vous pouvez gagner des batailles avec beaucoup de bruit et de fumée.

DUNOIS, *avec un haussement d'épaules.* — C'est vrai. La moitié du temps, l'artillerie donne plus d'ennui qu'elle ne vaut.

JEANNE. — Oui, mon garçon! Mais vous ne pouvez pas combattre des murs de pierre avec des chevaux... Il faut des canons, et des canons bien plus gros même.

DUNOIS, *souriant de sa familiarité et lui faisant écho.* — Oui, ma mie. Mais un cœur brave et une solide échelle viennent à bout des murs de pierre les plus forts.

JEANNE. — Bâtard! Je serai la première sur l'échelle quand nous arriverons au fort. Je vous défie de me suivre.

DUNOIS. — Vous ne devez pas défier un officier d'état-major. Il n'y a que les officiers de compagnie à qui il soit permis d'étaler leur courage personnel... D'ailleurs il faut que vous sachiez que je vous accueille en qualité de sainte et pas en qualité de soldat... J'ai déjà bien assez de diables à quatre avec moi, s'ils pouvaient m'être de quelque utilité!

JEANNE. — Je ne suis pas un diable à quatre... Je suis la servante de Dieu. Mon épée est sacrée. Je l'ai trouvée derrière l'autel de sainte Catherine où Dieu l'avait cachée pour moi. Et je ne dois pas m'en servir pour frapper... Mon cœur est plein de courage, non de colère. Je marcherai devant. Vos hommes suivront. C'est tout ce que je puis faire. Mais il faut que je le fasse et vous ne m'en empêcherez pas.

DUNOIS. — Tout vient en son temps. Nos hommes ne peuvent pas prendre ces forts en traversant le pont... Il faut qu'ils aillent par eau et qu'ils prennent les Anglais, par derrière, sur cette rive.

JEANNE, *dont le sens militaire s'affirme.* — Alors faites des radeaux, et mettez des gros canons dessus, et que vos hommes traversent l'eau vers nous.

DUNOIS. — Les radeaux sont prêts, les hommes sont embarqués. Mais il faut attendre la volonté de Dieu.

JEANNE. — Que voulez-vous dire?... Dieu les attend.

DUNOIS. — Qu'Il nous envoie un bon vent alors! Mes bateaux sont en aval. Ils ne peuvent pas remonter et contre le courant et contre le vent... Il faut attendre que Dieu change le vent... Venez, je vais vous emmener à l'église.

JEANNE. — Non... J'aime l'église. Mais l'Anglais ne cède pas aux prières. Il ne comprend rien, que les coups et les taillades... Je n'irai à l'église que lorsque nous les aurons battus.

DUNOIS. — Il le faut. J'ai affaire là, avec vous.

JEANNE. — Quelle affaire?

DUNOIS. — Prier pour avoir un vent d'ouest... J'ai déjà prié. J'ai donné deux chandeliers d'argent. Mais mes prières restent sans réponse. Les vôtres seront peut-être exaucées, car vous êtes jeune et innocente.

JEANNE. — Oui, oui. Vous avez raison. Je vais prier. Je le dirai à sainte Catherine. Elle décidera Dieu à me donner un vent d'ouest vite. Montrez-moi le chemin de l'église.

LE PAGE, *éternue violemment.* — At chaou!!!

JEANNE. — Dieu te bénisse, enfant. Venez, Bâtard.

(*Ils partent. Le page se lève pour les suivre. Il ramasse le bouclier et veut prendre aussi la lance, quand il remarque que le pennon flotte maintenant dans la direction de l'est.*)

LE PAGE, *laisse tomber le bouclier et très excité appelle.* — Seigneur! Seigneur! Mademoiselle!

DUNOIS, *revenant en courant.* — Qu'y a-t-il? Le martin-pêcheur? (*Des yeux, il le cherche impatiemment sur la rivière.*)

JEANNE, *les rejoignant.* — Oh! un martin-pêcheur! Où est-il?

LE PAGE. — Non. Le vent, le vent, le vent!... (*Il montre le pennon.*) C'est ça qui m'a fait éternuer.

DUNOIS, *regardant le pennon.* — Le vent a tourné... (*Il se signe.*) Dieu a parlé... (*Il s'agenouille et tend son bâton à Jeanne.*) Commandez l'armée royale!... Je suis votre soldat.

LE PAGE, *regardant en aval de la rivière.* — Les bateaux ont pris le large... Ils fendent la rivière vite comme tout.

DUNOIS, *se relevant.* — Maintenant, aux forts!... Vous m'avez défié de vous suivre. Oserez-vous aller en avant?

JEANNE, *éclate en larmes et jette ses deux bras au cou de Dunois, en l'embrassant sur les deux joues.* — Dunois, mon cher compagnon d'armes, aide-moi. Mes yeux sont aveuglés par les larmes... Mets-moi le pied sur l'échelle, et dis : monte, Jeanne!

DUNOIS, *l'entraîne dehors.* — Ça n'a pas d'importance, les larmes! Courons, aux canons!

JEANNE, *enflammée de courage.* — Courons!

DUNOIS, *l'entraînant avec lui.* — Pour Dieu et pour saint Denis!

LE PAGE, *d'une voix perçante.* — La Pucelle! La Pucelle! Dieu et la Pucelle! Hourrah! Ah! Ah! (*Il saisit le bouclier et la lance et les suit en cabriolant, fou d'enthousiasme.*)

SCÈNE IV

Une tente, dans le camp anglais. Un chapelain anglais, au cou de taureau, âgé de cinquante ans, est assis sur un tabouret, devant une table, très occupé à écrire. De l'autre côté de la table, un noble homme, imposant, âgé de quarante-six ans, est assis dans un beau fauteuil. Il feuillette les pages d'un livre d'Heures enluminé. Le noble se divertit.

Le chapelain lutte pour étouffer sa colère. Il y a un tabouret de cuir, inoccupé, à gauche du noble. La table est à sa droite.

LE NOBLE. — Voilà ce que j'appelle du travail... Rien sur terre n'est plus exquis qu'un joli livre, avec des colonnes bien faites d'une écriture d'un noir riche, dans de belles bordures, et avec de belles images enluminées, savamment intercalées... Mais de nos jours, au lieu de regarder les livres, les gens les lisent. Un livre pourrait tout aussi bien être une de ces commandes de lard et de son, que vous êtes en train d'écrire.

LE CHAPELAIN. — Je dois dire, mon Seigneur, que vous jugez notre situation avec une désinvolture qui me choque...

LE NOBLE, *avec arrogance.* — Qu'y a-t-il?

LE CHAPELAIN. — Il y a, mon Seigneur, que nous autres, Anglais, nous avons été battus.

LE NOBLE. — Ce sont des choses qui arrivent, vous savez. C'est seulement dans les livres de contes et les ballades que l'ennemi est toujours battu.

LE CHAPELAIN. — Mais nous sommes battus et rebattus. D'abord Orléans.

LE NOBLE, *avec dédain.* — Oh, Orléans!

LE CHAPELAIN. — Je sais ce que vous allez dire, mon Seigneur... C'était évidemment un cas de sortilège et de sorcellerie. Mais nous continuons à être battus, à Jargeau, Meung, Beaugency, tout comme à Orléans. Et maintenant nous venons d'être massacrés à Patay et Sir John Talbot a été fait prisonnier... (*Il jette sa plume, presque en larmes.*) Je ressens cela, mon Seigneur, je le ressens très profondément. Je ne peux pas supporter de voir mes compatriotes battus par un tas d'étrangers.

LE NOBLE. — Oh! Vous êtes Anglais, alors?

LE CHAPELAIN. — Certes non, mon Seigneur. Je suis un gentilhomme... Néanmoins, comme votre Seigneurie, je suis né en Angleterre; c'est difficile à expliquer; pourtant ça fait une différence.

LE NOBLE. — Vous êtes attaché au sol, hein?

LE CHAPELAIN. — Il plaît à votre Seigneurie, d'être satirique à mes dépens. Votre grandeur vous donne le privilège de l'être avec impunité... Mais votre Seigneurie sait très bien que je ne suis pas attaché au sol de la manière vulgaire comme un serf... Pourtant je ressens cela (*Avec une agitation croissante*) et je n'en ai pas honte, et (*Il se lève d'un air égaré*) par Dieu, si ça doit durer encore, je jette ma soutane au diable et moi aussi je prends les armes et j'étranglerai de mes propres mains cette maudite sorcière.

LE NOBLE, *riant de lui avec bonhomie.* — Convenu, chapelain... Vous le ferez, si nous n'avons rien de mieux à faire... Mais pas encore, pas encore!

(*Le chapelain reprend son siège la mine très renfrognée.*)

LE NOBLE, *d'un ton dégagé.* — Oh, vous savez, la sorcière ne m'inquiète

pas beaucoup. J'ai fait mon pélerinage en Terre Sainte, et les Puissances Célestes, dans leur propre intérêt, ne peuvent guère permettre que moi, je sois battu par une sorcière de village... Mais il y a le Bâtard d'Orléans, et c'est une noix plus dure à casser, lui. Il a été lui aussi en Terre Sainte, ainsi les chances sont égales entre nous, de ce point de vue-là.

LE CHAPELAIN. — Ce n'est qu'un Français, mon Seigneur.

LE NOBLE. — Un Français! Où avez-vous déniché cette expression là? Est-ce que les Bourguignons, et les Bretons, et les Picards, et les Gascons commencent à s'appeler Français, exactement comme nos hommes commencent à s'appeler Anglais? Ils parlent même maintenant de la France et de l'Angleterre comme de leurs pays! Leurs pays, s'il vous plaît! Qu'adviendra-t-il de moi et de vous, si cette manière de penser vient à la mode?

LE CHAPELAIN. — Mais en quoi ça peut-il nous léser?

LE NOBLE. — Les hommes ne peuvent pas servir deux maîtres à la fois... Si cette idée folle de servir leur pays s'empare d'eux, alors adieu l'autorité de leur seigneur féodal, et adieu l'autorité de l'Église, c'est-à-dire adieu à vous et à moi.

LE CHAPELAIN. — J'espère être un fidèle serviteur de l'Église, et il y a seulement six degrés de parenté entre moi et la baronnie de Stogumber que le Conquérant a créée. Mais ce n'est pas une raison pour que je demeure là, à voir les Anglais battus par un bâtard français et par une sorcière de la Champagne pouilleuse!

LE NOBLE. — Patience, maître, patience! Nous brûlerons la sorcière et nous battrons le bâtard, le temps venu... A vrai dire, en ce moment j'attends l'évêque de Beauvais pour arranger avec lui le bûcher de cette sorcière... C'est elle et sa faction qui l'ont chassé de son diocèse.

LE CHAPELAIN. — Vous devez d'abord la prendre, mon Seigneur.

LE NOBLE. — Ou l'acheter. J'offrirai une rançon de roi.

LE CHAPELAIN. — Une rançon de roi? pour cette coureuse?

LE NOBLE. — Il faut de la marge... Quelques gens de Charles la vendront aux Bourguignons. Les Bourguignons nous la vendront. Et il y aura probablement trois ou quatre intermédiaires qui demanderont leur petite commission.

LE CHAPELAIN. — Monstrueux! Des brigands de Juifs! Ils apparaissent chaque fois que l'argent change de mains... Si j'étais le maître, je ne laisserais pas un Juif vivant dans toute la chrétienté.

LE NOBLE. — Pourquoi? Les Juifs paient le prix, généralement... Ils font payer, mais ils vous livrent la marchandise... Selon mon expérience, ceux qui veulent quelque chose pour rien sont, invariablement, des chrétiens.

(*Un page apparaît.*)

LE PAGE. — Le Très Révérend Évêque de Beauvais, monseigneur Cauchon.

(*Cauchon, âgé d'environ soixante ans, entre. Les deux Anglais se lèvent.*)

LE NOBLE, *avec une courtoisie pleine d'effusion.* — Mon cher évêque, comme vous êtes aimable d'être venu!... Permettez-moi de me présenter moi-même : Richard de Beauchamp, comte de Warwick, pour vous servir.

CAUCHON. — La renommée de votre Seigneurie m'est bien connue.

WARWICK. — Ce révérend clerc est Maître John de Stogumber.

LE CHAPELAIN, *avec volubilité.* — John Bowyer Spenser Neville de Stogumber, pour vous servir, mon Seigneur : bachelier en théologie et gardien du sceau privé de son Éminence le Cardinal de Winchester.

WARWICK, *à Cauchon.* — Vous l'appelez, je crois, le cardinal d'Angleterre. Il est l'oncle de notre roi.

CAUCHON. — Messire John de Stogumber, je suis le très bon ami de son Éminence. (*Il étend sa main vers le chapelain qui baise son anneau.*)

WARWICK. — Faites-moi l'honneur de vous asseoir.

(*Il donne son fauteuil à Cauchon et le place au haut bout de la table. Cauchon accepte la place d'honneur en inclinant gravement la tête. Warwick prend négligemment le tabouret de cuir et s'assied à sa première place. Le chapelain reprend sa chaise.*

Bien que Warwick ait pris la seconde place par une déférence calculée à l'égard de l'évêque, il prend la direction de l'entretien, en entrant tout naturellement en matières. Il est toujours cordial et expansif, mais il y a dans sa voix une nouvelle note qui montre qu'il en vient aux affaires.)

WARWICK. — Eh bien, Seigneur Évêque, vous nous trouvez dans un de nos moments de malchance. Charles va être couronné à Reims, en fait par cette jeune Lorraine, et — je ne désire ni vous tromper ni flatter vos espérances — nous ne pouvons pas l'empêcher... Je pense que cela va changer beaucoup la position de Charles.

CAUCHON. — Indubitablement... C'est un coup de maître de la Pucelle.

LE CHAPELAIN, *de nouveau agité.* — Nous n'avons pas été loyalement battus, mon Seigneur. Jamais un Anglais n'est loyalement battu.

(*Cauchon lève légèrement ses sourcils, puis vivement il reprend sa première expression.*)

WARWICK. — Messire John a l'idée que cette jeune femme est une sorcière. Ce serait, je crois, le devoir de votre révérende Seigneurie de la dénoncer à l'Inquisition et de la brûler pour ce crime.

CAUCHON. — Oui, si elle était capturée dans mon diocèse.

WARWICK, *sentant qu'ils sont parfaitement d'accord.* — Parfaitement... Donc il n'y a aucun doute sérieux qu'elle ne soit une sorcière.

LE CHAPELAIN. — Pas le moindre doute. Une horrible sorcière.

WARWICK, *réprouvant doucement l'interruption.* — C'est l'opinion de Sa Seigneurie que nous demandons, messire John.

CAUCHON. — Nous ne devrons pas considérer seulement nos opinions personnelles, mais encore les opinions..., les préjugés si vous voulez... d'un tribunal français.

WARWICK, *corrigeant.* — Un tribunal catholique, mon Seigneur.

CAUCHON. — Les tribunaux catholiques sont composés de mortels, comme les autres tribunaux quelque sacrées que soient leur fonction et leur inspiration. Et si ces hommes sont des Français, comme on dit à la façon moderne, je crains que le seul fait qu'une armée anglaise ait été battue par une armée française, ne suffise pas pour les convaincre qu'il y a de la sorcellerie en cette affaire.

LE CHAPELAIN. — Comment? Pas même quand le fameux Sir John Talbot a été battu, en personne, et fait prisonnier par cette ribaude des ruisseaux de Lorraine!

CAUCHON. — Nous savons tous, Messire, que Sir John Talbot est un farouche et formidable soldat. Mais je n'ai pas encore appris qu'il fût un bon général. Et quoiqu'il vous plaise de dire qu'il a été battu par cette jeune fille, quelques-uns d'entre nous seront peut-être disposés à en créditer un peu Dunois.

LE CHAPELAIN, *avec mépris.* — Le Bâtard d'Orléans!

CAUCHON. — Permettez-moi de vous rappeler...

WARWICK, *s'interposant.* — Je sais ce que vous allez dire, mon Seigneur. Dunois m'a battu à Montargis.

CAUCHON, *s'inclinant.* — Preuve incontestable que le seigneur Dunois est vraiment le capitaine des capitaines.

WARWICK. — Votre Seigneurie est la fleur de la courtoisie. De mon côté, j'admets que Talbot est un simple animal de combat, et que c'est probablement bien fait pour lui qu'il ait été pris à Patay.

LE CHAPELAIN, *s'échauffant.* — Mon Seigneur, à Orléans cette femme a eu la gorge percée par une flèche anglaise. On la vit pleurer de douleur comme un enfant. C'était une blessure mortelle. Et pourtant elle combattit toute la journée. Et quand nos hommes eurent repoussé toutes ses attaques, comme de vrais Anglais, elle s'avança seule jusqu'au mur de notre fort, une bannière blanche en mains, et nos hommes étaient paralysés et ils ne pouvaient ni tirer, ni frapper, tandis que les Français tombaient sur eux et les repoussaient jusque sur le pont qui, instantanément, s'enflamma et s'écroula sous eux, les précipitant dans la rivière où ils se noyèrent en tas. Étaient-ce là les effets du talent de général du Bâtard? Ou ces flammes étaient-elles les flammes de l'Enfer conjurées par la sorcellerie?

WARWICK. — Vous excuserez la véhémence de messire John, mon Seigneur, mais il a bien exposé notre cas... Dunois est un grand capitaine, nous l'admettons, mais pourquoi n'a-t-il rien fait jusqu'à ce que la sorcière vînt?

CAUCHON. — Je ne dis pas qu'il n'y avait pas de puissances surnaturelles de son côté. Mais les noms inscrits sur sa bannière blanche n'étaient pas les noms de Satan et de Belzebuth, c'étaient les noms bénis de Notre Seigneur et de Sa Sainte Mère. Et votre commandant qui s'est noyé, Clahzda, comme vous l'appelez, je crois,...

WARWICK. — Glasdale. Sir William Glasdale.

CAUCHON. — Glacedèle, merci. Ce n'était pas un saint. Beaucoup de

nos gens pensent qu'il a été noyé à cause des blasphèmes qu'il proférait contre la Pucelle.

WARWICK, *commençant à douter beaucoup.* — Alors, mon Seigneur, que devons-nous inférer de tout ceci? La Pucelle vous a-t-elle converti?

CAUCHON. — Si cela était, mon Seigneur, je n'aurais pas eu la sottise de me mettre ainsi en vos mains.

WARWICK, *protestant aimablement.* — Oh! oh! Mon Seigneur!

CAUCHON. — Si le diable se sert de cette fille — et je le crois...

WARWICK, *rassuré.* — Ah! vous entendez, messire John!... Je savais bien que votre Seigneurie ne nous faillirait pas... Mais, pardonnez mon interruption. Continuez.

CAUCHON. — Si le diable se sert de cette fille, il voit plus loin que vous ne l'en supposez capable.

WARWICK. — Vraiment? Et comment cela? Écoutez ceci, messire John!

CAUCHON. — Si le diable voulait damner une jeune paysanne, pensez-vous qu'une tâche aussi aisée lui coûterait la peine de vaincre dans une demi-douzaine de batailles? Non, mon Seigneur, non. Le premier diablotin venu le ferait, si la fille pouvait être damnée... Le Prince des Ténèbres, lui, ne condescend pas à des besognes aussi viles. Quand il frappe, c'est l'Église catholique, dont le royaume est tout le monde spirituel, qu'il frappe. Quand il damne, ce sont les âmes de l'espèce humaine tout entière qu'il damne... Contre ce dessein terrible, l'Église est constamment sur ses gardes. Je vois en cette jeune fille un instrument de ce dessein. Elle est inspirée, mais diaboliquement inspirée.

LE CHAPELAIN. — Je vous ai dit que c'était une sorcière.

CAUCHON, *féroce.* — Ce n'est pas une sorcière. C'est une hérétique.

LE CHAPELAIN. — Quelle différence cela fait-il?

CAUCHON. — Vous, un prêtre, vous me demandez cela? Vous êtes étrangement bornés, vous autres Anglais. Toutes ces choses que vous appelez sorcellerie peuvent être expliquées naturellement. Les miracles de cette femme n'en imposeraient pas à un lapin : d'ailleurs elle ne prétend pas que ce soient des miracles. Que prouvent ses victoires, sinon qu'elle a plus de cervelle dans sa tête que tous vos Glacedèle avec leurs jurons et tous vos Talbot pareils à des taureaux furieux, et que le courage né de la foi, même si la foi est fausse, l'emporte toujours sur le courage né de la colère?

LE CHAPELAIN, *qui ne peut en croire ses oreilles.* — Votre Seigneurie compare Sir John Talbot, l'héritier du comté de Shrewsbury, à un taureau furieux!!!!

WARWICK (*vite, pour empêcher Cauchon de répondre*). — Il ne vous siérait pas de faire une telle comparaison, à vous, messire John, car vous êtes éloigné de six degrés d'une baronnie. Mais comme je suis comte et que Talbot est seulement chevalier, je puis me per-

mettre d'accepter la comparaison. (*A l'évêque.*) Mon Seigneur, je passe l'éponge en ce qui concerne la sorcellerie. Néanmoins, il faut brûler cette femme.

CAUCHON (*agacé par ce dogme laïque*). — Je ne peux pas la brûler. L'Église ne peut pas prendre la vie. Mon premier devoir est de chercher le salut de cette jeune fille.

WARWICK. — Sans doute. Mais tout de même, vous brûlez des gens, à l'occasion.

CAUCHON. — Non. Quand l'Église supprime un hérétique obstiné, comme une branche morte de l'arbre de vie, l'hérétique est livré au bras séculier. L'Église n'a aucune part dans ce que le bras séculier juge bon de faire.

WARWICK. — Précisément. Et dans le cas présent, c'est moi qui serai le bras séculier... Eh bien, mon Seigneur, livrez-moi votre branche morte, je veillerai à ce que le feu soit prêt. Si vous pouvez répondre au nom de l'Église, moi je réponds au nom du bras séculier.

CAUCHON, *dont la colère couve.* — Je ne puis répondre pour rien du tout... Vous autres, grands seigneurs, vous n'êtes que trop portés à traiter l'Église comme une simple commodité politique.

WARWICK, *souriant et conciliateur.* — Pas en Angleterre, je vous assure.

CAUCHON. — En Angleterre plus que partout ailleurs... Non, mon Seigneur, devant le Trône de Dieu l'âme de cette jeune fille a autant de valeur que la vôtre ou celle de votre roi. Et mon premier devoir est de la sauver. Et je ne souffrirai pas que votre Seigneurie sourie en m'écoutant, comme si je disais des mots sans signification et comme s'il était entendu entre nous que je vous livrerai cette jeune fille par trahison... Je ne suis pas un de vos évêques politiques. Ma foi est pour moi ce que votre honneur est pour vous. Et s'il y a le moindre petit trou par lequel cette enfant, devenue enfant de Dieu par son baptême, puisse se glisser pour son salut, je l'y guiderai de ma propre main.

LE CHAPELAIN, *se levant hors de lui.* — Vous êtes un traître.

CAUCHON, *se lève brusquement.* — Vous mentez, prêtre!... (*Tremblant de rage.*) Si vous osez faire ce qu'a fait cette femme, en mettant votre pays au-dessus de la Sainte Église catholique, vous irez au bûcher avec elle.

LE CHAPELAIN. — Mon Seigneur, j'ai... j'ai été trop loin... Je... (*Il se rassied avec un geste de soumission.*)

WARWICK, *qui s'est levé, consterné, à cette explosion.* — Mon Seigneur, je vous présente mes excuses pour le mot dont s'est servi Messire John de Stogumber. Il n'a pas la même signification en Angleterre qu'en France. Dans votre langue, traître signifie qui est perfide, infidèle, déloyal. Dans notre pays, ce mot signifie tout bonnement qui n'est pas pleinement dévoué à nos intérêts d'Anglais.

CAUCHON. — Mille regrets. Je n'avais pas compris. (*Avec dignité il reprend sa place dans son fauteuil.*)

WARWICK, *très soulagé, se rassied.* — Pour ma part, je dois aussi

m'excuser si j'ai paru prendre trop à la légère le projet de brûler cette pauvre fille. Quand on a vu des contrées entières brûlées maintes et maintes fois, simplement par le fait des coutumes militaires, la peau devient forcément très épaisse et insensible. S'il en était autrement, on deviendrait fou. Et certainement ce serait mon cas... M'est-il permis de présumer que votre Seigneurie, elle aussi, obligée de voir tant d'hérétiques brûlés de temps à autre, est forcée de considérer, dirai-je d'un point de vue professionnel, une chose qui, autrement, serait un incident des plus horribles?

CAUCHON. — Oui. C'est un devoir pénible et même, comme vous dites, horrible. Mais, en comparaison avec l'horreur de l'hérésie, c'est moins que rien. Je ne pense pas au corps de cette fille, il souffrira quelques moments seulement, et, de toute manière, il doit mourir dans la souffrance, plus ou moins grande, mais je pense à son âme, qui, elle, souffrirait de toute éternité.

WARWICK. — Très juste. Dieu fasse que son âme puisse être sauvée!... Mais le problème pratique à résoudre est : comment sauver son âme sans sauver son corps? Car, mon Seigneur, nous devons envisager en face la situation : si le culte de la Pucelle continue, notre cause est perdue.

LE CHAPELAIN. *Sa voix est brisée comme celle d'un homme qui a pleuré.* — Puis-je dire un mot, mon Seigneur?

WARWICK. — Vraiment, messire John, je préférerais que vous vous absteniez, à moins que vous ne vous emportiez pas.

LE CHAPELAIN. — Seulement un mot... Je parle sauf corrections. La Pucelle est pleine de ruse, elle fait semblant d'être dévote. Ses prières et ses confessions sont sans fin. Alors, comment pourra-t-on l'accuser d'hérésie quand elle ne néglige aucune des observances d'une fidèle fille de l'Église?

CAUCHON, *s'enflammant.* — Une fidèle fille de l'Église! Le pape lui-même, dans ses moments de plus grand orgueil, n'ose pas se permettre ce que cette femme s'est permis. Elle agit comme si elle était l'Église même. Elle apporte à Charles le message de Dieu, et l'Église ne compte pas... Elle le couronnera dans la cathédrale de Reims. Elle, non l'Église! Elle envoie des lettres au roi d'Angleterre pour lui dire qu'elle est chargée de lui transmettre l'ordre de Dieu de retourner dans son île, sinon il encourra la vengeance de Dieu, qu'elle-même exécutera... Permettez-moi de vous dire que le fait d'écrire de telles lettres était la coutume de Mahomet le Maudit, l'Antéchrist. A-t-elle jamais dit un mot de l'Église dans tout ce qu'elle a dit? Jamais. C'est toujours Dieu et elle.

WARWICK. — Naturellement! Une parvenue! Elle a la tête tournée.

CAUCHON. — Qui la lui a tournée? Le diable. Et pour une fin puissante. Voyez comme il répand cette hérésie partout. Le nommé Huss, brûlé à Constance il y a à peine treize ans, en a infecté toute la Bohême. Votre Wiclef, prêtre ordonné, a propagé cette peste en Angle-

terre. Et à votre honte, vous l'avez laissé mourir dans son lit... Ici, en France, nous avons aussi des gens pareils. Je connais cette engeance. Un vrai cancer. Il faut le couper, l'extirper, le brûler, autrement il ne s'arrêterait que quand il aurait livré tout le corps de la société humaine au péché, à la corruption, au ravage, à la ruine. Ainsi un chamelier arabe a chassé de Jérusalem le Christ et Son Église et mis tout à feu et à sang sur son chemin vers l'Occident, jusqu'à ce qu'il n'y eut plus entre la France et la damnation que les Pyrénées, et la merci de Dieu... Et pourtant le chamelier arabe a-t-il fait plus que cette bergère, dans les commencements? Il avait ses voix, lui, de l'Ange Gabriel. Elle a ses voix, elle, de Sainte Catherine, Sainte Marguerite et du Bienheureux Michel. Il se prétendait le messager de Dieu, et au nom de Dieu, il écrivait aux rois de la terre. Elle, elle envoie des lettres chaque jour. Maintenant ce n'est plus la Mère de Dieu que nous devons prier d'intercéder pour nous, mais Jehanne la Pucelle! A quoi ressemblera le monde quand l'Église, avec sa sagesse, sa science et son expérience que les siècles ont accumulées, quand ses conciles d'hommes pieux, savants et vénérables, seront poussés au ruisseau comme des détritus par le premier manœuvre venu, par n'importe quelle laitière en qui le diable aura insufflé le monstrueux orgueil d'être directement inspiré du Ciel? Ce sera un monde de sang, de fureur, de dévastation, un monde où chaque homme luttera pour son propre compte, enfin un monde rejeté dans la barbarie. Maintenant, en effet, vous n'avez que Mahomet et ses dupes, et la Pucelle et ses dupes. Mais qu'adviendra-t-il quand chaque fille croira être une Jeanne et chaque homme un Mahomet? Quand j'y pense, je frissonne jusqu'à la moelle de mes os. Toute ma vie j'ai combattu cette hérésie, et je continuerai à la combattre jusqu'au bout... Que tous les péchés de cette femme lui soient pardonnés, sauf ce péché-là, car c'est le péché contre l'Esprit Saint. Si elle ne se rétracte pas devant le monde, la face dans la poussière, si elle ne se soumet pas à l'Église, jusqu'au dernier atome de son âme, elle ira au bûcher, si jamais elle tombe entre mes mains.

WARWICK, *pas du tout impressionné.* — Évidemment, tout ceci vous touche fortement.

CAUCHON. — Vous, pas?

WARWICK. — Je suis un soldat, pas un clerc. Comme pèlerin, j'ai connu des mahométans. Ils n'étaient pas si mal élevés que j'avais été porté à le croire. Sous certains rapports, leur conduite pouvait même être comparée favorablement à la nôtre.

CAUCHON, *mécontent.* — Je l'ai déjà remarqué. Les hommes vont en Orient pour convertir les infidèles et ce sont les infidèles qui les pervertissent. Les Croisés reviennent à demi Sarrasins. Sans parler des Anglais qui sont tous nés hérétiques.

LE CHAPELAIN. — Les Anglais, hérétiques!!! (*En appelant à Warwick.*) Mon Seigneur, allons-nous le supporter? Sa Seigneurie n'est

plus elle-même. Comment peut-on appeler hérésie ce que croit un Anglais? Il y a contradiction dans ces termes.

CAUCHON. — Je vous absous, messire de Stogumber, pour motif d'ignorance invincible. L'air épais de votre pays n'engendre pas les théologiens.

WARWICK. — Vous ne diriez pas cela si vous nous entendiez nous disputer sur la religion, mon Seigneur! Je regrette que vous pensiez que je doive être soit un hérétique, soit un imbécile, parce que, ayant voyagé, je sais que les disciples de Mahomet professent un grand respect pour notre Seigneur et sont plus prêts à pardonner à Saint Pierre de n'avoir été qu'un simple pécheur que ne l'est votre seigneurie de pardonner à Mahomet d'avoir été un chamelier... Mais, au moins dans cette affaire, nous pouvons procéder sans bigoterie.

CAUCHON. — Quand les hommes appellent bigoterie le zèle de l'Église chrétienne, je sais ce que je dois penser.

WARWICK. — Il s'agit seulement de points de vue orientaux et occidentaux de la même chose.

CAUCHON, *amèrement ironique.* — *Seulement* des points de vue orientaux et occidentaux! SEULEMENT!

WARWICK. — Oh, Seigneur Évêque, je ne vous contredis pas. Vous aurez l'Église avec vous. Mais il faut que vous ayez aussi les nobles... Selon moi, il y a une chose encore plus forte contre la Pucelle que celle que vous avez exposée avec tant de force. Franchement, je ne crains nullement que cette jeune fille devienne un autre Mahomet et ne démolisse l'Église par une grande hérésie. Vous exagérez le risque, je crois... Mais avez-vous noté que dans ses lettres, elle propose à tous les rois d'Europe, ce qu'elle a déjà fait accepter à Charles, un système qui ruinerait toute la structure sociale de la Chrétienté.

CAUCHON. — Qui ruinerait l'Église, je vous le dis.

WARWICK, *dont la patience s'use.* — Mon Seigneur, je vous en prie, chassez l'Église de votre esprit pour un moment, et souvenez-vous qu'il y a dans le monde des institutions temporelles aussi bien que spirituelles... Moi et mes pairs, nous représentons l'aristocratie féodale, tout comme vous, vous représentez l'Église. Nous sommes le pouvoir temporel. Eh bien, ne voyez-vous pas comment l'idée de cette fille nous porte un coup?

CAUCHON. — Comment son idée peut-elle vous porter un coup si ce n'est en nous portant un coup, à tous, en frappant l'Église?

WARWICK. — Son idée est que les rois remettent leurs royaumes à Dieu et qu'ils règnent comme baillis de Dieu.

CAUCHON, *pas du tout intéressé.* — Elle a parfaitement raison, du point de vue théologique, mon Seigneur... Mais le roi ne s'en inquiétera guère, pourvu qu'il règne. C'est là une idée abstraite : une pure formule de paroles.

WARWICK. — Pas du tout. C'est un moyen astucieux pour supprimer l'aristocratie et faire le roi seul et absolu autocrate... Ainsi le roi, au lieu d'être simplement le premier parmi ses pairs, devient leur

maître. Nous ne le souffrirons pas. Nous n'appelons personne notre maître... Nominalement nous tenons du roi nos terres et dignités. Il faut en effet une clef de voûte à l'arche de la société humaine. Mais en réalité, nous tenons nos terres de nos mains, et nous les défendons avec nos épées et celles de nos tenanciers. Or, selon la doctrine de la Pucelle, le roi prendra nos terres — NOS terres! — et les donnera à Dieu et alors Dieu en donnera l'investiture pleine et entière au roi.

CAUCHON. — Qu'avez-vous à craindre à cela?... Après tout, vous êtes les faiseurs de roi. York ou Lancastre en Angleterre, Lancastre ou Valois en France, tous ne règnent que selon votre bon plaisir.

WARWICK. — Très vrai. Mais ça ne durera que tant que les peuples suivront leurs seigneurs féodaux et ne verront dans le roi qu'une sorte de façade ambulante, ne possédant rien en propre que le grand chemin qui appartient à tout le monde... Si les pensées et les cœurs des peuples étaient tournés vers le roi, s'ils ne voyaient dans les seigneurs que les serviteurs du roi, le roi nous briserait sur son genou, l'un après l'autre. Et alors que serions-nous, sinon des courtisans en livrée dans ses antichambres?

CAUCHON. — Malgré tout vous n'avez rien à craindre, mon Seigneur... Certains naissent rois. Certains naissent hommes d'État. Il arrive rarement qu'ils naissent l'un et l'autre... Où le roi trouverait-il des conseillers pour projeter et réaliser pour lui cette politique?

WARWICK, *avec un sourire pas très amical.* — Peut-être dans l'Église, mon Seigneur!

CAUCHON *sourit non moins aigrement, hausse les épaules et ne le contredit pas.*

WARWICK. — Abattez les barons, et les cardinaux n'en feront plus qu'à leur tête.

CAUCHON, *d'un ton conciliant, abandonnant son ton de polémique.* — Mon Seigneur, nous ne battrons pas la Pucelle si nous nous combattons l'un l'autre... Je sais très bien qu'il y a dans le monde une immense soif de Pouvoir. Je sais que tant qu'elle existera, il y aura lutte entre l'Empereur et le Pape, entre les ducs et les cardinaux politiques, entre les barons et les rois. Le diable nous divise et gouverne. Je vois que vous n'êtes pas un ami de l'Église. Vous êtes avant tout un comte, comme moi je suis avant tout un homme d'Église. Mais ne pouvons-nous pas laisser tomber nos différends devant un ennemi commun?... Je le vois maintenant : ce qui vous préoccupe, ce n'est pas que cette fille n'ait jamais mentionné l'Église et n'ait jamais pensé qu'à Dieu et à elle-même. Non : c'est qu'elle n'a jamais mentionné les pairs et qu'elle ne pense qu'au roi et à elle-même.

WARWICK. — Sans doute... Mais au fond ces deux idées n'en sont qu'une seule et unique. Elle a de profondes racines, mon Seigneur. Elle est la protestation de l'âme individuelle contre l'inter-

vention de qui que ce soit, prêtre ou noble, entre l'individu et son Dieu... J'appellerais cela Protestantisme, si j'avais à lui trouver un nom.

CAUCHON, *le regardant fixement.* — Vous comprenez admirablement bien, mon Seigneur. Grattez un Anglais et vous trouvez un protestant.

WARWICK, *jouant à la perfection de la courtoisie.* — Et vous, mon Seigneur, oserai-je dire que vous n'êtes pas entièrement dépourvu de sympathie pour l'hérésie séculière de la Pucelle? Je vous laisse lui trouver un nom.

CAUCHON. — Vous faites erreur, Seigneur Comte. Je n'ai aucune sympathie pour ses présomptions politiques. Mais, en tant que prêtre, j'ai acquis la connaissance de l'âme du commun peuple. Là encore, vous trouverez une autre idée des plus dangereuses. Je ne puis l'exprimer que par des phrases comme : la France aux Français, l'Angleterre aux Anglais, l'Italie aux Italiens, l'Espagne aux Espagnols, et ainsi de suite. Parfois, chez les gens de la campagne, cette idée est si étroite et si amère que je suis surpris que cette paysanne ait pu s'élever au-dessus de cette idée : le village aux villageois. Mais elle l'a pu. Elle l'a fait. Quand elle menace de chasser les Anglais du sol de France, il n'est pas douteux qu'elle ne songe à toute l'étendue du pays où le français est parlé. Pour elle, les gens qui parlent français constituent ce que les Saintes Écritures décrivent comme une nation. Appelez ce côté de son hérésie Nationalisme, si vous voulez... Je ne vois pas de meilleur nom... Mais je puis vous dire que c'est essentiellement anticatholique et antichrétien. L'Église catholique, en effet, ne connaît qu'un royaume, et c'est le royaume du Christ. Divisez ce royaume en nations et vous détrônez le Christ. Le Christ détrôné, qui se dressera entre nos gorges et l'épée? Le monde périra dans un océan de guerres.

WARWICK. — Eh bien, si vous voulez brûler la Protestante, moi je brûlerai la Nationaliste, bien qu'en cela, je n'aie peut-être pas l'approbation de messire John. L'Angleterre aux Anglais doit lui plaire.

LE CHAPELAIN. — Certainement, l'Angleterre aux Anglais, cela va sans dire, c'est la simple loi de nature. Mais cette femme refuse à l'Angleterre ses conquêtes légitimes, que Dieu lui a données en vertu de sa capacité spéciale de gouverner pour leur bien les races moins civilisées... Je ne comprends pas ce que vos seigneuries veulent dire par Protestant et Nationaliste. Vous êtes trop savants et trop subtils pour un pauvre clerc comme moi. Mais je sais, simple affaire de bon sens, que cette femme est une rebelle. Cela me suffit. Elle se rebelle contre la Nature en portant des vêtements d'hommes et en combattant. Elle se rebelle contre l'Église en usurpant l'autorité divine du Pape. Elle se rebelle contre Dieu par sa maudite ligue avec Satan et ses mauvais esprits contre notre armée. Mais toutes ces rébellions ne sont que des excuses pour cacher sa grande rébellion contre l'Angleterre. Cela dépasse tout ce qu'on peut supporter. C'est abominable!... Qu'elle périsse! Qu'on la brûle! Qu'elle n'infecte pas le troupeau entier! Il est légitime qu'une seule femme meure pour le peuple.

WARWICK, *se levant.* — Mon Seigneur, nous semblons être d'accord.

CAUCHON, *se levant également, mais en protestant.* — Je ne veux pas mettre mon âme en danger. Je soutiendrai la Justice de l'Église. Je lutterai jusqu'au bout pour le salut de cette femme.

WARWICK. — Je suis peiné pour la pauvre fille. Je déteste ces rigueurs. Je l'épargnerai, si je peux.

LE CHAPELAIN, *implacable.* — Je la brûlerais de mes propres mains.

CAUCHON, *le bénissant.* — *Sancta simplicitas!*

SCÈNE V

Le déambulatoire de la cathédrale de Reims, près la porte de la sacristie. Un pilier supporte l'une des stations de la Croix. L'orgue joue, tandis que la foule s'écoule hors de la nef, après le couronnement.

Jeanne est à genoux, en prière, devant la station de la Croix. Elle est superbement vêtue, mais toujours avec des vêtements masculins. L'orgue cesse de jouer au moment où Dunois, qui est aussi magnifiquement vêtu, entre dans le déambulatoire par la porte de la sacristie.

DUNOIS. — Allons, Jeanne!... Vous avez assez prié. Après cette crise de larmes, vous prendrez froid si vous restez plus longtemps ici... Tout est fini. La cathédrale est vide, les rues sont pleines. Tout le monde demande la Pucelle... Nous avons dit que vous vouliez rester seule, pour prier, mais on veut vous revoir encore.

JEANNE. — Non... Que le roi recueille toute la gloire.

DUNOIS. — Il ne fait que gâter le spectacle, le pauvre diable!... Non, Jeanne. Vous l'avez couronné. Vous devez aller jusqu'au bout.

JEANNE *secoue la tête en signe de dénégation.*

DUNOIS, *la relevant.* — Venez, venez! Tout sera fini dans une couple d'heures... On est mieux qu'au pont d'Orléans, hein?

JEANNE. — Oh! Dunois! Ce que je voudrais que ce fût encore le pont d'Orléans!... On *vivait*, au moins, à ce pont-là.

DUNOIS. — Oui, par ma foi... On y mourait aussi...

JEANNE. — N'est-ce pas étrange, Jeannot?... Je suis lâche... avant la bataille, j'éprouve une peur sans nom, mais après, quand il n'y a plus de danger, c'est terne! terne! terne!

DUNOIS. — Il ne faut pas abuser de la guerre, pas plus que de la boisson ni de la mangeaille. Vous entendez, ma petite sainte.

JEANNE. — Cher Jeannot, n'est-ce pas que vous m'aimez comme un soldat aime son compagnon?

DUNOIS. — Vous en avez besoin, pauvre innocente enfant de Dieu!... Vous n'avez guère d'amis à la cour.

JEANNE. — Mais pourquoi me haïssent-ils tant, tous ces courtisans, tous ces chevaliers, tous ces gens d'Église? Que leur ai-je fait?... Je n'ai rien demandé pour moi-même, sauf que mon village soit exempt de taxes, car nous n'avons pas les moyens de payer les taxes

de guerre... Je leur ai apporté la fortune et la victoire. Je les ai remis dans le bon chemin alors qu'ils faisaient toutes sortes de choses idiotes. J'ai couronné Charles, j'ai fait de lui un vrai roi, et tous les honneurs qu'il distribue, c'est à eux qu'ils vont. Alors pourquoi ne m'aiment-ils pas?

DUNOIS, *la raillant.* — Simplette! Vous attendez-vous à ce que ces idiots vous aiment parce que vous les avez démasqués? Est-ce que les vieilles culottes de peau aiment les jeunes capitaines victorieux qui les remplacent? Les politiciens ambitieux aiment-ils les arrivistes qui leur enlèvent les sièges? Les archevêques aiment-ils à être coudoyés près de leurs propres autels, fût-ce par des saints? Mais moi-même, je serais jaloux de vous, si j'étais ambitieux.

JEANNE. — Oh! vous, Jeannot! Vous êtes la fleur du panier, le seul ami que j'aie jamais eu parmi ces nobles... Je parierais que votre mère était de la campagne. Je retournerai à la ferme dès que j'aurai pris Paris.

DUNOIS. — Je ne suis pas si sûr que cela qu'ils vous laissent prendre Paris.

JEANNE, *tressaillant.* — Pourquoi?

DUNOIS. — Je l'aurais déjà pris moi-même si tous s'étaient conduits honnêtement... Il en est, je crois, qui préféreraient que ce soit Paris qui vous prenne... Aussi soyez sur vos gardes.

JEANNE. — Le monde est trop méchant pour moi. Si les godons et les Bourguignons ne m'ont pas, ce sera les Français. Sans mes voix, je perdrais tout courage... C'est pour cela que je suis venue, seule, prier après tout ce couronnement... Écoutez, mon vieux, je vais vous dire... C'est dans les cloches que j'entends mes voix. Non pas en ville, comme aujourd'hui, quand elles sonnent toutes à la fois. Alors ce n'est rien qu'une sonnerie discordante. Mais là, dans ce coin, où la voix des cloches descend du ciel et où l'écho s'attarde, ou bien dans les champs quand elle vient de loin, après avoir traversé la campagne silencieuse, alors j'entends mes voix. (*L'horloge de la cathédrale sonne le quart.*) Écoutez! (*Elle est en extase.*) Vous entendez!... (*Chantant sur le rythme des cloches*) « Enfant de Dieu »... exactement ce que vous avez dit... A la demi-heure, elles diront : « Sois brave, tiens bon!... » Aux trois quarts, elles diront : « Je suis ton soutien. » Mais c'est quand l'heure sonne : alors la grande cloche tinte : « Dieu sauvera la France. » Alors Sainte Marguerite et Sainte Catherine, parfois même le Bienheureux Michel, me disent des choses que je ne pouvais imaginer. Alors, oh alors...

DUNOIS, *l'interrompant avec bonté, mais pas avec sympathie.* — Alors, Jeanne, dans le grondement de la cloche, nous entendrons tout ce que nous voudrons... Quand vous parlez de vos voix, vous m'agacez... Je vous croirais un peu timbrée, si je n'avais remarqué que vous me donnez des raisons très sensées de vos actes, bien que vous disiez aux autres que vous ne faites qu'obéir à madame Sainte Catherine.

JEANNE, *avec mauvaise humeur.* — Pour vous, il faut toujours donner des raisons, puisque vous ne croyez pas à mes voix. Mais les voix viennent d'abord et c'est après que je trouve les raisons, quoi qu'il vous plaise de croire.

DUNOIS. — Vous êtes fâchée, Jeanne?

JEANNE. — Oui... (*Souriant.*) Non, pas avec vous... Je voudrais que vous soyez un bébé de mon village.

DUNOIS. — Pourquoi?

JEANNE. — Je pourrais vous soigner, vous dorloter.

DUNOIS. — Vous êtes donc un peu femme, après tout?

JEANNE. — Non. Je suis un soldat, rien d'autre... Mais les soldats dorlotent toujours les enfants quand ils peuvent.

DUNOIS. — C'est vrai, ma foi. (*Il rit.*)

(*Le roi Charles sort de la sacristie. Barbe-Bleue est à sa gauche, La Hire à sa droite. Il a quitté ses vêtements de cérémonie. Jeanne se recule pour se cacher derrière le pilier. Dunois se trouve ainsi entre Charles et La Hire.*)

DUNOIS. — Eh bien, Votre Majesté a été enfin sacrée roi... Qu'en dites-vous?

CHARLES. — Je ne voudrais pas recommencer, fût-ce pour être empereur du soleil et de la lune... Le poids de toutes ces robes! J'ai cru que j'allais tomber quand on m'a chargé cette couronne sur la tête... Et le fameuse huile sainte dont on parle tant était rance, pouah!!... L'archevêque doit être presque mort. Ses robes devaient bien peser une tonne. On est en train de le déshabiller dans la sacristie.

DUNOIS, *sèchement.* — Votre Majesté devrait porter l'armure plus souvent. Cela vous habituerait aux vêtements pesants.

CHARLES. — Oui, oui, toujours la vieille plaisanterie!... Mais je ne veux pas porter d'armure : la bataille n'est pas mon affaire... Où est la Pucelle?

JEANNE *s'avance entre Charles et Dunois, et s'agenouille.* — Sire, je vous ai fait roi. Ma besogne est terminée. Je vais retourner à la ferme de mon père.

CHARLES, *surpris, mais soulagé.* — Vrai?... Eh bien, c'est parfait.

JEANNE *se relève complètement découragée.*

CHARLES *continue négligemment.* — Une vie saine, vous savez.

DUNOIS. — Mais bien monotone.

BARBE-BLEUE. — Vous trouverez les jupons bien gênants, après y avoir renoncé pendant si longtemps.

LA HIRE. — Vous regretterez les batailles. C'est une mauvaise habitude dont il est difficile de se débarrasser.

CHARLES, *avec anxiété.* — Pourtant nous ne désirons pas que vous restiez, si réellement vous préférez retourner chez vous.

JEANNE, *amèrement.* — Je sais bien qu'aucun d'entre vous ne regrettera mon départ. (*Elle tourne le dos à Charles et passe devant lui pour rejoindre le voisinage plus sympathique de Dunois et de La Hire.*)

LA HIRE. — Dame, je pourrai au moins jurer quand j'en ai envie... Mais je vous regretterai parfois.

JEANNE. — En dépit de tous vos péchés et de tous vos jurons. La Hire, nous nous retrouverons au ciel, car je vous aime, comme j'aime Pitou, mon vieux chien de berger... Pitou tuerait un loup. Vous, vous tuerez les loups anglais jusqu'à ce qu'ils retournent dans leur pays, pour devenir de bons chiens de Dieu, n'est-il pas vrai?

LA HIRE. — Vous et moi, ensemble, oui.

JEANNE. — Non... Un an, depuis le commencement, c'est tout ce que je durerai.

TOUS LES AUTRES. — Comment!

JEANNE. — Je sais ce que je sais!

DUNOIS. — C'est idiot.

JEANNE. — Dites-moi, Jeannot, croyez-vous être capable de les chasser?

DUNOIS, *avec une conviction calme.* — Oui. Je les chasserai... Ils nous ont battus, parce que nous nous imaginions que les batailles étaient des tournois et des marchés aux rançons. Nous faisions les imbéciles tandis que les godons, eux, prenaient la guerre au sérieux. Maintenant je sais ma leçon et je sais ce qu'ils valent... Ils n'ont pas de racines ici. Je les ai déjà battus et je les battrai encore.

JEANNE. — Vous ne leur serez pas cruel.

DUNOIS. — Les godons ne céderont pas à un traitement par la douceur... Ce n'est pas nous qui avons commencé.

JEANNE, *subitement.* — Dites donc, Jeannot, prenons Paris avant que je ne m'en aille?

CHARLES, *terrifié.* — Non, non! Non!... Nous perdrions tout ce que nous avons gagné... Oh non! ne recommençons pas à combattre. Nous pouvons faire un très bon traité avec le duc de Bourgogne.

JEANNE. — Un traité! (*Elle frappe du pied avec impatience.*)

CHARLES. — Eh bien, pourquoi pas, maintenant que je suis couronné et oint? Oh! cette huile!

(*L'archevêque sort de la sacristie et vient se joindre au groupe entre Charles et Barbe-Bleue.*)

CHARLES, *presque en larmes.* — Archevêque, la Pucelle veut recommencer à se battre.

L'ARCHEVÊQUE. — Avons-nous cessé de nous battre? Sommes-nous en paix?

CHARLES. — Non... Je ne pense pas. Mais contentons-nous avec ce que nous avons fait... Faisons un traité. Notre chance est trop grande pour durer, et maintenant nous avons la chance de pouvoir l'arrêter avant qu'elle ne tourne.

JEANNE. — La chance!... Dieu combattit pour nous, et vous appelez cela de la chance!... Et vous voudriez vous arrêter quand il y a encore des Anglais sur le sol de notre France chérie!

L'ARCHEVÊQUE, *sévèrement.* — Pucelle, le roi s'adressait à moi, et non à vous.... Vous vous oubliez très souvent.

JEANNE, *point du tout déconcertée et d'un ton assez brusque.* — Eh bien alors, parlez, vous! Et dites-lui que la volonté de Dieu n'est pas qu'il abandonne la charrue.

L'ARCHEVÊQUE. — Je suis moins prompt que vous à mettre le nom de Dieu en avant parce que j'interprète sa volonté avec l'autorité de l'Église et de mon office sacré. Quand vous êtes arrivée, tout d'abord, vous le respectiez et vous n'auriez pas osé parler comme vous parlez maintenant... Vous êtes venue, revêtue de la vertu de l'humilité et, parce que Dieu a béni votre entreprise, vous vous êtes souillée du péché d'orgueil. La vieille tragédie grecque renaît parmi nous. C'est le châtiment de *hubris.*

CHARLES. — Oui. Elle croit en savoir plus que tout le monde...

JEANNE, *affligée, mais incapable dans sa naïveté de voir l'effet qu'elle produit.* — Mais j'en sais plus qu'aucun de vous ne semble en savoir... Je ne suis pas orgueilleuse. Je ne parle jamais à moins que je ne sache que j'ai raison.

BARBE-BLEUE. — Ha ha!

CHARLES, *s'exclamant en même temps que Barbe-Bleue.* — Précisément!

L'ARCHEVÊQUE. — Comment savez-vous que vous avez raison?

JEANNE. — Je le sais toujours. Mes voix...

CHARLES. — Oh, vos voix, vos voix!... Pourquoi vos voix n'arrivent-elles pas jusqu'à moi..? Je suis roi, moi, et vous pas.

JEANNE. — Elles arrivent jusqu'à vous, mais vous ne les entendez pas... Vous ne vous êtes pas assis dans un champ, le soir, pour les écouter. Quand l'Angélus sonne, vous faites le signe de la croix, et c'est tout... Mais si vous priiez du fond du cœur en écoutant le frémissement des cloches dans l'air, après qu'elles ont cessé de sonner, vous entendriez les voix aussi bien que moi. (*Elle se détourne brusquement de lui.*) Mais de quelles voix avez-vous besoin pour vous dire ce que le forgeron peut vous dire : Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud?... Je vous dis que nous devons faire une attaque sur Compiègne pour la délivrer comme nous avons délivré Orléans. Alors Paris ouvrira ses portes. Sinon, nous les forcerons... Mais que vaut votre couronne, sans votre capitale?

LA HIRE. — C'est ce que je me tue à dire. Nous traverserons les lignes des Bourguignons comme un boulet rouge traverse une motte de beurre... Qu'en dites-vous, Bâtard?

DUNOIS. — Si vos boulets étaient aussi chauds que votre tête et si nous en avions suffisamment, il n'y a pas de doute que nous conquerrions le monde... Dans la guerre, le courage et l'impétuosité sont de bons serviteurs. Mais ce sont de mauvais maîtres... Ils nous ont mis dans les mains des Anglais, à chaque fois que nous nous y sommes fiés... Jamais nous ne savons quand nous sommes battus, voilà notre grand défaut.

JEANNE. — Jamais vous ne savez quand vous êtes victorieux, c'est un défaut pire encore, ça... Il va falloir que je fasse porter des miroirs

en pleine bataille, pour vous convaincre que les Anglais ne vous ont pas coupé le nez, à tous... Vous seriez encore assiégés à Orléans, vous et tous vos conseils de guerre, si je ne vous avais pas fait attaquer... Vous devriez toujours attaquer et si vous tenez assez longtemps l'ennemi cédera le premier. Tenir, voilà la chose!... Vous ne savez pas comment commencer une bataille, vous ne savez pas vous servir de vos canons... Moi, je le sais. (*Elle s'accroupit sur les dalles, les jambes croisées, faisant la moue.*)

DUNOIS. — Je sais ce que vous pensez de nous, général Jeanne.

JEANNE. — Ça n'a pas d'importance, Jeannot... Dites-leur ce que vous pensez de moi.

DUNOIS. — Je pense que Dieu était de votre côté, car je n'ai pas oublié comment le vent changea et comment nos cœurs changèrent lorsque vous êtes arrivée. Et par ma foi, jamais je ne nierai que c'est sous ce signe que nous avons vaincu... Mais, parlant comme un soldat, je vous dis que Dieu n'est pas un esclave qui chaque jour est au service d'un homme ou d'une jeune fille. Si vous en êtes digne, il vous arrachera parfois de la gueule de la mort et vous remettra sur vos pieds. Mais c'est tout. Une fois sur vos pieds, vous devez lutter de tout votre pouvoir et de toutes vos forces. N'oubliez pas qu'il doit être juste aussi avec vos ennemis... Eh bien, grâce à vous, il nous a remis sur pied, à Orléans, et la gloire qui en a résulté, jointe à quelque bonnes batailles, nous a mené jusqu'ici, au couronnement. Mais si nous comptons encore sur pareille chose, et si nous nous reposons sur Dieu pour faire la besogne que nous-mêmes devrions faire, nous serons battus et ce sera bien fait!

JEANNE. — Mais...

DUNOIS. — Oh! je n'ai pas fini... Ne vous imaginez pas, vous tous, que les victoires que nous avons remportées aient été gagnées seulement par des prières et des élans de patriotisme... Roi Charles, dans votre proclamation, vous n'avez pas dit un mot de mon rôle dans cette campagne. Je ne m'en plains pas. Le peuple ne songera qu'à la Pucelle et à ses miracles et point à la dure besogne du Bâtard, pour trouver des troupes et les nourrir... Mais je sais exactement ce que Dieu a fait pour nous par l'entremise de la Pucelle et ce qu'il m'a laissé à faire, de mon propre jugement. Je vous dis que l'heure courte des miracles est passée, je vous dis qu'à partir de ce moment celui qui joue le mieux le jeu de la guerre gagnera... si toutefois la chance est de son côté.

JEANNE. — Ah! si si si! avec un Si on mettrait Paris dans une bouteille... Je vous dis, Bâtard, que votre art de la guerre n'est d'aucune utilité, parce que vos chevaliers ne sont pas bons pour de vrais combats. Pour eux, la guerre n'est qu'un jeu, exactement comme leur jeu de paume et leurs autres jeux. Ils font des règles pour décider ce qui est loyal et ce qui est déloyal, ils entassent des armures sur leurs personnes et sur leurs pauvres chevaux pour se garder des flèches, aussi quand ils tombent ils ne peuvent même pas se relever et ils doivent attendre que leurs écuyers viennent les relever pour débattre

leur rançon avec l'homme qui les a renversés de cheval. Tout cela est fini, archi-fini! Vous ne le voyez donc pas?... A quoi sert l'armure contre la poudre à canon? Mais même si elle servait à quelque chose, croyez-vous que des hommes qui combattent pour la France et pour Dieu s'arrêteront pour marchander des rançons, comme le font, pour vivre, la moitié de vos chevaliers? Non, ceux-là combattent pour vaincre. Et quand ils vont à la bataille, ils font comme moi, ils mettent leur vie dans les mains de Dieu. Le menu peuple comprend cela, lui. Ils ne peuvent se payer ni des armures ni des rançons, mais à demi nus, ils me suivent dans le fossé, sur l'échelle, et par-dessus le mur. Avec eux, c'est ma vie ou la tienne, et Dieu défend le droit!... Vous pouvez secouer la tête, Jeannot, et Barbe-Bleue, peut tire-bouchonner sa barbe de bouc et retrousser son nez, mais souvenez-vous du jour où vos chevaliers et vos capitaines ont refusé de me suivre pour attaquer les Anglais à Orléans! Vous aviez fermé les portes pour me retenir, et ce sont les bourgeois et le menu peuple qui me suivirent et qui forcèrent les portes et qui vous montrèrent la manière de combattre pour de bon.

BARBE-BLEUE, *offensé.* — Non contente d'être le pape, Jeanne, il vous faut encore être César et Alexandre.

L'ARCHEVÊQUE. — Après l'orgueil, la chute, Jeanne.

JEANNE. — Qu'importe si c'est l'orgueil ou non?... Est-ce vrai? Est-ce du bon sens?

LA HIRE. — C'est vrai... La moitié d'entre nous craint de se faire casser son joli nez et l'autre moitié cherche le moyen de payer ses hypothèques... Laissez-la faire, Dunois, bien sûr qu'elle ne sait pas tout, mais elle tient le bâton par le bon bout... La guerre n'est plus ce qu'elle était et ceux qui en savent le moins sont souvent ceux qui s'en tirent le mieux.

DUNOIS. — Je sais tout cela. Je ne combats plus à l'ancienne mode. Azincourt, Poitiers, Crécy m'ont servi de leçons... Je sais combien de vies me coûtera un mouvement quelconque et si le mouvement en vaut le prix, je le fais et je paye le prix... Mais Jeanne, elle, ne compte jamais le prix que cela coûte. Elle marche de l'avant et se fie à Dieu. Elle croit qu'elle a Dieu dans sa poche... Jusqu'à présent, le nombre a été en sa faveur et elle a gagné. Mais je connais Jeanne et je sais que, quelque jour, elle ira de l'avant, avec dix hommes, alors qu'il en faudrait cent. Et alors elle découvrira que Dieu est alors du côté des gros bataillons. Elle sera prise par l'ennemi. Et le veinard qui l'aura capturée recevra seize mille livres du comte de Warwick.

JEANNE, *flattée.* — Seize mille livres! Ont-ils offert ça pour moi?... Mais il n'y a pas tant d'argent que ça dans le monde, bien sûr!

DUNOIS. — Si, en Angleterre... Mais maintenant, vous tous, dites-moi lequel d'entre vous lèvera même un doigt pour sauver Jeanne une fois que les Anglais l'auront prise?... Je parle le premier, au nom de l'Armée... Le jour où elle aura été arrachée de son cheval par un godon ou un Bourguignon, sans qu'il ait été foudroyé par le

courroux céleste, le jour où elle sera enfermée dans un donjon, sans que les barreaux et les verrous s'ouvrent au toucher de l'Ange de Saint Pierre, le jour où l'ennemi découvrira qu'elle est aussi vulnérable que je le suis et pas plus invincible, sa vie ne vaudra pas plus pour nous que celle d'un simple soldat et moi je ne risquerai pas cette vie-là, en dépit de toute l'affection que j'ai pour elle, mon compagnon d'armes.

JEANNE. — Je ne vous blâme pas, Jeannot. Vous avez raison. Je ne vaux pas la vie d'un soldat, si Dieu permet que je sois battue. Mais la France peut penser que je vaux une rançon, après ce que Dieu a fait pour elle, par mon entremise.

CHARLES. — Je vous ai déjà dit que je n'ai pas d'argent, et ce couronnement, que vous avez voulu, m'a coûté jusqu'au dernier liard que j'ai pu emprunter.

JEANNE. — L'Église est plus riche que vous... Je mets ma confiance dans l'Église.

L'ARCHEVÊQUE. — Femme, ils vous traîneront par les rues et vous brûleront comme sorcière.

JEANNE, *courant à lui.* — Oh, Monseigneur! ne dites pas ça!... C'est impossible!... Moi, une sorcière!

L'ARCHEVÊQUE. — Pierre Cauchon connaît son affaire. L'Université de Paris a brûlé une femme simplement parce qu'elle avait dit que ce que vous aviez fait était bien et selon la volonté de Dieu.

JEANNE, *effarée.* — Mais pourquoi? A quoi cela rime-t-il? Ce que j'ai fait, je l'ai fait selon la volonté de Dieu. On ne peut pas avoir brûlé une femme parce qu'elle a dit la vérité.

L'ARCHEVÊQUE. — C'est pourtant ainsi.

JEANNE. — Mais vous savez qu'elle disait la vérité. Vous ne me laisseriez pas brûler.

L'ARCHEVÊQUE. — Comment pourrais-je l'empêcher?

JEANNE. — Vous parleriez au nom de l'Église. Vous êtes un grand prince de l'Église... Avec votre bénédiction pour me protéger, j'irais n'importe où.

L'ARCHEVÊQUE. — Je ne puis vous donner la bénédiction, tant que vous serez orgueilleuse et désobéissante.

JEANNE. — Oh! Pourquoi toujours me chanter ça? Je ne suis ni orgueilleuse ni désobéissante. Je ne suis qu'une pauvre fille, et si ignorante, que je ne reconnais pas A de B. Comment pourrais-je être orgueilleuse? Et comment pouvez-vous dire que je suis désobéissante quand j'obéis toujours à mes voix, parce qu'elles viennent de Dieu.

L'ARCHEVÊQUE. — La voix de Dieu, sur terre, est la Voix de l'Église militante, et toutes les voix que vous entendez sont les échos de votre propre obstination.

JEANNE. — Ce n'est pas vrai.

L'ARCHEVÊQUE, *rougissant de colère.* — Vous dites à l'Archevêque, dans sa cathédrale, qu'il ment! Et vous prétendez n'être ni orgueilleuse, ni désobéissante!

JEANNE. — Je n'ai jamais dit que vous mentiez. C'est vous qui avez quasi dit que mes voix mentaient... Quand ont-elles menti? Si vous n'y croyez pas, même si elles ne sont que les échos de mon propre bon sens, n'ont-elles pas toujours eu raison? Et dans tous vos conseils terrestres n'avez-vous pas toujours eu tort?

L'ARCHEVÊQUE, *avec indignation.* — C'est perdre son temps que de vous admonester.

CHARLES. — On en revient toujours au même point : elle a raison et les autres ont tort.

L'ARCHEVÊQUE. — Voici mon dernier avertissement, vous entendez... Si vous continuez à mettre votre jugement personnel au-dessus des instructions de vos directeurs spirituels, l'Église vous désavouera et vous abandonnera au sort que votre présomption vous aura valu, *quel qu'il soit.* Le Bâtard vous l'a dit : si vous persistez à placer votre vanité militaire au-dessus des conseils de vos commandants...

DUNOIS, *s'interposant.* — Je tiens à mettre la chose bien au point : si vous voulez tenter de délivrer la garnison de Compiègne, sans avoir la même supériorité du nombre que vous aviez à Orléans...

L'ARCHEVÊQUE. — L'armée vous désavouera et ne vous secourra pas... Et Sa Majesté le Roi vous a dit que le Trône n'avait pas les moyens de payer votre rançon.

CHARLES. — Pas un sou.

L'ARCHEVÊQUE. — Vous restez seule, absolument seule, avec votre amour-propre, votre ignorance, votre présomption opiniâtre, votre impiété qui cache tous vos péchés sous le manteau de la foi de Dieu... Quand vous passerez le seuil de cette église et que vous reverrez le soleil, la foule vous acclamera. Ils vous amèneront leurs petits enfants et leurs malades pour que vous les guérissiez. Ils vous baiseront les mains et les pieds, et ils feront tout ce qu'ils peuvent, pauvres âmes simples, pour vous tourner la tête, grâce à votre confiance illimitée en vous, qui vous mène à votre perte... Mais vous n'en serez pas moins seule. Ils ne peuvent vous sauver... C'est nous et nous seuls qui pouvons vous sauver en nous mettant entre vous et le bûcher sur lequel vos ennemis ont brûlé cette malheureuse à Paris.

JEANNE, *les yeux au ciel.* — J'ai de meilleurs amis et de meilleurs conseils que les vôtres.

L'ARCHEVÊQUE. — Je le vois, je parle en vain à un cœur endurci. Vous rejetez notre protection et vous êtes décidée à nous mettre tous contre vous. Eh bien alors, à l'avenir, défendez-vous vous-même, et si vous échouez, que Dieu ait pitié de votre âme.

DUNOIS. — C'est la vérité, Jeanne, Écoutez-la.

JEANNE. — Et où seriez-vous tous, si j'avais écouté cette vérité-là?... Il n'y a aucune aide, aucun conseil à attendre de vous tous... Mais vous avez raison, je suis seule sur terre. J'ai toujours été seule. Mon père avait dit à mes frères de me noyer si je ne voulais pas

rester à garder ses moutons pendant que la France saignait à mort : la France pouvait périr pourvu que nos agneaux fussent saufs... Je pensais que la France aurait des amis à la cour du roi de France, mais je n'y trouve que des loups qui se battent pour s'arracher les morceaux de son pauvre corps déchiré. Je pensais que Dieu avait partout des amis, car Il est l'ami de tout un chacun, et, dans mon innocence, je croyais que vous, qui maintenant me repoussez, seriez pareils à de gros donjons pour me préserver de tout mal... Mais j'ai plus de sagesse maintenant et nul ne perd à avoir plus de sagesse. Ne pensez pas que vous pouvez me faire peur en me disant que je suis seule. La France est seule, et Dieu est seul. Et qu'est ma solitude en face de celles de mon pays et de mon Dieu? Je le vois maintenant : la solitude de Dieu est Sa force. Que serait-il s'il suivait vos petits conseils jaloux?... Eh bien, ma solitude sera ma force aussi. Mieux vaut être seule avec Dieu. Son amitié ne me fera pas défaut, ni Ses conseils, ni Son amour. Fort de Sa force, j'aurai de l'audace, et encore de l'audace, et toujours de l'audace, jusqu'à ce que je meure... Maintenant, je vais aller retrouver le menu peuple, et l'amour que je verrai dans ses yeux me consolera de la haine que je vois dans les vôtres... Vous serez contents de me voir brûlée. Mais si je vais dans les flammes, par elles j'entrerai dans les cœurs du menu peuple, pour toujours!... Que Dieu soit avec moi! (*Elle sort. Ils la suivent des yeux pendant un moment dans un silence plein de gêne. Puis Gilles de Rais tortille sa barbe*).

BARBE-BLEUE. — Vous savez, vraiment cette femme est tout à fait impossible... Ce n'est pas que je ne l'aime pas, au fond. Mais quoi faire avec un caractère comme celui-là?

DUNOIS. — Devant Dieu, mon juge, si elle tombait dans la Loire, je sauterais dedans, malgré mon armure, pour la sauver. Mais si elle fait la *folle* à Compiègne et si elle se fait prendre, je l'abandonne à son sort.

LA HIRE. — Alors vous ferez mieux de m'enchaîner, car je la suivrais jusqu'en enfer, quand l'esprit s'élève ainsi en elle.

L'ARCHEVÊQUE. — A moi aussi, elle trouble le jugement. Il y a dans ses paroles une dangereuse puissance. Mais l'abîme est ouvert à ses pieds. Et que ce soit bien ou mal, nous ne pouvons pas la détourner de cet abîme.

CHARLES. — Ah, si seulement elle voulait rester tranquille ou retourner chez elle!

(*Ils la suivent avec abattement.*)

BERNARD SHAW

(Version française de AUGUSTIN et HENRIETTE HAMON.)

(*A suivre.*)

PERSPECTIVE

SUR

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE

(ENQUÊTE)

Le rôle joué par M. Camille Cavallier, maître de forges, président honoraire de la Chambre de Commerce de Nancy, dans le développement de l'industrie métallurgique de l'Est est connu. M. Cavallier n'a pas cessé de considérer, pendant et depuis la guerre, la situation économique et la situation financière, et d'étudier l'influence de la première sur la seconde. Il a exposé ses idées à ce sujet dans des articles et des notes, imprimées à peu d'exemplaires et qui méritent une plus large publicité. Il s'est référé à certaines de ses notes dans sa réponse :

« Il suffit, dit-il, d'appliquer comme remèdes des moyens connus depuis des siècles : j'entends le travail.

» Je suis de ceux qui pensent que des moyens habiles peuvent faire passer des richesses d'une poche dans une autre, mais que la richesse ne peut être créée que par le travail et l'économie.

» Depuis que la guerre militaire est finie, j'ai fait appel à toutes les bonnes volontés pour demander une production plus forte, des prix de revient plus bas, des exportations plus abondantes, et des économies dans les dépenses.

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 mai.

» Je clame ma réprobation contre cette loi mortelle de huit heures qui, à mes yeux, est un acte de folie collective.

» La guerre a détruit dans le monde une quantité considérable de richesses accumulées.

» Pendant la guerre, on a détruit et dépensé beaucoup; tous les efforts tendaient vers la guerre et ont été soustraits à la production utile.

» C'est ainsi que la construction des maisons d'habitation a été à peu près complètement suspendue, depuis bientôt dix ans.

» Ce n'est pas tout : des millions d'hommes ont été tués ou mutilés. C'étaient des hommes de vingt à quarante ans, c'est-à-dire dans toute la force physique et dans toute l'habileté professionnelle, qui ont disparu.

» Il n'est pas difficile, pour un esprit équilibré, de se dire que, pour remettre tout en état, il aurait fallu, depuis la fin de la guerre, faire appel à toutes les intelligences et à toutes les bonnes volontés, à tous les travailleurs du cerveau et des mains, à toutes les nations;

» Et obtenir un supplément de temps de travail,

» Un supplément de rendement horaire,

» Une économie individuelle,

» Une économie collective,

» Une économie nationale,

» Disons : des restrictions dans les dépenses, en même temps qu'une augmentation de production, appelées à compenser le manque de production et les destructions dues à la guerre.

— Il montre que l'on confond des branches d'activité économique dissemblables.

» D'une part :

» *a*) *L'agriculture et l'industrie*, qui *produisent*, qui créent de la richesse;

» *b*) *Le commerce d'exportation*, qui *réalise* la production en excédent sur la consommation;

» *c*) *Le commerce d'importation* des matières premières nécessaires à l'industrie, collaborateur de la *production*.

» D'autre part :

» *d*) *Le commerce d'importation* de produits finis et de

produits alimentaires non indispensables, ou que la France pourrait produire.

» Et enfin :

» *e*) *Le commerce intérieur*, hypertrophié depuis la guerre, devenu, par ses excès, une des causes essentielles de la vie chère.

***

» A la base de la crise économique actuelle, on trouve :

» *a*) Le malthusianisme économique des éléments producteurs, d'où *production insuffisante, prix de revient élevés*;

» *b*) Les gains, salaires, bénéfices commerciaux très élevés, d'où *prix de vente définitifs aux consommateurs beaucoup plus élevés que les prix de revient*;

» *c*) Gaspillage de l'argent, par ceux qui le gagnent trop facilement et trop abondamment.

» Finalement :

» Relèvement progressif du coût de la vie qui devrait baisser et descendre au coefficient 2 1 /2, puis 2, par rapport à l'avant-guerre.

» En résumé, il faut :

» De l'ordre dans les finances de l'État,

» De l'ordre et de l'équité dans le régime fiscal,

» Réduction du taux du loyer de l'argent,

» Suppression de la loi de huit heures,

» Beaucoup plus de travail,

» Réduction immédiate des taxes de transport,

» Pas de gaspillage,

» Pas de dépenses improductives,

» UNION ET EXPORTATION. »

Enfin M. Cavallier insiste sur la nécessité absolue de mettre tout en œuvre pour le repeuplement de la France, montrant que la France n'aurait pas été attaquée en 1914 si le chiffre de sa population avait été de 70 millions d'habitants.

Il termine sa réponse en arrondissant trop largement le chiffre de nos dettes. Souhaitons que la nécessité ne lui donne jamais raison à l'avenir.

» La France doit encore 500 milliards représentant 25 à 30 milliards d'arrérages. Si l'on y ajoute une vingtaine de milliards pour le reste du budget, il faudrait trouver 50 milliards par an!

» Or je ne crois pas aux solutions magiques!

» Si nous n'avions de porteurs de nos rentes qu'en France, on pourrait ramener le taux de toutes les rentes à 3 p. 100. Cela donnerait 10 à 15 milliards d'économie. Mais est-ce possible? »

Enfin, répondant à notre dernière question, il voit dans l'histoire plusieurs situations analogues à la nôtre, mais comme un grain de sable est comparable au Mont-Blanc.

Comparaison qui nous paraît quelque peu exagérée, comme nous nous efforcerons de le démontrer tout à l'heure.

***

M. Pierre Puybonnieux, avocat à la Cour d'appel, s'est depuis de longues années spécialisé dans l'étude des questions financières. Il cherche d'abord, dans sa réponse, si notre situation a des précédents dans notre histoire.

« Vous me demandez mon avis sur la situation financière de la France. C'est un bien gros problème pour moi qui ne suis guère consulté professionnellement que par des particuliers, commerçants et sociétés en mal d'argent; aussi, je crains fort d'apparaître comme un de ces tacticiens en chambre dont on s'est si souvent moqué pendant l'autre guerre.

» En renversant l'ordre des questions que vous me posez, on peut dire, je crois, que, si complexe que soit le problème financier actuel, la France pourrait en sortir encore à son honneur, d'autant plus qu'on l'a déjà vue, au cours de son histoire, dans des situations analogues, qu'elle a su finalement dominer. — Mais, précisément, pour qu'elle en sorte promptement, et sans trop de dommages, il faudrait ne pas méconnaître les leçons du passé.

» Il est bon de se remémorer l'histoire des assignats. Certes, on ne peut entièrement les assimiler à nos Bons de la Défense Nationale qui, eux, correspondent à des versements effectués

par les particuliers au compte de l'État, tandis que l'idée primitive des assignats fut la création de bons remis par les Municipalités à l'État contre attribution globale des biens nationaux, bons dont l'État se servirait pour éteindre ses propres dettes. — Les assignats correspondaient donc primitivement à une valeur réelle stable, et c'était pour eux un avantage sur nos Bons de la Défense.

» Mais, au fur et à mesure de la multiplication des assignats, cette différence primitive s'atténua, et nous ne voyons guère, dans la suite de leur histoire, que des analogies entre ce qui s'est passé alors, et la situation actuelle. — Les assignats reçurent bientôt cours forcé, ce qui en fit une véritable monnaie, puis, pour leur donner de l'attrait, on les rendit productifs d'intérêts. Les émissions se succédèrent sans interruption entraînant la baisse de leur valeur jusqu'à avilissement complet. — Les députés et les financiers d'alors s'ingénièrent pour découvrir un remède efficace à cette crise. — La situation politique permettait certains remèdes spéciaux, tel celui qui consista à démonétiser les assignats à « Effigies Royales »; on réduisit ensuite les assignats au huitième de leur valeur, puis, des amputations plus fortes furent décrétées sans que ces moyens rétablissent cependant nos Finances. On procéda aussi, sans plus de succès, à un emprunt forcé et à des démonétisations considérables. — En définitive, il fallut briser la planche aux assignats lorsque l'émission atteignait 45 milliards. — Ce qui permit cette opération, ce fut le retour d'un Gouvernement fort et le fait que la monnaie d'or et d'argent, par la force des choses, s'était remise à circuler, les artisans, les commerçants n'acceptant plus, comme salaire ou comme prix de leurs marchandises, que de la monnaie métallique. — Cette monnaie métallique n'avait pas, comme, hélas! la nôtre, pris le chemin de l'Amérique, et si elle avait en partie passé les frontières, elle ne tarda pas à rentrer en France : d'où elle n'avait disparu que parce que les guerres, les troubles intérieurs, le manque de sécurité dans le présent et les craintes pour l'avenir, chassent, et chasseront toujours, la bonne monnaie. La concurrence entre le papier-monnaie et la monnaie métallique sur le même marché, ne dure guère. — Le cours du change entre ces deux monnaies

était tellement disproportionné, que l'on n'en parla que dans les tripots pour agioter, et les assignats disparurent, entraînant la ruine de ceux qui ne voulurent pas ou ne surent pas à temps se faire attribuer en contre-partie des biens nationaux.

» En résumé, les impôts croissants, les emprunts forcés, les mesures fiscales exceptionnelles, ne font guère qu'accroître les crises financières, car elles étendent le malaise général, alors que le remède est dans le calme, l'ordre, la sécurité et la confiance dans l'avenir.

» La situation actuelle de la France n'est pas aussi grave que celle à laquelle a abouti, après la Révolution, l'émission des assignats. — Mais, les mêmes causes produisent les mêmes effets. — De même que l'invasion de notre territoire, la guerre européenne, le désordre intérieur, amenèrent l'émission des assignats, notre Guerre mondiale a amené le cours forcé de notre papier-monnaie et la création des Bons de la Défense. La France sera bientôt acculée au précipice où sombrèrent les assignats, si elle ne veut pas faire sans plus tarder le rétablissement financier qui s'impose.

» Il faut remarquer que la crise serait plus grave que jadis, car sous le Directoire on s'en tira grâce aux Biens Nationaux dont l'attribution amortit les ruines, et surtout parce que la monnaie métallique n'était pas définitivement aliénée à l'étranger, et qu'elle fut reversée à temps. — Notre papier-monnaie, nos Bons de la Défense, n'ont comme garantie que l'actif de la France, le travail et l'activité des Français, enfin, les créances des Français à l'étranger.

» Les mesures qui seraient à prendre maintenant apparaissent, il me semble, avec évidence. — Il faut faire en sorte que les dettes de la France cessent de s'accroître, et que la France dispose de l'ensemble, de la totalité de ses ressources pour éteindre ses dettes.

» Je dis d'abord qu'il faut faire en sorte que les dettes de la France cessent de s'accroître, et je réponds à ce propos à la question que vous me posez en ces termes : « Jusqu'à quelle époque peut remonter l'origine des difficultés actuelles? » en disant que l'origine de ces difficultés remonte à l'époque où les Gouvernements ont cru pouvoir faire face aux dépenses budgétaires au moyen d'emprunts qu'ils ne se préoccupaient

jamais d'amortir, en sorte qu'en 1914, la France était déjà grevée d'un lourd passif.

» C'est à cette mentalité qu'il faut immédiatement renoncer.

» Il faut comprimer le budget pour que les dépenses coïncident exactement avec les ressources normales de l'État, et que les dettes cessent de s'accroître.

» Est-ce impossible? — Le particulier qui tombe en déconfiture souffre évidemment lorsqu'il doit renoncer au superflu, supprimer son train de maison, renoncer aux agréments des voyages, des spectacles, et économiser sur ses vêtements, voire sur sa nourriture; il s'y résout cependant et prépare ainsi son relèvement.

» La France donne-t-elle l'impression d'être entrée dans la voie des restrictions? (et lorsque je dis la France, j'entends aussi bien l'État que les autres entités : départements, villes, communes, services publics, car ce que dépensent sans nécessité absolue les uns, prive la nation d'autant de ressources).

» Évidemment non.

» Elle s'adonne même aux dépenses somptuaires : Jeux olympiques, obsèques coûteuses, affichages de discours, expositions, déplacements ministériels, sans parler des commandites qu'elle fournit sans nécessité et des monopoles qui sont pour elle un grand luxe.

» Il y a des économies à faire.

» Il y a surtout de l'ordre à mettre partout.

» Par exemple, si les grandes villes manquent de ressources et ont besoin de les multiplier, combien de petites communes disposent maintenant de revenus importants, grâce à la part qui leur est attribuée sur le produit de certains impôts nouveaux, revenus qui ne leur sont pas indispensables puisqu'elles s'en passaient bien autrefois!

» Il y a enfin à consolider toute la dette flottante, constituée par les Bons de la Défense Nationale. Il faudrait pouvoir décréter du jour au lendemain la conversion des Bons de la Défense Nationale en rentes perpétuelles productives d'intérêts au taux actuel de 5 p. 100. On n'amoindrirait pas ainsi la valeur en Capital de ces bons, et on pourrait pallier le trouble que cette décision risquerait d'apporter par l'ouver-

ture de comptes d'avances gagés sur ces bons, mais avances faites au taux actuel de l'intérêt de prêt en Banque.

» On arriverait ainsi, non seulement à équilibrer la charge des intérêts des bons, mais à en amortir insensiblement le capital.

» Une telle mesure ne pourrait naturellement intervenir que si les Banques étaient en mesure de mettre à la disposition des industriels, des commerçants, et même des particuliers, les ressources nécessaires pour faire face à leurs engagements antérieurs, et continuer leur exploitation, et si les industriels et les commerçants pouvaient également trouver dans le public les concours pécuniaires nécessaires à l'augmentation de leur capital.

» Il n'en sera ainsi que lorsque les particuliers auront une confiance absolue et une sécurité complète.

» Or, l'anxiété et le malaise règnent beaucoup en raison des mesures fiscales prises depuis la guerre; les capitaux se dissimulent, soit en France, soit à l'étranger.

» Il faut donc hardiment rompre avec ces mesures fiscales.

» Il n'est pas possible évidemment de priver l'État des ressources qu'il tire de l'impôt sur le revenu, mais il faut remplacer cet impôt par un impôt forfaitaire. — Il faudrait également créer un organisme qui mette entre les mains de l'Etat le recouvrement de toutes les créances commerciales à l'étranger. — Le Gouvernement ainsi nanti de valeurs de change importantes qui, automatiquement, rentreraient en France, verrait peu à peu la stabilisation des marchés des changes s'établir, et son actif réel apparaître.

» Enfin, on ne se préoccupe jamais en France des créances qui appartiennent aux Français sur des nations étrangères; il y a tout un actif de créances payables en valeur-or qui sont complètement oubliées, ce dont beaucoup d'États profitent gratuitement. — La France pourrait, soit faire rentrer ces créances, soit les racheter à des particuliers pour les convertir en valeurs d'échange, dont certains pays qui veulent protéger les pays débiteurs pourraient peut-être se contenter.

» Je crois, en résumé, que dans une crise financière de cette nature, il faut, comme un commerçant ou un industriel le ferait en temps de crise, réaliser l'actif pour éteindre le passif. »

Dans son curieux parallèle des assignats avec les Bons de la Défense Nationale, M. Pierre Puybonnieux ne fait pas intervenir un élément qui les différencie nettement et sur lequel nous appuierons nos conclusions : l'organisation actuelle du crédit public. Quant à l'origine de nos difficultés, il la fait remonter jusqu'à l'époque, antérieure à 1914, où le Gouvernement faisait face au déficit budgétaire par l'émission d'emprunts jamais amortis. Il faut donc, pour remédier à notre situation, que les dettes cessent d'abord de s'accroître, que des économies soient aussitôt réalisées. L'État n'est pas seul à dépenser, les Communes se livrent bien souvent, avec les ressources même qui leur viennent de l'État, à des dépenses considérables, d'une utilité secondaire.

Deux points sont spécialement à considérer dans la réponse de M. Puybonnieux : 1° Un mode de consolidation de la dette flottante par conversion des bons de la Défense Nationale en rentes perpétuelles à 5 p. 100, accompagnée de mesures propres à assurer des ressources aux porteurs de rentes; 2° la création d'un office d'État chargé du recouvrement de toutes les créances commerciales françaises à l'étranger et de la négociation des créances-or sur les nations étrangères qui souvent ont suspendu leurs paiements. Ce dernier point, d'un intérêt capital, met en valeur une question complètement négligée.

***

Après avoir fait paraître dès 1915 le livre prophétique : « l'Europe court-elle à sa ruine? » Alfred de Tarde avait publié la « Politique d'aujourd'hui », où il étudiait, en contradiction avec Robert de Jouvenel, en quelque sorte selon l'usage des grandes Conférences du Palais, les courants d'opinion sur les problèmes politiques actuels. Aucune des tendances trop nombreuses de notre époque n'y a été négligée.

L'importance de sa réponse témoigne de l'intérêt qu'il attachait à cette enquête. La nouvelle de sa mort si brusque nous arrive au moment d'en corriger les épreuves. Avec quel regret, en songeant à la disparition d'un esprit d'une aussi vaste culture, seront lues ces pages, les dernières sans doute qu'il ait écrites.

« Votre questionnaire fait allusion à des éléments non définis dans le budget, et qui joueraient cependant un rôle de plus en plus important dans notre situation financière.

» Je suppose que vous parlez de ces *forces mères*, vraies dispensatrices des richesses, qui mènent le monde économique, et fixent le destin d'un pays, — et il est bien vrai que le budget n'en dit pas un mot, bien que *les faits financiers*, recettes et dépenses publiques, ne soient que les effets de ces causes impérieuses. Vous nous suggérez donc, — et très justement à mon sens, — de remonter, par delà le budget, jusqu'aux raisons d'espérer et aux motifs d'anxiété que découvre l'examen réfléchi de notre *situation économique générale*, et de faire un véritable bilan, complet et sincère, ce qui est l'opération la plus difficile, la plus hasardeuse, mais la plus nécessaire.

» Sans doute notre Ministère des Finances a-t-il obéi à cette préoccupation lorsqu'il a décidé de publier un « inventaire de la situation financière » du pays. Malgré l'immense bonne volonté dont ce document témoigne, il faut avouer cependant qu'il a échoué, faute d'une idée claire du sujet.

» C'est un inventaire précis et consciencieux *de notre passif*, de nos dettes intérieures et extérieures, et c'est déjà beaucoup.

» Mais le maigre actif, et d'ailleurs pour les trois quarts imaginaire, que M. Clementel a mis en regard de ce passif, devrait, s'il était pris au sérieux, répandre la panique parmi nos créanciers. M. Clementel a cru que c'était la seule fortune *de l'Etat* qui garantissait le passif français, et il a limité notre actif à ces trois chapitres : le domaine public, le produit de l'impôt, la créance sur l'Allemagne. En réalité c'est toute la richesse française qui garantit la dette du pays, les prêteurs n'ayant pas fait confiance au seul gouvernement, mais à la nation tout entière. Il est moins aisé sans doute d'estimer la richesse française que le revenu de l'État; il y fallait des idées directrices...

» Mais d'abord n'est-ce pas le lieu de souligner ici les erreurs dont nous sommes redevables à cette artificielle formule répandue par certains économistes qui assimilent le budget de l'État au budget d'une entreprise quelconque? Telles considérations à succès sur la *Société France* et son Conseil d'Administration nous semblent de vains jeux de mot.

S'ils sont seulement destinés à rappeler que la *probité* et l'*économie* s'imposent dans le budget de l'État comme dans le budget d'un particulier, nous y souscrivons volontiers; mais que l'on s'avise de les prendre au pied de la lettre, et d'appliquer les règles d'un bilan ordinaire au bilan d'une nation, et l'on aboutit à des impossibilités, à de purs non-sens.

» Une seule raison parmi tant d'autres : l'État tire ses recettes de l'impôt qui est un prélèvement sur la fortune des citoyens. Qu'on nous cite une affaire industrielle qui puisse à volonté augmenter ses recettes par une contribution des actionnaires, laissée à la discrétion des administrateurs? Il n'y a aucune assimilation possible entre les recettes normales de l'État et les recettes normales d'une Société. L'impôt est un acte de souveraineté. Cependant il ne dépend pas absolument des pouvoirs publics d'en déterminer le rendement. L'impôt puise dans la richesse de la nation. Il augmente quand cette richesse augmente; il tarit avec elle. Le budget d'un État dépend donc, en dernier lieu, des forces qui tendent à accroître ou à diminuer cette richesse.

» Ces forces ne sont pas toutes mesurables avec précision. La puissance de travail d'un peuple, ses bonnes mœurs, sa natalité, sa confiance et son espoir, voilà les grandes réalités cachées du budget. Elles sont aussi fondamentales pour l'avenir d'un pays, que, pour l'avenir d'un charbonnage par exemple, l'étendue du gisement, sa qualité, sa facilité d'extraction — seulement ces derniers éléments sont réductibles au calcul, et les éléments premiers de la richesse d'un peuple ne le sont pas.

» Pour constituer l'*actif* français, M. Clémentel aurait dû faire appel à la collaboration non pas seulement des techniciens de la finance, ici tout à fait insuffisante, mais des économistes, des moralistes et des sociologues. Sans doute des esprits positifs se méfieront-ils, non sans raison, de la « littérature » que comporte un tel sujet, mais ils n'éviteront cet arbitraire que pour tomber dans un arbitraire plus grand encore, comme le prouve l'exemple du document si spécieux dont nous parlons.

» Essayons, si ce n'est point trop ambitieux, d'esquisser les grandes lignes de ce travail, de déterminer les chapitres

de l'*actif français*, en montrant quelles atteintes chacun d'eux a subies du fait de la guerre, et quelles causes de relèvement on peut entrevoir.

» Et, pour commencer, éliminons purement et simplement ce prétendu chapitre de notre actif, de beaucoup le plus important aux yeux du Ministre des Finances : les 600 milliards que représenterait la *capitalisation du montant des impôts*. Ce chiffre correspond-il à une réalité quelconque, à une richesse existante hors de l'imagination? Assurément non. Ce coup de baguette qui fait surgir 600 milliards de rien est une des plus curieuses trouvailles de cet art de la finance, qui tient toujours un peu de la prestidigitation. Cela équivaut à estimer à 600 milliards la bonne volonté du contribuable français, et je reconnais que cette bonne volonté est infinie, mais pourquoi 600 milliards plutôt que la moitié ou le double? Les ressources de l'impôt peuvent s'écrouler demain, sous l'influence d'une crise, ou au contraire se multiplier. L'année dernière, les plus-values atteignirent 5 milliards : cela est heureux pour le calcul du Ministre des Finances; en conclurons-nous que la France s'est enrichie de 100 milliards au cours de l'année 1924?

» Quels sont donc, à nos yeux, les éléments, matériels d'abord, qui peuvent servir à mesurer approximativement l'actif d'un pays?

» 1° Son or d'abord. Le bilan de la Banque de France accuse un stock d'or de 5 milliards et demi (plus 300 millions d'argent) supérieur à celui de 1913. Mais d'abord il gage une circulation 6 ou 7 fois supérieure. Et puis il comprend fictivement le dépôt d'or fait à la Banque d'Angleterre — sommes-nous donc si assurés de le revoir? Enfin une grande partie de l'or détenu par les particuliers a quitté le pays, et définitivement. Perte.

» 2° La valeur de sa terre, de son cheptel, de ses propriétés bâties, calculée en fonction de sa population et de sa natalité, car ces richesses ne valent que par l'homme.

» Or, la hausse des produits agricoles et du cheptel ne doit pas nous faire illusion. Des spécialistes, comme M. Pierre Caziot, concluent que la valeur *nominale* des terres, en France, n'a pas tout à fait doublé en moyenne (à l'exception

de certains fonds privilégiés, de certains herbages, etc.); calculée en or, elle a donc en réalité diminué par rapport à 1913. La propriété bâtie de même.

» Est-ce bien surprenant? La guerre nous a pris 1 500 000 hommes, et rendu 3 ou 4 millions d'invalides. La dépopulation rurale s'accentue chaque jour; la charrue est méprisée; les villes se gonflent d'une population d'employés, de fonctionnaires, d'ouvriers... Perte encore.

» 3° Ses possessions coloniales. (Comment un chapitre si important, et en somme si mesurable, de notre actif, ne figure-t-il pas dans l'inventaire du Ministre?) Ces possessions coloniales, non seulement elles sont intactes, mais elles se sont récemment outillées à la moderne (Maroc, Indochine) et leur valeur s'est incontestablement accrue. Ici gain, motif d'espoir.

» 4° La valeur de son outillage industriel et commercial. Elle est représentée à peu près par la valeur d'ensemble du portefeuille français *en valeurs françaises*... Il faudrait bien prendre garde de ne pas compter à part la valeur de nos titres mobiliers et la valeur de notre outillage, car l'une est représentative de l'autre. Exception faite bien entendu pour les rentes sur l'État, *qui ne sont représentatives d'aucune richesse*, et ne doivent compter pour rien dans l'actif national; elles représentent seulement une part dans le revenu de l'impôt, qui est pris sur la richesse commune. La rente sur l'État n'intéresse donc que la répartition des richesses, nullement la production (Voir ce que dit à ce sujet le remarquable volume de Trustee : *Le bilan de la guerre*).

» Notre outillage industriel s'est augmenté pendant et depuis la guerre, il s'est modernisé; la puissance productive de notre industrie se développe chaque jour. La valeur de nos titres mobiliers aurait dû parallèlement s'accroître. Cependant, dans l'ensemble, elle a considérablement baissé, nominalement et réellement. Sans discuter les raisons de ce paradoxe, je n'en conclus pas moins qu'ici encore il y a gain incertain.

» 5° Ses créances sur l'étranger. Toutes les valeurs étrangères et internationales, sans exception, doivent être comptées dans l'actif français, qu'elles représentent des biens étran-

gers, ou une promesse gouvernementale gagée sur des impôts étrangers.

» Mais elles ne valent que ce que vaut l'affaire, ou ce que vaut le crédit des États engagés. La créance française sur l'Allemagne, telle qu'elle résulte du plan Dawes, est de ce nombre. M. Clémentel l'estime à 103 milliards, *dans l'absolu*, c'est-à-dire dans l'hypothèse d'un paiement régulier.

» Mais elle peut être estimée diversement. Elle n'en marquerait pas moins un accroissement important de notre actif à l'étranger, s'il ne fallait considérer qu'elle ne compense pas, à beaucoup près, l'ensemble des dommages causés par la guerre à notre pays, dommages qui viennent en déduction de tous les autres chapitres de notre actif. Donc ici gain apparent, perte réelle.

» 6° Quant à notre portefeuille privé de valeurs étrangères, il a été dilapidé, on le sait, durant la guerre. Il se reconstitue aujourd'hui grâce à la spéculation qui entraîne les capitaux français vers les valeurs internationales; pétrolifères, caoutchoutières, diamantifères ou autres. Mais ces achats se font au détriment de nos valeurs françaises, dont ils expliquent la baisse, et il serait téméraire, là encore, de conclure à un gain.

» 7° Le domaine public, les biens de l'État, des départements et des communes. Ici peu de changements.

» 8° Enfin les bijoux, les richesses d'art et celles de nos musées. Pas de changement non plus.

» *Dans l'ensemble*, on voit assez clairement, il me semble, sans entrer dans les difficultés d'une estimation précise, que les éléments matériels de l'actif français ont fléchi. A s'en tenir à ces seuls éléments matériels, il faudrait conclure que la France est *plus pauvre aujourd'hui qu'avant la guerre*. Et si nous rapprochons de cet actif diminué un passif démesurément accru, qui a passé de 30 milliards-or à 174 milliards-or (sans parler de nos dettes anglaise et américaine), notre conclusion sera singulièrement et désastreusement renforcée.

» Cependant il ne s'agit encore que de l'actif matériel, le plus apparent, non pas le plus réel. Quelle influence la guerre a-t-elle exercée sur la volonté du travail, sur l'esprit de discipline, sur le génie inventif, sur la moralité, la nata-

lité, etc.? Toutes ces grandes causes stimulantes de la richesse, dont dépend en fin de compte l'avenir d'un pays, c'est ce qu'il faudrait examiner à loisir, et ce que je ne puis faire ici.

» Certes les abandons de la volonté nous frappent. L'esprit de travail a décru, et surtout le besoin de plaisirs aiguillonne toutes les classes de la Société. L'épargne est menacée, au moins chez le citadin (car le village économise plus que jamais), et le goût de la spéculation, du gain rapide et paresseux, a gagné la bourgeoisie si sage et si prudente autrefois. Le mécontentement et l'aigreur (nés des injustices criantes de la guerre, de l'apothéose du mercanti-roi, etc.) ont répandu des ferments d'instabilité sociale. Les milieux intellectuels sont décimés, la haute culture en péril.

» Sombre bilan assurément, plus sombre peut-être que le bilan matériel. Et qui oserait dire qu'un bilan fût complet, qui ne tiendrait pas compte de tous ces sourds malaises, de tous ces découragements?

» Pourtant je ne puis conclure en pessimiste. Quand on constate l'extraordinaire résistance de notre société aux courants violents qui ont successivement détruit l'équilibre de presque tous les pays d'Europe, quand on considère l'essor de notre production, le développement croissant de notre exportation, et cette puissante réaction de nos forces cachées qui se traduit par les plus-values obstinées de l'impôt, on serait bien coupable de pousser un cri de désespoir.

» Ne pourrait-on pas seulement s'étonner que le Gouvernement ne sache pas mieux servir, soutenir, encourager ces forces latentes? La France *veut vivre*, tel est le fait psychologique contre lequel aucun argument purement financier ne prévaut.

» Qu'on suppose un Gouvernement faisant *appel aux forces morales profondes* pour éloigner avec soin toutes les causes de discorde intérieure, maîtriser avec énergie tous les égoïsmes, développer partout un esprit de stricte, d'ascétique économie, sauvegarder la famille, avantager, fût-ce par des mesures draconiennes, les familles nombreuses, sauver notre capital intellectuel en prenant ouvertement la défense de la culture désintéressée, la confiance blessée se ranimerait vite, et la fortune française, si profondément

entamée qu'elle soit par la guerre, ne serait pas lente à se refaire. Notre équilibre financier futur dépend principalement du souci que le Gouvernement aura de ces forces intellectuelles et morales. »

CONCLUSIONS

Au début de cette enquête, nous signalions que le brusque mouvement d'opinion qui s'est fait jour il y a un an n'a suscité aucune satire. Elle n'eût pas trouvé peut-être matière où s'exercer. Si la surprise était naïve et irraisonnée dans la foule, les techniciens ne faisaient montre d'aucun esprit de système : ils ne se vantaient ni de posséder un remède parfait, ni de faire un miracle ; ils ne cherchaient pas à imposer une théorie, ils ne négligeaient pas les leçons de l'expérience. Depuis plus d'un siècle, la science financière est née, s'est définie et par conséquent a limité son pouvoir. Les techniciens cherchent seulement, comme l'a dit M. Pietri, à vulgariser des notions encore imprécises.

Une situation financière aussi compliquée que la nôtre doit d'abord être connue et décrite dans toute la mesure possible. Il faut rendre hommage aux dispositions prises en ce sens par M. Clémentel lorsqu'il a fait établir l'état de situation des finances de la France. Il suffit de l'étudier pour voir que la tâche était difficile et que plus difficile encore sera le rétablissement à opérer par plus d'un moyen, avec le concours du temps. Nous nous trouvons en présence d'un problème d'équilibre. L'actif national a été entamé, cependant que le passif augmentait et qu'il augmente encore. Toutes les fortunes sont hypothéquées. Comment rétablir l'équilibre durable entre revenus et charges de l'État? Toute tentative d'adaptation aux circonstances nouvelles a toujours été tardive depuis dix ans, cependant que les besoins de l'État, le déplacement des fortunes, le mouvement des affaires rendaient nécessaire la multiplication des moyens d'achat, de la monnaie, multiplication qui n'est pas la moindre cause de l'embarras actuel.

Avant de tenter de faire apparaître les causes et les consé-

quences de la situation présente par une vue d'ensemble qui ne peut rester que très concise, quelques remarques élémentaires s'imposent :

1° C'est non du capital national, mais de l'exploitation de ce capital déjà réduit que la France peut tirer les ressources régulières nécessaires à ses dépenses. Il faut donc avant tout le conserver, assurer sa meilleure exploitation.

2° Par suite de la dépréciation monétaire, le total des revenus s'est accru au point de fournir au budget une somme égale au total des revenus d'avant-guerre.

3° A la suite de cette dépréciation les revenus du travail ont suivi, plus ou moins lentement, à la base du moins, la hausse des prix. Ceux du capital sont loin d'avoir suivi le même mouvement, comme le prouve le taux de l'intérêt.

4° L'État lui-même rétablit sa situation moins vite que les individus, puisqu'il ne peut prélever ses ressources par l'impôt sur les revenus du capital, sur la circulation des richesses, que par une adaptation lente et tardive à leur répartition. L'inverse ne serait pas exact : toute crise économique se fait sentir très rapidement dans les finances de l'État.

5° La question financière est l'un des aspects de la situation générale dont on ne peut entièrement la détacher : il est entendu qu'elle est liée à la situation politique, à l'état social, et aux relations internationales. On ne saurait trop insister sur ce dernier point et considérer le chiffre et le mode de règlement des réparations et des dettes interalliées; ces dernières pesant sur nous comme le paiement d'une indemnité de guerre, indemnité que nous ne percevons pas pour notre propre compte. Mais il ne faut pas négliger en outre le nouveau protectionnisme né de la guerre qui fait s'élever le tarif des douanes, rend difficile la conclusion des traités de commerce avec les anciens et les nouveaux États, et ferme par conséquent certains marchés à notre exportation. Il faut encore s'arrêter sur les charges respectives des impôts de différents États pour l'établissement du prix de revient de leurs marchandises. Il faut suivre surtout le cours des changes sensible à tant d'influences extérieures.

***

I. — *A quelle époque peut remonter l'origine des difficultés actuelles?*

M. Gaston Jèze a fait une critique sévère du défaut de technique financière de notre pays. Bien avant 1914 des avertissements avaient été entendus : les budgets étaient présentés au Parlement et votés par lui en équilibre en faisant état de l'émission d'obligations à court terme, dont l'intérêt s'éleva progressivement de 2 3 /4 p. 100 à 3, puis à 3 1 /4 p. 100. Ces budgets se réglaient cependant plus souvent en déficit, comme ceux de 1908, 1909, 1910, et 1913, qu'en excédent comme ceux de 1911 et de 1912. Quant au remboursement des obligations à court terme émises les années précédentes, il y était pourvu non par les recettes de l'exercice, mais par l'émission d'obligations de même nature, qui venaient encore grossir la dette.

Cependant la France avait la dette la plus élevée du monde : plus de 30 milliards-or, dont l'annuité était d'environ 900 millions, alors que l'Angleterre avait une dette moitié moindre, et l'Allemagne une dette insignifiante, comme les États-Unis. La plus grosse part de notre dette était en rente perpétuelle, qu'on ne pensait à amortir que par intermittences, sans aucun plan.

Auprès de cette charge improductive, n'apparaissaient dans le budget que de faibles dépenses destinées à développer notre outillage national.

Si notre prospérité nous empêchait de voir cette situation, nous étions bien mal préparés à subir un bouleversement. Dans ces conditions, dire que la guerre est la cause de notre embarras financier, c'est reconnaître que nous n'avons pu faire face à ses charges avec une rapidité assez grande, ni même chercher assez vite des ressources nouvelles pour nous décharger d'un fardeau extraordinaire. Nos méthodes ne nous avaient pas habitués à les prévoir. Aussi le Parlement accorda-t-il aux gouvernements, comme a dit M. Jèze, des blocs de confiance de milliards et de milliards sans discussion, aussi l'effort fiscal fut-il longtemps ajourné, tandis que l'emprunt

devenait à peu près la seule ressource. L'exposé des motifs du budget de 1925 rappelle cette situation :

De 1915 à 1917 il n'a été en fait dressé aucun budget. Les lois de finances de 1918 et de 1919 ont pour seul objet les services civils ordinaires, les dépenses exceptionnelles et les dépenses militaires continuant au cours de ces deux exercices à être couvertes par des douzièmes provisoires trimestriels. Quarante milliards sur cinquante étaient mis à la disposition des services suivant des procédures de fortune. Dans une extrême diversité de comptes figuraient pêle-mêle des dépenses de toute catégorie.

En 1920 eut lieu la première tentative de réaménagement de l'édifice financier, puis on supprima peu à peu les comptes spéciaux; mais la dualité des budgets persista, et tous les budgets étaient présentés en déficit. En mars 1924, furent créées des ressources nouvelles qui permettaient de prévoir l'équilibre du budget pour l'avenir et l'unité budgétaire fut réalisée dans la présentation du projet de budget pour 1925.

Le Ministre des Finances déclarait : « Nous soulignons ainsi notre volonté d'en finir avec une politique comportant un recours abusif au crédit », et plus loin : « La réalisation complète de l'équilibre du budget désormais unifié nous dispensera de recourir à des émissions de valeurs, notamment pour couvrir les dépenses non permanentes du budget spécial : d'où pour l'avenir une réduction sensible des charges de la dette flottante, conséquence directe et primordiale de l'assainissement financier à la réalisation duquel nous nous sommes attachés. »

M. Nogaro a dit : « Nous arrivons au sommet de la côte. »

Mais le budget de 1925 n'est encore voté que par la Chambre des Députés qui a accru de près de 2 milliards le chiffre des dépenses.

II. — *Quels sont les éléments favorables et défavorables de la situation?*

Parmi les éléments favorables figurent en premier lieu les ressources naturelles de la France qui sont assez considérables pour tenter toujours l'envahisseur, mais il ne faut pas les apprécier d'une manière absolue : elles ne valent que par leur exploitation qui peut seule apporter des recettes régulières

à l'État. Mal exploitées, elles attireront toujours l'étranger, impatient d'en tirer parti. Il en va presque de même pour l'outillage industriel en partie renouvelé depuis la guerre. Les éléments directement favorables sont dans l'ordre technique financier la réalisation de l'unité budgétaire et la tendance affirmée à maintenir l'équilibre du budget par le refus, au moins de la part du Gouvernement, d'engager de nouvelles dépenses, le fait que les dépenses budgétaires, sauf les dettes, se sont accrues dans une proportion moindre que n'a décru la valeur de la monnaie, la résistance temporaire à l'inflation par l'émission de nouveaux billets de banque [1], le crédit mondial de la Banque de France elle-même, institut d'émission, le désir de ne pas aggraver le montant des impôts. Quelle volonté sera assez forte pour ne pas laisser se retourner de tels avantages! Il faut y ajouter l'équilibre de la balance commerciale, qui indique que notre consommation nationale ne dépasse pas nos ressources. Équilibre évidemment difficile à réaliser, puisque les États-Unis et la Tchéco-Slovaquie sont avec nous les seuls États qui l'aient atteint. Mais équilibre qui demeure imparfait si la balance des comptes avec l'étranger n'y correspond pas, les exportateurs laissant en banque à l'étranger le montant de leurs crédits au lieu d'en faire emploi en France! Il fallait encore noter jusqu'à ces derniers temps le taux de l'intérêt relativement faible.

Mais il faut classer parmi les éléments défavorables la charge qui nous a incombé et qui nous incombe encore pour la reconstitution des régions dévastées, la réduction progressive de la dette de l'Allemagne pour les réparations, qui n'a permis au Ministre des Finances d'inscrire en recette éventuelle pour 1925 qu'un milliard seulement en dehors du compte spécial des troupes d'occupation; la mauvaise volonté de l'Allemagne à effectuer tout paiement; la charge écrasante de notre dette intérieure, dont l'annuité de près de 20 milliards représente au moins, d'après les documents officiels, 56,2 p. 100 de notre budget; l'incertitude sur le chiffre et le mode de règlement des dettes interalliées; le chiffre de notre dette flottante qu'il faudra consolider; l'esprit de spéculation entretenu par l'in-

1. Ce passage a été rédigé avant les événements qui ont amené la démission de M. Clémentel. — N. D. L. R.

stabilité de la monnaie, et par-dessus tout les difficultés, croissantes de mois en mois, de la Trésorerie.

Il faut ajouter deux éléments : la faiblesse de notre natalité et l'insuffisance de l'esprit d'entreprise, qui en est malheureusement la conséquence toute naturelle, et qui laisse la France se replier sur elle-même quand ses voisins se développent.

La lenteur du vote du budget, l'accroissement de dépenses qu'elle entraîne sont infiniment nuisibles à l'œuvre d'assainissement que désire le Gouvernement. Peut-on passer légèrement sur deux tendances, l'une à l'inflation, l'autre à la déflation, également dangereuses : la première parce que l'afflux de la monnaie et la dépréciation qui en résulte provoquent la hausse des prix et diminuent le produit des impôts, la seconde parce que la réduction de la monnaie, sans amener une baisse correspondante des prix déjà cristallisés, exige un accroissement des impôts pour le paiement de la dette d'un chiffre nominal invariable. Ces dangers sont connus : l'aggravation des charges fiscales qui résulterait de l'une ou de l'autre pourrait causer une crise économique (cherté des crédits, hausse des prix) des plus graves. Les partisans de l'une et de l'autre tendance sont actuellement assez rares. Il faut cependant rappeler que M. François Marsal a pris nettement position pour la seconde, et que les difficultés de la Trésorerie peuvent réduire le Gouvernement à faire appel à la première.

III. — *Quelles mesures seraient à prendre pour aider à l'action des uns et parer à celle des autres?*

Un fait est certain : il y a un effort, presque une course, de tous les États, partant d'un principe peut-être faux après tant de transformations, pour revenir à leur situation d'avant-guerre : l'Allemagne, après s'être mise volontairement en état de faillite, a rétabli chez elle le mark-or; l'Angleterre fait effort pour ramener la livre au pair et rétablir l'étalon d'or; l'Amérique veut se décharger de tout l'or qui lui est venu d'Europe et l'y renvoyer. Tandis que d'autres États encore avec ceux-ci veulent revenir à une vie normale, nous restons dans un état d'instabilité qui rend difficiles toutes relations suivies avec eux. Quelles solutions pouvons-nous trouver à

cette situation? Pouvons-nous prétendre à l'assainir dans un délai prochain?

Toute tentative d'adaptation aux circonstances nouvelles repose sur l'utilisation des éléments favorables de notre situation, c'est-à-dire sur l'accroissement de notre actif, et par exception sur sa réalisation, et sur l'atténuation de ses éléments défavorables : la limitation et la réduction de notre passif. Pouvons-nous pour cela compter sur l'Europe, compter sur l'Amérique? L'emprunt international qui devait nous permettre de réaliser une partie des réparations de l'Allemagne a bien été émis, mais pour un chiffre faible et uniquement au profit de l'Allemagne. Il nous faut renoncer encore à ce qui nous semblait dû. Le rappeler même paraît à certains de mauvais goût. Comment peut-on espérer après cela voir répartir la dette de guerre entre tous les États, membres de la Société des Nations, qui en assureraient le service par des impôts assis sur les capitaux et les revenus, variables selon les situations politiques? Toute tentative d'internationalisation des dettes a bien échoué. Les seuls calculs de l'intérêt règlent les relations des peuples. Notre sort dépend de nous. Mais de quelque façon que nous nous y prenions pour l'améliorer, nous voyons bien qu'une opération préalable s'impose à nous comme elle s'est imposée aux autres États : tant que la valeur de la monnaie sera variable et qu'elle ne pourra pas jouer son rôle de mesure fixe dans tous les échanges, tout effort pour améliorer notre situation sera provisoire et inutile dès le lendemain. Il ne faut d'ailleurs pas confondre le fait d'une stabilité relative, que l'on nous oppose pour ne rien changer, avec la mesure de stabilisation : la première marque un temps d'arrêt et laisse le change exposé à tous les risques. Le Gouvernement l'a si bien compris qu'il a créé pour la défense du franc une masse de manœuvre, qui n'est pas inépuisable. La stabilisation seule est une solution. « Du moment que le franc a pris, tout seul et par la force même des choses, une valeur d'échange nouvelle, du moment qu'il y a trouble égal et égal danger de catastrophe quand le franc monte ou quand il baisse, *il faut changer la définition du franc* et tenter de légaliser, pour le fixer une bonne fois, un état de fait existant[1]. »

1. François Pietri, *Les Solutions monétaires.*

Le mot de stabilisation est nouveau, presque barbare encore : il trompe certains qui estiment que la stabilisation du franc serait le prélude de sa dévaluation : ce serait au contraire la reconnaissance officielle de cette évaluation. Si le principe paraît évident, faut-il, pour une opération dont on ne peut dissimuler l'ampleur et les risques, des circonstances spéciales? La stabilité relative du franc constatée depuis les derniers mois de 1924 semble la première à souhaiter et la plus favorable. Toute période d'attente prolonge l'incertitude et encourage la spéculation. En outre, si nous avons reconnu que les partisans de l'inflation et ceux de la déflation sont actuellement peu nombreux, un changement de dispositions, les besoins nouveaux de l'État, l'autorité de l'un de leurs partisans peuvent créer un courant contraire des plus dangereux. Il y a un mal à prévenir. Pour réaliser cette opération, deux systèmes se trouvent en présence : celui de M. Nogaro qui, sans avoir recours à une mesure légale, fait porter son action sur les changes seuls d'où vient le mal et, pour obtenir leur fixité, fait servir l'encaisse-or de la Banque ou plus simplement des crédits ouverts à l'étranger, à New-York par exemple, à une action constante sur les changes : il limite donc la convertibilité en or des billets aux besoins de l'exportation, le franc-papier restant monnaie légale à l'intérieur. M. Pietri craint que le système de M. Nogaro ne fasse apparaître par la coexistence d'un franc légal fictif pour l'intérieur, et d'un franc véritable pour l'étranger, une dualité monétaire propre à causer bien des troubles parmi lesquels la fuite de l'or ne serait pas le moindre. Il n'admet donc comme base de circulation que l'or, fixe par définition et par nature, dont il y aurait lieu de relever la valeur faciale à proportion de la dépréciation des billets dont la masse en circulation resterait fixe, la proportion entre l'or en circulation ou figurant dans l'encaisse de la Banque et cette masse de billets étant en moyenne de un à deux, selon les règles établies.

Cette opération [1] devrait être conduite d'après un plan à la fois si net et si souple qu'elle puisse concourir au redressement de la situation générale. On montre facilement que les

1. A ce moment pourrait être envisagé l'établissement d'un impôt portant sur les débiteurs bénéficiant de la réforme pour le paiement de leurs dettes.

réformes monétaires de l'Autriche, de la Pologne, leur ont amené une crise économique et sociale : la hausse des prix intérieurs, les difficultés de l'exportation, le chômage. Il y a une cause très nette de cette crise : l'insuffisance de numéraire en circulation et par suite la cherté ou l'absence de crédit. Ce n'est pas la réforme elle-même qu'il faut incriminer, c'est la limite fixée à l'émission. Il est certain qu'en France des exportateurs habitués à compter sur le concours de la dépréciation du franc pourraient être momentanément gênés, si les prix intérieurs montent tandis que les changes restent immuables. Pour éviter la crise qui résulterait de l'insuffisance du numéraire, il faudrait que la limite à l'émission des billets ne soit pas trop rigide : la hausse des prix manifeste depuis plusieurs mois de nouveaux besoins de numéraire qui peuvent amener l'élévation du taux de l'escompte. Il faut par contre apprécier, pour éviter une nouvelle inflation, l'importance des substituts de la monnaie, chèques, virements, qui laissent inemployée pour les échanges une certaine quantité de billets de banque et agissent comme s'ils en accroissaient le nombre.

Enfin si la question monétaire domine toute la vie économique du pays, la valeur de l'actif et du passif intervient aussi pour fixer le cours de la monnaie : toute incertitude sur le paiement des réparations, sur celui des dettes interalliées, sur celui des impôts et des droits de douane, etc., influe sur ce cours. Et c'est là peut-être le plus grand aléa de toute tentative de stabilisation du franc. Nous nous trouvons ainsi ramenés par la question monétaire à celle de l'actif et du passif, tant sont étroites leurs relations.

Le fait de la stabilisation du franc devrait servir de retranchement en face de toute demande excessive pour le paiement des dettes interalliées : nous ne pourrions compromettre l'œuvre difficilement achevée. Nous ne devrions plus permettre qu'il soit porté atteinte à notre change et nous exposer aux risques de diminuer nos paiements futurs. Il ne saurait plus être question de nous faire payer plus que nous ne recevons de l'Allemagne et de faire passer dans toute conférence interalliée les dettes extérieures avant les réparations. Nous aurions beau accroître notre actif; notre situation empirerait si le passif ne diminuait pas d'année en année.

PAUL LECLÈRE

CLAIRE TÉCEL[1]

Vite au vestiaire. Je revêts ma toge et je cours à la première Chambre où je plaide devant le président Béchat, excellent homme, dont j'obtiens facilement la constitution d'enquête que je sollicite...

Il est encore tôt, j'ai le temps de dire un mot à Elbé qui m'accueille d'une exclamation :

— Je vous trouve pâle, mademoiselle, très pâle, un peu défaite, — dit-il...

On le serait à moins! Je fais bonne contenance pour éviter la rougeur :

— Mais pas du tout...

— Vous vous appliquez trop... Je suis sûr que vous passez vos nuits... Comme c'est jeune tout ça! Vous donnez de l'importance à des vétilles. Croyez-en ma vieille expérience : ça se plaide en gros. Les journaux me renseignent assez... Une cause sentimentale. Il faut arriver fraîche à l'audience... Car, décidément, vous y arriverez...

Son « décidément » montre qu'il ne renonce qu'avec peine... Je me compose la mine de celle qui attend le martyre.

— Oui, c'est dur pour vous... Et puisque vous plaidez...

Il y tient :

— ... Puisque vous plaidez, je veux vous adjoindre Poge, il vous aidera pour le détail...

— J'aimerais mieux...

— Mourir à la peine... Mais non, mais non... D'ailleurs...

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 avril, 1er et 15 mai.

— D'ailleurs ?

— Je dois bien cela à Poge... Il est plus ancien que vous.

— Mais je ne vous ai rien demandé... Je vous assure que je n'ai besoin de personne.

— Quelle femme!

— Sentiment du devoir...

— Allons donc! Le devoir, c'est d'assurer la défense. Elle sera mieux assurée par Poge et par vous que par vous seule... Voyons, mademoiselle, ne me faites pas dire des sottises. Il y a ces diables de préjugés, vous ne les ignorez pas.

— Oh! si c'était vous... — dis-je pour l'amadouer...

Il mord un peu, très peu...

— Évidemment, évidemment... Mais enfin, *puisque* c'est impossible...

Un éclair passe entre nous :

— Impossible?

— Ne me l'affirmiez-vous pas ?

— Je n'en suis pas assez sûre encore... Dans l'intérêt de mon client, laissez-moi quelques jours.

— Soit, — conclut-il avec bonhomie... — Du moment que vous invoquez l'intérêt de votre client!

Pas trop mécontent de son petit chantage, il m'interroge sur différents sujets. Entente cordiale avec menace de rupture... Puis la plaisanterie coutumière :

— Enfin, il fait durer le plaisir, votre Darminier :

— C'est vous qui êtes pressé... Nous sommes dans les délais...

— Mais il n'y a pas d'instruction là-dedans. Ça tourne sur le même point... Il n'avance pas beaucoup, Bausoi d'Attiche... Attichez-le donc un peu...

Et il part sur ce gros bon mot, en riant.

Tout cela m'annonce de la tablature... Or, il se passe en moi une singulière comédie où je m'efforce de me convaincre que je suis indispensable à Charles Darminier... Le suis-je vraiment ? Est-ce que je ne mène pas mon ami à sa perte ?... Il faudra bien que je tente une dernière fois de le convaincre... Avec Elbé, il profite de tout ce qui s'organise, de tout ce qui est organisé autour d'un grand avocat... Le préjugé auquel Charles oppose son obstination a une force invincible... Les

moindres sottises d'Elbé seront accueillies par un public idolâtre comme un bienfait... Peut-être est-ce la dernière citadelle du messianisme ? Mon esprit semblera pauvre, mon sublime tombera à plat...

Eh bien, je n'aurai pas d'esprit, je ne serai pas sublime, voilà tout... Je disparaîtrai dans le procès, mais j'y mettrai le feu, je le réduirai en cendre.

Il n'est pas très certain que le talent d'Elbé eût obtenu l'acquittement. C'est l'acquittement qu'il me faut!

Je remâche cela, toute seule. Si je n'avais pas été si absorbée, j'aurais compris qu'il se passait quelque chose... Nous sommes en pleine agitation, les robes d'avocats passent et repassent. Ce n'est que grande allure, rires provocants, reins cambrés. Tous les paons font la roue... J'entends des bouts de phrases.

— C'est Madeleine de Nemours...

— Une grande cocotte, mon cher...

L'effet est irrésistible... Une cocotte, pour ces messieurs, quand elle paraît dans un milieu d'honnêtes femmes, écrase tout. J'ai vu cela en Bretagne, le masculin de notre petite plage ameuté sur le parcours d'une petite grue parisienne qui ne savait que répéter sur deux ou trois tons différents :

— C'est rigolo!

Mystère dont je ne cherche pas la clé, mais qui vient aussi du messianisme dont je parlais à propos d'Elbé. Les trois quarts des gens ne savent rien choisir par eux-mêmes. Il faut une réputation. Le plus grand talent qui n'est pas précédé d'un halo tombe à plat, et la plus jolie femme, si on ne la sait point « facile », perd son temps à faire des grâces.

Admiration de plein repos dont s'accommodent les paresses et les timidités. Pensez seulement au nombre de jolies créatures comme Annie, dont le visage est un poème et le corps une œuvre d'art, dédaignées, à peine vues, tandis que Ninon de Lenclos retient l'attention de toute une époque!

J'en suis là lorsqu'une petite main se pose sur mon épaule : l'auteur de ce scandale, ma petite amie Madeleine...

Du coup, j'ai, moi aussi, un succès féminin; car cela se communique à la façon du radium.

Le barreau ne s'y trompe pas; les habitudes du Palais

me permettent de frayer avec quiconque. Seulement, je reçois des saluts... Poge lui-même, si Parisien et gouailleur, me sourit mieux que d'habitude; un peu de ma gloire rejaillit sur lui!

Nous nous réfugions dans un coin de la salle des pas perdus. Jamais autant de toges n'y ont passé en un quart d'heure...

— Je suis venue pour toi, Claire...

— Vraiment!

— Oui, tu as très bien arrangé mon affaire avec le propriétaire. Je suis allée le voir. Ça n'a pas traîné; le soir, il m'apportait des fleurs...

— Succès personnel, ma pauvre Madeleine, je n'y suis pour rien.

Et je lui raconte, pour l'amuser, le mot de Prosper sur la parfaite jeune fille... Elle daigne rire...

— Mais je l'ai revu, ma chère... Oui, un soir, au théâtre...

Je reste abasourdie.

— D'ailleurs, il s'est montré charmant...

— Que d'imprévu dans ta vie, Madeleine!

— Est-ce que tu y tiens, Clairette, à ce Prosper ?

— Moi, pas du tout.

— Sans chiqué ?...

— Sans chiqué... Mais pourquoi ?

— Dame, il me fait ce petit peu de cour qui tourne ensuite si mal pour ces gens-là... Comme je n'aime pas sa figure, je suis très capable de le ruiner du premier coup.

— Oh! il sait compter, c'est son métier.

— Tu es jeune! Mais tu ignores donc tout! D'ailleurs, tu ignores ta beauté. Tu pourrais les faire sauter, ma chère, dans un cerceau...

— Tu vois, je ne les fais pas sauter...

— Il y a une nuance; il faut mettre du lard dans la souricière.

Je ris :

— Ne me détourne pas du devoir...

Elle rit aussi et ajoute :

— Professionnel.

Je reste grave un moment là-dessus... Comme il arrive souvent, elle a dit, sans le savoir, un mot profond. N'y a-t-il

vraiment là qu'une différence de carrière! Je demande curieusement :

— Pourrais-tu aimer ?

— Dame, j'ai un amant qui me gruge... Il joue, le misérable!

— Du véritable amour ?

Elle hausse les épaules.

— La poisse... Je ne peux pas m'en défaire. Ça se reconnaît à ça... Il m'a battue, je ne l'ai pas lâché, je ne peux pas le lâcher...

— Quelle singulière histoire! Un homme du peuple, un aventurier ?

— Noblesse étrangère, mais grande noblesse, riche, éducation parfaite...

— Je ne comprends pas.

— Il ne peut pas m'épouser; je l'ai ruiné et débauché; maintenant, c'est moi qui l'entretiens... Ce n'est pas ce que tu crois, ce que vous croyez toutes... Tu nous verrais ensemble, tu nous prendrais pour un couple bien régulier. Il porte mon petit chien, m'entoure de soins... Une intelligente comme toi devrait pouvoir expliquer...

— Les auteurs l'ont fait, ma pauvre Madeleine! C'est un coin réservé : l'amour du ménage. Vois-tu une oiselle qui ne se tracasserait pas d'un nid ? Il nous faut un nid, à toutes... Les unes le veulent d'une façon, les autres d'une autre... C'est aussi indestructible que de jouer à la poupée.

— Savante!

— A ton service, Madeleine...

Nous rions toutes deux... C'est curieux, elle ne me plaît pas physiquement. Elle n'a pas pour moi l'attirance mystérieuse d'Annie; je la trouve un peu sèche, un peu vulgaire... A côté d'elle, Annie est une petite idole sculptée dans un prodigieux ivoire, et une âme toute parfumée d'esprit, de distinction... Pourtant, Madeleine séduit les hommes!

Elle séduit les amours-propres!

XVI

Quand nous nous sommes revus, j'ai trouvé mon prisonnier aux champs...

— Claire, — dit-il, — vous êtes ma vie, je vous aime beaucoup plus que ma vie, et j'ai été indigne de votre amour. Il ne faut pas que cela se représente, il ne faut pas que votre avenir tout entier dépende d'un baiser éperdu. Je vous vois résolue à l'immolation, c'est donc moi qui prendrai l'initiative...

— L'initiative, mon cher amour!

Je riais. Il rit aussi, mais c'est un homme, malgré ses nerfs, peut-être à cause de ses nerfs, une belle force nerveuse, et, tandis que je m'apprête à me laisser aller dans ses bras, il me tient éloignée, il murmure :

— Seulement ceci, ma Claire adorée, jusqu'au jour où je serai sûr que vous pouvez être ma femme...

— Vous y avez donc pensé, — dis-je... — Avez-vous pensé aussi que je ne suis qu'une pauvre fille et que tout cela est à reprendre le jour où vous serez libre de votre choix...

— De mon choix, Claire ? Je vous prends dès aujourd'hui pour ma bien-aimée, et, je vous le jure, — peut-être pensez-vous que je sais tenir une promesse, — je ne me marierai jamais, ou vous serez ma femme.

J'étais émue de son frisson, j'avais bien envie de me jeter à son cou. Il s'incline sur mes deux mains qu'il baise en murmurant :

— Maître Técel, mon divin maître!

J'étais heureuse, et, sur ce ton-là, nous aurions pu aller loin.

Il fallut bien revenir aux affaires. Je lui racontai l'incident avec Elbé. Il en fut indigné, mais je sus le ramener à une vue plus juste des choses, lui montrer qu'il risquait gros à me confier un procès de cette importance.

Nous eûmes tous deux la même pensée, tous deux le même tremblement d'espérance. Il dit, cependant, très ferme :

— Tant pis, le sort en est jeté!

Et je sentis derrière tout cela une obstination d'homme riche pour qui le malheur n'existe pas :

— Vous ne prendrez pas Elbé ?

— Non, Claire, je veux être défendu par vous... Je n'ai en aucune manière la superstition des fétiches, mais j'ai cependant une invincible confiance en vous.

— C'est une situation à éclaircir, mon cher ami... Je ne

laisserai pas Elbé faire tout le chemin; je vais l'aller trouver en sortant d'ici.

— Vous avez raison, Claire... J'aime votre caractère comme j'aime votre esprit.

Au sortir de la prison, j'allai donc vers ce que nous appelions irrévérencieusement la boîte, et je dois dire qu'Elbé me reçut tout de suite, très friand de nouvelles :

— Eh bien, ma chère enfant ?

— Depuis que je vous ai vu, cher maître, j'ai travaillé à mettre au point le procès Darminier. Ce matin encore, j'ai eu une entrevue définitive avec mon client : il persiste à refuser votre concours.

— Ma foi, — dit-il, — je m'y attendais bien un peu... Seulement, malgré l'obstination qu'apporte ce malheureux à ruiner ses affaires, il faut penser à lui... Et aussi à vous, — ajouta-t-il...

Je lus en lui comme en un livre ouvert.

— Mon cher patron, — dis-je, — votre sollicitude me fait pleurer de tendresse... Toutefois, n'exagérons pas...

Il sentit la pointe, regimba...

— Je crois savoir mieux que vous ce qui convient.

— Peut-être, mais votre tort fut immense d'employer quelqu'un que vous estimez si nul.

— Il ne s'agit pas de moi, il s'agit de votre client : j'ai charge d'âme.

Je commençais à sentir la colère, et, chez moi, cette colère-là est toujours froide... Je ne dirai plus un mot maintenant que je ne l'aie pesé et mesuré. En termes vulgaires, il ne m'aura pas.

— J'approuve ce souci, il pouvait gagner à s'exprimer plus tôt.

— Rien de perdu. Avec la puissance de travail de Cartier et le don d'assimilation de Poge...

— Halte-là... Darminier compte pour quelque chose.

— Ce serait donc une révolte, — dit-il impatient...

— Moi aussi, j'ai charge d'âme. Darminier tient à ce que je finisse le procès, je le finirai.

— Ah! ah! — murmura Elbé avec le ton d'un homme qui vient de marcher sur une vipère.

— Hélas! Évitons, si vous voulez, les mots inutiles... J'ai raison, vous le savez, vous l'accordez. Au delà, nous pouvons nous entendre... Mon client ne voudra pas de Cartier : je tâcherai de lui imposer Poge... Mais je vous préviens que ce sera gratis.

— Vous y tenez!

— J'y tiens pour une raison très simple... S'il paie, c'est vous seul que je veux introduire... Je ne peux pas le priver de votre talent, de votre autorité... D'autre part, ce serait de l'orgueil, de la présomption, de prétendre m'en tirer seule. Je ferai donc mon possible pour imposer Poge en qui j'ai confiance, que j'admire pour sa subtilité, qui tiendra tête en souriant à Dusameau ou à Froidebœuf...

— Et Cartier ?

— *Non possumus*! Cartier me remplacerait... Comme vous vous trompez sur mon compte, cher maître! ma condescendance et mon respect vous ont paru des qualités ancillaires... Je plaiderai, ne l'oubliez pas...

Il avait eu un dernier geste de politesse quand j'avais parlé de qualités ancillaires, le « je plaiderai » l'enragea :

— Ce sera du propre!

Je le maintins sous mon regard.

— Nous n'avons plus rien à nous dire, maître Elbé.

C'était la première fois que je l'appelais ainsi; il partit comme sous un outrage :

— Ainsi, — dit-il, — c'est la guerre!

— Non, — répliquai-je, — c'est de l'enfantillage. Vous êtes un enfant, maître Elbé! Vous ne savez pas lire dans les cœurs. Au lieu d'accepter mon respectueux dévouement, ma vénération, mon admiration, vous préférez faire du despotisme... Savez-vous bien que vous n'auriez pas raison devant le jeune barreau?

Il cilla, comprenant sa gaffe...

— Vous suivez votre idée!

Nous étions là, tout à coup, deux avocats. Je ne sais si vous avez assisté à ces audiences où une tempête s'élève dans les toges, les gonfle, fait claquer les manches... Des colères comme ça, c'est effrayant! Maître Elbé mourra d'une maladie de cœur! Pas du tout, maître Elbé se calme, son cœur n'est

pas atteint. Celui de son confrère non plus, ni celui du procureur... L'incident est vidé, les robes se dégonflent, les manches pendent flasques. Nous échangeons :

— Peut-être n'ai-je pas su mettre au point!

— Vous regretterez tout cela. J'agissais en père. Un avenir comme le vôtre, je voulais que ce soit mon œuvre!

— Il faut toujours compter avec les péchés capitaux, mon cher patron... Je me suis prise d'amour pour mon prisonnier!

Elbé daigne rire. J'ajoute, pour gagner la partie :

— Je veux le tuer moi-même...

— Vous ne me le reprocherez pas!

— Vous êtes la bonté même.

— Voilà que vous exagérez, — grommelle-t-il, noblement détendu.

Détendu ou non, désormais me guette la rancune sournoise des juristes qui ressemble à celle des prêtres et des hommes de lettres, à toutes les rancunes qui ne s'expriment pas. Mon avenir est compromis! Le regard d'Elbé, déjà si opaque, maintenant, je ne peux plus l'avoir sur le mien, il fuit. C'est sa manière de ne pas être hypocrite : je n'existe plus. Encore du Freudisme!

— Finissons cela... Je vous enverrai Poge.

— Une condition... Il faut que Darminier accepte; je vais m'y employer.

Nous ne rions plus. Mon profil aquilin, ma sensualité si attirante, et ce regard allongé entre des cils très noirs, il les hait autant qu'il les a aimés. C'était de la beauté, ça devient du chichi... Seulement, voilà le mystère des mystères, ce pourrait faire naître en lui le plus violent amour. Madeleine Ret m'a expliqué cela... Quand elle les insulte, quand elle leur crie des injures affreuses, la haine paraît devoir tout emporter... Et, sans doute, s'ils osaient, s'ils la battaient, serait-elle la victime. Mais vaincus, l'envie frénétique les prend de la réduire, de l'avilir. Ce piège terrible se referme sur eux.

Pauvre Elbé, s'il savait la singulière histoire!

XVII

J'ai prévenu Charles que Poge se joindra à moi, aujourd'hui même.

Il a voulu d'abord, en beau nerveux qu'il est, le mettre carrément à la porte. Puis, son mouvement passé, il a accepté de discuter. Je lui fais comprendre que la responsabilité est trop lourde, que je ne peux pas donner ce mauvais exemple : on prendrait pour de l'orgueil mon obstination...

— Oh! — dit-il tendrement, — votre orgueil, Claire!

— Mon amour, cher héros!

Nous revenons toujours à cela. Il ne se lasse pas de suivre des yeux ce qu'il appelle la courbe divine de mes joues... Je vois bien qu'il se résiste, qu'il s'inflige un terrible supplice en se bornant à ce baiser sur les mains quand il entre dans ma cellule.

— Nous donnerons à Poge la plaidoirie principale. Il défendra votre innocence d'après votre passé, vos relations avec la chère victime...

— Mais que vous restera-t-il ?

— Presque rien : le mystère... Je ne peux pas laisser cela à Poge. Sa finesse naturelle l'aiderait trop, et je n'ai pas confiance en son honneur... Il s'agira de corser son dossier afin d'occuper sa verve et son esprit...

Nous nous y employons tout ce jour-là. Je découvre des témoins, j'écris de longues pages sous la dictée du prisonnier... Une atmosphère de bataille et d'amour nous environne.

Toute la semaine suivante, je convoque des gens chez moi, je prépare des témoignages... Je fais passer par un vieil ami de Pozic, et qui est resté fidèle à son souvenir, des petites notes que le *Temps* publie, que, le lendemain, tous les journaux répètent comme s'ils les inventaient. Enfin, nous sommes prêts, et Poge est venu. Sa séduction, si grande, a presque conquis Darminier. J'ai plus de méfiance, je sais que, sous les apparences de la cordialité, il étudiera, cherchera, trouvera peut-être...

— Il semble, — dit Charles, après cette première visite, — qu'il ait bien renoncé à vous.

— Se garder de juger trop vite... Le pouvoir de dissimulation de Poge est d'autant plus incalculable qu'il est naturel. Vous n'imaginez pas ce qu'il vous offrira, et ce qu'il offrira au jury, de faces imprévues. La pièce qu'il joue, c'est lui-même : Poge, monstre aux cent têtes!

— Un homme comme celui-là ne doit pas aimer.

— Erreur, car Poge, qui se disperse, se retrouve toujours. Il me rappelle le renard de La Fontaine, transformé sans cesse et qui reste le renard au but inavoué... Avec cela, de la vraie bonté, un vrai cœur, presque une âme... Ce qui lui plaît en moi n'est pas ce qui vous plaît à vous; ce sont des qualités qu'il devine, qui m'échappent à moi-même et qu'il est bien capable de mettre en lumière. Si je ne vous avais pas aimé, je l'aurais sans doute préféré à la masse si lourde d'un Prosper Lafeuillade ou à l'inutilité complète d'un Michel Accard... Il a su vous prendre tout de suite, vous charmer, vous tromper aussi... Peut-être aurait-il mieux valu pour vous qu'Elbé vous donnât du premier coup Poge... Je n'arrive pas à le regretter, mon cher amour...

Charles me baisa la main.

— Vous seule, Claire, pouviez le miracle... Pour insinuant que soit Poge, je me serais renfermé.

— Oh! il aurait trouvé, soyez tranquille... Il vous aurait défendu malgré vous.

— Bénissons, alors, le ciel qui ne lui laisse que peu de jours et l'oblige à étudier nos dossiers...

— Compliqués à plaisir!

Mais, dès le lendemain, Poge se trouve là... Il a passé la nuit, compulsant pièces et témoignages...

— Votre affaire a un loup énorme! — s'écrie-t-il. — Comment faire avaler au jury une pareille énigme ? Il se fâchera... Mettez-vous à sa place. Il n'y a rien qui nous soit plus désagréable qu'une histoire à demi racontée. Les journaux n'ont pas créé sans motif la fameuse suite au prochain numéro... Pas de suite chez vous; déception du juré, déception de sa femme, de sa fille!

— Cette obscurité, je l'exige pourtant, — fait Charles. — C'est la condition posée par moi à la défense...

— J'entends bien, mais j'estime que la défense aurait

dû vous forcer la main... Qu'on laisse *votre* obscurité, je vous l'accorde; mais il faut inventer quelque chose qui satisfasse la curiosité du jury...

— Vous voilà tout entier, maître Poge, — dis-je en riant... — Amuser, séduire, tromper ce pauvre jury, faire le renard qui danse devant les dindons pour qu'ils tombent de leur perchoir... Ah! vous connaissez le cœur humain, je ne dis pas, mais il me semble qu'on peut satisfaire la curiosité du jury à la manière de Ponson du Terrail qui terminait la plus invraisemblable situation par son éternel : « Mystère! »

Nous nous mîmes tous trois à rire, et Poge convint que ce moyen avait du bon :

— Mais du bon seulement pour éviter la peine capitale. Si vous visez l'acquittement...

— Nous visons l'acquittement.

— Alors, il faut autre chose... Il faut faire entendre que le vrai coupable n'est pas devant le jury.

J'échange un regard avec Charles. Il comprend mieux ce que je lui ai dit de Poge.

— Nous avons tourné et retourné tout cela, cher maître, rétorqué-je... — Nous comptons vous demander de plaider l'innocence en vous basant sur les relations du père et du fils... C'est presque tout le procès... Puisque le mystère vous gêne, je garderai le mystère pour ma plaidoirie...

— C'est tentant, — dit Poge. — Toutefois, il me semble que vous manquez un peu de confiance à l'égard du défenseur supplémentaire. N'ai-je pas droit à la vérité ?

— La vérité telle que me l'a dite monsieur Darminier vous est acquise, — déclaré-je avec vivacité... — Monsieur Darminier prétend que son père s'est tué lui-même... Je me suis, comme vous, d'abord refusée à l'admettre... A présent, je suis gagnée, j'ai la foi...

— Et même, — réplique Poge en riant, — la foi du charbonnier. Reste à voir si vous la communiquerez au jury...

Darminier fait son geste fataliste. Poge y voit-il une faiblesse ?

— Mon devoir est d'insister, — reprend-il avec énergie. — Concédons à l'accusé un mystère douloureux, supposons, — vous le ferez certainement, maître Técel, devant le jury,

— supposons qu'il ait des motifs sérieux pour cacher la vérité, que cette vérité, par exemple, ne soit pas honorable pour la victime.

— Halte-là, cher maître, vous errez.

— Ah! Ah! vous en savez donc plus que vous ne dites?

— Je suis assez grande fille pour ne dire que ce que je veux, maître Poge. Croyez-vous donc que j'aie attendu jusqu'aujourd'hui pour faire ces objections à l'accusé...? Si j'ai finalement, et contre mon gré, accepté la version de monsieur Darminier, c'est que je n'avais rien de mieux à lui offrir... L'homme que vous avez devant vous, mon cher confrère, est innocent, vous entendez, *innocent*... Voilà ce que nous devons plaider. J'ai pu me livrer tout comme un autre à des hypothèses plus ou moins vraisemblables, je ne me crois pas obligée de les apporter ici.

— Je vous en prie, ne me rendez pas la tâche difficile... Considérez que j'arrive dans tout cela au dernier moment... En tous cas, je dégage ma responsabilité... Si jamais une condamnation à mort intervenait...

— Impossible, — dis-je... — Réfléchissez, maître Poge, que jusqu'ici aucune preuve de culpabilité n'a pu être établie... Quelle que soit l'habileté de l'avocat général qui va faire un réquisitoire d'éloquence, je le mets au défi d'obtenir une condamnation à mort sans des preuves ou des témoignages plus décisifs que ceux qui figurent au procès... Vous avez parcouru les dossiers, vous savez donc cela aussi bien que moi... De plus, la défense possède une arme de premier ordre...

— Je sais, — dit Poge, — le cri du père expirant, mais le dossier montre qu'on essaiera de le tourner contre nous.

— Tournera-t-on contre nous la longue intimité de ces deux hommes, cette affection jamais contredite, ces lettres, la générosité du père, la générosité du fils...? Or, tout cela est confié à votre grand talent...

— Eh! eh! — dit Poge, — mon grand talent serait plus à l'aise avec quelque grosse ficelle. Je n'aime pas plaider sentiment pur...

— Justement, je me réserve la partie mélodramatique.

Poge leva des yeux interrogateurs.

— Mais oui, vous savez bien : le mystère.

— Ça me paraît jeune!

— C'est inévitable... Lorsque j'acceptai cette défense, monsieur Darminier ne me laissa pas choisir : ou j'adopterais sa thèse, ou il se renfermerait dans le plus étroit mutisme... J'ai espéré, tout comme vous, qu'il sortirait un jour de sa réserve. Il n'en est pas sorti...

— Et je n'en sortirai pas, — continue Darminier... — Maître Poge doit savoir ce que c'est que l'honneur : il s'agit de mon honneur.

— Allons donc! — s'écrie Poge, — votre honneur sera perdu si vous êtes condamné.

— Je parle de mon honneur intime...

Poge cilla. L'honneur intime était la chose où s'arrêtait sa morale... Il en avait lu plusieurs fois des exemples dans les livres, jamais il n'en avait été frappé.

— Comment maître Técel a-t-elle accepté une pareille responsabilité? — s'exclame-t-il... — Votre père n'a pu vouloir cela... Quelque méprise!

— Vous faites injure à maître Técel, — réplique Darminier qui m'enveloppe toute de son caressant regard, — en supposant qu'elle n'ait pas pensé à tout...

Poge a surpris ce regard et interprété cette flatterie, on le verra plus tard. Pour le moment, il semble convaincu et déclare avec simplicité :

— J'ai rempli mon devoir en signalant la faiblesse de la défense.

XVIII

Poge m'avait priée d'aller travailler chez lui... Il voulait me demander mon avis sur sa plaidoirie dont l'essentiel se trouvait écrit.

Cela m'ennuyait un peu. Depuis quelque temps, ses regards me brûlaient. Il était, en ma présence, dans un trouble, une agitation extraordinaire. Mais je n'avais pas à en tenir compte : une avocate ne doit pas afficher des timidités féminines.

Je connaissais son cabinet... Rien d'éclatant : le bureau d'acajou avec deux rayons pour les Dalloz, le Code. Tout

autour de la pièce, encore des livres... Une pendule Louis-Philippe, bois et or, sur la cheminée... De grands rideaux de velours rouge doublés d'une satinette verte mettaient beaucoup d'ombre aux deux fenêtres. Outre son fauteuil, il y en avait un autre, en cuir, puis un divan sous un grand tableau, une copie de Greuze... Sur une armoire, le buste de Thiers que Poge admirait sans doute comme un type d'arrivisme...

— Est-ce que cela ne vous ennuiera pas?

— Comment pouvez-vous me le demander?

— Oh! je sais que vous vous intéressez à Darminier.

— Prodigieusement...

— Rien que ça! — dit-il avec un petit rire crispé...

Et il commença tout de suite sa plaidoirie... On pouvait se fier à lui : il avait admirablement mis en lumière l'amour du père pour son fils et celui du fils pour son père. Une pente de son esprit l'entraînait trop, à mon humble avis, vers ce que nous appelons, dans notre irrévérencieuse basoche, des preuves de curé, c'est-à-dire des preuves qui font valoir tout l'avantage que procurent les bonnes œuvres en nous menant au paradis. Mais, dans l'ensemble, l'argumentation était irrésistible. Il finissait par la scène de l'agonie, naturellement, et faisait valoir l'impossibilité absolue d'un crime entre les deux hommes.

« Je laisse,—concluait-il, — à maître Técel le soin de développer les circonstances qu'a retenues l'accusation et de montrer par une analyse subtile que l'action publique a quelquefois le devoir de se dérober. La place de monsieur Darminier n'est pas sur ce banc d'infamie : elle est dans le cœur de son père; l'accusation aurait dû l'y laisser. »

Je le félicitai avec effusion. Il parut heureux de mes compliments et, toutefois, plus nerveux que d'habitude.

— Vous ne trouvez pas que j'ai empiété sur votre plaidoirie ?

— Non, — dis-je, — certainement non...

— J'avoue ne pas comprendre, et je crois toujours que vous me cachez quelque chose.

— Je ne vous cache rien de ce que j'ai appris par Darminier. Au surplus, je vous lirai ma plaidoirie, et vous verrez

par vous-même que je ne me suis réservé qu'un petit point sans importance dont je n'ai obtenu la permission de parler que dans le cas où le jury serait particulièrement froid... J'ajoute que cela doit rester secret entre Darminier et moi...

— Sans importance ?

— J'entends que la thèse demeure la même. Il est tout à fait probable que je n'y ferai pas allusion.

— Ceci ne me paraît pas compatible avec ma dignité... Un secret entre vous et notre client implique un manque de confiance, je ne puis...

— Enfantillage, — dis-je... — Il n'était pas primitivement entendu que vous seriez mon collaborateur... J'espérais que Darminier se résoudrait à prendre Elbé... Quand celui-ci a vu que l'inculpé s'obstinait, et m'a fait comprendre que j'assumais une immense responsabilité, l'estime que j'ai pour votre talent, jointe à mon désir de ne pas compromettre une mission sacrée, m'a poussée à vous choisir... Notez aussi que vous parlerez le premier et sur l'ensemble de la cause.

— Et vous sur le détail savoureux!

— Poge, nous ne sommes des cabotins ni l'un ni l'autre... Alors, pourquoi cet incident absurde? Je mène tout cela comme je peux, non comme je veux. J'ai accepté d'abord avec indifférence, persuadée que l'affaire reviendrait au patron. Elle m'est restée; je m'y suis attachée... Rien de plus naturel. Vous devriez, en bon camarade, voir mon dévouement et mon effacement : vous ne voyez que votre rôle... Ce rôle serait modeste, vous ne pourriez vous en plaindre; en tous cas, vous devriez vous en prendre à Elbé; au lieu de cela, je vous cède une plaidoirie générale magnifique... Vous aurez un grand, un légitime succès.

— Je voudrais bien davantage.

— Quoi donc ? — m'écriai-je imprudemment.

— Vous le savez bien, Claire, que je vous aime à la folie.

Il se roula à mes pieds, pris, malgré sa connaissance du cœur et son dédain des ficelles, à tout ce que son aveu tirait de la tradition, à tout ce que cette minute où l'on parle à la femme pour l'acquérir ou pour la séduire enferme de gestes de roman ou de théâtre...

A mesure qu'il me sentait plus résistante, il renforçait son

jeu, engagé, semblait-il, envers lui-même à me faire impression coûte que coûte... Minute qui, souvent, tourne au tragique, dans cette confusion de l'orgueil avec l'amour que l'homme superbe tranche d'un coup de couteau à la belle ou d'un suicide.

— Mais comprenez-moi donc, Claire, — disait-il, — vous êtes ma destinée... En vous perdant, je perds tout. Il n'y a depuis des mois plus une heure dans ma vie où je n'aie pensé à vous... Si je pouvais vous obtenir au prix d'un crime, je commettrais ce crime... Ah! je vous en supplie, un mot, un simple mot d'espérance... Voyez, je pleure comme un enfant!

J'étais troublée et épouvantée. Je le fus bien davantage quand l'enfant me saisit dans ses bras dont je reconnus tout de suite la puissance...

Sa frénésie était-elle vraie ? Était-elle simulée ? J'aurais eu bien de la peine à le dire. Ce que je sais, c'est que de cette lutte entre lui et moi naissait quelque chose de sauvage, quelque chose d'inouï et que, peut-être, il fût arrivé à ses fins si je n'avais eu un autre amour au cœur...

J'étais dans un état qui ne me permettait pas d'aller dans la rue si je voulais éviter un affreux scandale. Et je le voulais, car le sens juridique acquis me donnait naturellement horreur de tout ce qu'on appelle la justice des tribunaux...

Personne n'étant venu à mes cris, j'en concluais que Poge avait prémédité cet assaut, et, loin de m'effrayer, cette circonstance me rendait mon sang-froid : j'avais, d'ailleurs, la certitude que Poge, tison éteint, ne bougerait plus. Je me mis donc tranquillement à ranger mes cheveux qui s'étaient défaits et emmêlés, et à réparer le désordre de mes vêtements...

Si j'avais été surprise en cette posture par un domestique, j'aurais indubitablement passé pour une femme perdue. Afin d'éviter une telle conjoncture, j'avais donné un tour de clé à la porte. Personne ne pourrait s'étonner de voir maître Técel et maître Poge prendre cette précaution contre les importuns.

Poge, que le bruit de la clé semblait avoir réveillé de sa torpeur, me regardait avec étonnement comme s'il attendait l'explication de ma conduite. Il amorça même la conversation...

— Me pardonnerez-vous jamais ? — murmura-t-il.

— On ne peut pas dire, — répliquai-je froidement, — que vous ayez agi en gentleman... C'est un guet-apens dans sa plus noble expression... Vous avez sur les femmes, et particulièrement sur les avocates, des idées d'une autre époque, d'une époque préhistorique. Je n'aurais jamais cru cela possible. Il ne saurait être question de vous pardonner; mais tant pis pour moi si je suis entrée dans une profession qui exige des qualités viriles... Nous n'en reparlerons plus. Quand nous nous reverrons, ce sera chez moi ou au Palais...

Poge plaida :

— Vous me reprochez un guet-apens, mais réfléchissez à ce qu'il peut y avoir d'imprévu et de coïncidences dans une pareille aventure. J'ai donné l'ordre à Joseph de faire des courses urgentes parce que je voulais être seul avec vous pour vous lire ma plaidoirie... Je ne dis pas que cette absence n'ait pas aidé à me mettre dans l'état où vous m'avez vu, mais je vous donne ma parole d'honneur qu'il n'y avait rien là de prémédité... Je vous aime si follement, si violemment, et j'ai perdu la tête!

— Sauvons, — dis-je, — celle de Darminier et ne me reparlez plus jamais d'amour, voilà mes conditions.

— Plus jamais, — gémit-il... — Ah! Claire, vous me désespérez!

Il me regarda pour voir s'il n'y avait rien à gagner avec une reprise quelconque de la scène passionnelle... Je savais qu'il resterait peu de choses de tout cela sur cette âme glissante. Ni les mots ni les gestes ne devaient guère compter que pour des mots et des gestes de théâtre; mais l'amour-propre à vif entraîne parfois aussi loin que l'orgueil. Je balançai un moment entre la colère, l'indignation soudaine de ce qu'il avait osé entreprendre sur moi, et le désir d'apaiser cette tempête inutile. Car ma colère, mon indignation, je l'avoue, auraient eu quelque chose d'artificiel. Nous n'en voulons vraiment, dans ces cas-là, qu'aux hommes qui nous dégoûtent. Poge ne me dégoûtait pas. J'avais, pendant de longs mois, alors que je ne connaissais pas Charles, arrêté avec plaisir ma pensée sur lui. Ce combat de jeunes animaux que nous venions de nous livrer ne m'avait pas absolument

déplu. Du moment que j'en sortais victorieuse, c'était l'essentiel.

Je pris donc le parti d'apaiser...

— Poge, — dis-je, — vous m'avez cruellement insultée, comment pouvez-vous avoir une autre idée que celle d'obtenir votre pardon ?

— Je le sollicite de tout mon cœur.

— Il faut le mériter par un véritable repentir...

— J'en suis brûlant; mais pourquoi me désespérez-vous ? Une parole aimable, en ce moment, me sauverait la vie.

— La vie, c'est beaucoup; et je ne vous dois aucune parole aimable... Revenez à vous. Soyez beau joueur : vous avez perdu...

— Perdu! Claire, vous en aimez un autre ?

— Dois-je vous en rendre compte ?

Pendant cette conversation, je fixais le peigne d'écaille qui devait retenir mes cheveux, je promenais sur mon visage froissé et rougi une houpette de poudre, je frottais d'un peu de cosmétique au raisin mes lèvres. J'avais si parfaitement l'air d'une maîtresse en titre qu'il en demeurait bouche bée... Seulement, l'homme avait trop d'astuce pour ne pas tenter encore quelque chose :

— Maudit soit le jour où Elbé vous a confié cette cause!

— Qu'est-ce que cette cause vient faire ici ?

— Je vais vous le dire, Claire, mais promettez-moi de répondre franchement.

Il retournait les rôles avec une adresse de fripon. Ses yeux saillants, qui lui donnaient un air enfantin et sagace à la fois, toute la finesse des traits autour de sa bouche m'apparurent encore une fois sous la forme où Poge se mettait dans un mauvais cas vis-à-vis de la justice de son pays...

— Aucune réponse, — dis-je, — ne sera faite à une suggestion effrontée.

— Vous confondez l'effronterie avec le désespoir!

— Ni l'un ni l'autre n'ont rien à voir ici.

— Vous m'avez demandé ce que cette cause avait de commun avec notre débat ?

— Je ne vous le demande plus.

— Et moi, je vous le crierai : vous aimez ce Darminier...

Oui, je sais, lui ne vous a rien dit; mais enfin, cela saute aux yeux... Cela m'a sauté aux yeux et, puisque vous me demandez la raison de la scène violente à laquelle je me suis livré, je vous répondrai donc : j'ai voulu savoir jusqu'où vous l'aimiez. Si tout était encore inconscient entre vous, je pouvais vous conquérir par un coup d'audace.

— Digne, — dis-je, — d'un aventurier, non d'un avocat à la Cour...

— Est-ce qu'on est un avocat à la Cour quand on aime comme je vous aime...? Pour me faire aimer de vous, j'aurais volontiers commis quelque action plus noire, soyez-en sûre! Je ne suis pas du bois dont on fait les flûtes; un véritable aventurier aurait couru la fortune : à mes yeux, vous valez toutes les fortunes de la terre!...

— N'allez pas plus loin, vous diriez quelque sottise.

— Le sort en soit jeté, — répliqua-t-il âprement... — Ah! il a de la chance, votre Darminier, d'être sous le coup d'une exécution capitale! Combien je donnerais pour être à sa place!

— Maître Poge, — fis-je tranquillement, — vous tombez, vous, sous le coup de la suspicion légitime...

Il redressa la tête d'un mouvement impérieux et aussi d'un mouvement d'avocat.

— Je vous ai, heureusement, lu ma plaidoirie avant notre dispute. Je n'y changerai pas un mot... D'ailleurs, je suis prêt à me retirer.

Qu'y aurais-je gagné ? Elbé m'aurait donné Cartier! Au moins, Poge était vaincu...

— Il me semble, — dis-je, — que vous pouvez rester. Votre plaidoirie est définitive... Sauf vos relations avec Darminier, rien ne sera changé. Je serais désolée de voir la défense compromise, de faire perdre à l'inculpé un atout tel que votre talent...

Trop subtil pour ne pas saisir dans ma détente une hâte victorieuse, il ne sut pourtant pas résister au désir de garder un rôle dont les journaux parlaient depuis deux jours et à la faiblesse d'accepter une flatterie.

— Je pourrais transmettre ma plaidoirie à mon successeur... Les maladies subites ne sont pas faites pour rien!...

Mais tout cela demeurait extérieur... Il aurait eu le cœur brisé si j'avais accepté sa démission.

— Vous savez bien, — dis-je, — que ce serait un affreux replâtrage. Outre que l'autre prétendrait vous corriger, où trouverions-nous un avocat de votre envergure ?

Cette fois, ma magnanimité, — à ma grande honte relative, — le frappa. Il faut ajouter qu'il venait de se surmener, que la lutte le laissait tremblant, que les alternatives de l'espoir quand il croyait à ma chute possible et du plus affreux dépit quand ma résistance s'accentuait, que le frôlement de la volupté qui exagère les battements du cœur et la meurtrissure d'amour-propre que je lui infligeais, le laissaient dans un état très voisin des larmes :

— Vous êtes une bonne fille, Claire, de ne pas m'en vouloir. Et une fière fille aussi, — murmura-t-il d'une voix frémissante. — J'aimerais vous rendre ce témoignage...

— Je ne suis pas entrée dans cette terrible profession sans me préparer à quelques déboires, Poge... Ce serait de ma part un acte de mauvaise camaraderie de vous faire du tort parce que vous m'avez trop aimée... Et mal aimée, — ajoutai-je dans la crainte de lui laisser une amertume... — S'il était possible que ce fût là un avertissement pour vous, mon cher ami...

— Claire, — dit-il, — je vous jure que vous m'êtes montée à la tête comme un vin trop fort.

— M'accusez-vous de coquetterie ?

— Non, mais j'accuse la nature de vous avoir donné, outre la beauté et la grâce, je ne sais quel charme voluptueux ou plutôt sensuel... J'ai reconquis mon calme, vous le voyez bien. J'ose dire que tout cela ne serait pas arrivé avec une autre...

— Allons! — dis-je en riant, — c'est de ma faute... Dois-je vous demander pardon ?

— Tolstoï voulait qu'un passant eût le droit de faire arrêter par la police toute femme inspirant le désir!

— Le désir russe n'est pas le nôtre... Lisez là-dessus madame de Staël... Et pensez sérieusement que la sauvagerie des passions ne doit pas servir d'excuse à un galant homme... Vous avez obéi à une survivance indigne de vous et de notre époque...

— Je suis vaincu et je me mets à vos pieds; mais j'estime tout de même que j'ai droit à quelque indulgence pour vous avoir donné cet avertissement, et que si vous n'y prenez garde...

Voilà que, tout à coup, je me rappelai la scène de la prison. Darminier, lui aussi, avait oublié son devoir! Étais-je donc un monstre ?

Comme je pâlissais à ce souvenir, Poge dit humblement cette fois :

— Je vous demande pardon.

Mais je m'étais déjà reprise, et, tandis que je jugeais sévèrement l'attentat de Poge, j'accueillais d'un sourire la faute de Charles.

XIX

J'étudie la composition de la Cour. Nous aurons le président Desloges qui est dans les grandes traditions, paraît-il, avec la bienveillance pour l'accusé imposée par le progrès des lumières. Homme d'une intelligence supérieure, père de famille, et, par conséquent, sans parti pris en ce qui me concerne. J'aurais tout à craindre pour mon prestige de celui qui le remplacerait s'il tombait malade, le conseiller Tardits, moqueur, pointilleux, et détestant l'entrée des femmes au barreau, vieux célibataire avec cela, pas beau, sans doute peu aimé, et ne gardant aucune douceur pour un sexe dont il n'attend plus rien.

Ma prière du matin et du soir doit être que le président Desloges puisse conduire les débats.

Cela m'est d'autant plus nécessaire que j'aurai en face de moi, dans la robe rouge, l'avocat général Froidebœuf... Il n'hésitera pas à demander la tête de Charles Darminier. Rien de plus honnête que cet homme, et, toutefois, je ne peux pas, tant je suis jeune encore, concilier mon respect pour un grand talent avec mon étonnement de la partialité que nos mœurs accordent au ministère public, dans son réquisitoire, comme un devoir de sa charge...

Mes confrères ont beau me faire observer que je dois me

réjouir d'avoir devant moi un homme de cette force, que, sans ce réquisitoire foudroyant, ma plaidoirie n'aurait pas de raison d'être, je garde quand même une sorte d'hostilité farouche...

— N'ayez pas peur de l'assommer au début, — me conseille Poge; — nous nous en tirerons mieux si nous avons un bel incident...

Elbé, au contraire, me conseille la modération :

— Monsieur Froidebœuf est un charmant homme, ne l'oubliez pas... Il aura pour vous toutes les galanteries, car il aime les femmes, et cela se retrouve toujours... Pas d'incident, surtout; on ne sait jamais où cela mène...

Je penche plutôt vers le conseil de Poge. Froidebœuf me prendra sous sa protection, et le jury y verra du dédain... C'est la dernière chose que je permettrai. Si je ne rêve pas l'incident désagréable dont je laisserai volontiers l'initiative à Poge, je n'en saisirai pas moins la première occasion pour parler avec l'incontestable autorité qui méduse le jury. Fussé-je pédante, je n'hésiterai pas à poser une silhouette impérieuse, laissant la souplesse à mon associé masculin.

Froidebœuf, d'ailleurs, je le connais... Sa bonhomie est apparente. Il débutera par des retouches subtiles à l'instruction, et je n'aimerais pas être dans la peau de Bausoi... A l'audience, il se montrera ému, compatissant, cherchera à acquérir la réputation du juge impartial, n'hésitant pas à reconnaître des torts de forme, à se diminuer, à s'effacer...

Terrible artifice oratoire, préparation savante à un discours en trois ou quatre points d'une logique inflexible et d'un art merveilleux.

La voix de Froidebœuf est à elle seule un piège... Il la mène comme il veut. Elle s'insinue, entraîne, défait la volonté; elle se tient dans des notes moyennes pour ce que j'appellerai le récitatif, chapelet des preuves, subtiles hypothèses; puis elle descend, elle va chercher la conscience du jury dans les souterrains où celle-ci se cache; enfin, elle monte vers la lumière, et, tout à coup, elle éclate, dans le médium encore, mais exaspérée, furieuse, haletante, parmi les visions tragiques et les objurgations solennelles.

S'il demande la tête de l'accusé, il fait bien comprendre

qu'il y est poussé par une force intérieure... Cette force, on l'entend, c'est sa voix : elle est alors profonde, irrésistible dans son plain-chant...

En même temps, le rhétoricien apparaît, la phrase s'élargit, prend la beauté classique, s'emplit de la douleur des siècles, conclut à la nécessité des justes répressions...

Je sais plus d'un de mes confrères, et Elbé lui-même, qui ne sont pas rassurés d'avoir un pareil talent devant eux...

Moi, je ne tremble pas... Ses grands cris ne me font pas peur.

Je suis David, et j'ai ma fronde.

En cette dernière heure aussi, je fais ma presse avec un soin extrême. Je ne m'en serais jamais tirée sans l'ami de Pozic que nous allons trouver au *Temps*, Annie et moi, quand ce n'est pas Annie toute seule. Car elle excelle à rédiger ces petites notes que le vieil Hédouart met au point et qui sème dans le public une impression favorable à l'accusé, impression que retrouvera le jury... Le jour qui précédera la première audience, il paraîtra un article et ceux des jurés qui ne lisent pas le grand journal du soir le liront dans les journaux du lendemain matin.

En outre, je créerai une atmosphère dans le Palais lui-même. Rien n'est à négliger, puisqu'il s'agit, en somme, d'une lutte d'impressions...

Je trouve pitoyable qu'on puisse faire de semblables procès, mais mon sentiment ne serait pas compris.

Tout est d'ailleurs trop avancé pour qu'on songe à reculer. Il faut jouer la partie.

Je la joue...

XX

Depuis deux jours, Charles Darminier est à la Conciergerie. Je suis sans cesse auprès de lui, et je ne le quitte guère que pour aller prendre l'air du Palais.

Tout ce vaste édifice, rempli jusqu'à la gorge de textes de lois, de cris, d'adjurations à la justice et à la pitié, a, comme une plante sa fleur, la Cour d'assises.

Quand on se promène dans le Palais, qu'on suit les galeries

de la Première Présidence ou celles des Prisonniers et de Lamoignon, on a laissé la salle des pas-perdus, cette impasse au bout de laquelle habitent des cours silencieuses dans des appartements qui rappellent les architectures inventées par les peintres primitifs pour étonner l'imagination d'un autre âge. On laisse aussi les grands Tribunaux, la Cour d'appel magnifique ou, de l'autre côté, au bout de son vestibule moyenageux, la Cour de cassation plus dorée qu'une chape, on arrive, dans la lumière, au vestibule de Harlay : c'est là que le Temple a son plus bel escalier, au dehors, sa salle la plus vaste au dedans, l'autel de son dieu, Jupiter, Moloch.

Comment cela s'est-il fait? La dispute, l'erreur, le vol, la spoliation n'occupent dans l'esprit de l'homme qu'une place secondaire, la place principale revient au crime...

Ceci a deux faces. Certes, la solennité met l'appareil de la justice au service de ce qui touche le plus la pitié des hommes, le meurtre; mais cette préoccupation n'est pas la seule.

Ceux qui ont assisté à ces scènes tragiques, ceux qui ont attendu leur tour avec la foule, et ceux même qui ont suivi la course aux nouvelles dans les gazettes, savent que la pitié est absente et qu'il n'y a plus là que deux instincts : celui de la chasse, celui du drame.

Il faut se souvenir de la chasse au renard, quand les cavaliers rouges s'élancent par les haies, quand tout se subordonne à l'agonie du pauvre animal, quand les champs sont détruits, la civilisation saccagée et les plus jolies femmes assoiffées de sang.

L'inculpé est une bête forcée par la justice et par le public.

La Cour d'assises voit l'hallali.

Comment le renard fera-t-il tête? Que pourra invoquer l'accusé?

Ses défenseurs le tireront-ils de là?

La Cour d'assises est aussi le plus ancien théâtre.

Le drame domine à tel point cette assemblée de justice que le ministère public, que la défense se soumettent à lui... Qu'un incident favorable à ce drame s'offre au tribunal, au jury, à la foule, un silence de mort s'établit; l'enjeu de la partie n'est plus de tirer un homme du piège où il se débat, c'est de porter la scène dramatique à son maximum.

Les grands présidents d'assises, les grands avocats généraux, les grands défenseurs sont ceux qui savent mettre en place les éléments tragiques d'un procès; peu importe que ce soit dans le sens de la vérité ou de l'erreur. L'homme qui parvient, quel que soit l'artifice, à prendre la direction dramatique dans une grande affaire, est bien près de la mener aux fins qu'il désire.

Peut-être ceci excuse-t-il, du moins explique-t-il, la rivalité théâtrale de l'attaque et de la défense. Le ministère public pourrait très bien jouer à la fois les deux rôles; rien ne l'empêcherait de distinguer ce qui est favorable à l'accusé; s'il ne le fait pas, s'il outre son personnage, si la passion de son réquisitoire l'emporte jusqu'aux limites de l'injustice, quasi de la mauvaise foi, c'est qu'il amorce ainsi la pièce, qu'il corse le drame judiciaire.

Jadis, et cela subsiste en Angleterre, le rideau tombé sur la pièce que viennent de jouer pour le public tant de prestigieux acteurs, le président faisait l'Impartial Résumé, montrait au jury les chausse-trapes de l'éloquence... A mon avis, cette haute critique était désirable, mais ce n'est pas l'opinion d'Elbé, ni d'ailleurs de nos bâtonniers. Nous sommes une race trop nerveuse pour qu'un magistrat se place au-dessus des passions. Le président, c'est un fait qu'il faut constater, se met de préférence du côté de l'avocat général. La règle qui les vêt tous deux de rouge les rapproche dans l'esprit du jury. De sorte que la bataille, par une incompréhensible erreur, est entre le tribunal tout entier, majestueusement placé sur une estrade, et l'humble défense accroupie aux pieds de l'accusé.

Ces formes sont anciennes et rappellent des coutumes anciennes : nous avons intégré dans la Cour d'assises les jeux du Cirque où le peuple entier tournait les pouces et condamnait à mort, intégré les duels du Jugement de Dieu, et, pêle-mêle, les grandes tragédies antiques avec les Mystères du moyen âge...

Charles et moi, nous parlons de ces choses graves dont nous enchantons notre amour. C'est pour lui une dure épreuve que la honte de se voir confondu avec les pires criminels, mais tout ce monde de geôliers, de municipaux, sent la diffé-

rence et la marque avec une véritable bonté... Tout de même, leur scepticisme écrase l'innocent...

Ils en ont tant vu!

Quand je quitte Charles, la veille du grand jour, nous échangeons, enfin, un long baiser... Il marque ainsi sa confiance en moi...

Arrivée à la maison, je tombe dans un fauteuil et je demeure longtemps rêveuse, désolée, épouvantée.

XXI

J'ai dormi, contre toute espérance...

Voici le jour de la bataille... Mes ancêtres normands, quand ils firent la conquête de l'Angleterre, se confessèrent et communièrent le plus pieusement du monde.

Ma méditation ressemble à cette piété.

Je me recueille, je sens monter du fond de moi l'énergie dont j'aurai besoin.

Tout est prêt, tout est là, dans ma tête. Mon dossier est en règle. Je puis affronter le monstre.

C'est Annie qui me coiffe... Elle se plaît à faire valoir, par de savantes ondulations, une chevelure qu'elle déclare adorable. Je ne m'oppose à rien. Je sais que dans ce combat, dont Rodrigue est le prix, ma beauté servira à quelque chose. Mais elle ne doit pas paraître du coup. Une discrétion, une modestie forcées sont indispensables. Que la chevelure soit soignée, mais point de poudre, point de fard. Mon teint de blonde le permet... Une seule coquetterie, parce qu'elle me convient particulièrement : un col en mousseline, une cravate... Il faut cela pour dégager ma tête impérieuse, mais calme. Plus tard, quand le sourire paraîtra, quand le premier effet un peu mordant de ma voix de contralto aura porté, je baisserai tout cela d'une octave, et je ne serai plus qu'une petite fille aimable devant des hommes....

Après ma visite à Charles, je rejoins mon père et ma mère comme aux jours des distributions de prix... Je leur paie tous les honneurs en prenant le grand escalier, en faisant tomber les consignes...

Je suis froide, un peu raidie... Mes fluctuations mortes,

je me domine très bien, à mi-chemin du sourire qui m'élève au-dessus du moment et d'une crispation qui ressemble à je ne sais quelle forme théâtrale de l'héroïsme. Nous nous perdons dans la foule et je vais trouver, dans la galerie Lamoignon, l'entrée du jury, qui est aussi celle des juges, car je veux donner à mon père et à ma mère une place réservée.

Le président me reçoit avec une bonne grâce charmante. Juriste de premier ordre et homme du meilleur monde, il n'est pas insensible à cette solennité; il sait combien il dépend de lui qu'elle revête le caractère grandiose qu'elle peut avoir.

— Eh bien! maître Técel? — me dit-il en souriant...

— Monsieur le président, j'ai là mon père et ma mère...

— Vous voulez donc les tuer, — murmure-t-il avec un rire affable. — Faites-les entrer ici, mademoiselle, que j'aie le plaisir de leur serrer la main.

Pour mon père et ma mère, c'est une grande joie qui les dilate. Mon père a beau savoir tout ce qu'il y a là de parade, il se sent flatté lorsque le président s'incline devant ma mère:

— Madame Técel, votre fille sera admirable comme toujours... Je vais vous faire donner d'excellentes places, vous y avez droit...

Il a sonné...

— Conduisez madame aux places réservées pour les dames, et monsieur aux fauteuils derrière la Cour. Peut-être voulez-vous les placer vous-même, maître Técel?

— C'est en effet mon ambition, monsieur le président.

— Noble ambition... Mais revenez, j'aimerais m'entendre avec vous sur quelques détails...

— Monsieur le président, vous êtes la bonté même...

Je goûte la minute où j'installe mes aimés, où je leur procure cette petite gâterie officielle... Ils sont à la bonne place, ma mère du côté du jury, presque face à l'accusé, aux défenseurs; mon père m'apparaîtra entre l'avocat général et un juge.

Il me reste à placer Annie et sa mère... Le président est débordé, Constant m'aidera. Annie, dans la galerie, se jette à mon cou. Sa mère m'embrasse aussi. Nous remontons précipitamment, et j'ai la joie suprême de mettre Annie et sa mère à côté de maman... Constant et moi nous poussons

les chaises, les fauteuils avec autorité. Lorsque nous nous occupons de mon père, en passant, Constant me dit :

— Vous comprenez, mademoiselle, tout à l'heure, ce sera plein comme un œuf ici... Il me faut le passage de la Cour... Je veillerai moi-même à ce que personne ne se mette devant monsieur...

— Merci, Constant...

Je suis Bonaparte : ce vieux grognard de Constant s'attendrit de mon geste... Chacun a son jour, celui-ci est le mien.

Je jette un coup d'œil vers le fond.

Le public est entré, s'est tassé dans le petit local destiné à recevoir la foule anonyme. Il a même envahi les bancs pour témoins... Il se glisse jusque dans la partie réservée aux avocats... Les places de la Presse débordent. Partout du monde, du meilleur monde, des toilettes ébouriffantes... On parle de sommes fabuleuses payées pour les cartes de faveur, de plusieurs dames sous la toge, parmi de turbulents jeunes maîtres. Le président a fait ce qu'il a pu, a donné ses billets avec parcimonie... Tout a été emporté par le flot de la curiosité... La rue de Harlay n'est qu'une mer de têtes avec des courants qui tournoient à l'entrée des grilles...

— Mauvais jury, — me glisse Constant...

Il a une moue hautaine et désabusée... Ses pronostics ne sont pas sans justesse... Je l'écouterai tout à l'heure... Je savoure ma gloire

La grande salle, trop petite pour le public qui rêve de s'y entasser, est là, devant moi, recevant par ses sept hautes fenêtres un jour froid du nord qui entre comme une eau, laissant le jury dans l'ombre, mettant l'accusé et la défense dans une lumière impitoyable. Ce n'est partout que boiserie de chêne d'un style sévère allant jusqu'à trois mètres de hauteur, puis, au-dessus, une tenture à fond vert avec des dessins brodés rejoint le plafond à caissons dont trois sont à fresques, les autres en bois et or. Au fond, le buste de la République évoque le crucifix absent, si juste rappel, pourtant, de l'indifférence des magistrats et de l'injustice de la multitude qui va peut-être réclamer une fois de plus Barabas!

Du conflit des rayons naît on ne sait quelle ombre qui

flotte sur les têtes de la foule, tandis que tous les blancs ressortent, visages, cols, mains...

Seul, l'espèce de proscenium où se tient le tribunal possède un luxe plus chaud, par sa moquette rouge à feuilles de vigne, par son tapis sous les pieds du président, par les grands fauteuils qui se recourbent, épousent le dos des juges; invitation aux sommeils si fréquents durant les longues et ennuyeuses audiences, mais qui seront évités aujourd'hui.

Maman m'embrasse et Annie me prend longuement dans ses bras... Je les quitte.

— Oui, mauvais jury, mademoiselle, — reprend Constant avec qui je gagne la sortie. — Hier, maître Tassort les a embêtés, et son client a eu vingt ans.

— Diable!

— C'est toujours comme ça! Au début de la session, ils sont friands de discours, à la fin, on leur tanne le cuir!

— Mais aujourd'hui, Constant, le jeu est amorcé.

— Je ne dis pas, — murmure Constant tout heureux de ce bavardage... — Il y a du lard dans la souricière. Mais croyez-moi, ménagez-les, quand même, ou alors faudrait toute la lyre!

Son mot! Il aime à le placer.

— Toute la lyre, vous l'aurez, Constant... Maître Poge est un habile homme!

— Oh! il court aussi des bruits sur mademoiselle, — dit-il avec une intention de flatterie. — Enfin, ne croyez pas les avoir facilement; ils ont croqué le marmot plusieurs fois; il connaissent tous les animaux de la ménagerie. Si on n'a rien à leur dire d'intéressant, vaut mieux se taire. Par exemple, celui qui leur donnerait de l'émotion, de la vraie, les aurait par reconnaissance... Mettez-vous à leur place, mademoiselle, on deviendrait enragé.

— Vous êtes un homme précieux, Constant... On ne peut pas condamner Darminier. Il n'a pas tué son père...

Il me regarde avec un peu d'ironie.

— Complètement, complètement innocent, — dis-je...

Et j'ajoute :

— Aussi innocent que vous et moi.

Ç'a été le grand étonnement d'Elbé de voir comme j'avais

su faire ma salle... Je n'ai rien négligé. Constant n'est pas négligeable. Il va répéter mon histoire à cent personnes. Dieu sait par quel remous elle reviendra à des oreilles intéressées. Et sous la meilleure forme, sous la forme du secret. Où la presse aurait nui, Constant devient l'idéal. Il bourre les crânes avec candeur...

— Ah! — dit-il, — si c'est comme ça, ça va bien. Vous n'êtes pas manchote, mademoiselle!...

— N'oubliez pas monsieur Poge, Constant... Vous allez voir un maître!

— Oui, oui, — dit-il, bienveillant, — tout le monde le pense.

XXII

A Charles maintenant. Je ne vais plus le quitter. Mais comme j'arrive à la hauteur de la Cour de cassation, je trouve Elbé.

Cette rencontre est une de celles qui me déplaisent le plus.

— Voici l'heure du triomphe, — fait-il avec ironie.

— *Ave Cæsar, morituri...* — dis-je pour continuer la plaisanterie.

— Mais non, mais non... Poge m'a raconté des merveilles...

Un peu inquiète de ce que Poge a pu lui dire, — avec des hommes on ne sait jamais, — je le regarde de coin.

— Il paraît que cela va à merveille... En tous cas, vous avez bon air.

— Mon Dieu, — insinué-je, — la question ne se poserait pas pour vous, mon cher maître.

— Hé, hé, je ne suis jamais entré là sans frémir... Pourquoi arrivons-nous à nous passionner pour des gens dont nous savons les plus secrètes infamies, voilà un véritable mystère... Ne le pensez-vous pas?

J'ai l'impression qu'il ne faut pas se confier, pas se laisser entamer... Si je lui offre la plus légère prise, il ira propager le doute dans les couloirs, l'atmosphère sera changée...

— Je n'éprouve rien de semblable, mon cher maître : Charles Darminier est si complètement innocent que j'aurai

seulement à prendre garde qu'une émotion quelconque ne vienne surprendre ma sincérité...

— Tant que ça?

— Plus que tout... Poge a dû vous dire...

— Vous savez, Poge... Vous m'étonnez. Je suis un vieux renard. J'aurais cru qu'il avait un peu poussé, très peu peut-être, mais enfin qu'il avait poussé le poignard...

— Il n'y a pas touché!

— Vous devez le croire. J'admire que les femmes saisissent avec une telle perfection les nécessités du métier!

— Je puis même vous confier plus encore. Il n'y a pas touché, et le vieux Darminier n'y a pas touché non plus...

Cette fois, j'ai visé juste... Toute la passion qui depuis hier a gagné les couches profondes du barreau parisien se reflète dans le regard allumé d'Elbé.

— Non ? Ce que suggère le *Temps ?*

— Oui. D'ailleurs, l'audience montrera mieux...

— Alors, — s'exclame-t-il, — c'est une magnifique affaire!

Mes cils battent en guise d'assentiment... Je vois passer sur le visage d'Elbé le dépit d'être exclu d'un pareil procès... Toutefois, c'est court. Il aurait gardé rancune à un homme, mais je dois être très jolie, un peu pâle, excitée, et mes traits les plus délicats en bataille... Son cœur d'homme n'y résiste guère...

— Sacrée petite bonne femme, — murmure-t-il, — elle est capable de décrocher la gloire!

Seulement, il songe que Poge aussi.

— Il a de la chance, Poge!...

— Vous l'avez voulu, cher maître... Vous êtes si bon!

Est-ce que j'ironise ? Je donne un caractère attendri à ma physionomie. Il se laisse prendre.

— Je ne suis pas un mauvais bougre, — déclare-t-il.

C'est mon premier triomphe : le patron me traite en confrère arrivé! Surprise de voir avec quelle facilité j'ai gravi ces échelons que je croyais tellement inaccessibles, je conclus :

— Vous vous êtes toujours montré très bon pour moi, mon cher maître, et je vous en suis reconnaissante... Il me reste, hélas, à répondre à votre espérance dans la tâche la plus difficile, *alias*, la plaidoirie.

— Mais vous plaidez à merveille! D'ailleurs, ce procès vous soutiendra... Le public de Cour d'assises est, au fond, le plus simple. Il ne résistera pas à votre silhouette. Vous n'êtes pas une mazette... Poge m'a dit...

Encore Poge!

— Oui, répétez-moi un peu ce qu'il pense de moi, ça m'amusera...

— Mais pour lui vous êtes quelqu'un!

— C'est de la bonne camaraderie!

— Pas du tout. Il m'a assuré que vous avez tout conduit, et de main de maître... Il ne vient qu'en second.

— Un second qui porte le poids de la plaidoirie principale... Je ne suis pas sûre du tout qu'il me reste grand'chose...

— Allons, de la modestie! Ça vous sied moins. J'aime mieux quand vous prenez vos grands airs... Enfin, gentil tout de même, ce séné et cette rhubarbe...

Je ne fais plus qu'une petite moue d'enfant gâtée.

— Ainsi, acquittement ? Innocence ? Tralala ?

— Tralala, — dis-je en riant, — mais tralala sans supercherie... Si vous me voyez pleurer, ce seront de véritables larmes.

— Allons, — dit-il, — vous êtes gaie; cela me donne bon espoir.

Et il ajoute avec un éclair de malice :

— Seulement, monsieur Froidebœuf aura aussi quelque chose à dire, ne l'oubliez pas.

— Le ciel fasse qu'il en dise trop, — murmuré-je en songeant au pronostic de Constant...

— Ah! de l'esprit! maître Técel... Décidément, vous abusez dans la perfection...

Nous nous séparons bons amis... Galerie Lamoignon, je croise Poge.

— A plat ventre devant le président, — lui glissé-je à l'oreille... — Soyez séducteur...

— Oh! après vous, je ne peux que glaner.

Nous rions en rougissant un peu au souvenir de la terrible soirée...

Et vite, je cours au vestiaire de l'allée Duc. J'y suis bientôt entourée, fêtée, congratulée d'avance. Il y a presse : tous les avocats vont tâcher d'assister à la séance.

Je m'habille froidement et soigneusement. Mon rabat est de neige. Mon épitoge garnie d'hermine a de la majesté... Mes cheveux ont gardé l'ondulation discrète d'Annie... Voilà la grande force de l'avocat, toutes les précautions un peu cabotines qu'il prend sont pour sauver un inculpé... Les anciens ne s'y trompaient pas et ne craignaient aucun artifice...

Une dernière démarche auprès du président.

— Vous connaissez les conclusions de l'avocat général ?

— Hélas! monsieur le président.

— La Cour ne prend pas parti... Enfin, j'aurais voulu plus de souplesse chez l'inculpé...

— Darminier est innocent...

— Si vous ne le disiez pas, personne ne le dirait... N'oubliez pas le cérémonial... Adressez-vous bien aux jurés...

Encore quelques recommandations de pure forme, puis il me prend les mains :

— Courage, mon enfant, vous êtes bien jeune, et peut-être bien faible, pour assumer une semblable tâche!

— Monsieur le président, si quelque chose peut m'aider, me fortifier, c'est de vous savoir là, si bon, si juste!

Il s'attendrit, c'est encore une de mes chances : j'ai l'air d'un enfant, et ce vieux magistrat a des filles de mon âge; il sait quel doux petit cœur bat derrière ces poitrines bondissantes...

Nous discutons la durée probable... Si je renonçais à certains témoignages, nous pourrions finir le jour même, tard, très tard, mais enfin...

— Nous nous ferions une mauvaise presse, monsieur le président... *Ils* ont compté là-dessus... Tout retomberait sur mon pauvre Darminier...

Il hoche la tête approbativement, frappé de mon argument sur la presse.

— Eh bien! nous dépenserons nos deux jours... Mais ne traînons pas inutilement...

— Non, monsieur le président, je vous le jure...

Et j'ajoute en riant :

— Je n'éprouve aucun besoin de noyer le poisson.

— Eh! eh! — dit-il, entrant aimablement dans ma plai-

santerie, — les meilleures lignes peuvent casser... Patience, courage, douceur...

— Et modestie, monsieur le président. Je suis bien émue.

— Allons, — dit-il, — allons, tout ira bien!

Maintenant, le sort en est jeté... Je monte l'escalier des avocats qui a quelque chose d'un escalier de service... Même piteux entretien, même jour douteux, mêmes peintures écaillées remplies de cloques...

Poge, arrivé, cause avec Charles. Les récusations sont faites. Tout va se précipiter maintenant.

Le bruit de la mer emplit mes oreilles.

XXIII

Nous entendons le coup sourd que fait la main de Constant en frappant le battant de la porte. L'huissier audiencier crie :

— La Cour, messieurs!

Tout le monde se lève et le président n'est pas encore assis qu'il dit à haute voix :

— Messieurs les jurés, veuillez vous asseoir.

Et aussi :

— Gardes, introduisez l'accusé.

Charles est très simple, en deuil, dans un complet veston noir, ses beaux cheveux rejetés en arrière découvrent un front ample, sans creux ni bosses, dont les pointes sont à peine marquées. Impression de calme dans le haut... S'il existe un drame, il commence plus bas; non dans les yeux lumineux et clairvoyants, mais dans le nerveux dessin des joues, dans la bouche enfantine et sensuelle...

Il arrive entre deux municipaux, prend place dans son banc.

Le greffier lit l'acte d'accusation.

Quand il a fini, le président s'adresse à Charles Darminier :

— Accusé, levez-vous...

L'interrogatoire d'identité, puis l'autre, dont Poge et moi affectons de nous désintéresser complètement, tandis que Froidebœuf vient se briser contre l'aisance de Charles dont les réponses ne prêtent jamais à aucune équivoque...

Et voici le défilé des témoins. Je peux dire que j'ai forcé

Bausoi par mes contradictions à en citer le plus possible. On les a fait venir de la ville et de la campagne; les uns pour affirmer qu'Edmond Darminier était joueur, les autres qu'Edmond Darminier ne jouait jamais. Un esprit falot a présidé à leur évocation, et je compte bien en tirer avantage. Donnons comme exemple un incident.

Un certain jour que M. Edmond Darminier parlait au témoin Rivesalte en faisant tourner le barillet d'un revolver, celui-ci ne manqua pas de lui rappeler tant d'accidents. M. Edmond prétendit que l'arme n'était pas chargée et en dirigea le canon vers sa poitrine... « Or, conclut le témoin, je vis très nettement qu'il restait une balle dans l'un des tubes. Monsieur Edmond pâlit et déposa l'arme. Monsieur Charles qui se trouvait là reprocha à son père une telle imprudence : « Mais c'est un revolver à toi, Charles, lui répondit son père, et je croyais bien qu'il était désarmé... »

Je pose une question :

— Tout cela se passait en présence de monsieur Lacolige ?

— Oui, monsieur.

Lacolige, interrogé, assure que M. Charles avait reproché à son père sur un ton de plaisanterie de se montrer imprudent, mais qu'il avait ensuite retiré du barillet une cartouche vide, sans poudre et sans balle. Le témoin Rivesalte, rappelé, vient confirmer ces faits.

Je cite cet incident ridicule qui montre que nous n'avons rien négligé. Bausoi, à défaut de témoignages probants, a voulu donner des impressions. Nous fournissons les impressions adverses.

Deux ou trois fois, avec un grand étalage de modestie, nous intervenons.

En réalité, Poge et moi nous jouons avec l'avocat général comme avec un taureau, sachant bien qu'il arrivera une minute où il dépassera la mesure. Il ne l'aurait certainement pas fait avec un grand maître, et, même avec nous, cet homme habile tâta longtemps le terrain...

Petit à petit, toutefois, nous voyons naître au coin de sa bouche un sourire. Il nous dédaigne! Nous sommes des petits poulets! Le jeune barreau, décidément!

Le jeune barreau, Poge et moi, suit avec une passion silencieuse... Il va jusqu'à rire des plaisanteries de M. l'avocat général... Rien de plus dangereux que les succès d'esprit... M. l'avocat général devient brillant; il désarçonne deux, trois pauvres diables... Et nous ne disons toujours rien... nous encaissons!

Enfin arrive la concierge des Darminier, entendue sous le pouvoir discrétionnaire du président... Déposition importante, d'ailleurs... Bonne femme choisie avec soin par ces messieurs et qui est à leur service depuis vingt années...

Le président l'interroge avec sa bonhomie coutumière, son sens juridique qui élague toute la floraison dont les gens du peuple ornent leurs témoignages en Cour comme ils ornent leurs lettres des phrases du *Secrétaire galant*...

— Vous êtes au service de l'accusé, nous ne vous faisons pas prêter serment; nous vous entendons en vertu de notre pouvoir discrétionnaire... Vous êtes la concierge des Darminier, une très honnête mère de famille, quatre enfants dont un tué à la guerre... Le tribunal prend part à votre deuil...

Tout cela galant, bien français, va au cœur du public et un léger applaudissement s'émeut dans le fond...

— Ne manifestez pas, — dit le président.

Au tour de M. l'avocat général... Il s'embarque tout de suite, assomme, tue...

Poge regarde de mon côté; j'ai un cillement léger : nous allons créer l'incident...

C'est Poge qui mène : il attend que Froidebœuf ait fini, que le président se tourne vers nous :

— La défense a-t-elle une question à poser ?

— La défense, — dit Poge d'une voix profondément altérée, — ne saurait admettre que les allégations de ses témoins soient reçues avec des sarcasmes...

— Une plaisanterie, voyons, maître Poge, — reprend le président.

— Une plaisanterie, — dis-je, — qui dure depuis une heure, monsieur le Président. Le témoin actuel, une brave et honnête femme, se trouve justement déconcertée, et, j'ose dire, insultée.

— Je n'ai jamais insulté une femme! — s'écrie l'avocat général, la main sur son cœur.

— Vos ricanements, votre sévérité, la continuelle et inutile contradiction ont mis le témoin au seuil des larmes... Je vous accorde de douter des faits, mais non de suspecter un témoignage.

— Et non, — ajoute Poge, — de vous moquer du pauvre monde!

Paroles démagogiques qui éveillent le fond de la salle et font crier bravo aux demi-mondaines...

— Pas de manifestations, — reprend le président, — sinon je donnerai l'ordre de faire évacuer la salle.

Un froid, — tellement comparable à celui qui succède à l'école au « deux cents vers à toute la classe », — puis, le murmure reparaît sous la forme d'un piétinement.

— Qu'est-ce que c'est que cette manière, maître Poge ? Je n'ai pas de leçon à recevoir.

J'interviens d'un timbre sec et railleur à la fois :

— Sans doute, sans doute, monsieur l'avocat général, vous prétendez seulement en donner; mais le barreau ne se laissera pas traiter avec cette désinvolture...

— Désinvolture!

Il bluffe, mais, au fond, il est très ennuyé...

— Désinvolture, — affirmé-je froidement... — Nous ne sommes pas des enfants et les mères de nos héros ne sont pas des têtes de turc.

Une immense ovation dans la salle... L'avocat général essaie une réponse... On ne l'entend pas. Je suis rouge de colère... Poge gesticule. Le public vocifère... Froidebœuf se rassied d'un air bourru... Il en tient... Il s'aperçoit trop tard que le jeune barreau a du vice, lui aussi... D'ailleurs, nos confrères protestent. Personne ne sait plus comment l'incident est né, ni ce qu'a dit d'insultant Froidebœuf, mais celui-ci succombe sous la huée.

« Le bâtonnier, le bâtonnier! »

— Gardes, faites évacuer la salle... La séance est levée.

Nous échangeons, Poge et moi, le plus pâle des sourires, tandis que le public se précipite au dehors, les jurés dans leur chambre de délibération, le tribunal chez le président...

Les couloirs sont pleins de monde, surtout d'avocats qui gesticulent. Nous voyons accourir le patron.

— Eh bien, mes enfants, — dit Elbé, — nous allons régler cela séance tenante...

Je fais, pour la galerie :

— Naturellement!

Puis, Poge et moi, nous tirons Elbé à l'écart. Je fixe les yeux sur les yeux de mon bon maître...

— Et l'on reproche aux femmes, — articulé-je, — de manquer de sang-froid!

Elbé reçoit la douche... Je suis enchantée de lui montrer que nous avons, outre la sincérité et la puissance oratoire, du savoir-faire...

Il pouffe derrière sa main...

— Ce pauvre Froidebœuf!

— Ma foi, — dis-je, — vous ne prétendrez pas qu'il l'a volé. Il nous traitait comme de jolis enfants... Maintenant, il en rabattra...

— Je crois bien! C'est magnifique!

— Avec vous, — dis-je, — les manières de Froidebœuf auraient été sans péril; avec nous, c'était la guillotine sèche...

— D'ailleurs, — ajoute Poge, — remarquez que nous n'avons pas dû beaucoup le pousser...

— Arrangez donc cela, mon bon maître!

— Vous pouvez compter sur moi...

Nous y comptons, en le voyant disparaître, la toge en bataille, flottante comme les draperies de la victoire de Samothrace...

— Voilà, — dis-je à Poge, — la première manche.

— Oui, mais le réquisitoire n'en sera que plus féroce.

— Tant mieux... Ce que je redouterais serait la modération...

Il me regarde admirativement.

— Juste...

— Le jury prendra parti comme les autres. C'est humain... Et puisque nous n'avons pas le choix, puisqu'il nous faut un verdict passionné... Soyez sûr, d'ailleurs, que les jurés feront très bien le départ. Ce qui comptera le plus à leurs yeux, c'est notre assurance, notre subtile et puissante assu-

rance, Poge... A travers votre sérénité et mon émotion, il saura que Charles Darminier est innocent...

— Pour vous...

— Et pour vous, Poge... Je peux vous donner cette assurance... Un autre, une autre a frappé, je vous le garantis.

— Il fallait le plaider!

— Je le plaiderai en blanc... Si je suis restée muette avec vous jusqu'à la dernière minute, c'est qu'il l'a exigé... Je sais tout, mais ce tout, enseveli au fond de moi-même, doit seulement transparaître. Cela ne va pas m'empêcher de vous donner ma parole, Poge, tout à fait entre nous, que Charles Darminier est un grand honnête homme...

Il paraît touché.

— Cela ne vous montre-t-il pas, Claire, que notre union eût été merveilleuse?

— Oui, Poge, mais Jupiter...

— Jupiter ?

— La destinée... Sans cela, je peux l'avouer maintenant, je vous aurais choisi.

L'homme est flatté. Puis, je vois passer dans ses yeux une lueur qui, pour cette âme, glissante à la fois et généreuse, marque une noblesse, une abdication, un renoncement...

— Nous serons toujours amis, Claire...

— Ça, je vous le promets.

Et c'est à ce moment que survient Annie, belle de cent beautés que l'exaltation renforce à l'infini :

— Poge, — dis-je, — en lui rappelant mon camarade.

Il me semble qu'ils se reconnaissent très bien, avec on ne sait quelle rivalité bientôt fondue chez l'homme dans un sourire aimable et admirateur. Ils n'ont guère le temps de rien se dire, car nous sommes entraînés par une foule qui regagne la salle.

Nous arrivons à temps pour entendre l'huissier audiencier :

— La Cour!...

Je suis à ma place quand le président s'assied et résume l'incident... Il est bien entendu que, dans une atmosphère de lutte, il arrive à chacun de dépasser sa pensée...

L'avocat général nous salue, nous rendons le salut en sou-

riant, et l'interrogatoire de la concierge reprend avec toutes sortes d'égards.

Il ne reste plus qu'à entendre les autres témoins de moralité cités par la défense. L'impression est bonne. Charles ne peut s'empêcher d'être ému par les paroles d'amitié, de confiance, d'admiration qu'on lui adresse. Son menton tremble un peu; mais il ne pleurera pas. Même quand son ancien capitaine le salue et lui serre la main.

— La parole est à monsieur l'avocat général.

Et Froidebœuf se lève... Nous l'avons piqué. Il va sortir tout ce dont il est capable.

C'est une chose terrible qu'il soit si près des jurés, qu'il les flatte de ses attentions, qu'il les enveloppe des plis de sa robe rouge. Il affecte de s'occuper très peu du tribunal, très peu de la foule... « Messieurs les jurés par-ci, messieurs les jurés par-là. » Et il les connaît, il pourrait les appeler par leur petit nom. Il est bonhomme, confident... Entre eux et lui, il y a partie liée. Il représente la société, son rôle « bien plus pénible que celui de la défense », il le remplira jusqu'au bout!

En deux heures, il a seulement raconté dans ses grandes lignes l'histoire des Darminier. Arrivé au drame, il se tourne vers le tribunal.

— Je propose, — dit le président, — de lever la séance. Monsieur l'avocat général finira son réquisitoire demain et la défense parlera ensuite.

Tout le monde acquiesce.

L'audience est levée...

XXIV

Extrait du journal d'Annie :

Maître Poge venait de finir au milieu de l'attention générale. Sa plaidoirie, élégante de forme, montrait, en suivant Charles à travers toute sa vie, si simple, si grande, que l'idée du crime n'avait pas là de place. Un chuchotement d'admiration s'est répandu dans la salle quand il a eu fini. Toutes les sympathies, il les a gagnées à l'accusé. J'ai suivi moi-même avec une indicible émotion le développement de cet esprit subtil, et j'ai compris que l'éloquence, avant d'être une science, est un grand

art. J'ai compris aussi, — mon cœur lui en gardera une éternelle reconnaissance, — que maître Poge s'est effacé pour ne pas nuire à l'effet que doit produire sa camarade.

Le tour de Claire est arrivé.

Quand elle s'est levée soudain, dans le grand silence, petite silhouette presque hiératique, quand j'ai vu son cher et pâle visage extasié, j'ai bien compris le drame qui se passait en elle, et qu'elle se battait pour quelque chose qui est au-dessus des lois et au-dessus du monde, pour son juste amour...

Et la voici, tête nue comme Jeanne d'Arc au bûcher, ses cheveux courts flottants quand même sur la nuque...

La lumière l'inonde, cette lumière du nord qui vient sur sa face sans ombre vaine, tandis que le cuivre de sa chevelure s'allume, frissonne, étincelle...

Dire que tant de fourberie, que tant de scélératesse, et aussi tant d'adresse retorse ont brillé, là, et, qu'aujourd'hui, c'est cette petite fille ravissante, ce front à deux bosses si légères qu'à peine elles se devinent, ces deux arcs noirs soulignant deux yeux bleus grands et célestes, ces joues d'une ligne plus pure que celle des vases anciens, et cette bouche vivante et ardente autour de laquelle les émotions se battent et l'esprit triomphe..

N'est-ce rien pour ce jury, cette poitrine juste assez arrondie pour que la volupté, et la maternité future, s'y décèlent, et ces hanches qui porteront les plus merveilleux fruits de ce monde, l'amour et l'enfant...

Puis, tout à coup, cette face déjà si lumineuse semble rendre encore une lumière intérieure... Claire ne dit que des choses simples et tranquilles, modestes d'apparence, de façon à ne pas choquer; mais elles les dit de sa voix chaude de contralto :

« Vous venez d'entendre mon éminent confrère, maître Poge... Que reste-t-il des allégations de monsieur l'avocat général?... Ce que peut laisser de traces un grand talent dépensé sur une matière ingrate. Il y a là, messieurs les jurés, une fatalité de situation : je ne la discute pas, mais je la juge malheureuse; car la justice n'est pas seulement de frapper le coupable, c'est aussi de venger l'innocent. Maître Poge s'y est employé, je n'ai pas besoin d'y revenir. Il vous a dit quel homme est Charles Darminier. L'instruction pouvait, l'ins-

truction devait s'arrêter devant cet homme; elle ne l'a pas fait; et non pas, comme le prétend l'avocat général, pour répondre au vœu du public; un sentiment mesquin l'a fait agir, je ne sais quelle tyrannie impatiente de s'exercer, tyrannie dans laquelle nous ne reconnaissons pas la première, la plus importante de toutes les qualités de la justice : la sincérité. »

Pendant que j'entends tomber ces phrases harmonieuses, le peintre que je suis transpose tout en mouvement et en couleur. Est-ce que je ne vois pas aussi juste avec mon pinceau dans la morale qu'un philosophe avec sa critique dans une œuvre d'art? La salle entre en moi. Sa foule muette aux faces trempées de lumière, au-dessus de laquelle se balance on ne sait quel brouillard argenté, son jury dont les figures se détachent à peine sur les ténèbres comme les *Régents* de Hals ou les *Syndics* de Rembrandt.

« Au lieu de nous acharner à démontrer l'assassinat d'un père par son fils, nous vous apporterons la simple vérité, la vérité de tous les siècles, celle qu'on trouve écrite déjà dans l'histoire de Noé et de ses enfants : la nécessité du manteau. »

Un frémissement parcourt le public, les jurés tendent le cou, et Froidebœuf fait un mouvement de surprise, sourit avec une expression de sarcasme comme s'il prononçait : « Nous allons donc tout savoir! »

Mais Claire a rebondi... Elle dit la bonté, l'honnêteté, le scrupule de la victime. Elle déclare que sa mémoire est au-dessus du soupçon. Et tandis que, dans chacun, la bête mauvaise est domptée pour faire place aux élans d'un cœur généreux, elle reprend :

« Notre vie sociale comporte une chose que le ministère public n'a pas, semble-t-il, aperçue : elle comporte le secret.

» Nous avons tous une vie secrète, messieurs les jurés, tous, tant que nous sommes. Je ne dis pas une vie coupable; je dis une vie secrète. Il y a des choses que le meilleur père ne dira pas au meilleur fils. »

Instinctivement, je regarde la salle. Ah! oui, ils ont tous leur vie secrète. Je la découvre sur les visages tourmentés du jury, sur les traits un peu douloureux du président, dans le dessin violent de la bouche d'un assesseur, dont, sans doute, les passions sont terribles. Et la foule, ce chœur antique,

il me semble que j'entends sa lamentation, que je vois des femmes se frappant la poitrine dans l'ombre des confessionnaux, et des hommes dont le sommeil inquiet évoque des spectres. Une phrase de Claire m'éveille à la réalité :

« Suffira-t-il qu'on ait assassiné ce père adoré et vénéré pour que le fils consente à livrer le cadavre à la profanation? »

Sa voix est allée dans des notes les plus graves. Évidemment, il y a là du pathétique un peu banal, mais du pathétique des plus sains. Un murmure d'approbation parcourt la foule, et je vois qu'il parcourt aussi, comme une vague, les épaules du jury. Claire laisse, avec un sens admirable du temps, se tasser l'adoration qui monte vers elle, puis :

« Ah! monsieur l'avocat général, vous nous reprochez notre refus de répondre, mais pourquoi avez-vous commencé, vous, par nous refuser le respect du mort? pourquoi êtes-vous allé fouiller dans cette vie honorable? pourquoi avez-vous exigé d'un fils qu'il vous aide dans une œuvre qui est apparue à ce fils comme une œuvre de diffamation...? »

Cela tombe lourdement, si lourdement que l'avocat général en est, suivant une expression populaire qui rend ma pensée, *assis*. Tous les yeux se sont tournés vers Froidebœuf, et, par quel sortilège, par quelle puissance, née uniquement de l'instinct dramatique des foules, cet homme, dont le scepticisme est professionnel, se sent-il attaqué dans son for intérieur, pourquoi donne-t-il par son attitude l'impression d'un vaincu?

Une intuition, — comment l'appellerais-je autrement? — une intuition admirable fournit à Claire le sens de sa victoire; elle a une moue qui participe du dédain et de la pitié, elle abandonne l'adversaire, elle tourne sa tête vers le jury, dans un geste qui fait descendre une ombre harmonieuse sur le côté droit de son visage :

« Vous savez maintenant, messieurs les jurés, les détails de la vie secrète de monsieur Darminier, l'instruction a tout mis au jour. Elle vous a montré les aventures amoureuses, elle vous a montré les maîtresses. Condamnerez-vous un fils qui a prétendu ignorer ces éternelles misères de notre pauvre organisation, condamnerez-vous, encore une fois, celui des

fils de Noé qui couvrit le vénérable patriarche de son manteau? »

Dans la salle, une sorte de froufrou, un applaudissement déguisé soutenu par un murmure discret contre lesquels le président ne croit pas devoir sévir. Le barreau tout entier écoute et s'étonne. Il est là dans ses grands jours, et il trouve, ma foi, que Claire lui fait honneur... Claire, qui a paru ne plus s'occuper de l'accusation, revient soudain à elle, afin de lui fermer la possibilité d'une riposte.

« Allons, monsieur l'avocat général, pendant que vous y êtes, déniez donc au fils le droit de défendre la mémoire de son père, dites donc, au nom d'une prétendue morale, que tout respect doit céder devant les exigences d'une instruction au criminel avide de bruit et de scandale... »

Cela passera-t-il? Le barreau se le demande.

Le public, plus ingénu, se plie à la volonté de l'orateur. Et, peut-être, Froidebœuf aurait-il protesté, mais Claire s'est avancée d'un pas; elle s'adresse à la salle entière, elle interrompt le mouvement de l'accusateur :

« Hélas, aurions-nous perdu à ce point l'instinct des grandes choses que nous n'admirions plus l'héroïsme? Il n'y avait pas eu de mal dans cette affaire, avant que la justice y entrât; il n'y avait eu qu'une fatalité aussi vieille que le monde... Vous invoquez le droit de vindicte? Mais toute la jurisprudence prouve qu'il s'arrête devant certaines situations. Vous vous posez en gardiens de la famille, fondement des États, et vous ne respectez pas la famille. Un drame se forme-t-il dans ces familles, laissez agir une juridiction qui est à la base du droit romain, fermez les yeux quand cela vous est possible. Ne jetez pas le désespoir et la souffrance là où votre action ne peut servir ni à l'exemple ni au repentir. Ces règles si simples, le droit moderne les a fortifiées, les a établies. Je ne citerai que pour mémoire la parole de Napoléon sur le linge sale. Mais je vous rappellerai que l'action publique entrait plus facilement en jeu autrefois; que la loi exige de nos familles un effort de moralité d'autant plus grand qu'elle les prive du bras séculier, mis jadis si facilement à leur disposition. Il n'y avait pas lieu dans cette affaire à une instruction criminelle. Le père était mort en étendant sur son fils une main

qui aux yeux de la loi devrait être toute-puissante. Il a fallu torturer les faits et les témoignages pour les contraindre à entrer dans le système de l'instruction. »

La voix a sombré, une sorte de désespoir, mêlé de réprobation, tombe avec ces paroles... Le public frémit, gagné cette fois dans la profondeur de ses entrailles.

Comme me le disait Claire plus tard, elle se fût arrêtée là sans la certitude que Froidebœuf allait répondre. Il fallait détruire cette réponse d'avance. Alors l'avocate entre dans le détail, détruit le réquisitoire, montre la présence d'un tiers qui, selon le vieux code de l'honneur, doit être sauvé, du moins par Charles Darminier... C'est un dangereux passage, car le public et le jury peuvent s'accrocher là, la curiosité peut l'emporter sur le désir même de la justice. Claire se sauve en faisant de chaque homme présent un autre Darminier qui accomplit avec simplicité le devoir de la galanterie française... Elle rappelle ce que furent les soldats aux tranchées, cette pudeur de l'héroïsme qui seul empêcha souvent les plus braves de solliciter et de recevoir leur récompense. Elle cite la lettre du capitaine qui eut Charles dans son régiment pendant la guerre; elle rappelle que Darminier resta toute la nuit dans un entonnoir, empêchant par son feu énergique les Prussiens d'approcher d'une tranchée mal défendue... Là non plus, il n'a pas parlé, et il a obtenu que cela soit passé sous silence... A son tour, l'avocate glisse sur ce glorieux fait d'armes, mais elle a créé entre le jury et elle, entre la salle et elle, une franc-maçonnerie qui devra persister. Avec confiance, elle revient au procès :

« Messieurs, lorsque, dans un crime aussi affreux que celui du parricide, on apporte devant un tribunal de simples présomptions que l'examen rejette et que les circonstances démentent, c'est qu'on a fait fausse route et qu'on n'a pas voulu le reconnaître.

» Le père fut peut-être léger d'exiger de son fils une promesse qui devait mener le fils chéri en Cour d'assises, mais le fils reste impeccable quand il veut que cette promesse soit tenue.

» La vérité, vous la verrez dans le geste du père abritant on enfant et dans l'attitude de l'enfant défendant la mémoire

de son père. Ils se complètent, tous deux affirment : l'un, l'amour; l'autre, le respect de la parole donnée.

» Et une seule question doit être posée, une seule question se pose, jugée d'avance par les vingt siècles de bravoure et d'honneur de notre race :

» Un fils est-il coupable lorsqu'il défend la mémoire de son père? »

XXV

On m'environne, on me presse, on chante mes louanges; je n'entends rien, je ne pense qu'à Charles, je vais le retrouver... Mais je tombe sur Annie... Elle est là, douce petite, si aimable, si bonne... Nous nous étreignons longuement...

— Ah! Claire! — murmure-t-elle... — Que c'était bien, que c'était beau!

Elle est pâle, nerveuse. Je la confie à Poge.

Deux minutes plus tard, le regard de Charles est sur le mien.

Heure terrible!

Le jury est un être collectif. Il a des réactions dont les plus grands avocats seuls connaissent l'amplitude. Le génie des maîtres du barreau se trouve dans la sensibilité avec laquelle ils devinent ses mouvements secrets. On s'étonne de les trouver tantôt courts, tantôt longs; ils sont dans la mesure exacte. Ils pèsent dans leurs subtiles balances les hésitations et dosent l'attendrissement. Demange regardait le plus sot d'entre eux et parlait jusqu'à ce qu'une lumière parût sur l'opacité d'un front ténébreux...

Ai-je eu ce tact?

Je tiens la main de Charles. Nous nous retenons de vivre, le souffle arrive mal à nos poitrines. Peu de minutes s'écoulent, mais elles nous semblent longues.

Enfin, au milieu du brouhaba, un coup sec : Constant vient de frapper le battant de la porte.

— Acquitté, — dis-je à Charles, — sinon cela aurait duré plus longtemps!

Je m'élance... Les fronts sont radieux.

Mes pieds ne touchent plus la terre quand je rejoins le banc de la défense.

Le président est entré, il prie les jurés de s'asseoir, il ôte sa toque, et, dans un élan de bonté dont je lui serai reconnaissante ma vie entière, il regarde vers moi et me sourit.

Charles est sauvé!

XXVI

Les dernières paroles du président :

« ... Est acquitté. En vertu de notre pouvoir discrétionnaire nous ordonnons qu'il soit mis en liberté immédiate, s'il n'est retenu pour d'autres causes. »

Deux secondes de silence, puis, impérieux, irrésistible, un formidable applaudissement de la foule qui ne craint plus l'expulsion...

Charles tourne vers moi son beau visage, et tout le monde comprend qu'il saisisse ma main, qu'il la couvre de baisers...

Je sors vite avec Poge, pour le rejoindre, et, de nouveau, Annie est là frémissante. Nous nous embrassons... Je la trouve bien pâle, et je ne suis pas éloignée de deux brasses qu'elle défaille. Poge, lui-même très ému, la reçoit dans ses bras...

Disons tout de suite que ceci devait les mener plus loin qu'ils ne pensaient, jusqu'à la mairie du XIVe arrondissement, où leur mariage eut lieu. Ç'a été une de nos plus grandes joies, à Charles et à moi, d'assurer le bonheur d'Annie; nous l'avons dotée, nous avons ainsi supprimé le seul point noir de son horizon; car, riche et aimé, Poge doit prendre au barreau une situation de premier ordre qui le conduira, d'honneur en honneur, jusqu'au bâton de maréchal de notre Ordre.

Quant à moi, je l'avoue à ma honte, j'ai renoncé à la gloire, je l'ai remplacée par l'amour, par la maternité... Nous vivrons, Charles et moi, comme au temps de Louis-Philippe, au sein de la plus adorable famille; d'ailleurs, pour être plus sûrs de l'avoir à notre goût, nous la ferons nous-mêmes avec un soin jaloux... Ne nous étonnons donc pas si les garçons sont robustes et si les filles sont belles.

Papa et maman vieilliront doucement à côté de nous.

J'ai dû intervenir auprès de Madeleine pour lui arracher Prosper qui commençait à manifester cette vocation du goût dont la demi-mondaine m'avait parlé. Le brave homme y a

laissé quelques plumes; mais il y gagne encore, car son expérience s'est enrichie de plusieurs leçons que toutes les mathématiques du monde n'auraient pu lui donner. Il vient nous voir quelquefois, et je lui prête des romans. Ç'a été pour lui une révélation, et je crois bien qu'il épousera bientôt une charmante petite vendeuse de grand magasin dont il s'est avisé de reconnaître le mérite par lui-même...

Madeleine Ret continue une œuvre dont je me garderai de dire uniquement du mal, puisque je sais un cas où elle a produit du bien.

Nous n'avons plus jamais parlé à la marquise de Trèce... Charles et moi l'apercevons de loin en loin, au théâtre, au concert...

Charles n'éprouve pour elle que la sorte d'horreur que nous avons d'un mauvais souvenir.

— Le terrible enfantillage par lequel périt mon pauvre père, — m'a-t-il dit, — doit tout à la fatalité... L'excellent homme créait, dans son extrême bonté, et à cause de cette bonté même, des situations violentes... Quand il tomba sur cette petite guêpe espagnole, il ne manqua pas de l'irriter jusqu'au moment où elle sortit, par une sorte de réflexe, ce dard abominable sur lequel il s'enferra plutôt qu'il ne fut frappé.

— Ajoutez, cher aimé, que l'opium...

— Oh! il n'en était pas besoin. Dès l'aube de leur amour, le petit poignard a été entre eux un sujet de marivaudage à rebours. Elle avait si souvent parlé de sa jalousie et menacé de le transpercer, qu'il avait fini par mordre au jeu, tout fier d'inspirer une passion pareille... Leurs plaisirs, à la mode espagnole, avaient tourné autour de ce petit poignard. Et je n'ose affirmer qu'il ne soit pas mort heureux de cette violence qui lui sembla, et qui était, en somme, la preuve d'une passion capable de s'oublier au delà des réalités présentes... Elle n'en mena plus si large ensuite, quand, sur l'ordre de mon père, elle vint me trouver chez moi et me ramena au chevet du blessé... Vous n'ignorez pas que la plaie a été rendue mortelle par une circonstance fortuite... Mon père présida à tous les détails de l'évasion que vous avez devinée. J'ouvris moi-même la petite porte sur la rue déserte et je revins... « Ah!

me dit mon père, être aimé comme cela, à mon âge! » Je n'eus pas la force de me fâcher; j'entourai sa tête chérie de mon bras et j'examinai sa blessure... Tout ce que j'ai rapporté là-dessus est vrai. « Même si je devais mourir, fit encore mon père, jure-moi que ce nom ne sera jamais prononcé... » Je le jurai et tendis aussitôt la main vers la sonnette... Quand Ravelon entra, mon père eut un spasme... Vous savez le reste...

— Ah! Charles, — dis-je, — que cette illusion où il est mort soit bénie!

— Ce ne fut pas tout illusion, ma chérie.

— Tu ne vas pas prétendre que la petite bête de proie...

Charles me regarda longuement, avec cette expression que je goûte tant chez lui, et où son amour confine à quelque passion sauvage qui ne ferait que transparaître à travers la bonté de son âme.

— Oui, Claire, cette petite bête de proie! Mais ne crois-tu pas qu'elles aiment aussi, et que, toute mesure gardée, nous ne sommes pas fâchés de trouver un peu de leur violence au fond de nous-mêmes pour empêcher l'amour de s'affadir et de tourner à l'habitude... Mon pauvre père ne s'y est pas trompé; et tu avais bien plus raison encore que tu ne pensais en plaidant que leur drame ne regardait personne : que deux amants, pourvu qu'ils gardent l'élégance du secret, ont l'un sur l'autre des droits hermétiques aux profanes...

— Tout ce que tu voudras, — dis-je, en plongeant mes prunelles dans les siennes, — mais n'en tue jamais une autre que moi!

J.-H. ROSNY jeune

L'ESPAGNE

VALEUR SPIRITUELLE

L'Espagne est une doctrine secrète, un système clos, irréductible, auquel, après tant de siècles, nos illusoires interprétations n'ont su arracher que des codes de chevalerie, des guides de tourisme et des leçons de guitare. Cependant, de récents événements, un frémissement intellectuel né du désastre de 1898 et qu'il nous faut bien percevoir ont fixé l'attention sur l'affirmation de l'Espagne, son existence, l'explication du monde qu'elle paraît apporter et la nécessité qu'elle constitue pour lui.

L'Espagne, à travers les voyageurs romantiques, Gautier et Borrow, peut nous demeurer un vaste atelier, un magasin de bric-à-brac, le souvenir d'un arsenal où des esprits faciles auront pu inlassablement puiser des couleurs, des motifs, des intrigues, bref tout ce dont notre sensibilité se donne aujourd'hui le fier mérite de ne plus se servir. Barrès, le premier, découvrit, à la suite de certains Espagnols de la génération de 98, le sens de la Castille et l'émotion qui pouvait jaillir directement d'un vaste paysage désert. Aux thèmes pittoresques de l'Andalousie, tout un programme spirituel s'ajoutait ou s'opposait. En réalité, il s'agissait d'une tradition retrouvée, accrue, prolongée, et qui s'épanouit à présent en cette doctrine dont nous est offerte la clef.

1. M. Jean Cassou a bien voulu rédiger pour la *Revue de Paris* cette conférence récemment prononcée au Collège de France et répétée au Théâtre du Vieux-Colombier.

Un jeune écrivain, Jorge Guillén, a parlé un jour de « cette fatalité d'être Espagnol ». Être Espagnol, en effet, comme être Juif et être Russe, rattache celui qui se trouve dans ce cas à un passé lointain et inéluctable, lui imprime une marque si particulière qu'elle efface ces traits d'humanité par lesquels il pourrait, à certains âges de sa vie ou à certains moments de son histoire, se confondre dans les mouvements des autres peuples. Les écrivains espagnols, même si, comme les nôtres, ils se livrent à un art pur ou à la plus libre fantaisie de leur démon, semblent toujours relever d'une préoccupation tacite qui leur est commune, ou bien ils ne peuvent s'empêcher d'y revenir par quelque allusion plus ou moins détournée. De même les hispanisants, et tous ceux qui ont la connaissance de l'Espagne, — c'est-à-dire qui en subissent la conquête, — se rencontrent sur un même terrain et se trouvent amenés à reconstruire, avec des citations d'Unamuno, de Ganivet ou d'Ortega, un objet dont il leur paraît que les profanes ne peuvent se faire la moindre conception : même tel texte ancien, les *coplas* de Jorge Manrique, une tirade de la *Célestine*, l'épître de l'Anonyme Sévillan, où d'aucuns verraient la paraphrase d'un thème moral de l'antiquité, ils y entendent une résonance particulière.

Que l'Espagnol, comme le Juif et le Russe, soit porteur d'une mission, cela n'est pas douteux. Il est choisi; il répond à une terre indiscutablement significative et à des souvenirs dont lui seul peut soutenir la charge et comprendre la volonté. De là ce désaccord et ce malentendu entre nos lieux communs sur une race dont nous prétendons ne rien ignorer et l'étonnement ou la déception dans laquelle nous plongent les approximations plus serrées qu'il nous arrive d'en faire. L'idée de l'Espagne est dense comme les métaux les plus denses, compacte, résistante et profonde.

La renaissance de 1898 a été un retour de conscience, une redécouverte de cette nature définie et spéciale de l'être espagnol. Miguel de Unamuno, avec son *En torno al casticismo*[1], Angel Ganivet avec son *Idearium Español* peuvent être

1. Traduit en français par Marcel Bataillon, *l'Essence de l'Espagne*. Collection Charles du Bos.

considérés comme les hérauts de ce réveil. Et autour d'eux, Ramiro de Maeztu, le poète Antonio Machado avec ses chants profonds, Azorin avec ses interrogations de l'esprit et du paysage populaires, Pio Baroja avec ses romans de la vie aventureuse reforment le visage authentique de l'Espagne. A leur suite, Ortega y Gasset, Ramón Pérez de Ayala, plus jeunes, mais non moins ardents et curieux; Eugenio d'Ors, avec son affirmation de cette nuance méditerranéenne du problème espagnol que représente la culture catalane; Ramón Gómez de la Serna avec son courageux et joyeux essai d'une somme physique et morale de son temps, d'autres encore ont retrouvé le fil qui, à travers leur labyrinthe personnel, les renouait à une tradition irrécusable et ont souffert de ce mal délicieux qui les faisait si solitaires.

Car de même que la dépendance où ils sont d'un passé absolument singulier a pu les éloigner de l'Europe, les circonstances où se trouve placée l'Espagne en ce moment les sépare de leur propre public espagnol. Depuis les temps où le romantique Larra s'écriait désespérément : « Écrire à Madrid, c'est pleurer! » il n'y a pas eu dans l'évolution de la nation la moindre culture continue et progressive. L'ignorance de la classe moyenne, l'inexistence de la vie mondaine, une étrange atonie générale, une indifférence totale à toute aspiration intellectuelle et civile, diverses conditions sociales que ce n'est pas le lieu de déterminer ici, font que l'écrivain continue de vivre en dehors de la race qu'il sait si bien interpréter et ne peut guère se sentir d'accord qu'avec les morts et cette vague entité qui s'appelle l'âme populaire.

On a souvent parlé de l'individualisme espagnol. On a vu, dans l'impuissance où se trouve ce peuple à organiser une action collective, les raisons de son désordre politique, de son infériorité économique et militaire; aussi ses entreprises intellectuelles, dont on ne saisissait pas la cohérence et les intentions, ont-elles été reléguées parmi celles des nations secondaires. Cet individualime expliquerait aussi que l'intellectuel espagnol s'efforçât au milieu d'un tel désert et d'une insouciance aussi générale. Mais il faut compléter cette notion de l'individualisme espagnol par celle du phénomène qu'on a appelé l'*adamisme* espagnol, c'est-à-dire que chaque créateur

espagnol se trouve dans la position d'Adam, le premier homme. Aucun enseignement pratique ne lui a été transmis, aucune école, aucune expérience ne le soutient. Il surgit brusquement, librement, et doit, seul, tout recommencer et réinventer. Goya apparaît au milieu d'un siècle totalement vide et ne laisse après lui que son œuvre. Il faut arriver à nos jours pour que la peinture espagnole ressuscite. Cependant un lien unit les grandes individualités nées dans une telle absence de circonstances : le sentiment qu'elles ont de leur race et de ses aspirations les plus singulières.

Mais rien ne les satisfaitn ni e répond à leur appel. L'Espagne est, de tous les pays, celui qui peut le plus produire des individualités originales, puissantes, libres, prêtes à se développer jusqu'à leurs points extrêmes; mais elle les abandonne aussitôt à leur solitude. Ces créateurs, s'il leur faut une matière humaine où s'exercer, ne la trouveront pas. « Tu me demandes, mon bon ami, écrit Miguel de Unamuno, dans la préface de sa *Vie de don Quichotte et de Sancho*, si je connais le moyen de déchaîner un délire, un vertige, une folie quelconque sur ces pauvres multitudes ordonnées et tranquilles qui naissent, mangent, dorment, se reproduisent et meurent... » Ainsi une sorte d'angoisse pèse sur l'agitation intellectuelle de l'élite. Faut-il croire qu'au delà du vide immédiat où elle se meut, une fin existe à laquelle sont destinées ses affirmations, et que, si la nation espagnole ne l'entend plus, l'Europe accueillera cet appel de la pensée espagnole et les principes esthétiques et moraux qui l'animent?

Il existe en ce moment à Madrid un des penseurs les plus personnels et les plus vivants qui soient : José Ortega y Gasset. Il a écrit de nombreux essais sur le problème national. Il a fondé et il dirige une des plus importantes grandes revues européennes : *La Revista de Occidente*, où rien de la pensée actuelle allemande, anglaise, italienne, française ne laisse d'être examiné. Mais il faut que cet esprit, perpétuellement découragé par l'indifférence qui l'accueille immédiatement, se console en imaginant des « minorités sélectionnées » que composent quelques grands Européens et qui, par leur propre nature, sont impuissantes à agir sur le désordre de la culture et de la société de leurs temps. Nous ne sommes

plus dans un siècle, comme le XIXe, que dominaient la politique et la technique, c'est-à-dire l'application des principes inventés par les minorités, et où une communication évidente reliait celles-ci à la masse. Aujourd'hui le penseur doit retrouver le sens de l'humilité : « L'orgueil, c'était cette ancienne prétention de diriger les foules et de rendre heureuse l'humanité [1]. » Le penseur ne peut plus agir à l'intérieur de ce cosmopolitisme intellectuel, plus fécond, il faut l'espérer, que l'internationalisme politique et les tentatives de la Société des Nations; il doit sentir « sa dignité et sa misère, sa vertu et sa limitation ».

Plus qu'un intellectuel d'aucun pays, on comprend qu'un Espagnol tienne ce langage.

Ce silence du public espagnol autour des ouvrages de ses plus hauts représentants, faut-il l'imputer au particularisme de la race, à des raisons sociales, à ce que l'on pourrait considérer comme des retards par rapport à ce qui semble être le progrès chez les nations voisines? Mais la race ne risque-t-elle pas, en s'uniformisant, de perdre quelques-unes de ses plus précieuses qualités? Miguel de Unamuno a posé la question de savoir s'il fallait européaniser l'Espagne ou l'africaniser. Et il s'est répondu par un fier paradoxe qui est bien dans sa manière : il ne faut ni européaniser ni africaniser l'Espagne. Il faut espagnoliser l'Europe.

Et quoi! Celle-ci a bien assez souvent accepté de se franciser ou de s'angliciser pour ne pas refuser la solution unamunienne. La voilà à présent qui rêve de s'orientaliser. Mais le jour où les divers éléments qui la composent seront parvenus à leur plus vive intensité de rendement, le jour où elle sera et très française et très anglaise, très latine et très germanique, — et très espagnole, ce jour-là l'Europe se sera ressaisie.

Nous assistons, près de nous, à un mouvement puissant : des individualités très originales, des efforts héroïques se groupent autour de quelque chose qui échappe à nos tentatives et tendent à exprimer un angoissant secret commun. La race dont ces peintres, musiciens, écrivains, penseurs portent gravée en eux la tragédie, il nous faut la confesser et lui arracher des vertus qui pourraient nous servir d'exemples. Sur le

1. V. *Revista de Occidente*, déc. 1924.

marché des valeurs européennes il en est une qui réclame sa place et de laquelle nous n'avons eu jusqu'ici qu'une idée confuse : c'est la valeur Espagne. Ces hommes qui se débattent dans leur trouble intérieur et dans le trouble de leur politique, s'ils ne viennent à nous qu'avec peine, parce que nous ne nous sommes pas entendus avec eux sur les principes, il nous faut aller à eux et démêler ces principes dont ils relèvent : ils sont avec eux dans une si étroite communion que nous n'arriverons à saisir leurs intentions que si nous avons analysé les traits moraux et physiques du climat, de la tradition, de la religion, de toute cette *philosophia hispanica* qu'ils portent toujours dans leur sang.

Il serait étrange de dire du peuple qui a produit les plus grands peintres de l'histoire que c'est un peuple pour qui le monde extérieur n'existe pas. Mais on pourrait l'oser s'il n'était plus véritable d'affirmer que rien n'existe pour lui. Rien, *Nada*, le mot le plus espagnol de la langue espagnole.

L'Espagnol, naissant dans la solitude, que nul préjugé ni nulle épreuve n'ont instruit, et qui, s'il se sent le désir de s'exprimer, le fera sans règle, sans direction et sans ordre, est l'être le plus libre et le plus absolu. Aucune discipline ne l'attache, aucun vœu, aucune aspiration plus forte que la sienne. Une fureur intérieure et brûlante semble le premier trait de cette race, et qui lui vient peut-être du mépris qu'elle a pu acquérir pour le sol trop nu et trop amer qui lui a été départi. Toujours prête à se déprendre de toute chose, elle juge que toute chose peut être jouée, risquée, défiée. L'Espagnol joue l'or de ses Amériques et le salut éternel de son âme. Le monde des volontés humaines paraît à Iñigo de Loyola un objet aussi digne de sa conquête qu'une belle femme ou qu'une place forte. Les religieux ont inventé mille sortes de manuels et de recettes pour gagner le paradis, et les dramaturges ont imaginé des comédies où celui-ci s'acquiert et se perd avec une magnifique désinvolture. Don Juan joue toutes les filles de la terre et s'en dégoûte une fois la partie gagnée, jusqu'à l'injure à une ombre et l'audace suprême de cette main tendue à une main de marbre. Le Sigismond de Calderón finit par accepter avec la même sereine indifférence de vivre un rêve ou de rêver sa vie. Góngora et Gracián, ayant dépouillé

les mots de leurs usages quotidiens, en compliquent l'exercice jusqu'à l'obscurité la plus pure, à la façon de ces autels de l'architecture baroque chargés d'inventions, de contradictions et d'extravagances. Et l'on devine les développements que fourniraient les exemples trop faciles de sainte Thérèse et de Don Quichotte pour qui seule une idée méritait la peine d'être vécue. Encore Don Quichotte n'y croyait-il guère, et il faudrait s'entendre sur ce que pouvait bien signifier pour sainte Thérèse la foi religieuse.

Ce détachement du monde extérieur paraîtrait même chez les grands réalistes. Les romanciers picaresques ne peignent la réalité qu'en la déformant en de brutales et superbes caricatures : ils racontent une traversée de la vie qui ne démontre rien et n'aboutit à rien, au contraire de la sagesse et de l'expérience que nous pouvons recueillir des comédies de Molière, des fables de la Fontaine et des romans de Le Sage. Les peintres, qui sembleraient au premier abord devoir appuyer une théorie de l'Espagne peuple réaliste, aiment souvent, tels le Greco de l'*Enterrement d'Orgaz*, compléter et justifier leur vision de la terre par l'opposition de la gloire et des sphères supérieures. D'autres par l'évocation de la mort. Des nuages, chez Murillo, nous enlèvent à la grossièreté du sol domestique. Les légendes de Goya signifient un vide insondable et le dédain du néant lui-même : *N'ouvre pas les yeux. — Ne t'afflige pas. — Rien.* Si l'on va jusqu'au plus absolu des imitateurs de la réalité, Diego de Velásquez, il faut reconnaître que chez lui aucune volupté de vivre, aucune divine splendeur, aucun lyrisme, comme chez les Vénitiens ou les Flamands, ne viennent rehausser la reproduction des choses. Et je veux imaginer que cet homme, par une coquetterie dernière de la race qui le produisait, n'a peint d'une main si hautaine le temps et l'espace, les princesses, les ivrognes, les rois avec leurs chiens et les idiots avec leurs ombres, que pour nous dire : « N'est-ce que cela? »

On a parlé du nihilisme slave : l'espagnol est plus extrême. Le premier s'arrête devant le sentiment schopenhauérien de la pitié. Mais ici nous sommes pressés jusqu'à une constatation qui heurtera peut-être bien des idées convenues : les Espagnols ne connaissent pas la foi.

Certes leur mépris de la réalité, leur goût du jeu et de

l'aventure les ont amenés à cette entreprise, opposée et semblable tout ensemble à celle des peintres, des romanciers et des dramaturges, qui est celle des grands mystiques et qui nous enseigne la limite de ce que peut l'esprit en face de la matière : souffler plus fort et passer. Ces étranges poètes ont osé exprimer l'extrême de l'intelligible, au point dernier de l'existence, avant la défaillance et l'évanouissement. Une combustion finale dissout les sens, les arrache à ce monde si familièrement triste, un délire soulève l'âme, une musique toute nue et pure la ravit, comme le rythme de la *Danse du Feu* de Manuel de Falla. Toute cette ascèse où disparaissent les dissociations de notre expérience vitale, de notre langage et de notre humanité terrestre, c'est une façon plus rapide et plus sûre d'approcher de la mort, objet suprême du culte espagnol. Mais la foi?

Notre foi, tout emportée qu'elle puisse être par les faveurs miraculeuses de la grâce, se soutient sur des principes et des dogmes. Il nous faut une vérité valable pour tous, une satisfaction universelle que, d'ailleurs, lorsque notre raison ne pouvait plus la retrouver dans les enseignements de l'Église romaine, nous avons cherchées dans les abstractions révolutionnaires. Mais lorsqu'un Miguel de Unamuno proclame sa haine de l'idéocratie, c'est un sentiment bien espagnol qu'il exprime. Les Espagnols n'ont que faire d'idées. Ils n'ont laissé à la civilisation aucun traité, aucune somme, aucun code, ni *Discours de la Méthode*, ni *Critique de la raison pure*, ni *Fondement de la Morale*, ni *Discours sur l'Esprit positif*, ni même *Apologie de la Religion chrétienne*. Ils ont entassé dans leurs cathédrales trop d'éclatantes idoles pour que l'on puisse confondre leurs affirmations religieuses avec les nôtres. Et leur religiosité n'aura besoin, pour revivre, de la balance d'aucun XVIIIe siècle, d'aucune réaction critique. Car rien, en elle, n'est à critiquer. Elle n'est qu'un ensemble d'images parlantes qui n'ont rien à faire avec une adhésion quelconque de l'esprit. Un ensemble, une construction plastique, une esthétique. Ce peuple, que dégoûte la vision de la réalité extérieure et qui, par un effort d'aigle, s'est élevé aux limites du délire, s'il se complaît à ces mouvements de l'âme, à ces prodigieux tumultes du sentiment, ceux-ci ne sauraient le fixer. Dieu, la

mort, l'amour et nos diverses affections ne peuvent lui apparaître sous forme de problèmes à résoudre. Mais il se sent poussé à les exprimer en gestes, en ces lignes stellaires, ces jets des chansons et des danses populaires et ces assemblages significatifs de fleurs, de sang et de couleurs qui donnent aux fêtes espagnoles un accent si profondément irrésistible.

La merveille est que ce sentiment de la mort s'exprime d'une façon si violente, si luxueuse. Ici paraît une des contradictions du caractère espagnol. Celui-ci, nous le voyons incroyant, nihiliste, dédaigneux de la réalité, du travail, des principes qui permettent et soutiennent l'action. L'ironie espagnole, est d'une férocité et d'une profondeur inimaginables. Avec quelle joie elle se complaît à voir le monde lui échapper à travers les déformations de perspective et les caricatures où elle se joue! Un ami m'a raconté avoir entendu, en chemin de fer, un paysan andalou qui venait de monter dans le même wagon que lui, soupirer en s'étendant sur la banquette : « Qué lejo, età to'o! » « Comme tout est loin! » Il y a dans ce mot, prononcé avec toute la nonchalance de l'accent andalou, une lassitude, faite d'humour et de désespoir, au delà de laquelle la pensée doit s'arrêter.

Et cependant il existe un point où ce nihilisme et cette ironie se concilient avec de la passion, de l'art, de la joie, ce goût invincible du risque et de l'aventure dont j'ai parlé, bref l'amour de la vie. Ces grands paresseux, lorsqu'ils se réalisent, manifestent une fécondité monstrueuse, un incoercible besoin de se dépenser. On sait les proportions gigantesques de l'œuvre d'un Lope, d'un Calderón et, de nos jours, d'un Gómez de la Serna. Il ne faut pas s'imaginer que l'œuvre de Góngora qui, par tant de côtés, ressemble à celle de Mallarmé, ait été, comme celle-ci, conçue et exécutée avec un effort lent, patient, difficile, dont les interruptions ont autant de densité que les moments d'expression : c'est une œuvre riche, nombreuse et où, à certains traits, on voit paraître un homme vif, nerveux et méchant. Que d'ardeur comportent la vie aventureuse, l'œuvre enthousiaste d'un Blasco Ibañez, ce grand vivant! La parole de cet homme, sa présence, ses entreprises forment un foyer d'énergie perpétuellement en action. Il y a, dans la nature foncière de cet écrivain dont

les romans se traduisent si aisément en toutes les langues, beaucoup plus d'espagnolisme qu'on ne veut en voir. D'ailleurs l'Espagne est une inépuisable source de types originaux. Et la vie des Espagnols illustres offrirait mille autres exemples étonnants d'indépendance et de puissance personnelles. L'existence d'un Quevedo est la chose la plus noble, la plus rapide, la plus inasservissable. Le caprice, la révolte, la violence, la fierté caractérisent ces hommes, un besoin d'affirmer immédiatement une opposition, d'incarner une contradiction et un refus. « Y a mi qué? » est le mot que les Espagnols ont le plus souvent à la bouche, c'est-à-dire : « Et à moi, que voulez-vous que cela me fasse? Qu'on ne vienne pas me raconter des histoires! Je les dédaigne, elles ne me touchent ni ne m'engagent. Rien ne s'aurait m'atteindre. Je suis au-dessus de tout. » L'idée d'une dépendance quelconque est insupportable à un Espagnol. Il s'enorgueillit de l'intégrité de son tempérament et imagine que c'est lui qui crée les choses et en dispose à son gré. L'œuvre perpétuellement — et si tranquillement! — protéenne du malaguène Pablo Picasso peut servir d'illustration à cette indomptable fantaisie.

Nul n'est plus dégagé de superstitions que l'Espagnol. Partout il emporte sa liberté. Il ne s'embarrasse ni ne s'étonne de rien; au contraire, ce détachement lui permet de jouir de tous les spectacles, de tous les changements, et de toutes les découvertes qu'il fait parmi les objets et les hommes. Ici, c'est l'œuvre de Ramón Gómez de la Serna que nous prendrons pour marque de cette disposition. Il est quelque chose que les Espagnols peuvent nous apprendre : c'est à respirer.

Mais ce point auquel un Espagnol concilie son exubérance avec le mépris de toute chose et l'idée de la mort, comment le déterminer? Cette conciliation du scepticisme et de la passion paraît un étrange mystère et un problème insoluble. Peut-être faut-il, pour le comprendre, l'élargir, et imaginer que la puissance spirituelle de notre race humaine est telle que l'idée même du néant comporte son énergie et que nous ne sommes jamais autant désireux de vivre et de nous manifester qu'une fois parvenus au terme du désespoir et du renoncement.

Évidemment il nous faut conclure que, dans cette position

extrême, l'énergie espagnole ne peut se dépenser que par une activité absolument désintéressée et en vue de la fin la moins prévisible. La grande création de l'Espagnol, c'est l'absurde. Pour l'absurde il est né, dans l'absurde il se meut. Inapte à la guerre, incapable de réflexion et de logique, l'Espagnol n'est pas courageux, mais il peut être un héros; c'est ce qui explique tant de défaites militaires et d'entreprises insensées; c'est ce qui explique aussi qu'il nous arrive de voir parfois, au cours du livre de Cervantes, Don Quichotte trembler. Mais c'est aussi ce goût de l'absurde qui empêche l'âme espagnole de sombrer dans le sommeil.

Le phénomène espagnol nous conduit à mesurer dans toute son immensité le néant qui nous constitue; mais au bord de cette effrayante considération, un effort soudain, et le plus puissant qui soit, nous ressaisit et nous rejette au milieu d'une flambée de vie libre et aventureuse. Toute une tradition de force vive nous apparaît, sous un aspect de contradictions, de négations, de tentatives discontinues, de vides et d'abîmes, qui peut nous rendre son abord difficile, sinon impraticable. Mais une fois certaines exigences admises, l'emprise du pays espagnol est si forte que ceux qui l'acceptent oublient toute autre retenue; elle a pu s'exercer sur trois fameux étrangers : Christophe Colomb, le Gréco, Philippe II. Ceux-ci ont imaginé, chacun, une Espagne qui se dépassait elle-même et s'exaltait jusqu'à un état si monstrueux qu'il en était insoutenable. L'Espagne saisit par cet attrait vertigineux qu'offre la liberté suprême d'un néant accepté, reconnu et adoré, ce délice que peut laisser à un esprit le dépouillement de tout ce qui n'est pas une image de la mort. Mais l'esprit, ainsi allégé, remonte à des hauteurs et connaît des espaces insoupçonnés : il trouve même à ce brusque changement d'altitude un plaisir que d'autres mondes ne sauraient procurer. Pour nous, si certaines formes de culture nous fournissent des exemples d'autorité ou d'harmonie, nous devons être reconnaissants à l'Espagne d'avoir assumé, par les déséquilibres qui la composent et la déchirent, le visage tragique de l'humanité.

JEAN CASSOU

LES PROJETS FINANCIERS

DE

M. JOSEPH CAILLAUX

I

On s'est moqué de Caussidière qui, sous la République de Quarante-Huit, prétendait faire de l'ordre avec du désordre. MM. Herriot et Clémentel s'étaient lancés dans une entreprise de même genre, il y a un an, quand ils annonçaient leur volonté d'assainir les finances françaises en pratiquant une politique subordonnée, ou plutôt asservie, aux groupes collectivistes et révolutionnaires. C'était une gageure. Elle ne pouvait être que perdue.

M. Herriot et son collaborateur financier avaient eu beau jeu à critiquer les finances de leurs prédécesseurs. C'était la partie la plus simple et la plus facile de leur tâche. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet non plus que sur l'ironie qui s'en dégage : la majorité dite du Bloc national ayant, en somme, suivi, en cela comme dans tout le reste, les directives de ses adversaires.

En se saisissant du pouvoir, le gouvernement de M. Herriot s'engageait à faire rentrer dans l'unité budgétaire toutes les dépenses latérales et tous les comptes adventices alimentés par une trésorerie aux abois, à pratiquer jusqu'à nouvel ordre une stricte économie et à ne plus vivre d'emprunts et d'expédients. Programme de salut public qui forçait l'adhésion et

entraînait les applaudissements. Nous devons croire à la sincérité de MM. Herriot et Clémentel quand ils tenaient ce langage si parfaitement sage que la réalité n'a pas cessé de démentir. Mais si nous croyons à leur sincérité, il nous est difficile de ne pas mettre en doute leur clairvoyance.

Ils n'ont rien fait et rien pu faire de ce qu'ils avaient promis.

L'unité budgétaire? Ils s'étaient vantés de l'avoir parachevée. Or, dès son entrée en fonctions, M. Joseph Caillaux a dû constater qu'il s'en fallait encore de trois milliards et demi que toutes les dépenses permanentes eussent été transférées de la trésorerie au Budget.

Les économies et l'arrêt des dépenses? Il eût fallu pour tenir parole sur ce point ne pas reconnaître l'existence illégale et révolutionnaire des syndicats de fonctionnaires. Violation flagrante de notre constitution administrative qui n'a pas tardé à se traduire en dépenses. Forts d'une autorité usurpée, les syndicats ont exigé et obtenu l'inscription d'une somme d'environ deux milliards au budget des dépenses comme ils avaient obtenu le retrait d'un plan d'économies élaboré sous les auspices de MM. Louis Marin et Emmanuel Brousse. Ce plan était le meilleur héritage de la précédente Chambre. Il amorçait la suppression méthodique des fonctions inutiles et eût soulagé le budget d'un milliard environ dès la première année d'application.

Plus d'emprunts nouveaux! Cette promesse n'a pas été plus tenue que les autres. L'emprunt de novembre dernier comptera parmi les plus désastreux qu'enregistre notre histoire financière. Il a été contracté à un taux et à des conditions hors de proportion avec le crédit réel du pays. MM. Herriot et Clémentel n'ont pu faire que cette opération n'accusât l'amoindrissement du crédit de la France sous la domination du Cartel des Gauches.

Finalement le cabinet Herriot a succombé sous un vote de défiance du Sénat dans un épisode financier presque dramatique. Personne n'avait affirmé avec plus d'énergie que M. Herriot son infrangible volonté de ne jamais recourir à l'inflation quoi qu'il dût arriver. Or, la diminution graduelle de confiance causée par la prédominance des partis

révolutionnaires ayant rompu le fragile équilibre de la Trésorerie, une inflation occulte est devenue à un moment donné la carte forcée. Nos hommes d'État, sans qu'on veuille attacher le moindre sens personnellement désobligeant à cette comparaison, se sont trouvés dans la position du caissier infidèle qui emprunte à la caisse patronale une première somme avec le ferme propos de la remettre le lendemain. Or ce lendemain ne luit jamais. La première soustraction est suivie d'une autre, elle-même suivie d'une troisième jusqu'à ce que l'heure des aveux nécessaires ne puisse plus être retardée. C'est ainsi que l'opinion et le parlement ont eu la stupeur d'apprendre que la Banque de France avait été contrainte d'émettre sous la pression gouvernementale quatre nouveaux milliards de billets non gagés sans que les bilans en portassent la trace visible et sans que la Nation en eût été informée. Malgré lui, automatiquement, mécaniquement, pour ainsi dire, le cabinet Herriot a fait de l'inflationisme. Plus forte que la résistance individuelle de ses membres, la politique générale de ce Cabinet l'a entraîné, d'une façon irrésistible, au delà des points limites qu'il s'était assignés. Il n'a pu rompre la fatalité du système qui le rivait à la section française de la Deuxième Internationale. Il s'est révélé impuissant à dominer les conséquences de la tutelle collectiviste qu'il subissait pleinement.

Qui s'en étonnera? La récente expérience des peuples centraux en Europe s'accorde avec le raisonnement *a priori* pour nous convaincre que le collectivisme marxiste — dont le radicalisme-socialiste est la préface et le communisme total la conclusion — ayant pour fin dernière la suppression de la propriété individuelle et pour moyen le transfert des richesses de la Nation à l'État, il est de toute impossibilité que, sous la domination des sectateurs de cette doctrine, les dépenses publiques cessent d'augmenter, l'effectif des fonctionnaires de s'accroître, les impôts de s'alourdir et les plafonds d'être crevés. C'est une loi d'airain. On changerait la nature des choses plutôt qu'on ne transgresserait une loi de ce genre.

Le Cabinet Herriot a eu une politique financière pour l'usage externe toute en formule de façade et d'apparat.

C'est le parti collectiviste qui lui a fourni et imposé la politique financière pour l'usage interne, laquelle s'opposait diamétralement à l'autre.

Nous savons, depuis l'assemblée tenue à la mi-avril par le Conseil national du parti collectiviste réuni pour aviser aux suites de la crise ministérielle, quelles directives financières M. Herriot recevait, de la part de M. Léon Blum, chef du parti. Celui-ci n'a pas voulu faire plus longtemps mystère de la lettre-programme notifiée par ses soins au président du Conseil le 24 mars dernier. Cette lettre est un document de premier ordre. Elle confirme toutes nos inductions. Le parti collectiviste dans l'action incessante qu'il exerce sur la majorité de la Chambre veut non pas remédier à la crise financière, mais en profiter pour porter le coup suprême à l'ordre social. A la date du 24 mars M. Herriot était sommé d'avoir à entamer la grande opération dont le principe avait été décidé dans les loges maçonniques et dans les clubs démagogiques, c'est-à-dire les immenses prélèvements allant de 10 à 12,50 p. 100 sur tous les capitaux fixes et circulant, y compris les billets de banque de cent francs et au-dessus détenus par l'ensemble des Français. Nous voyons par la lettre de M. Blum que l'opération était arrêtée dans tous ses détails. Le parti collectiviste avait envisagé avec méthode et minutie toutes les voies et tous les moyens. Le gouvernement était dispensé de recherches et d'études. On lui indiquait la façon de s'y prendre suivant la catégorie de capitaux visés : rentes françaises, bons et obligations du Trésor, billets de banque, actions de sociétés, propriétés foncières, fonds de commerce, valeurs étrangères, avoir à l'étranger, comptes courants, créances, bijoux, collections, etc. On lui prescrivait, non sans avoir pourvu au mode de fonctionnement, l'institution d'une caisse d'amortissement habile à recevoir et à utiliser le produit du prélèvement à mesure qu'il serait effectué.

L'opération était présentée d'une façon spécieuse autant qu'habile comme l'infaillible moyen d'en terminer en une seule fois avec nos difficultés financières. Mais le gros public ne paraît pas s'y être trompé. Il n'a voulu voir, non sans raison, dans l'opération décrite par M. Blum qu'une désastreuse utopie destinée à ouvrir la série indéfinie des confiscations.

En pleine crise ministérielle, le Sénat se trouvait, par la publication de la fameuse lettre-programme, amplement justifié d'avoir acculé le cabinet Herriot à la démission.

Que s'est-il passé à ce moment-là dans les coulisses du Parlement où s'élabore, durant les interrègnes ministériels, la combinaison appelée à prendre le pouvoir? Le public n'a pas compris grand'chose aux marches, démarches et contre-marches dont le spectacle lui était offert. Dans le premier moment on a pu même conjecturer sans être trop absurde que le cabinet tricéphale Painlevé-Briand-Caillaux n'innoverait guère, si ce n'était pour l'aggraver, à la politique du précédent ministère. Il y avait contre M. Joseph Caillaux de très fortes préventions qui s'expliquent aisément. Mais il faut reconnaître par devoir d'impartialité objective que les successeurs de M. Herriot nous ont ménagé une agréable surprise en manifestant leur intention de faire la paix avec le Sénat, de rendre la confiance à l'épargne, d'inaugurer une politique de détente et d'apaisement. Cette politique a-t-elle chance de durer? Nous ne nous attarderons pas à nous le demander. Elle n'était peut-être pas dans les vœux de ceux qui en ont pris l'initiative. Mais c'est la force des choses qui l'a imposée et nos personnages consulaires campés dans le nouveau ministère ont dû s'y résigner.

II

Mais justement cette force des choses agira plus impérieusement demain qu'elle n'agissait hier. Le Cabinet Herriot est venu buter contre l'obstacle des faits. Cet obstacle sera-t-il moins réel parce que la démagogie des métropoles a refusé de le reconnaître aux élections municipales?

Ni les vicissitudes électorales, ni les vains arrêts portés par les scrutins n'y feront quelque chose. La question financière, dont la démagogie pouvait faire négligence et abstraction dans l'avant-guerre, commande toutes les autres. Chaque soubresaut du Cartel lui vaut une meurtrissure de cet incommode caveçon. Paradoxe dont elle s'irrite mais dont elle ne peut se libérer : la démagogie pour perpétuer son règne a besoin de la confiance du capital et de l'épargne. La logique

de leur doctrine conduit nos démagogues droit à une banqueroute dont ils s'effraient parce qu'ils y périraient avec l'ordre social, et qu'ils le savent bien.

L'alternative — on l'a bien vu dans ces jours d'avril si fertiles en émotions politiques — est entre deux systèmes financiers : l'un est celui des socialistes. L'autre est celui dont nous nous sommes fait, dès l'année 1920, le protagoniste obstiné. Le système dit de l'Inventaire parce qu'il a pour points de départ : 1° la recherche, l'estimation, l'analyse de tous les biens généralement quelconques possédés par l'État français; 2° la détermination exacte des fonctions que cet État doit légitimement assumer et leur confrontation impitoyable avec celles qu'il remplit aujourd'hui. Pour points d'arrivée le système de l'Inventaire a : 1° l'utilisation et la mise en valeur des formidables richesses composant la patrimoine de l'État, leur application à l'amortissement de la dette consolidée et à la consolidation de la dette flottante; 2° non la suppression des fonctionnaires prétendument en surnombre, ce qui est absurde, mais la réintégration dans l'appartenance nationale des fonctions usurpées par l'État.

Cette solution au problème financier s'est lentement frayé, depuis bientôt cinq ans, une voie à travers les halliers du préjugé et de l'incompréhension. Elle a petit à petit triomphé de l'indifférence et vaincu la conspiration du silence.

Beaucoup, ainsi qu'il arrive communément, l'ont, comme par hasard, redécouverte. Plus sensible au succès de l'idée qu'à l'honneur de l'avoir lancée en ce monde, nous ne songerions pas à nous plaindre de ces redécouvertes, si elles ne s'accompagnaient pas dans la plupart des cas de modifications et d'altérations malheureusement susceptibles de lui ôter, le cas échéant, toute son efficacité. Faut-il répéter encore une fois que dans notre pensée le problème financier n'est pas justiciable de solutions successives et partielles et qu'il doit être attaqué simultanément sous tous ses aspects et dans toutes ses données? Nous ne savons pas de plus sûr moyen de ruiner à la fois et la Nation et l'État que le parti auquel se sont arrêtés trop d'interprètes infidèles de notre pensée d'aller jeter morceau à morceau dans l'insondable gouffre du déficit, le

patrimoine de l'État. Quand donc voudra-t-on se convaincre que l'opération immense, une et indivisible, par nous conçue ne mérite pas d'être confondue avec le misérable et utopique expédient qui consisterait à porter au Mont de Piété tous les mois une fraction des richesses de l'État. Nous ne voulons pas lézarder les biens de l'État. Nous voulons au contraire les mobiliser, les valoriser dans un grand intérêt national et social. Il faut que notre idée conserve ce caractère pour qu'elle conquière l'adhésion de l'opinion publique qui est la reine du monde et pour qu'elle s'oppose à la monstrueuse chimère des collectivistes qui eux rêvent de jeter sans profit réel pour personne, dixième par dixième, dans le même gouffre tout ce que les Français ont produit, épargné, acquis, entassé depuis cent cinquante ans.

III

M. Joseph Caillaux, au moment où l'alternative se posait avec plus de netteté que jamais, a repris inopinément possession rue de Rivoli, après onze ans d'absence, du fauteuil ministériel.

Quel sens devons-nous accorder à cette rentrée inattendue? Quelles espérances peut-on mettre en M. Joseph Caillaux?

Le nom de M. Joseph Caillaux s'est rencontré plusieurs fois, sous notre plume, au cours de nos précédents travaux. Cette circonstance nous dispense de considérations étrangères à l'ordre financier. Nous avons écrit sur M. Caillaux *sine ira et studio* dans les moments où il était le plus malaisé de s'abstraire des passions soulevées autour d'un homme d'État à la destinée si mouvementée et si tumultueuse. Nous n'aurons donc qu'à persévérer dans une manière d'être ancienne.

A un rédacteur du *Times* M. Caillaux a déclaré récemment : « Je suis ici en tant que financier et non pas en tant qu'homme politique. » Nous sera-t-il permis d'écrire que, s'il reste inébranlablement fidèle à ce point de vue, M. Joseph Caillaux amènera sans trop de peine le public à s'y ranger?

La personnalité de M. Joseph Caillaux est trop connue et stylisée de trop vieille date, pour qu'on s'attarde à la décrire

ici. On aura rendu assez bonne justice à ce personnage consulaire en le définissant un « démocrate autoritaire ».

Trois faits essentiels, quand nous envisageons la carrière financière de M. Joseph Caillaux, nous paraissent justifier cette appellation.

Son œuvre fiscale de 1907-08 d'abord. Il l'a marquée fortement de son empreinte. Il a voulu qu'elle fût sienne, bien sienne, et non celle d'une commission, ou d'une majorité. La lettre qu'il adressait le 8 novembre 1907 à la Commission de législation fiscale est, en raison de ses qualités d'impérieuse logique, un petit chef-d'œuvre de littérature financière. Le ministre rappelle une commission que tourmente le démon de la surenchère et de la démagogie au respect des principes fondamentaux de la réforme. Il la rappelle indirectement aussi au respect des principes où se fonde le régime représentatif. Appartient-il à une commission de substituer ses initiatives propres à celles du gouvernement? M. Caillaux très fermement adjure la commission de considérer que sa réforme « repose sur la coexistence d'impôts réels frappant les diverses catégories de revenus et d'un impôt personnel sur le revenu ». Il tient nettement à déclarer qu'il ne la suivra pas dans son désir d'élever jusqu'à 8 et 10 p. 100 le taux de l'impôt global. Mesures illusoires que ces majorations! s'écrie le ministre. « Elles n'auraient d'autre résultat que de justifier certaines appréhensions qui se sont fait jour. Elles apparaîtraient comme une menace à l'égard des capitaux, qu'il est dans nos doctrines économiques de considérer comme un élément essentiel de l'activité et de la prospérité des sociétés. J'ai dit à la tribune à plusieurs reprises qu'on ne pouvait et qu'on ne devait songer à faire de l'impôt sur le revenu une sorte de rouleau compresseur qui passerait sur les grosses fortunes, et je suis assuré que la très grande majorité de nos collègues partage ce sentiment. » Plus loin M. Caillaux fait observer qu'il faudra se montrer très circonspect en matière de déductions et d'exemptions, si l'on ne veut pas, en dernière analyse, écraser les classes moyennes.

Quand on pense que ce langage était tenu en pleine dictature jauressiste, on est contraint de reconnaître que son auteur

avait du rôle ministériel une autre conception que celle de suiveur auquel M. Herriot s'était résigné.

Le 9 mai 1909, M. Caillaux, dans son discours d'Aix en Provence prononcé au cours du même ministère, ne démentait pas sa réputation. Il opposait un *non possumus* absolu aux syndicats de fonctionnaires. « Le premier danger, c'est le désordre, disait-il, et les syndicats de fonctionnaires versent dans le désordre. J'imagine qu'il ne se trouvera jamais de gouvernement pour les tolérer. »

Ce sont paroles qu'on serait heureux de réentendre avec la promesse d'action qu'elles contiendraient. Il est évident qu'un ministre des Finances doit désespérer de remettre de l'ordre dans la maison et dans les comptes si les agents du pouvoir exécutif ne relèvent plus que d'eux-mêmes et communiquent avec le Parlement sans se soucier de la hiérarchie.

Enfin, dans les derniers jours de 1913 et les premiers de 1914, M. Joseph Caillaux a achevé de se révéler en se livrant à un vigoureux effort pour l'organisation du contrôle financier. L'absence de ce contrôle nous a cruellement manqué durant la guerre. Que de gaspillages n'eût-il pas prévenus! Peut-on penser, sans un serrement de cœur, à cette période qui s'étend de l'armistice au début de 1920, où la France ne gouvernait plus sa dépense qui se précipitait comme un fleuve qui a rompu sa digue. Peut-on dire d'ailleurs que la France dans l'âge contemporain ait jamais été maîtresse de sa dépense? Non, puisque personne n'a devant la Nation la responsabilité du budget français et que chaque ministre a le droit de dresser son propre budget et d'ordonnancer les dépenses de son département et que l'initiative des dépenses continue d'appartenir en fait à la seconde Chambre?

En 1913, M. Caillaux voulait faire consacrer la nullité des actes ministériels créant des charges permanentes pour l'État sans avoir été soumis au contre-seing du ministre des Finances. C'eût été un premier pas vers la restauration de cette tradition française fâcheusement abolie : le Contrôleur général d'Ancien Régime ayant la haute main sur les services publics, vers l'imitation de cette excellente coutume anglaise — le Premier Lord de la Trésorerie, gardien jaloux de l'unité et de l'intégrité du budget contre les empiétements des services

consommateurs. Cette initiative donna même lieu à une vive critique de M. Léon Bérard dans la *Renaissance* du 7 février 1914. Le spirituel écrivain, futur grand Maître de l'Université, dénonçait dans le projet de M. Caillaux une contradiction avec les lois constitutionnelles, parce qu'il assurait au ministre des Finances sur tous ses collègues une suprématie que notre droit public ui avait jusqu'ici refusée. Sans doute notre droit public répugne-t-il à élever des barrières autour du budget, mais il est permis de penser que c'est notre droit public qui a tort.

IV

Voilà ce que nous donne le passé financier de M. Joseph Caillaux. L'évocation en est digne d'intérêt, mais le présent importe davantage, le présent, c'est-à-dire les actes et paroles de M. Caillaux depuis son retour au pouvoir.

Le ministre des Finances a débuté par une lettre, non exempte d'*imperatoria brevitas*, adressée à tous les autres ministres, à seule fin qu'ils voulussent bien comprimer avec la dernière énergie leurs propositions de dépenses sous peine de refus de ratification. Nous louerons ce langage. Nous y retrouvons le Caillaux de 1913 désireux de faire reconnaître la primauté de son département sur tous les autres départements ministériels. Mais nous restons sceptiques sur le résultat de cette injonction. C'est l'étatisme actuellement en honneur qui surcharge nos budgets. Il exclut même l'idée d'économies et de retranchements.

A la date du mardi 12 mai, M. Caillaux a comparu devant la Commission des Finances de la Chambre pour lui soumettre le fruit de ses laborieuses veilles sur nos difficultés budgétaires et les moyens d'y remédier.

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, nos dépenses publiques, en dépit des assertions du précédent ministère, n'avaient pas été entièrement transférées de la Trésorerie au Budget : il s'en fallait même de beaucoup,... exactement de 3 milliards 900 millions. Découverte douloureuse, mais on ne peut que louer M. Caillaux d'avoir refait les additions de M. Clémentel. Si pénible que fût l'aveu d'une omission de

cette importance, on le devait au pays. C'était une question de loyale comptabilité préalable à tout essai d'assainissement de nos finances.

Conséquence inéluctable de la rectification : près de quatre milliards de « ressources nouvelles » à créer, comme l'on dit en style parlementaire.

M. Caillaux propose à la Commission de recourir à quatre majorations ou aggravations d'impôts anciens et à deux innovations.

Des mesures devront être prises pour la répression de la fraude fiscale, notamment contre l'évasion des capitaux à l'étranger. Elles seront draconiennes. Elles ne le pourraient devenir davantage qu'en entrant dans la voie des peines corporelles. Elles marquent le début d'une sorte de terreur fiscale. Amende de 50 p. 100, privation des droits civiques. Ainsi sera puni le crime de placement à l'étranger. On peut se demander si une telle politique ne va pas à l'encontre même de la fin poursuivie, c'est-à-dire l'amélioration de notre économie nationale. La France n'a pas eu déjà beaucoup à se louer de l'acte inconsidéré qui fit en pleine guerre drainer par l'État une immense quantité de titres étrangers solidement fondés et aujourd'hui remplacés aux mains des détenteurs par des francs-papier. Nous avons perdu à cette opération un revenu qu'on peut évaluer à plus d'un milliard de francs-or et qui, nous étant aujourd'hui payé par l'étranger, améliorerait singulièrement notre balance économique et notre change.

L'évasion des capitaux est âprement condamnée et réprimée par le fisc. Mais celui-ci n'aperçoit qu'un côté de la question. Il raisonne comme le cormoran de l'apologue qui préférait pêcher le poisson en bassin clos plutôt qu'au courant de l'onde vive. Le placement à l'étranger peut avoir des inconvénients fiscaux, mais il ne va pas sans contre-partie. Les revenus des capitaux qui vont se faire rémunérer à l'étranger contribuent dans une proportion appréciable à rétablir l'équilibre monétaire entre les peuples. N'entre-t-il pas une forte dose d'inconséquence dans ce féroce nationalisme comparé à l'internationalisme débridé dont on fait preuve par ailleurs? M. Caillaux est mieux inspiré quand il manifeste l'intention de consacrer

au dégrèvement des successions, accablées par des taxes extravagantes, le produit d'une perception plus exacte.

L'évaluation par un jury mixte des bénéfices des professions libérales ne rencontre pas d'objections sérieuses. Étant donné le principe de l'impôt inquisitorial et personnel, il importe que toutes les catégories sociales en éprouvent la rigueur. Ce jury mixte aura certainement pour effet de ravir à la fiscalité collectiviste les complaisants apologistes qu'elle avait trouvés jusqu'ici chez des gens très puissants sur l'opinion publique et d'autant plus favorables à ce genre d'impôts qu'ils ne le payaient pas!

L'augmentation des impôts cédulaires, sauf pour les traitements et salaires inférieurs à 25 000 francs, n'aura pas une bonne presse. C'est la cédule des bénéfices agricoles qui est particulièrement visée. On prétend qu'il lui serait demandé un milliard. Il faut s'attendre à de sérieuses résistances dans les milieux ruraux qui n'admettront pas, et avec raison, l'immunité démagogique conférée aux traitements et aux salaires inférieurs à 25 000 francs. Cette immunité est en contradiction formelle avec les déclarations que nous avons extraites plus haut de la lettre en date du 8 septembre 1907. Il y a dix-huit ans M. Caillaux n'eût pas osé envisager d'aussi formidables abattements et dégrèvements à la base de ses impôts.

L'augmentation du prix du tabac est légitime en soi. Il s'agit de mettre les prix de vente à la parité du franc-papier. Cela ne souffre pas d'objection. Mais l'on se demandera avec une curiosité anxieuse si l'argent demandé aux consommateurs de tabac pour un monopole qui ne tient pas de comptabilité commerciale se retrouvera effectivement en recette au budget. L'expérience du passé est là. Elle nous apprend qu'il faut aux monopoles d'État au moins un quadruplement de taxes pour obtenir d'eux un doublement de produit pécuniaire.

Malheureusement il ne semble pas que M. Caillaux, qu'on avait présenté comme un ennemi des monopoles, s'enhardisse jusqu'à envisager leur aliénation et leur mise en valeur. La réponse du ministre aux pressantes interrogations des membres collectivistes de la commission est conforme à l'orthodoxie radicale socialiste. Sur ce point particulier la cause est entendue.

Elle l'est d'autant mieux que, par la création d'une caisse nationale de réassurances et la participation de l'État aux bénéfices des raffineries de pétrole, M. Caillaux accorde une satisfaction de premier ordre au maître-article du programme radical, tel qu'il fut donné à Camille Pelletan de le formuler au début de ce siècle. « Toute industrie, tout commerce, dès qu'ils sont parvenus à un certain degré de concentration, doivent rentrer dans l'appartenance de l'État. » C'est une formule du collectivisme pratique, transcrite presque littéralement du manifeste communiste rédigé par Marx et Engels. Peut-on douter que la réassurance par l'État, par exemple, ne soit le commencement du Monopole des Assurances dont M. Édouard Herriot a proclamé l'urgence en octobre dernier au Congrès radical de Boulogne-sur-Mer? Que cette réassurance procède d'une arrière-pensée fiscale, on n'en peut douter davantage. Nous croyons avoir solidement démontré en son temps, que le monopole de l'assurance est recherché par notre école dirigeante, moins pour les recettes qu'il procurerait que pour le débouché fonctionnariste ainsi ouvert aux clients et amis et que pour les facilités qu'il apporterait à l'immixtion du parti au pouvoir dans les affaires privées.

Sur le passé et sur le présent de M. Caillaux, sur les circonstances qui ont précédé et accompagné son accession au pouvoir, il nous est facile d'asseoir notre appréciation de l'épisode financier qui a commencé en avril et dont nous ne nous risquerons pas à calculer les suites.

V

On reconstitue sans trop de peine la marche et l'enchaînement des événements.

C'est la lettre du 24 mars, non divulguée sur le moment, mais connue des parlementaires influents, qui a déclanché la crise. Les modérés de la majorité législative ont pris peur. Ils ne croyaient pas que l'heure des prélèvements sur le capital fût si proche. Comme le prisonnier du Baron des Adrets, ils se sont écriés : « Quel saut! » et de tout leur pouvoir ils se sont rejetés en arrière. Ils ont compris que M. Herriot

n'était pas en posture de résister plus longtemps aux impérieuses sommations du parti collectiviste. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à encourager sinon à fomenter la résistance du Sénat. Les circonstances ont favorisé celui-ci. En se laissant aller à fabriquer des assignats, le cabinet Herriot avait donné trop de prise à l'attaque pour que celle-ci ne se produisît pas avec toutes chances de succès.

A quelle idée a correspondu la constitution du ministère Painlevé? A celle d'un temps d'arrêt. On a attaché, suivant la plaisante expression de feu Combe à propos du ministère Sarrien de 1906, le char de l'État à une borne. Les chevaux trop poussés avaient besoin de souffler un peu. L'histoire de la Troisième République nous fournit de nombreux exemples de ces pauses après lesquelles le véhicule s'est de nouveau lancé à toutes brides sur les pentes.

Une erreur inexcusable consisterait à penser qu'un ministère de ce genre fût capable d'innover aux doctrines immanentes de notre École dirigeante. Un opportunisme de transition ne saurait nous masquer les fins qu'elle poursuit irrésistiblement. Notre école dirigeante, tantôt plus lentement, tantôt plus précipitamment, suivant les résistances qu'elle rencontre et les facilités qu'elle trouve, travaille à la réalisation de l'idéal collectiviste. Rien ne l'en peut détourner. Elle est donc condamnée, en matière de finances étroitement conditionnées par la politique, à prendre toujours plus d'argent à la Nation pour le transférer à l'État, c'est-à-dire à sa clientèle électorale. C'est une formule d'une admirable simplicité qui résume les programmes du parti radical-socialiste et du parti collectiviste. Toutefois l'école dirigeante veille soigneusement à ne pas rompre un fragile équilibre et à graduer l'opération. La politique moratoire intervient, quand, une fois, il y a eu anticipation sur l'horaire prévu. Nous sommes à l'un de ces moments-là.

Cette circonstance dictait à M. Painlevé, dès qu'il eut assumé la responsabilité d'un délai et d'un relais, le choix d'un argentier.

Il lui fallait, vu l'extrême complexité des problèmes et la grande difficulté des temps, un technicien élevé dans le sérail et connaissant tous les détours de celui-ci, abondant

entièrement dans le sens des préjugés de l'École dirigeante et des passions de la démagogie collectiviste, mais assez pourvu d'autorité et d'ascendant pour modérer les impatiences et les caprices de la majorité, en un mot, un argentier tel qu'il sût mettre au service de la politique socialisante les procédés les plus classiques de la science financière traditionnelle et orthodoxe.

Il tombe sous le sens que M. Joseph Caillaux, ancien et brillant inspecteur des Finances, auteur d'ouvrages techniques très estimés, déjà titulaire de ce département à différentes reprises, durant de longues années et toujours avec succès, répondait seul à cet ensemble de desiderata. Sa nomination a surpris beaucoup de monde. A y regarder d'un peu plus près, l'on s'aperçut qu'elle était très indiquée, presque forcée.

M. Caillaux a agi très strictement depuis sa réinvestiture suivant la logique de son type et dans la ligne de son passé, mêlant, amalgamant et moyennant, comme l'a fait observer le *Times*, la stricte orthodoxie financière et les capitulations devant les exigences étatistes. On attendait de M. Caillaux des coups de théâtre et des innovations grandioses. Il a été le premier à protester contre l'auréole que d'imprudents amis lui mettaient au front et qui le désobligeait fort. Le ministre, contrairement à l'idée très fausse qu'on se faisait de son personnage, a procédé de la façon la plus coutumière. Il a refait les comptes et les additions de son prédécesseur en bon inspecteur à qui nul artifice n'en impose. Il a mandé près de lui les grands chefs de service et notamment les directeurs des contributions directes et des contributions indirectes. Chacun d'eux a fourni son contingent de matière imposable. M. Caillaux a fait un choix parmi les propositions ainsi formulées. Et le déficit s'est trouvé théoriquement comblé. Le prélèvement sur le capital, que M. Caillaux avait condamné dès 1921 comme impraticable, a été traité par prétérition et les grandes questions relatives à la crise de la trésorerie et de la monnaie renvoyées jusqu'à l'entier épurement de la situation budgétaire.

Comment se clora l'épisode politico-financier ouvert en avril 1925? Nous n'avons pas à interroger un avenir qui ne saurait d'ailleurs tarder à livrer son secret. Pas davantage ne prétendons-nous juger un événement que nous avons tenu

uniquement à caractériser. L'intérêt que les foules ne pouvaient manquer de porter au personnage consulaire qui en est le centre en a dénaturé l'aspect. Il y a eu, suivant un mot célèbre, du messianisme dans l'air. Or, rien n'est plus banal, moins inventé que cet épisode, calqué sur les nombreux précédents les plus consacrés.

Notre école dirigeante continue.

Ses finances aussi.

Jusqu'au dénouement que rien ne saurait suspendre, sinon un complet renversement de politique.

FELS

TABLEAUX DE PARIS

Cité Elgé. — Au delà des Buttes-Chaumont : cœur vert d'un quartier couleur ardoise. Trop jeunes feuilles sous un ciel gris. Averses d'argent. Avec un mois de retard : le printemps. *Cité Elgé.* Murs, maisons, usines, annexes de briques. Toits luisants. Et, dominant la « cité », devant nous, cette halle de verre enduite d'une couche de peinture indigo...

Elgé? Mot formé de deux initiales, L. G. Léon Gaumont. *Elgé!* Nous sommes dans une petite ville, parfois endormie, somnolente comme quelque cité des Flandres ou de Bretagne. La vie exubérante de ces demi-méridionaux que sont si fréquemment les comédiens l'anime parfois, mêlée à celle des nombreux ouvriers de métier, qui développent, reproduisent les films à l'infini et fabriquent les innombrables accessoires nécessaires à l'industrie cinématographique.

Rue du Nord-Ouest, rue des points cardinaux. Modestie. Nous espérions : rue Charlot, rue Rio Jim, rue Sessue Hayakawa. Salles tout fer et briques, cloisons vitrées, larges ouvertures. L'odeur du collodion. C'est peut-être celle d'un autre produit, mais, faute de détails techniques, laissons ce mot connu. Dans la pénombre, on devine des individus qui évoquent, malgré l'emploi nouveau, des personnages de Dickens.

Des rouleaux de pellicules, sur des armatures de métal. Cinq cents mètres. Mille mètres... Un kilomètre et demi... Les ouvrages se jaugent, se considèrent ici, moins par le nombre de leurs épisodes que par leur longueur métrique. Dans une sorte de petit carton à chapeau, voici des drames *formidables,* pour employer un mot qui a remplacé, depuis la guerre, un grand nombre de superlatifs.

Nous pénétrons dans une salle de « présentation », obscure, d'une exiguïté extrême. Au plafond, une ampoule électrique luit soudain. Du même regard, le visiteur aperçoit l'écran blanc et trois sièges détachés d'une suite de fauteuils d'orchestre, dans un théâtre de faubourg. Il sait aussitôt où s'asseoir et que regarder. Une sorte de grésillement de friture dans une poêle, puis, sur l'obscurité des fonds, des taches mouvantes, fulgurantes, qui aveuglent, se déforment, puis disparaissent. Ce sont des averses d'étoiles filantes. Mais, soudain, des blocs de cristal, sur lesquels l'appareil enregistreur s'est promené comme l'œil des navigateurs aériens au-dessus des glaciers, succèdent aux astres, aux lueurs spasmiques. Parfois, à ces paysages transparents et frigides, succède une apparition féminine, quelque jeune et beau visage, autour duquel nous avons l'impression de tourner, tandis que le modèle conserve son immobilité radieuse. Et nous retournons errer dans l'empire des lueurs, des reflets et des glaces, transportés au cœur des miroirs qu'un tangage, puis un roulis offrent à nos regards sous des plans alternés.

. . . . . .

Dans l'ombre une voix explique le féerique inexplicable. La voix de l'auteur du film. Une voix connue, particulière, sur un registre élevé. Une voix qui domine le personnage, ajoute à la curiosité qu'il suscite, fait tourner la tête au passant, surprend, intéresse, étonne, blesse parfois, par un ton trop aigu, mais que la pensée ne saurait plus reprendre à celui qui en est doué, non plus que son regard noir, perçant, dans lequel couve toujours quelque flamme : amusement, invention, folie, magie, faste, projet qui allie l'art au mondain, et réunit Montparnasse à l'aristocratie, le classicisme de bon ton à l'avant-garde la plus susceptible de choquer des personnes aisément effarouchables. Le comte Étienne de Beaumont, pour le nommer, — qui a donné des bals cubistes, organisé des expositions de peinture en l'honneur d'Ingres et de Toulouse-Lautrec, loué la *Cigale*, l'an dernier, pour y représenter pendant six semaines, au profit d'œuvres charitables, des spectacles de sa façon, en collaboration avec les peintres Picasso, Braque, Jean Hugo, les musiciens Satie, Milhaud, avec Tristan Tzara et d'autres... Impresario

gentleman qui arpente à grandes enjambées le terrain des préjugés, ne voit que le but à atteindre et, lorsqu'il a décidé de réaliser projet ou caprice, ne s'arrête jamais en chemin.

De taille plus élevée que ses contemporains, armé de cette volonté tenace, de cette voix personnelle et d'une imagination raffinée, il a donné des impulsions que d'autres n'eussent jamais osé poursuivre avec tant d'indépendance et d'opiniâtreté. Il y a, pour les artistes avancés, une manière, un style, un ton *Beaumont* : « Et puis, comme disait une de ses admiratrices, il a l'un des plus grands salons de Paris! » Mais le plus difficile n'est point de rassembler des gens, c'est de savoir où les prendre, comment les trier et en doser les mélanges, sans dépasser ce qui satisfait certaine bienséance aristocratique, ni effaroucher l'indépendance de ceux qui ne tolèrent jamais longtemps d'être considérés comme des bêtes curieuses et servir à piquer la curiosité d'observateurs qui se considèrent, malgré l'infinie diversité des ascendances, comme étant d'une autre race qu'eux...

Il y eut jadis des seigneurs d'importance doués de cette facilité à comprendre le nouveau, à suivre des chemins le long desquels leur société ne s'était encore jamais aventurée, parce que le sol n'en était ni tout à fait défriché ni complètement nivelé. Le monde ne s'habitue qu'à travers bien des difficultés et des accommodements, peine et lenteur, à des formes et des coloris inédits, mais plus encore à des hommes nouveaux.

. . . . . .

Après les mouvements des miroirs, les glissements d'astres, les superpositions de couches lumineuses, les pâles visages de statues vivantes, nous voici placés à l'avant d'une rame de wagons, dans le métro. Aux guirlandes d'ampoules allumées des tunnels, vers lesquelles le train file dans le noir à la vitesse de deux cents kilomètres à l'heure, succèdent les lignes aériennes des boulevards extérieurs. Les immeubles de toutes tailles passent dans une sarabande vertigineuse aux flancs du convoi. Ma voisine, seule spectatrice, ne peut réprimer des mouvements de frayeur et des cris d'angoisse. Sans transition le véhicule glisse du métro aux égouts, des égouts au canal Saint-Martin, du canal à la Seine, toujours

à cette vitesse extravagante, hallucinante, qui fait se succéder les ponts sur nos têtes comme s'ils se touchaient, le Louvre suivre Notre-Dame et le Trocadéro nous apparaître lorsque nous venons de perdre de vue l'Obélisque...

***

Lorsque le film de M. de Beaumont est terminé, nous visitons, au premier étage, le hall aux vitres bleues... Une prise de film a lieu dont nous ignorons le titre et l'auteur. Dans un grand effet d'estrade, sous la surveillance d'opérateurs armés de porte-voix, au centre de la pièce immense, entre les projecteurs qui paraissent destinés à fouiller la profondeur des nuits et qui répandent une égale, brûlante et lourde lumière, nous nous trouvons mêlés à une « soirée » de trois cents personnes. Les hommes vêtus de l'habit noir ou du smoking, les femmes en robe du soir, se sont mis à danser aux accords d'un *jazz* composé de ces authentiques demi-noirs qui sont à la mode dans les lieux où l'on soupe et danse et, bien entendu, dans de nombreux salons.

Les figurants, en tenue de soirée, si j'ose dire, depuis midi, sont assis là, dans un décor sans plafond, aux murs peints à la colle sur toile, au milieu de meubles véritables, parmi des bronzes *d'art* et des portraits d'ancêtres, — parlant de leurs petites affaires, selon leurs prédilections, tandis que dans son porte-voix, le metteur en scène hurle des ordres qui semblent la parodie de ceux qu'un commandant donnerait pendant la tempête sur la passerelle d'un navire.

Un des interprètes les plus rapprochés de nous, vêtu d'un smoking, a conservé son pantalon bleu. Une demoiselle en robe de mousseline décolletée ornée de plumes roses, porte des souliers de cuir jaune. Il paraît que la pellicule n'enregistre point ces nuances disparates... Souhaitons que cette fête donne à ceux qui la verront se dérouler sur l'écran, le sentiment de l'élégance et de la splendeur. Dès que les musiciens du jazz attaquent un *one steep*, les figurants se mettent à danser la polka.

— Que tout le monde danse! — hurle l'animateur dans son porte-voix.

Et tout le monde polke. Les vieillards et les douairières, les chevelures blanches et les crânes les plus dénudés... On se demande pourquoi cet obstiné metteur en scène prétend faire ainsi sautiller des personnes auxquelles, dans le monde, leur âge dispenserait enfin tout loisir de digérer dans un fauteuil...

***

L'adieu aux « Ambassadeurs ». — Aux premiers beaux soirs, lorsque le ciel est comme un bloc sombre piqué d'étoiles, que les premières verdures du printemps, éclairées par les lampes à arc ou le gaz compressé, deviennent d'un vert que la nature ne connaissait point avant ce siècle et qui brave l'audace des peintres, le Parisien éprouve subitement un vif désir de respirer. S'il s'avisait de sortir de chez lui à la recherche d'un air plus frais, il n'évoquait jadis ni la forêt, ni la mer. Tout au plus songeait-il au bois de Boulogne. Il allait au plus près, c'est-à-dire aux Champs-Élysées, c'est-à-dire aux Ambassadeurs ou à l'Alcazar d'été. Le dernier de ces concerts a cédé la place à un club. Reste l'autre. Plus que l'air de la nuit de mai, c'est le désir de respirer quelque bouffée du temps passé qui ce soir nous y pousse, après bien des années de guerre et de paix.

Il me semble avoir bien connu, à l'adolescence, ces établissements à ciel ouvert, flanqués de guirlandes de globes dans lesquels brûlait la lumière du gaz. Comme plafond, le ciel variable, menaçant ou serein; comme sièges, du fer, d'étroits fauteuils dont le dossier doublé de zinc se rabattait sur la partie inférieure pour la protéger de la pluie. Et je retrouve soudain, au fond de la mémoire, le bruit que faisaient en retombant, la représentation terminée, tous ces dossiers dont les spectateurs s'amusaient à projeter de suite des rangées entières.

Sur la scène, un décor à peine variable, un fond de glaces, des corbeilles de fleurs. Devant ces glaces, une demi-douzaine de jolies filles, en cercle sur des chaises. Les miroirs reflétaient, la nuit, les guirlandes de globes, le halo de la rampe et le dos décolleté de ces femmes qui « ouvraient » la repré-

sentation, faisaient un « tour de chant », selon l'expression consacrée et venaient se rasseoir, un éventail à la main.

La qualité artistique du programme ne devait pas être, n'était certainement pas fameuse. J'ai souvenir de rengaines. Nous allions là entre lycéens — et particulièrement le lundi de Pâques, qui nous était en quelque sorte réservé.

Les saisons évoluent sans doute, le soleil se refroidit ou bien les séries de jours pluvieux sont moins espacées que jadis. Le concert de l'*Horloge* n'existe plus depuis longtemps, celui de l'*Alcazar d'été* sert de piste d'essai à des joueurs de golf, et, l'an prochain, les *Ambassadeurs* eux-mêmes n'existeront plus. Ainsi, tout change. Mais les *Ambassadeurs* de ce soir ne ressemblent déjà plus à ceux que nous avons pu connaître. Ils possèdent plafond, loges et promenoir; la scène seule est demeurée microscopique. Pourtant, ce qui évoque le moins le passé, ce sont les spectateurs. Sur cinq cents, les trois quarts sont étrangers. Et, dans ce qui reste, nous ne sommes pas plus d'une dizaine de Parisiens. Le vieux monsieur qui venait fumer là un cigare ou respirer on ne sait quel air de femme a disparu. Il faut des prestidigitateurs et des équilibristes à cette clientèle cosmopolite. Peut-être aimerait-elle également qu'on lui servît quelques demoiselles. Mais, depuis que le Café-concert a perdu son nom, le genre parisien a évolué. La femme a délibérément, opiniâtrement, laissé tomber les plus loués de ses charmes. Les cheveux ont suivi ce qu'on appelait la gorge, les hanches, les parties charnues du corps. Plus l'homme cultive ses formes, plus la femme marque d'horreur pour celles qui furent siennes durant tant de siècles. De beaucoup d'évolutions, celle-là paraîtra, de loin, l'une des plus importantes, par la répercussion d'abord qu'elle a sur la natalité.

La chanteuse sentimentale, qui inclinait la joue vers un sein rebondi, en clignant de l'œil, comme leur modèle à toutes pendant trente ans, Anna Judic, a disparu de la scène. Pareillement, la gommeuse, pourrie de faux chic, avec traîne, poufs, chapeaux immenses, canne et tout un tralala d'élégance tapageuse. Les robes d'aujourd'hui ressemblent à des chemises; à travers leur mince étoffe, on devine le mouvement des muscles du diaphragme. Aussi, le talent des diseuses

de chansonnettes ne compensant plus l'imprévu de leur toilette, les artistes femmes disparaissent de plus en plus des représentations.

Adieu *Tara ra ra boum... Sisters* imitées des *Barrisson* d'antan, adieu ! Adieu pioupious, Sulbac, Ouvrard, comiques à large gueule ouverte. Adieu, lointaines filles de Thérésa, et vous, émules d'Yvette Guilbert. Tandis qu'un prestidigitateur, effrayant d'adresse, fait sortir des dollars d'un chapeau et jusque des narines de mes voisins d'orchestre, je songe à vos jupes remuées, Polaire, Duclerc, que sais-je?... Étoiles disparues, vedettes d'antan. Poivrots, qui chantiez le vin de Suresnes et vous, barde balourd des rotondités de la nourrice des squares, Polin! Et vous encore, qui pleurâtes si longtemps vos gigolettes perdues, peuple faubourien, pseudos apaches, nés de Bruant et disparus dans les dernières contorsions de la *Valse chaloupée.*

Les *Ambassadeurs* vivent leur dernière année, mais nous ne les reconnaissons plus. Il nous semble passer la soirée en quelque ville étrangère. Des vélums rayés dérobent la vue des feuilles de mai des marronniers dans les Champs-Élysées. L'air que nous respirons n'a plus les saveurs anciennes. Les spectateurs ne se sont fait servir ni cerises à l'eau-de-vie, ni café froid dans de gros verres en forme de flûte...

Mais, à peine paraît en scène la vedette de la soirée, mademoiselle Yvonne Georges, que toute banalité se dissipe de l'atmosphère. Les yeux sont ce qui marque le plus dans sa face pâle, avec leurs paupières enduites de bleu, leurs cils qu'une pâte noire épaissit sous les sourcils peu accusés qui descendent rapidement vers l'œil. La personnalité a des forces secrètes. Elle marque profondément dans le détail un sentiment que le geste traduit, au delà de ce qui est habituel ou possible. La maîtrise est là. Il arrive que ces créatrices soient exécrables tout un soir. Elles sont distraites. Le dieu ne les habite pas. Mais, s'il descend, — comme ce soir, — quel enchantement! La vision d'Yvonne Georges efface le souvenir de la charmante Raquel Meller. Avec ses cheveux coupés court, sa petite tête pâle, ses yeux environnés d'indigo, ses lèvres laquées, dans sa simple tunique de velours bleu sombre, je ne pense pas qu'on puisse trouver

plus frappante expression de modernité, de grâce troublée, d'angoisse...

Mais le public cosmopolite de ce soir orageux préfère peut-être le prestidigitateur qui lui tirait des dollars du nez?

Les *Ambassadeurs*, l'an prochain, dit-on, n'existeront plus... Adieu, vieux *Ambassadeurs*, où Degas venait crayonner. « Café-chantant », « café-concert », lueurs et accents qui vous effacez de Paris dans le vacarme exotique, — pittoresque mais inquiétant — d'encore une « Exposition ».

***

ILLUMINATIONS. — Sous l'arche du pont Alexandre III coule une abondante pluie. Ce Niagara fixé par des tuyaux de toile dans l'armature d'un pont métallique et qu'embrasent des rampes d'ampoules électriques, — hélas! peu dissimulées, — amuse l'œil, mais peu de temps. On pouvait inventer quelque autre manière de faire jouer simultanément la lumière et l'eau. Ce pont pleureur évoque moins la cascade que le saule. Mais des visiteurs de trains de plaisir s'y extasieront.

Ce samedi soir, les Parisiens se sont portés en nombre vers l'Exposition. Des phares brillent au sommet des huit tours carthaginoises qui forment l'entrée de la place de la Concorde. Le pont pleure son eau lumineuse et, devant la *Cour des Métiers*, l'obélisque de cristal verse par de minces conduits adjacents, les multiples filets liquides qui le font ressembler, de loin, à une arête de poisson démesurée. L'effet n'est pas heureux. On n'a guère le plaisir de l'eau devant cette fontaine, et moins encore celui de la transparence du cristal ou de la lumière. Et puis, les cariatides lilliputiennes échelonnées sur les tranches de cette sorte de banane géante ne sont pas à la proportion des poissons qui se poursuivent à la base. Le pourtour du bassin, qui n'est ni transparent, ni lumineux, devait être en pierre et non revêtu de cristal comme la fontaine. Dans un trop grand nombre de ces improvisations, la science de l'architecte ou même les rudiments de l'architecture font défaut. Il y paraît moins, lorsqu'il s'agit d'un bijou ou d'un vase.

Les vitres en forme d'équerres de grandeurs différentes du jardin d'hiver de l'Autriche, brillent aux lueurs de lampes disparates. Des tortues et des sortes de caméléons souffrent de la fraîcheur et du manque d'air entre deux vitres de la serre. Tout est bizarre, en ce jardin exotique viennois, les figuiers de Barbarie hérissés de poils durs, placés sur des étagères de verre, les ornements de cuivre découpé des lustres, l'aquarium, les poissons rouges. Des orgues dont les tuyaux sont à l'extérieur de la construction voisine, tandis que l'organiste est enfermé au-dessous d'elles dans une sorte de cage vitrée, achèvent l'imprévu de cet aménagement. Un troisième pavillon, le principal, semble être la base d'un édifice inachevé. L'intérieur est divisé en une série de cases dans lesquelles l'industrie a entassé des masses d'objets hétéroclites. Il semble que le Viennois s'ingénie à rendre inapte au service tout objet de *nécessité*. Une habitation entièrement remplie de ces services à thé, de ces pots, de ces aiguières, de ces crèches ou de ces ornements féminins, deviendrait inhabitable. Nous devons nous estimer heureux d'être beaucoup moins intoxiqués encore que nos voisins. Les cubistes les plus notoires de Montparnasse ne sont d'ailleurs pas français. Quant à l'industrie parisienne, quelles que soient ses erreurs, elle fait preuve, cependant, d'une mesure et d'un goût que ne possèdent point ses rivaux.

Dans la nuit, les palais de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Belgique offrent leurs façades aux clartés des globes blancs. Le long de l'allée centrale qui fait suite au pont Alexandre, nous pénétrons dans quelques essais de jardins, avec ou sans fontaines. Ils témoignent de l'effort tenté pour réagir contre la pelouse, dite à l'anglaise et la corbeille ronde. L'air est moite, alourdi. La Seine charrie des reflets d'illumination au vermillon. Quelques rumeurs d'orchestres errent dans l'atmosphère. Et, aux angles des parterres emplis d'ombre, fleuris de quarantaines qu'on devine roses, exhalant leur parfum mielleux et poivré, les quatre jets d'eau qui continuent de couler évoquent des jardins méditerranéens, tandis que, derrière nous, les blafardes constructions devinées, semblent une allée gardée par des géants — dont il ne resterait que les pieds.

***

Soir d'Opéra-Comique. — La salle de la rue Favart est peut-être, à Paris, la seule où nous retrouvions l'ambiance des salles d'autrefois. Cette impression tient peut-être au répertoire, qui change là moins que partout ailleurs, riche de ces ouvrages ayant chance de durer dans la faveur parce qu'ils ne cherchent point le sublime et s'adressent au public le plus nombreux, sans tomber à la vulgarité.

Bondée, pleine à craquer, sans un strapontin ni une loge inoccupés, cette salle est bien intéressante à considérer, un soir où l'on donne *Carmen*, l'un des chefs-d'œuvre par excellence de cet art si éminemment français. Des têtes et des bras jaillissent hors des balcons. Ces chambrées-ci sont moins mêlées d'étrangers, composées d'éléments de la grande famille parisienne, ayant, bon gré, mal gré, aux différents étages de fauteuils, mêmes enthousiasmes, mêmes penchants, mêmes besoins.

Il y a quelque chose de spontané, de chaleureux, dans certains applaudissements bruyants qui éclatent à la fin d'un acte. La voix du ténor est incomparable pour soulever ainsi, d'un même élan, tant de monde à la fois. Elle prend les gens au creux de l'estomac. Elle leur donne le sentiment de la lévitation, ils planent comme ils ne l'ont pu faire qu'en rêve. Quoi qu'il advienne, demain, ils oublient pour un instant leur vie médiocre, suspendus à cette voix, tout accrochés les uns aux autres communément, tel un essaim d'abeilles qui prend son vol.

Que l'homme chante en italien, en allemand, en espagnol, on peut presque dire : peu importe. C'est ce trait vocal, filé d'une gorge si ardente, cette fraîcheur d'expression roucoulée, cette juvénilité savante, mêlée du violon et de l'oiseau, qui fait pâmer la salle. Qu'il chante en français, alors, pour ce public de l'Opéra-Comique, qu'on ne suppose pas avoir changé depuis Capoul et bien avant, depuis madame Dugazon, c'est le délice des délices. L'air est connu et chante dans ces têtes, dans tous ces cœurs à la fois, qui ont avec lui des souvenirs de jeunesse et de passion.

Ceux qui n'ont encore jamais entendu *Carmen* au théâtre,

en savent les morceaux par cœur : *L'amour est enfant de Bohême!* La gitane qui prononce ces mots, en coulant des regards andalous, les épaules drapées dans un châle dont les franges se balancent au-dessus des hanches, est, avant tout, elle aussi, de Paris... La Bohême? Les gitanas parleraient, j'imagine, plus facilement de l'Afrique! Mais *Bohême* est une rime à : *je t'aime* — et les adapteurs de Mérimée, qui n'avaient probablement jamais voyagé en Espagne lorsqu'ils écrivirent ce livret, n'en demandaient pas davantage. Bizet, lui-même, n'avait jamais passé la Bidassoa.

Ce chef-d'œuvre fut un demi-four à la première représentation. Ce qui prouve, une fois de plus, ce que valent les jugements de la critique. Il est vrai qu'elle découvre de nos jours, dans la crainte de se tromper, un chef-d'œuvre au moins par semaine.

Toutes les cantatrices ont voulu chanter le rôle de Carmen. Mon père parlait de Galli-Marié. Elle était de taille moyenne et boulotte. On la cite comme modèle du genre, aujourd'hui encore, peut-être parce que méridionale et qu'elle portait sur les lèvres toute la nouveauté, et, reconnaissons-le, l'ardeur de cette œuvre si froidement jugée par la critique.

Emma Calvé semble avoir incarné ce rôle, après Galli-Marié, de la façon la plus capable de réaliser le personnage tel qu'on le conçoit d'après le musicien et les librettistes. Je l'y ai vue, vers la fin de sa carrière. Elle y mettait ce souffle de sirocco, cette saveur d'orange, ces saccades d'éventail, ces regards langoureux et vifs et ce je ne sais quoi qui fait penser au poignard passé dans une jarretière. La voix était étendue, surprenante d'élasticité, d'adresse dans le registre élevé. Madame Georgette Leblanc, avec moins de voix, mais une intelligence extrême, habilla Carmen avec l'art d'un peintre; Mary Garden, y mit une prodigalité toute américaine, une ardeur extrême. J'ai vu encore... J'ai vu... La mémoire a retenu des noms, quelques intonations... Où êtes-vous, Carmens? Sur les rives de la Côte d'Azur, aimant encore la vie, avec des cheveux, sans doute blonds et des rides charmantes, à l'extrémité de l'œil, vers la tempe et toujours du kohol sur les paupières. Elles fréquentent les dancings. Elles se sont mariées, — sur le tard, — avec un vieil ami, ou

bien elles sont demeurées dans un célibat qui s'accommode des gentillesses passagères de quelque débutant, auquel elles parlent avec enthousiasme de Taskin dans Escamillo... : *Toréador, prends garde!* Et des accents de don José, dans lesquels on devine déjà l'influence de *Lohengrin... Et la fleur que tu m'avais jetée!* Et *si tu m'aimes, Carmen!...*

Nous déroulons en nous-mêmes bien des kilomètres de film de notre vie passée, ce soir, à l'Opéra-Comique, tandis que mademoiselle Marthe Davelli, qui évoque davantage les Champs-Élysées que l'Albayein et l'église de la Madeleine que la Giralda, devient tragique à son tour, dans sa sveltesse avec son sourire espiègle. Fille de La Tour plus que de Goya, elle est pourtant, avec une rare simplicité, une Carmen acclamée frénétiquement, après tant d'autres... Et, dans cette salle bondée, archi-comble, les cœurs goûtent une félicité sans mélange, lorsque le ténor Friant, à la belle voix, après Lucien Muratore, l'an dernier, chante l'air fameux de la *fleur jetée*, qui *dans sa prison lui était restée...*, et doit le recommencer — aux clameurs et aux applaudissements des spectatrices en délire.

ALBERT FLAMENT

LA SAISON LYRIQUE

ARLEQUIN. — GRAZIELLA. — ESTHER, PRINCESSE D'ISRAEL

L'*Arlequin*, *Graziella* et *Esther, princesse d'Israël*, telles sont jusqu'ici les trois nouveautés de la saison lyrique. Le premier, représenté à l'Opéra en de poétiques décors de M. Valdo-Barbey, avec M. Vanni-Marcoux dans le rôle principal, dont ce bel artiste a fait une de ses compositions les plus savamment étudiées, a valu des félicitations méritées aux auteurs, M. Jean Sarment pour le poème d'une grâce chimérique et soudain attendrie, M. Max d'Ollone pour la musique qui le suit et le commente avec finesse, sans insister jamais : tout au plus a-t-on pu regretter que par endroits trop de confiance eut été accordée aux paroles, chargées de traduire les sentiments des personnages sans le secours du geste, du mouvement et de l'action. C'est risquer beaucoup au théâtre, et surtout en un théâtre de musique, où malgré toutes les précautions qu'on peut prendre il y a des syllabes qui se perdent, des phrases qui demeurent inintelligibles, quand ce ne serait que pour cette raison que l'auditeur doit partager son attention entre le texte, le chant et l'orchestre. Certaines nuances de doute et de regret dans les rôles d'Arlequin et de sa jeune compagne, bien charmante pourtant sous les traits de mademoiselle Denya, ont ainsi passé inaperçues, et c'est dommage. Par contre, toutes les scènes où le pathétique sortait de la situation même ont produit grand effet; ainsi, celle qui termine le premier acte, où le vieux

et bon roi (M. Huberty) apprend la fuite de sa fille parmi les réjouissances populaires qu'il ne veut pas troubler de son chagrin, et le troisième acte presque entier, où Arlequin de retour en son pays natal ne peut y retrouver sa jeunesse perdue, dont une chanson enfantine lui apporte l'écho déjà lointain, le souvenir presque effacé. Cette chanson est dite à mi-voix; pas un mot qui échappe pourtant, parce que le sens ne laisse aucun doute, et aussi grâce à l'interprétation intelligente et sensible de mademoiselle Lapeyrette, à qui échut cette fois le rôle d'une vieille femme, et qui fut bien récompensée de son dévouement.

Graziella donne lieu à des objections plus graves. MM. Henri Cain et Raoul Gastambide ont mis en vers, pour que M. Jules Mazellier pût en faire un drame musical, l'épisode que Lamartine avait narré en une prose légère et diaprée. On ne peut dire que leur remaniement soit préférable à la version originale, et certes ils n'ont pas eu eux-mêmes une telle prétention; ils ont trop de modestie et de goût pour cela. Mais alors pourquoi l'entreprendre? Le récit de Lamartine doit tout son agrément aux impressions du poète et aux jolis traits dont il sait peindre les paysages napolitains, les fêtes religieuses, les mœurs familiales, l'émotion de Graziella, son costume ou sa toilette. Tout cela disparaît pour faire place à un drame très ordinaire, que le musicien a encore alourdi par une éloquence sonore dont la sincérité est indéniable autant que l'opportunité douteuse : qu'il y a loin de ces trombones à la lyre de Lamartine! Sans doute les auteurs objecteront que leur ouvrage doit être apprécié pour lui-même, sans comparaison avec le texte qui l'a inspiré. Ils ont raison, en principe, mais non dans ce cas particulier, car il y a des œuvres dont on se souvient malgré soi. A celles-là, mieux vaudrait ne jamais toucher. Cependant on doit féliciter l'Opéra-Comique d'avoir monté *Graziella*, donnant ainsi à un compositeur de talent l'occasion de mettre ses idées à l'épreuve, et d'en observer les effets. Nul doute que l'expérience lui profite; nous sommes en droit d'attendre encore beaucoup d'un musicien à qui ne manquent ni les connaissances techniques ni la facilité d'invention. Mademoiselle Yvonne Brothier a interprété avec une gracieuse aisance et

une sûreté parfaite le rôle de l'héroïne. Le reste de l'interprétation défend de son mieux un chant fragile contre le déferlement de l'orchestre.

MM. André Dumas et Sébastien-Charles Leconte ont jugé bon de traiter après Racine le sujet d'*Esther*. Leur tragédie, représentée avant la guerre à Monte-Carlo, puis à l'Odéon, que dirigeait alors M. Antoine, a séduit M. Antoine Mariotte, qui, en choisissant, pour la mettre en musique, en même temps que Richard Strauss, la *Salomé* d'Oscar Wilde, avait déjà montré son goût pour les féroces amours. Décernant à leur héroïne le titre de princesse d'Israël, les poètes modernes ont sans doute voulu nous avertir qu'elle serait bien loin de ressembler à la douce, timide et pieuse favorite d'un grand roi que Racine fit paraître devant la cour de Louis XIV, et dont une demoiselle de Saint-Cyr pouvait jouer le rôle en toute innocence. Comme Barrès en un livre célèbre, ils se sont proposé d'associer le sang, la volupté, la mort. Ils y sont parvenus dans la scène finale, où les Juifs triomphants apportent jusqu'aux pieds d'Assuérus les cadavres de leurs ennemis, dans la nuit même où Esther s'est promise et cède en effet à la double fureur du massacre et de l'amour. Jusqu'à cet endroit la marche de l'action avait été la même que dans la tragédie de Racine, à cela près qu'on y représente certains épisodes que les règles plus sévères de l'unité de temps et de lieu obligeaient à mettre en récit, comme le festin d'Assuérus ou la lecture des annales du royaume, et que les mœurs y sont plus cruelles : l'altière Vasthi n'est plus envoyée en disgrâce, mais tuée sur place, et Esther, non contente de la mort d'Aman et de ses dix fils, demande aussi, et obtient par de savants refus qui affolent l'amoureux Assuérus, que les Juifs condamnés à l'extermination se vengent en exterminant eux-mêmes les Amalécites. Les auteurs n'ont pu éviter ainsi ni l'entretien d'Esther avec Mardochée qui lui confie la redoutable mission d'intercéder auprès du roi, ni sa prière à l'Éternel; obligés de se mesurer avec Racine en ces deux morceaux, ils ont fait de leur mieux; c'est tout ce qu'on peut dire. Mais ils ont moins que lui ménagé la vraisemblance, car on voit Mardochée, le vieux et malheureux Mardochée, entrer librement dans le palais, s'y quereller avec Aman qui ne le fait

pas arrêter, et s'entretenir seul à seul avec sa nièce qui vient d'être choisie pour reine sans que personne vienne la chercher. Racine avait pris soin de marquer qu'il fallait mille ruses à Mardochée pour communiquer avec elle. Mais ce qui est plus grave, c'est que, subissant malgré eux l'influence de leur illustre devancier, ils ont fait Esther craintive au début de la pièce, sanguinaire à la fin, avec cette seule explication, dans une scène intermédiaire, qu'elle sent lutter avec elle « plusieurs femmes ensemble ». C'est fort bien, mais de cette lutte même nous ne voyons rien, et Esther change de caractère comme elle changerait de robe, si bien que nous ne la reconnaissons plus.

Pour la scène lyrique, le premier acte qui représentait le festin a été supprimé. Les trois autres ont été maintenus à un peu près intégralement; si quelques vers ont été coupés, on a en ajouté d'autres, et cette abondance verbale a mis le musicien dans un grand embarras. Il doit s'évertuer à trouver des suites de notes suffisamment musicales pour se prêter au chant, et d'autre part assez analogues au langage parlé pour qu'on y puisse inscrire toutes les syllabes de ces dialogues en alexandrins dont les répliques écrites pour être déclamées en scène se refusent énergiquement à toute mélodie. Mais aussi pourquoi n'a-t-il pas prévu la difficulté? C'est, je crois, que, fidèle au système wagnérien, il estime que la musique de théâtre doit une obéissance passive aux paroles et à l'action. Que ce soit là son idée, c'est ce qu'on voit bien à sa manière d'écrire l'orchestre, studieux assemblage de thèmes dont aucun ne domine les autres, aucun n'ose se développer; même dans les endroits où l'action momentanément stabilisée demanderait un morceau de musique, comme par exemple à la fin du premier acte, l'auteur se borne à répéter les quelques notes choisies pour en être le signe ou plutôt le signal; Wagner pourtant, en pareil cas, n'hésitait pas à écrire les *Murmures de la forêt* ou la *Chevauchée des Valkyries*. L'ouverture est elle-même traitée par le même procédé et c'est pourquoi elle paraît si longue. M. Mariotte est victime d'un préjugé qui condamne, comme une concession au mauvais goût du public, tout ce qui présente une forme définie, aussi bien l'air de chant que le développement symphonique. A ce compte il faudrait

condamner Mozart, et même Wagner, comme je viens de dire, pour ses plus belles pages.

Les décors de M. René Piot sont des décors à grand effet, selon la méthode de Léon Bakst. Je ne crois pas que cette méthode convienne au drame lyrique aussi bien qu'au ballet. La marche de l'action a plus d'importance dans le premier genre que dans le second, où personne, du moins de nos jours, ne prend au sérieux ce qui arrive. L'immobilité du décor et son indifférence au changement des situations dont il reste l'impassible témoin ne gênent donc guère le spectateur d'un ballet. Mais il n'en est pas de même pour un drame. Le mieux est alors d'effacer le décor, au lieu d'attirer sur lui l'attention par la vivacité des couleurs ou l'intensité de l'éclairage, et de n'en faire que le fond sur lequel se détachent les costumes, car les costumes, variés et doués de mouvement, peuvent se prêter, par leurs groupements et les jeux de la lumière, à toutes les circonstances. Ce système est celui qui a si bien réussi à M. Valdo-Barbey pour *Padmavati* et pour l'*Arlequin*. Ces objections de principe ne m'empêchent pas de rendre hommage au talent de M. Piot, à la richesse de son imagination, à l'étendue de ses connaissances, ainsi qu'au goût et à l'habileté consommée de M. Mouveau, chargé d'interpréter les esquisses du peintre et de les transposer sur les plans de la scène.

La mise en scène a été ordonnée par M. Pierre Chéreau avec le sentiment sûr des grands ensembles et des compositions harmonieuses dont il a donné déjà plus d'une preuve sur cette scène. Le ballet malgré l'ingéniosité de M. Léo Staats, malgré la grâce, la noblesse et la virtuosité de mademoiselle Schwarz, produit peu d'effet, par la faute de la musique, aussi peu dansante que possible, et des costumes, dont on peut dire autant. Mademoiselle Yvonne Gall, MM. Franz, Rouard, Duclos, dans les principaux rôles, et les excellents artistes qui les entourent, ont été, comme de coutume, admirables. Et l'éloge de leurs talents est banal. Mais cette fois je veux aussi les féliciter pour leur mémoire, qui était mise à une rude épreuve et s'est révélée infaillible.

LOUIS LALOY

PARMI LES LIVRES

M. Charles Oulmont a inventé une forme de roman et ce n'est pas un mince mérite. Ce roman, tout composé d'une analyse très subtile, est comme ajouré dans le tissu de la vie. On dirait une de ces feuilles disséquées par l'hiver, où il ne reste que les nervures, à peine reliées par une lame sèche et transparente. L'auteur nous rend évidente la structure secrète des êtres, leurs pensées déterminantes, mais il faut reconnaître que le détail concret l'intéresse peu. Quelquefois il le supprime entièrement. Laure Vallières, au moment où son mari prépare un cours d'histoire littéraire pour la Faculté de Grenoble, se donne l'avantage d'avoir découvert un renseignement important, qui a été trouvé en réalité par la secrétaire, mademoiselle O'Brien. Quel est ce renseignement? On ne nous le dit pas. Cette réserve, cette volonté de garder au livre sa structure fine et abstraite, lui donne une légèreté élégante, une rapidité et une aisance singulière. Pour que nous lisions plus couramment les pensées, l'auteur a accoutumé ses personnages à les écrire sur des carnets, et il recopie ces carnets en les juxtaposant, de sorte que nous avons sous les yeux, sur deux colonnes, les malentendus d'un ménage bourgeois. Enfin M. Oulmont lui-même, au cours, du récit, introduit ses propres réflexions, pareilles à celles que ferait le chœur antique; il les imprime en italiques, et nous avertit qu'elles doivent être lues à mi-voix seulement. Toute cette orchestration du roman lui donne incontestablement de l'air, de la variété, et le distribue, pour ainsi dire, dans l'espace.

Ce livre a un dessein, qui est lui-même une partie d'un

dessein plus étendu. Il a peint, selon ses propres paroles, « un triptyque sur l'antagonisme de l'homme et de la femme ». Le premier volet, *Adam et Ève*, montrait le conflit sentimental; le second, *le Livre des amants*, le conflit sexuel; enfin le dernier, *la Femme a ses raisons*, fait paraître le conflit mental entre deux époux.

Il est assez naturel que M. Oulmont ait pris ses personnages dans ce qu'on nomme un milieu intellectuel, en fait dans une Faculté des Lettres de province. Ni trop haut, ni trop bas. Il a un sens très sûr des valeurs moyennes. Donc Geoffroy Vallières a une chaire de littérature française à Grenoble. Il vient d'épouser Laure, et ils s'adorent. C'est entre eux que le drame va se jouer. Mais pour l'équilibre, et pour que sa composition ne soit pas trop sèche, M. Oulmont va placer, autour de ces figures centrales, d'autres figures. Il a donc feint que Laure avait deux sœurs, Henriette et Madeleine. Henriette, bourgeoise bourgeoisante, a épousé un bourgeois comme elle, Philippe, personnage autoritaire et à maximes, le beau-frère qui gagne de l'argent et qui, assuré ainsi de la vérité, est parfaitement content de lui. La troisième sœur, Madeleine, aime et épouse un romancier, Bernard Tory. Ainsi Henriette et Madeleine ont pour ainsi dire leur place de part et d'autre de Laure, Henriette plus près du reél, Madeleine plus près de l'idéal.

Laure est simplement femme, et c'est là ce qui rend le livre émouvant. « Si, dans le roman qu'on va lire, écrit l'auteur, j'avais présenté Laure Vallières plus douée pour les travaux de l'esprit, je me serais écarté, il me semble, du chemin de tous, qui n'est ni trop haut, ni trop bas. » Nous voici donc à Grenoble, où Geoffroy vient d'être nommé. Les Vallières sont mariés depuis quelques semaines seulement. Premier tableau : dans un salon de Grenoble, une querelle littéraire; la bourgeoise Henriette attaque un livre sans l'avoir lu : Laure défend le livre, qu'elle n'a pas lu davantage, mais que Geoffroy estime; et Laure ne pense encore que par l'esprit de Geoffroy. « Depuis que je suis ta femme, lui dit-elle, il me semble que je n'ai plus au monde que toi. Toi pour me gronder ou pour m'approuver, toi pour me perdre ou me sauver... Tu m'as donné la vie. Alors je suis une toute petite chose,

à peine née... Je suis ton enfant à toi, tu comprends?... Il faudra toujours être sévère pour moi, n'est-ce pas? (Elle sourit.) Et indulgent. »

L'amour commence volontiers par ces consécrations totales. On a ensuite toute la vie pour renier ses vœux. Donc Laure voit par les yeux de son mari, se tait quand il travaille, fait les visites qu'il lui dit de faire, retrouve les fiches qu'il a laissé tomber. Sa sœur Henriette en est agacée : « Cette adoration pour Geoffroy! dit-elle avec dépit. Cette humilité devant lui! Cette prétention avec tout le monde... » — Voilà le point périlleux. Humble devant l'homme qu'elle aime, Laure n'est pas exempte d'un orgueil un peu vain, dont elle insulte le reste des mortels. De ces deux sentiments l'orgueil seul est durable; l'esprit de prétention, dont se plaint Henriette, va gagner peu à peu sur l'humilité amoureuse. La métamorphose est subtile. Laure commence par rendre à son mari des petits services. Elle s'emploie à le réconcilier avec le directeur du *Petit Dauphinois*, où il écrira une chronique chaque semaine. Elle apprend le métier de dactylographe. Geoffroy lui-même sollicite ses critiques. Un jour il la surprend répétant devant une amie le cours qu'il a fait presque dans les mêmes termes. Il est émerveillé de cette intelligence et de cette mémoire. Il veut qu'elle lise le livre dont il parlera. Le bruit court qu'elle a dit des choses jolies chez madame Delierre, au sujet de Gide. Et le mari amoureux ne reconnaît pas ses propres pensées dans les discours de sa femme. « Laure, dit l'auteur, peut comme tant de femmes, agir par soi-même, tenter des démarches difficiles, les faire aboutir, et, comme tant de femmes aussi, elle ne peut penser par soi-même. Non par manque d'intelligence ni de personnalité, mais d'indépendance cérébrale. »

Nous allons voir apparaître toutes les petites insuffisances, la frivolité dans le travail, l'ignorance foncière, enfin toutes les raisons pour lesquelles une charmante amoureuse peut être une médiocre secrétaire. Je suis sûr que Pauline de Beaumont sautait des lignes en recopiant le *Génie du Christianisme*. Un jour, Laure, qui prépare la serviette de son mari, oublie d'y mettre des fiches essentielles à son cours. Tout cela ne serait rien, si Geoffroy, dans le premier ravissement qu'il a

ressenti en retrouvant ses idées dans l'esprit clair et gentil de sa femme, ne lui avait dit un soir : « Mais, tu as un cerveau! » Parole funeste! « Certains mots, dit M. Oulmont, ont une vie étrange, immense, qui renaît de soi-même. Ils s'insinuent tout de suite en vous, y cheminent, se développent. Tu as un cerveau! Laure ne songe plus qu'à cela. »

Elle travaille. Geoffroy, que l'amour aveugle, oublie ses propres principes et que la nourriture de l'esprit doit être servie à une femme après avoir été choisie. Il décide que Laure lira seule et librement. Il veut qu'elle se développe. Il souhaite qu'elle devienne sa plus redoutable, c'est-à-dire sa plus précieuse adversaire. Elle lit donc. « Il lui semble parfois confondre tous ces volumes. Elle fait des rêves d'enfant : une pile de livres écrase sa tête sous le poids. Sa tête... son cerveau! N'est-ce pas ce qu'elle a de plus précieux désormais! » Geoffroy lui rend un plus mauvais service encore. Elle s'attristait d'abord quand il n'était pas de son avis. Elle pensait avoir tort, mais voici qu'il l'engage, tant il l'admire! à aller jusqu'au bout de ses propres idées. Il trouvait Giraudoux sensible, elle le trouvait sec. « Ma chérie, lui dit-il, pourquoi veux-tu que j'aie raison toujours? Suis-je infaillible? Puisque tu as lu tout ce dont j'ai parlé à propos du dernier roman de Giraudoux... Il se peut tout aussi bien que j'aie tort! » — « Il se peut tout aussi bien qu'il ait tort », se répète Laure. Et la voilà rassurée. Et elle ne dit plus : « Il trouve », mais : « Nous trouvons. » Elle ne pense plus seulement pour elle-même, mais pour le compte de son mari, qui ne s'en doute pas : « Nous trouvons que Giraudoux est sec. »

Il se peut que M. Oulmont tire des conséquences démesurées de ces menus malentendus d'un ménage intellectuel. Mais le tableau qu'il en fait est charmant. Laure est candidement infatuée; mais tout de même, elle se fait sournoisement aider par la secrétaire que son mari vient d'engager, une étudiante celle-là. Elle donne pour rien, un travail qui n'est pas d'elle. Le bon mari s'émerveille et commence à voir clair. Juste à ce moment, il s'aperçoit que Laure repète ce qu'elle a appris de lui, ou dit des sottises. Elle n'est même pas capable de copier correctement des fiches. Mais il est trop tard. Lancée par Vallières dans cette voie qui n'est pas la sienne,

elle y va tête baissée. Les opinions de son mari ne l'intimident plus. Elle prend goût à la lutte. Vallières, impatienté, s'emporte parfois : « Laure, dit-il, assez, assez ! » Et Laure de répondre : « Assez? Pourquoi? » Il tente de la ramener en arrière, elle s'entête. Il suffit qu'il lui conseille d'abandonner ce qu'elle a entrepris pour que, d'instinct, elle s'y agrippe. A ses amies elle dit hardiment qu'elle travaille avec son mari. Elle laisse entendre qu'elle lui prépare ses cours. Par malheur, elle le dit aussi à ses ennemies. On en fait des échos jusque dans les journaux de Paris : un professeur de faculté dont les cours sont faits par sa femme...

Voilà le conflit arrivé à l'aigu. Il faut maintenant le dénouer. M. Oulmont s'est avisé d'un artifice ingénieux. Avant son mariage Laure peignait agréablement. Son mari, qui connaît mal la peinture, estime peu ce talent d'amateur. Dégoûtée des livres elle retourne à son chevalet. Elle expose au Salon d'automne : la voilà remarquée, lancée. Et c'est son mari, attentif à son succès et commentateur de son art, qui joue maintenant le mari de la débutante : retour des choses, autre face du problème.

***

L'Ennemi des siens, de M. Deberly, commence un peu lentement, par un tableau, d'ailleurs agréable, de deux châteaux voisins. Aux Ormes, les Bitry; à la croix du Loup, les Lérouville.

M. de Bitry, d'une famille ancienne, a été officier « fana », comme on disait dans l'ancienne armée. « Il lui fallait une discipline et des renoncements : à défaut des plus purs, la carrière militaire... lui en promettait d'accessibles. » Il a donc été un chef irréprochable, d'une conscience minutieuse. Ce sont toujours ces hommes-là qui font des sottises. Amant d'une chanteuse à Fontainebleau, il l'avait épousée quand elle avait été enceinte. Catholique intègre, il avait donné sa démission au moment de la séparation de l'Église et de l'État. Il avait repris du service pendant la guerre, qu'il avait aimée d'un amour dissimulé et violent. Il s'était retrouvé ruiné. Le plus clair de sa fortune était une collection de vieux meubles

qu'il avait faite pendant la paix. La vendre eût été déroger. Il vivait pauvrement au château des Ormes, avec sa femme inoffensive et vieillie, et ses trois filles, Isabelle, Paule et Françoise.

A la Croix du Loup, madame de Lérouville, personnage insignifiant, vient de s'installer avec son fils Fernand. Ce Fernand « avait la face ronde, des yeux porcins. Son épiderme était blafard, huileux sur les joues, agrémenté, sur les narines, de pores trop ouverts, parcouru de sillons comme le flanc d'une courge. Mais l'expression de bonhomie, par instants narquoise, dont brillait à demeure ce masque ingrat, en atténuait quelque peu la vulgarité et, passé le malaise des premières minutes, le rendait, en somme, supportable. »

Trois filles pauvres et un jeune homme, gâté, blasé, égoïste et riche. Or, de ces trois filles, l'aînée Isabelle est fière, difficile, ardente et rongée par ses vingt-sept ans. Elle hait son père, qui la contraint à une vie médiocre, et elle le méprise. Le drame de cette âme violente commence au tiers du livre, et l'anime tout à coup d'une beauté pathétique.

Elle a entrepris la conquête de Fernand, mais elle est dupe d'elle-même. Ce gros garçon apathique oppose la résistance presque invincible des êtres mous. Il cède et il se reprend. Quant à elle, elle a commencé par dire : « Si je voulais... » et à laisser vagabonder son esprit. Après un soir où elle a été coquette, elle le revoit, et jamais il ne lui a paru si laid. Elle ressent à cette vue un mépris d'elle-même qui la soulage. Mais voici que Fernand s'assied auprès de Françoise, la plus jeune des sœurs d'Isabelle. Et Isabelle reçoit un petit choc de mécontentement. Elle n'a pas de peine à le ramener. Et Fernand séduit ose lui dire en partant : « Je crois que nous sommes faits pour nous comprendre. » Ce compliment outrecuidant et naïf l'exaspère. Cette fille orgueilleuse prétend choisir et non être choisie : « Qu'il pût se flatter de l'avoir séduite, traiter avec elle de plain-pied, la comparer peut-être un jour à ces filles faciles qui lui laissaient croire qu'elles l'aimaient, une telle idée le lui rendait si insupportable qu'elle aurait eu de la jouissance à le mortifier en le lui criant publiquement.

Violente, Isabelle n'a pas la colère tenace. A ses courtes

rancunes succède une clémence pleine de mépris. Elle pardonne à ce Fernand sans défense. Lui cependant va instinctivement vers Françoise, qui est toute douceur et toute innocence. Mais à la première provocation d'Isabelle il revient. « On le voyait se détacher comme un lourd bourdon, tourner sur lui-même plusieurs fois, accompagner d'un coup d'épaule un pas nonchalant, puis s'arrêter, ayant passé d'une des sœurs à l'autre. Son sourire n'avait fait que changer d'objet. Isabelle se sentait alors satisfaite. » Elle déployait tous les artifices pour le garder, tantôt impérieuse et tantôt alanguie. Quant il était enfin en son pouvoir, elle se détournait, la figure glacée, et interrompait ses faveurs. Mais à la visite suivante, le manège recommençait. A ce jeu elle laissa prendre un baiser, et un beau jour elle fut sa maîtresse.

Elle a été tour à tour coquette, faible, habile, victorieuse, vaincue, et elle n'a pas songé à une chose : c'est qu'elle rappelait, à Fernand, par ses retours, ses résistances, ses provocations et ses dérobades, les plus subtiles de ses maîtresses. « Ces grandes manières, ces molles défaites, ces piquantes rigueurs, il les connaissait, s'en souciait. Il en avait été, des années durant, le jouet complaisant et charmé. Délicieuses, venant de rien et n'entraînant guère, elles l'indisposaient contre une femme qui aspirait visiblement à emplir sa vie. »

Devenue sa maîtresse par surprise, elle le presse de demander sa main, mais il est bien résolu à n'en rien faire. « Instruit par l'expérience, à aucun prix, il ne lierait son existence à celle d'une maîtresse, dont les détours les plus secrets, rencontrés dix fois, l'avaient édifié sur leur fin. Et à mesure qu'elle consommait, s'évertuant, sa perte, qu'essayant de le vaincre elle l'endurcissait, pris, en même temps que d'aversion pour cette insidieuse, de tendresse et d'estime pour son contraire, il éprouvait, à s'appuyer sur la pure Françoise, une délectation plus grisante. » Si bien qu'un beau jour, il demanda, lui, amant d'Isabelle, la main de Françoise.

Depuis les premières agaceries d'Isabelle, nous venons de parcourir une centaine de pages qui forment dans le volume une sorte de longue nouvelle, une des plus fortes et des plus dramatiques qu'on puisse lire, l'histoire d'une fille orgueilseuse et hardie prise à son propre piège. Le sujet initial, celui

que le titre indique, et qui est la tyrannie d'un père maniaque, est tout à fait relégué. Maintenant, il faut finir, et l'auteur a fini de choisir par un drame, qui est affreux sans doute, mais peut-être moins pathétique que la simple analyse des sentiments d'Isabelle.

M. Deberly a donc feint qu'Isabelle, exaspérée par les fiançailles de sa sœur, en venait à écrire des lettres anonymes, où elle accusait Françoise d'être la maîtresse de Fernand. Une machination diabolique donna quelque apparence à cette calomnie. L'imprévu, c'est que la pauvre Françoise, insultée par son père, court se noyer. Le dénouement est fait des remords d'Isabelle et d'une très belle scène où le mercredi saint, au moment de la communion pascale, elle vient, par une humilité réfléchie, confesser son crime à son père, et tout à coup, l'orgueil l'emportant, achève sa confession en réquisitoire.

***

Le roman d'aventures, qui languissait, vient de donner deux œuvres remarquables, lesquelles à vrai dire s'échappent un peu de la forme romanesque, pour devenir celle-là une biographie, celle-ci un récit de voyage.

Le premier de ces livres est l'*Or*, de M. Blaise Cendrars. Le vrai sujet est indiqué par le sous-titre : *la merveilleuse histoire du général Johann August Suter*. L'auteur pensait dès longtemps à l'écrire, et on ne peut guère imaginer un sujet plus dramatique. Johann August Suter s'évade de Suisse le 6 mai 1834. Il s'évade, abandonnant sa femme, avec quatre enfants, laissant sa papeterie à la banqueroute. La frontière franchie il fait vingt-cinq lieues d'une traite, en quatre jours sans un sou en poche, se joint à des compagnons du tour de France, les dévalise pendant leur sommeil, arrive à Paris, fabrique une fausse lettre de crédit, empoche la somme, file au Havre et part pour New-York à bord de l'*Espérance*. Il a trente et un ans.

Il arrive en Amérique le 7 juillet, et fait cent métiers. Il « travaille chez un drapier, chez un droguiste, dans une charcuterie. Il s'associe avec un Roumain et fait du colportage. Il est palefrenier dans un cirque. Puis maréchal-ferrant,

dentiste, empailleur, vend la rose de Jéricho dans une voiture dorée, s'établit tailleur pour dames, travaille dans une scierie, boxe un nègre géant et gagne un esclave et une bourse de cent guinées, remange de la vache enragée, enseigne les mathématiques chez les Pères de la Mission, apprend l'anglais, le français, le hongrois, le portugais, le petit nègre de la Louisiane, le sioux, le comanche, le slang, l'espagnol, s'avance encore plus dans l'Ouest, traverse la ville, franchit l'eau, sort en banlieue, ouvre un mastroquet dans un faubourg. »

Il a une idée fixe, l'Ouest, et il gagne Saint-Louis-du-Missouri. Il s'établit fermier. A force d'interroger, il recueille des renseignements. Il sait qu'il y a au delà des Montagnes Rocheuses, au delà des déserts, un pays merveilleux qui s'appelle la Californie. La République de Mexico s'en est emparée. En juin 1838, Suter, qui a vendu sa ferme, arrive à Fort Indépendance, aux limites de l'État du Missouri. Et avec un officier, cinq missionnaires et trois femmes, il part pour Fort Vancouver. Il y arrive après un terrible voyage, à la fin de septembre. Pour gagner la Californie, il fait un détour. Il s'embarque le 8 novembre sur la *Columbia* qui va à Honolulu. Il recrute là de la main-d'œuvre canaque, remonte jusqu'à l'Alaska, s'embarque sur une goélette russe qui fait la côte, et se fait débarquer enfin sur la plage perdue de San Francisco.

Il crée, il défend, il organise, il exploite. Un pays nouveau naît, qu'il appelle la Nouvelle-Helvétie. « 4 000 bœufs, 1 200 vaches, 1 500 chevaux et mulets, 12 000 moutons s'égaillent autour de la Nouvelle-Helvétie, à quelques journées de marche à la ronde. Les moissons rapportent du 530 p. 100 et les greniers sont pleins à crever. »

Et voici le drame. Un jour de janvier 1848, un charpentier nommé Marshall, travaillant à la scierie de Coloma, dans la montagne, en donnant un coup de pioche dans le lit d'un ruisseau, ramène une pépite d'or. Aussitôt de l'univers entier, c'est une ruée vers la Californie. Quelles lois, quelles troupes pourraient protéger l'œuvre de Suter contre cette invasion. Les aventuriers, qui ne connaissent que la loi du revolver, s'établissent sur ses terres, les dévastent, les partagent. Une ville s'élève sur la plage déserte de San Francisco.

Suter refait une exploitation agricole, reconquiert une fortune pour soutenir l'énorme procès en revendication qu'il a entrepris contre tout un peuple. Il le gagne, à San Franscico, mais comme il va le faire confirmer à Washington, la foule brûle sa maison, pille, massacre. Il est bien ruiné cette fois. C'est un vieillard misérable qui assiège de sollicitations les membres du Congrès. Un jour, pour lui faire une niche, de petits marchands de journaux lui annoncent que son procès est gagné. Et il tombe mort. Il avait soixante-treize ans.

***

L'autre livre est l'*Ile d'enfer*, de M. Rouquette. C'est une traversée de l'Islande, à cheval, en partant de Seydisfjord. Les seules aventures sont les tempêtes, le passage du granit au volcan et du volcan au granit, les traversées de torrents sur un cheval à la nage, les repos dans les fermes, la visite aux geysers, une chute dans la glace qui crève, le drame de l'homme et de la nature. Quelquefois une scène de la vie pastorale, comme le charmant tableau des agneaux qui tettent les brebis. Quelquefois un arrêt ému, comme celui que l'auteur fait à Blonduös, chez cette belle fille aux yeux bleus et au sourire enfantin. Mais à l'ordinaire les seuls personnages sont le guide Einar, un peu hâbleur, un peu coquin, les poneys conduits par le vieux poney blanc, qui est de bon conseil, et la neige, et le vent des plateaux et les dieux irrités.

HENRY BIDOU

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

ET

LES AFFAIRES MAROCAINES

Les Chambres reprennent leurs travaux. La période pendant aquelle elles siégeront sera courte, puisqu'elles sont rentrées le 26 mai et que les élections des conseils généraux réclameront les parlementaires dès le milieu de juillet. Mais ces six semaines de vie politique promettent d'être importantes. Les événements qui se déroulent au Maroc fourniront vraisemblablement l'occasion d'une première bataille politique, qui sera significative et permettra à la Chambre de manifester ses tendances. L'extrême-gauche a paru quelque temps préparer contre le Cabinet une série d'opérations. Cette perspective a jeté dans le public qui suit de près les affaires politiques une grande émotion. Dans la situation présente, qu'on la considère du point de vue financier, du point de vue diplomatique, ou du point de vue de la défense nationale, l'arrivée d'un gouvernement semi-révolutionnaire donnerait l'impression d'une dangereuse aventure et d'une insanité véritable. Mais ces agitations se sont calmées. Le Cabinet a manifesté sa volonté de traiter les affaires sérieuses sans esprit de parti : sa situation s'est consolidée.

Comment se présentent les affaires publiques au moment où le Parlement se réunit? Elles sont toujours dominées par la nécessité d'équilibrer le budget et d'assainir nos finances, de rétablir la diplomatie, compromise par la politique d'abandon du précédent ministère, de lutter contre la désorganisation révolutionnaire sous toutes ses formes et en particulier contre les entreprises communistes. Le Cabinet Herriot,

après dix mois de violence et d'incapacité, s'est effondré devant le Sénat le 10 avril. La Cabinet Painlevé, qui lui a succédé, représente lui aussi une politique avancée, ainsi que le prouve sa composition même. Mais en raison des événements et pour les raisons les plus impérieuses, il a jugé indispensable d'employer d'autres méthodes que son prédécesseur. Il a annoncé une volonté de détente et de conciliation : il a défini son dessein et pris des engagements formels dans la déclaration ministérielle. Le résultat a été que, quelles que soient les réserves faites au premier moment sur la composition du ministère et maintenues intégralement depuis, une grande partie du Sénat et de la Chambre jugent qu'il faut laisser au nouveau gouvernement le temps d'agir et la chance de faire la preuve à la fois de ses bonnes intentions et de sa capacité.

C'est précisément ce que ne veut pas l'extrême-gauche. Certains cartellistes s'attribuent une popularité qu'ils n'ont pas, et se croient de force à reprendre le pouvoir que leurs erreurs leur ont fait perdre. Au fond du cœur, ils n'acceptent pas la déclaration ministérielle du Cabinet Painlevé; ils ne pardonnent pas à leurs successeurs d'avoir leurs idées propres sur les finances, sur la tolérance et sur la diplomatie; ils ne consentiraient à leur être indulgents que s'ils voyaient en eux des disciples fidèles, dont la docilité serait une sorte d'hommage. Ils ont prétendu tirer des élections municipales un argument en leur faveur, et comme il est difficile de faire une statistique portant sur près de quarante mille communes, les affirmations autoritaires purent faire un instant figure d'argument. A l'examen, on s'est aperçu que les élections municipales de 1925, comparées aux élections législatives de 1924, ne marquaient nullement un accroissement des partis de gauche. Mais elles ont fait apparaître deux faits très intéressants pour la connaissance des directions politiques du parti le plus avancé de la Chambre. L'un est que les socialistes ont souvent battu, et notamment dans les grandes villes, les radicaux qui étaient leurs alliés. L'autre est que, dans beaucoup d'élections, le candidat du Cartel n'a dû son succès, souvent à quelques voix près, qu'au concours des communistes. De là une modification très importante du Cartel.

A son origine, le Cartel était composé des socialistes et

des radicaux. Aucun de ces deux groupements n'était assez fort pour avoir seul la majorité à la Chambre et pour gouverner. Réunis, ils étaient maîtres. C'est de cette combinaison qu'a vécu pendant dix mois le ministère de M. Herriot. Seulement, si les radicaux avaient les portefeuilles, les socialistes prétendaient avoir l'influence. Ils en ont usé; ils en ont même abusé. C'est de l'excès de sa soumission aux socialistes qu'a péri le ministère Herriot, qui avait fini par inquiéter toute la France par ses allures révolutionnaires. Mais de cette aventure les socialistes ont retiré un avantage psychologique considérable. Ils sont apparus comme les personnages les plus importants du groupement; ils ont un programme; ils ont des solutions, contraires il est vrai à toute expérience, mais prêtes; ils ont un personnel qui ne manque pas de talent. Désormais, ils ne sont plus un appoint dans le parti avancé; ils en sont les véritables chefs et M. Herriot n'est maire de Lyon qu'avec leur permission, puisque la majorité de la municipalité lyonnaise est socialiste. Ce progrès est le résultat de vingt-cinq années d'efforts méthodiques, accomplis avec la complicité incompréhensible de radicaux, saisis d'une manie étrange d'effacement ou affligés d'une faculté plus étrange encore d'illusion.

Mais cette hégémonie des socialistes devait avoir pour effet immédiat de réveiller un certain nombre de radicaux, moins pressés d'abdiquer et de les éloigner peu à peu du Cartel, tel qu'il était primitivement conçu. La constitution du ministère et sa déclaration ont marqué pour nombre de radicaux un désir évident de se dégager d'une formation trop étroite. Du coup le parti radical-révolutionnaire, la coalition Herriot-Blum, risquait de se trouver privée d'une fraction de ses troupes : elle a cherché et elle a trouvé une compensation chez les communistes, qui ont consenti à un pacte en vue des élections municipales. Mais, comme on l'imagine aisément, un tel pacte se paie, et les communistes ne sont pas gens à se compromettre pour rien avec un socialisme dont ils ne cessent de dénoncer le caractère trop bourgeois. Ils ont pris soin de nous renseigner eux-mêmes sur leurs intentions par la publication d'un manifeste. Reprochant à Herriot et aux chefs socialistes de tromper une fois de

plus la masse en soutenant le gouvernement, le Comité central du Parti communiste s'indigne qu'après les récentes élections municipales, ce soient « les chefs de la droite du Cartel qui continuent à gouverner », qui poursuivent une « politique d'union sacrée avec la réaction et de complaisance envers le fascisme ». C'est un véritable réquisitoire : ajournement des réformes sociales; nouveaux impôts dont le poids retombe sur les travailleurs; guerre marocaine; racolage d'ouvriers étrangers, tout condamne le gouvernement aux yeux des communistes. En retirant ses candidats, au deuxième tour, par pure discipline républicaine, sans demander aucune réciprocité, le Parti communiste n'est pas définitivement entré dans le Cartel. Faussement accusé par les chefs, il se tourne vers les masses, prêt à lutter avec elles contre ces chefs, « radicaux socialistes et socialistes embourgeoisés », pour les revendications qu'elles ont formulées le 3 mai. Qu'elles s'unissent dans leurs organisations de classe, syndicats et comités d'unité prolétarienne sur le programme suivant :

Contre toute diminution de salaires. Lutte pour l'élévation générale de tous les salaires. Pas de salaires inférieurs à 20 francs par jour.

Lutte pour les huit heures, abolition de toute dérogation, renforcement des pénalités contre tout patron qui viole la loi.

Égalité de traitement des ouvriers étrangers avec les ouvriers français sur tous les terrains (politique, syndicat et salaires).

Contrôle par les organisations ouvrières des capitalistes qui se livrent au racolage de la main-d'œuvre étrangère.

Pour les soldats, augmentation du prêt.

Nécessité d'assurer, en cas de besoin, la vie des familles des soldats.

Droit de vote aux soldats.

Interdiction d'employer l'armée dans les grèves.

Revision des gros dommages de guerre.

Confiscation des bénéfices de guerre et prélèvement sur le capital, assurés par le contrôle ouvrier et paysan sur les banques et sur les grandes entreprises.

Remise gratuite de la terre à ceux qui la cultivent.

Organisation du crédit aux petits paysans.

Suppression du Sénat.

Licenciement des hauts fonctionnaires et des officiers adhérant aux ligues fascistes.

Désarmement et dissolution de ces ligues.

Cessation immédiate de la guerre du Maroc.

Paix à la république riffaine et évacuation du Maroc français.

Démission immédiate du gouvernement Painlevé.

Ces revendications certes paraissent bien insuffisantes à l'extrême-gauche. Pour les réaliser, le Parti communiste lutte au premier rang avec les masses du Cartel : « Ainsi elles verront qui est réellement pour la défense de leurs intérêts. Elles se détourneront des chefs cartellistes qui continuent à les abandonner et font le jeu du capitalisme... Elles se grouperont derrière le Parti communiste. Elles se rendront compte que celui-ci n'est nullement semblable à la caricature que font de lui les ennemis de la classe ouvrière et des travailleurs. » Loin d'être une secte militaire terrorisant les masses, « il est le guide des masses dans la lutte contre la minorité des exploiteurs. C'est à la tête de la majorité du prolétariat et des masses exploitées qu'il abattra le régime capitaliste ». Ainsi le jeu du Parti communiste est clair. Comment le parti socialiste ne rivaliserait-il pas avec lui de promesses et d'efforts pour conserver sa clientèle? Comment le parti socialiste ne pèserait-il pas de toute son influence sur les plus avancés des radicaux pour les rallier à son programme? Comment n'en résulterait-il pas une nouvelle édition du Cartel, plus violente que la première, plus contraire à l'esprit d'apaisement et d'ordre qui avait marqué la formation du Cabinet Painlevé? L'œuvre de révolution reprendrait plus largement, plus impétueusement son cours. Contre cette entreprise, à laquelle la majorité des radicaux refusera certainement de s'associer, le gouvernement a pris position et le discours prononcé à Grenoble le 21 mai par M. Painlevé confirme la politique annoncée dans la déclaration ministérielle.

***

Ce sont, dans le courant de juin, les projets financiers, et les affaires marocaines qui mettront tour à tour aux prises le ministère et son opposition de gauche. Il est possible que la première discussion ait pour objet les événements du Maroc. Les communistes ont fait sur ce sujet une campagne si violente et si propre à troubler le public que, sans attendre la rentrée des Chambres, M. Painlevé, président du Conseil, a dû faire aux journaux des déclarations nettes pour couper court aux fausses nouvelles. Le président du Conseil a tenu à dire qu'il avait toute confiance dans nos chefs militaires et que chacun

devait attendre avec confiance le développement des opérations en cours. De quoi s'agit-il d'ailleurs? Nous ne faisons aucune entreprise nouvelle au Maroc. Mais nous avons la charge d'administrer et de faire vivre dans la paix et dans la sécurité tout un pays dont les limites ont été fixées par les traités. Le chef qui est maître du Riff, Abd-el-Krim, enivré par ses victoires sur les Espagnols, maître d'une armée fanatique, a cru le moment venu de compléter ses avantages, de troubler et de soulever des tribus qui nous étaient soumises et d'attaquer nos avant-postes. Tout ce que nous faisons, et tout ce que nous continuerons de faire, c'est de garder nos frontières, de repousser les envahisseurs, et de mettre fin énergiquement à des attaques dont nous n'ignorons ni les origines ni les objets secrets.

Les événements du Maroc ne sont pas seulement des incidents locaux. Ils ont une importance qui peut être considérable, et l'on s'en aperçoit sans peine, pourvu qu'on veuille les examiner dans leurs rapports avec l'ensemble de la politique européenne. Il existe un gouvernement dont le projet avoué est de répandre la révolution dans le monde entier : c'est le gouvernement des Soviets. Depuis quelques années, il s'est attaqué successivement à l'Angleterre, à l'Italie, à la France, à l'Allemagne, aux Pays balkaniques. Il a partout échoué. Il reprend son dessein d'une autre manière et c'est par l'Orient, par les colonies, par les régions placées sous mandats des grandes puissances, qu'il entend aujourd'hui attaquer l'Europe. Nous avons depuis longtemps signalé les rapports du nationalisme musulman avec le bolchevisme. Aux Indes et en Égypte, nous avons vu l'Angleterre aux prises avec des difficultés, dont la nature ne pouvait échapper. Nous avons eu nous-mêmes des difficultés en Tunisie. Nous en avons aujourd'hui au Maroc. On devine sans peine avec quelle attention les événements sont suivis hors de France et en particulier outre-Rhin. Si nous nous trouvions engagés dans une entreprise militaire compliquée au Maroc, si nous étions obligés d'immobiliser beaucoup de troupes pendant longtemps, ce serait un affaiblissement de notre situation européenne, dont nous risquerions de subir immédiatement les conséquences. Cette seule raison justifierait une action rapide et rigoureuse de notre

part au Maroc. Nous n'avons aucune intention de nous lancer dans une aventure vaste et prolongée; nous n'avons aucune intention de nous substituer à l'Espagne dans la zone d'influence qu'est la sienne. Mais nous avons la volonté d'en finir au plus tôt avec le chef turbulent qui nous attaque, et qu'il s'agit de mettre à la raison.

Rappelons brièvement la suite des faits. Le 17 avril, un télégramme annonçait des attaques au delà de la zone d'action de nos postes. Le 4 mai, mise en mouvement de trois colonnes mobiles françaises pour rétablir l'ordre, dégager les postes, entre lesquels s'étaient infiltrés les partisans d'Abd-el-Krim, libérer les tribus que ces derniers avaient contraintes par la force à faire cause commune avec eux et infliger aux envahisseurs une sévère punition. De ces trois colonnes, la première, à l'ouest, remportait rapidement au nord de l'Ouergha une belle victoire sur ses adversaires qu'elle avait mis en déroute, abandonnant sur le terrain leurs morts et de grandes quantités de matériel. Poursuivant cet avantage, elle parvenait dans un nouvel engagement, non seulement à battre et à disperser d'autres groupes de Riffains, mais à ravitailler un certain nombre de nos postes qui avaient résisté à l'ennemi et qui se trouvent désormais dégagés. Elle se portait ensuite vers l'est, pour ravitailler à leur tour les postes situés entre sa zone d'opération et celle de la colonne du centre. Cette deuxième colonne, soumise par les Riffains à des bombardements aériens, a atteint la rivière Ouergha et réussi déjà malgré la crue qui en rendait la traversée très difficile, à dégager le territoire de plusieurs tribus : elle poursuit sa marche vers le nord. La troisième, plus à l'est, a, elle aussi, obtenu un important succès, mettant en déroute complète ses adversaires après un combat très dur. Cette victoire a eu pour résultat de ramener à nous les tribus hésitantes de cette région et de mettre fin parmi elles à une effervescence, qui, si elle s'était propagée, aurait pu devenir inquiétante. Nos troupes ont fourni un admirable effort. Elles avaient à combattre dans un pays difficile, et elles avaient en face d'elles non pas seulement des harkas exaltées, mais un ennemi bien équipé, exercé à l'européenne, disposant d'un matériel moderne, de mitrailleuses, d'avions, de tanks, dont la présence

décèle une préparation soigneuse et des conseils expérimentés. Les événements du Maroc ne sont pas la manifestation hardie de tribus turbulentes : ils nous révèlent un plan d'ensemble, et une organisation qui dépasse la méthode et les moyens d'Abd-el-Krim.

On conçoit l'intérêt que le parti communiste porte aux affaires marocaines. Dès le mois de décembre, il félicitait Abd-el-Krim de ses succès contre l'impérialisme espagnol, il l'encourageait à poursuivre la lutte contre tous les impérialismes, français y compris; il réclame l'indépendance de la « république riffaine » et l'évacuation du Maroc. Ces excitations sont scandaleuses au moment où nos soldats se battent. Mais elles ne doivent pas étonner de la part du Communisme international, qui cherche le bouleversement général, prêche l'insurrection et prépare par tous les moyens la révolution universelle. Depuis longtemps, il existe une propagande communiste dans les colonies européennes. Les bolchevistes ont des relations évidentes avec l'émir Khkaled, petit-fils d'Abd-el-Kader. L'émir Khaled vient d'être présenté en tête de liste, par le bloc ouvrier paysan, aux élections municipales, au titre indigène, d'Alger. Sur la même liste figuraient Mahmoud ben Lekhal qui fait parti du Comité intercolonial du parti communiste et qui fut condamné à cinq ans de prison par le conseil de guerre de Mayence et amnistié par le cartel, sept communistes indigènes ou français et deux publicistes arabes du parti jeune-algérien. Dans un appel lancé à ses « Chers frères algériens » Mahmoud ben Lekhal s'exprime ainsi : « La Russie, avec ses 130 millions d'hommes libres, cette Russie bolchevique dont l'impérialisme français agite désespérément le spectre, a délivré 30 millions de musulmans du joug tsariste, a aidé la Turquie à recouvrer sa pleine indépendance, et continue, malgré toutes les attaques et les calomnies des capitalismes européens coalisés, à vivre, et à soutenir, plus que jamais, les peuples opprimés d'Afrique et d'Asie dans la lutte contre les oppresseurs. » Le journal communiste d'Alger, imprimé en français et en arabe, lançait un grandiloquent appel pour « l'exilé » Khaled et le « héros de Mayence » Mahmoud ben Lekhal. Les proclamations des communistes français assurent que c'est bien la même œuvre de « libération » qui, par les

mêmes moyens, entend se poursuivre au Maroc. Dans un récent discours prononcé à Kenifra, le maréchal Lyautey flétrissait les menées des communistes, alliés de toutes les insurrections. C'est qu'il avait fort bien compris la campagne de propagande qui ravageait depuis quelques semaines le moral des Marocains fidèles. Précédant l'offensive dernière, les communistes, à Casablanca, à Rabat, à Meknès, à Marrakech, à Tanger, avaient mené une offensive dissolvante et s'étaient alliés à des étrangers pour propager leurs doctrines. Les Allemands qui, en 1919, avaient dû renoncer à tous droits, titres et privilèges résultant à leur profit de l'acte d'Algésiras, se joignirent à eux pour entretenir une campagne contre les idées et méthodes françaises. Le maréchal a pris des sanctions contre eux. Il serait inadmissible au moment où nos troupes sont engagées, que des manœuvres politiques ruinent à l'arrière le prestige et la force de nos armes. Les opérations auxquelles nous procédons, et qui ne sont pas faciles, sont les opérations de polices indispensables. Fez et tous les territoires qui l'environnent ne peuvent se développer au seuil d'une frontière peu sûre. Enfin, au moment où le bolchevisme fait un effort sur le monde musulman, l'échec des Riffains sera un événement salutaire qui aura un grand retentissement dans l'Afrique du Sud et qui est nécessaire à la tranquillité future de toute cette région africaine.

Le gouvernement français n'aura pas de mal à faire approuver son action par la plus grande partie des Chambres. Libre aux communistes et aux socialistes de lui refuser leur concours. Mais on n'imagine pas que, sauf une fraction d'impénitents, les radicaux dans de pareilles circonstances, renient les devoirs d'un parti qui veut être un parti de gouvernement, et refusent de se séparer des révolutionnaires. Les combinaisons du Cartel, les hostilités des groupes et les intrigues de couloir sont de bien misérables affaires en comparaison des grands intérêts financiers, diplomatiques et militaires qui vont être en jeu. A l'heure présente, il n'y a plus place que pour un gouvernement, que pour une majorité, que pour une politique, il n'y a plus place que pour la sauvegarde des impérieuses nécessités nationales.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Henri Malo : La Grande guerre des Corsaires. Dunkerque (1702-1715).

Les derniers Corsaires. Dunkerque (1715-1815).

Entre autres études historiques, M. Henri Malo s'est attaché à la guerre de course. Dans deux précédents volumes il en avait retracé d'une part les conditions générales à la fin du XVIIIe siècle et sous le Premier Empire en prenant comme base le port de Boulogne, d'autre part le détail depuis les origines jusqu'à la mort de Jean Bart (1702). Les deux volumes qu'il offre aujourd'hui au public mènent cette même histoire jusqu'en 1815.

Les pertes infligées au commerce britannique dans les premières années du XVIIIe siècle par les corsaires de Dunkerque, émules et élèves de l'illustre Jean Bart, furent assez considérables pour amener les Anglais à exiger, lors de la paix d'Utrecht, la démolition du port et l'entretien dans la ville, pendant la paix, d'un commissaire chargé de s'assurer que cette clause du traité était respectée : ce fait est bien connu et met en lumière la volonté suivie avec laquelle les Anglais ont cherché à sauvegarder leurs intérêts. Ce qu'on sait moins, c'est le détail de ces courses aventureuses des Corsaires Dunkerquois au cours de la guerre de la succession d'Espagne. Louis XIV vieilli lutte de toutes les forces d'un pays appauvri : sur terre ses armées arrivent au succès final après bien des fortunes diverses; sur mer le temps de Colbert est passé et les escadres françaises ne sont plus assez fortes pour accepter de grandes batailles. C'est donc sur la guerre de course qu'il faut compter et l'on voit les expédients grâce auxquels le gouvernement royal arrive à entretenir le feu sacré parmi les populations maritimes de la Flandre et à lutter sur mer contre ses ennemis. Mais, si les exploits des chevaliers de Saint-Paul, des Forbin, des La Pailleterie, des Le Mel, des Cornil Saus, inquiètent et affaiblissent l'Angleterre, ils s'accompagnent à terre de mœurs singulières et de pratiques administratives suspectes. Il faut se reporter au livre de M. Malo, qui est une riche collection de faits savamment présentés, pour comprendre les conditions dans lesquelles se poursuit la lutte. Cette histoire se lit comme un roman, dont elle a la vie puissante et diverse.

Après 1715, les corsaires dunkerquois connaissent encore de beaux

jours : la guerre de la succession d'Autriche, puis la guerre de sept ans leur fournissent des occasions nombreuses d'accomplir des exploits dont beaucoup sont prodigieux; mais le traité de 1763 impose encore la démolition du port de Dunkerque et la présence d'un commissaire anglais. C'est seulement le traité de Versailles, après la guerre d'Amérique, qui nous débarrasse de cette honte, rançon trop lourde d'une gloire incontestable. La Révolution arrive avant que Dunkerque ait pu reprendre son importance militaire d'autrefois; en dépit de l'enthousiasme populaire, la façon défectueuse dont la guerre de course est comprise et réglementée par les nouveaux gouvernements ne lui permet pas de donner les grands résultats de jadis. Du moins M. Henri Malo en retrace-t-il l'histoire de la même plume vigoureuse et son récit conserve-t-il son intérêt jusqu'au dernier moment.

Colonel Tournès et Capitaine Berthemet : La Bataille des Flandres.

Voici un livre sur la guerre mondiale qui a bien des chances de rester unique en son genre. Le colonel Tournès et le capitaine Berthemet, qui appartiennent tous deux au Service historique de l'armée, et sont chargés d'établir la partie de l'ouvrage officiel relative aux batailles du printemps 1918, ont découvert dans l'énorme amas de documents qu'ils ont eus à étudier, le journal de marche et le cahier d'enregistrement des ordres, télégrammes et conversations téléphoniques de la IVe armée allemande du 9 au 30 avril de cette même année. Le plan général de la relation à laquelle ils collaborent, leur interdisait de donner à ces pièces la place considérable que justifierait l'intérêt de premier ordre qu'elles présentent; aussi les ont-ils traduites et publiées à part sous la direction du Service historique.

On comprendra la valeur de leur ouvrage si l'on songe que la IVe armée allemande exécuta dans la période considérée, en liaison avec la VIe, placée à sa gauche (plus au sud), l'offensive qui se déroula dans la région d'Armentières. Grâce au livre du colonel Tournès et du capitaine Berthemet, nous voyons un état-major d'armée allemand en plein travail au cours d'une grande bataille et nous nous faisons une idée de la manière dont les états-majors supérieurs, groupes d'armées et G. Q. G., dirigeaient la besogne. Nous avons ici affaire à du document pur, sans élaboration ni retouches, et, comme le Reichsarchiv, équivalent allemand de notre Service historique, ne donne pour ainsi dire pas d'extraits textuels des ordres donnés pendant la guerre, il est probable que nous n'aurons jamais une semblable occasion de connaître les méthodes de travail du commandement allemand.

Pour faciliter l'intelligence des documents qu'ils traduisaient, nos auteurs ont tenu à rédiger un historique des événements vus du côté allemand et des décisions du commandement; un historique du même genre du côté allié l'accompagne. Le tout est divisé en journées pour suivre le document primitif, dont toutes les parties sont ainsi rendues aisément compréhensibles.

Le trait le plus frappant pour les Français est le rôle purement représentatif où les grands chefs sont confinés par leurs subordonnés immédiats : Hindenburg au G. Q. G., Rupprecht de Bavière au groupe d'armées, Sixt Von Armin à l'armée, telle ou telle Excellence dans les corps d'armées, s'occupent du moral de la troupe ou de son alimentation et laissent toute la charge des décisions d'ordre « opératif » à leurs chefs d'état-major, Ludendorff, Von Kuhl, Von Lossberg et consorts. Et l'on sent que le Generalstab, bloc tout-puissant et anonyme, règne en maître sur l'armée allemande et même sur son souverain, dont l'apparition est purement épisodique.

Dans leur préface, le colonel Tournès et le capitaine Berthemet sont durs pour Ludendorff, qui, disent-ils, « ne sort pas grandi d'un examen attentif de ses conversations de ses directives, de toute son action, en un mot, vis-à-vis de la IVe armée ». Cette appréciation est quelque peu sévère. Sans doute, Ludendorff, à travers les archives de la IVe armée, nous semble être tout l'opposé du « geniale Hasardeur » qu'a dépeint en lui Scheidemann; il est prudent, il retient ses sous-ordres « au lieu de les pousser à l'audace »; mais les décisions qu'il prend font du moins honneur à son coup d'œil, une des premières qualités du chef de guerre. L'audace est chez lui dans la décision stratégique générale; dans l'exécution il veut qu'on soit méthodique. Nos auteurs lui reprochent notamment d'avoir empêché, le 25 avril, par crainte d'une contre-offensive alliée, l'exploitation de la prise du Kemmel : mais les troupes franco-britanniques étaient en route; et sa conception même de la bataille obligeait Ludendorff à espérer peu de chose d'un succès local remporté seize jours après le début d'une attaque. Il a sûrement raison sur le premier point et il est difficile de lui donner tort sur le second. Autant son idée fondamentale de l'offensive en coups de boutoirs successifs mal reliés entre eux est critiquable et, de fait, digne d'un « Hasardeur » même pas « genial », autant sa manière de conduire la bataille, méthodique, prudente, mesurant la défense au succès possible, nous paraît justifiée. Mais c'est là une question d'appréciation personnelle, et, de quelque façon qu'on la tranche, on le fait à l'aide de la riche collection de documents que le colonel Tournès et le capitaine Berthemet mettent à notre disposition : c'est dire la valeur de leur ouvrage, puisqu'on est obligé de lui emprunter quelque chose pour le critiquer.

J.-M. BOURGET

Nos Vingt ans, par **André Madeline.**

Ce sont des souvenirs de guerre. Cela ne se résume pas. Point de fil directeur : nous ne sommes pas en présence de deux ou trois êtres inlassablement occupés à se faire du bien ou du mal. Ce sont des peuples entiers qui se sont attelés à cette besogne. Dix millions de romans se fondent en un seul; des masses passent confuses; parfois des visages se détachent; et d'un geste, ou d'un sourire, des hommes qui cheminent plus près de nous affirment leur misère ou leur courage ou leur pitié.

On vante souvent dans les ouvrages d'imagination leur sincérité (mot bien commode d'ailleurs pour les critiques). C'est une qualité qui fait difficilement défaut au livre de guerre (à la condition qu'il ait été écrit par un combattant et, pendant quelques années encore, la guerre demeurera sans doute un domaine réservé à ceux qui l'ont faite) : les impressions rapportées du front sont trop riches, trop nombreuses. Qui n'a intensément souffert, vécu, espéré, là-bas?

Et puis toute notre génération est hantée de douloureux souvenirs, qu'un simple mot suffit à faire surgir. Le plus humble carnet de guerre serait capable de déchaîner en nous l'émotion. Derrière le portrait le plus faiblement esquissé viennent se placer, visages auxquels le temps n'a rien fait perdre de leur relief, des hommes que nous avons connus : les exaltés, les audacieux, les forts, ceux aussi qui tendaient tout leur être pour dissimuler leur peur (les plus courageux peut-être), et les brutes paisibles qui n'avaient jamais l'air de rien comprendre et qu'il fallait bien admirer tout de même.

Pourtant, si toutes les évocations peuvent nous toucher, car la puissance d'émotion qui se dégage de cette guerre est intarissable et qu'elle grandit même chaque jour, toutes ne se valent point. Les impressions de front qu'il nous est donné de lire par l'intermédiaire des maisons d'édition ont été l'objet d'un travail de mise au point plus ou moins habile, plus ou moins savant, qui en a accru ou affaibli la force. Les obus éclatent avec plus ou moins de fracas à l'intérieur des livres... Dans le grand classement des souvenirs de guerre qui se fera tôt ou tard, nous croyons que le livre de M. Madeline occupera une très bonne place, une des premières peut-être.

M. Madeline n'est pas un esprit partial. Il reconnaît volontiers qu'il n'a pas vécu que sous la pluie et dans la boue, qu'il a vu souvent le soleil, bien que ce ne fût pas toujours un soleil de victoire. Il a eu un général qui faisait tuer ses hommes pour se tailler des succès personnels, mais il a connu bien des chefs — et très nombreux ceux-là — qui n'étaient que bonté et dévouement. Il a connu des couards et des héros authentiques. Il n'a pas passé cinq ans dans la tranchée de première ligne, car il a fait comme tout le monde des cures de repos

à l'arrière... et même des cures gaies. Et ce fut bien cela la vie de guerre, diverse comme toutes les vies... Mais tous les combattants n'ont pas été également aptes à accueillir des sensations si opposées. Et dans les livres qu'ils ont écrits — ceux qui ont écrit — ils ont eu généralement tendance à forcer *une* note. M. Madeline, lui, et tous ceux de sa génération ont vécu aux armées leur jeunesse : ils ne voulaient rien repousser, tout voir, tout sentir. Ils étaient jeunes! Rien n'abattait leur entrain. S'ils vivaient, ils avaient toute la vie devant eux. Et puis on ressent peut-être moins vivement la menace de la mort, quand on n'a point déjà, depuis de nombreuses années, senti qu'elle approchait.

Et c'est pourquoi M. Madeline a très bien fait d'intituler son livre *Nos vingt ans*. S'il ne l'avait point avoué, son optimisme l'aurait trahi. Oh! ce n'est pas qu'il ait fermé les yeux sur les horreurs du meurtre scientifique, mais elles ne l'ont point abattu. Il n'a guère connu le découragement, le cafard. Il avait de la philosophie, cette première philosophie qui ne devrait pas porter ce nom, car elle est acceptation irraisonnée plutôt que consentement réfléchi.

Des femmes, des lointaines femmes de l'arrière, quand il en parle, M. Madeline ne dit pas beaucoup de bien. Telle fut en effet l'attitude des jeunes. Les hommes mûrs célébraient les amantes, les mères, les épouses, les infirmières. Les *vingt-ans* ne songeaient qu'aux jeunes filles entr'aperçues pendant les permissions et aux petites amies d'un jour ou deux et ils trouvaient que tout ce petit monde ne leur donnait pas assez de dévouement, de respect, de tendresse. Se heurtant à un égoïsme égal au leur, à une soif de vivre « pour soi » égale à la leur, ils se plaignaient. Là la philosophie leur manquait...

Les récits de M. Madeline ont la forme de petits contes et par ce que chacun d'eux concentre d'émotion et de vie, il est aisé de deviner que leur auteur, lorsqu'il s'attaquera aux civils, ne cessera point, à cause de cela, de réussir dans le genre.

Isis et Osiris, par **Plutarque**.

Traduction nouvelle de M. Mario Meunier.

Ce traité, dont M. Mario Meunier vient de nous donner une traduction nouvelle précédée d'une intéressante préface et accompagnée de notes abondantes, est un des plus curieux parmi les ouvrages de Plutarque habituellement groupés sous le titre d'*Œuvres morales*. Nulle part ailleurs on ne trouve exposé plus complet du mythe d'Isis et d'Osiris, commentaires plus développés des interprétations qu'il comporte.

Osiris, fils de la déesse du ciel Nouit et du dieu de la terre Sibou, régna sur l'Égypte qu'il combla de bienfaits multiples. Vénéré des hommes, il vivait dans une parfaite félicité auprès de sa sœur Isis. En même temps que sa sœur, Isis était sa femme et à ce titre Osiris la

chérissait d'une tendresse fort ancienne puisqu'il s'était uni à elle, avant sa naissance même, dans le sein maternel.

Typhon, dieu mauvais, frère des précédents, éprouvait à l'égard d'Osiris une farouche haine, qu'il eut la satisfaction d'assouvir : un jour il surprit son ennemi sans défense, le tua, et par un raffinement de cruauté en apparence inutile, découpa son cadavre en vingt-six morceaux qu'il eut soin de répartir en divers coins d'Égypte.

Isis, inconsolable, erra longtemps pour reconstituer la dépouille mortelle de son mari. Y réussit-elle complètement? Les mythologues ont longuement discuté la question, Plutarque, lui, ne se prononce point. A vrai dire la chose est de peu d'importance, puisque indifférent à ces dépeçages un Osiris entier — le double d'Osiris — revint en Égypte pour guider de ses conseils Horus. Horus, fils d'Isis et d'Osiris, ne songeait qu'à venger son père et réunissait des partisans avec l'aide desquels il devait en effet parvenir à vaincre Typhon en une suite de batailles.

Au cours de la dernière, Typhon fut fait prisonnier. Horus, triomphant, conduisit le vaincu à Isis. Mais celle-ci, magnanime, rendit la liberté au prisonnier. Le geste parut quelque peu suspect à Horus, qui conçut pour sa mère du mépris.

Telle est la légende et pour Plutarque, déjà, cette histoire est purement légendaire : l'écrivain grec est aussi sceptique que nous pouvons l'être sur la réalité de ces aventures. Mais il les étudie dans un esprit de sympathie, dont les savants qui se sont consacrés de notre temps même à l'histoire religieuse, ne se sont pas toujours inspirés. C'est que vivant à une époque (bien semblable à la nôtre) où le sentiment religieux s'était fort affaibli — le christianisme n'avait pas encore pénétré en Grèce — il sentait la nécessité de donner des aliments nouveaux aux idéalistes — et à lui-même — en recherchant et révélant, avec l'aide de la seule philosophie, les éternelles vérités divines. Cette tâche ne lui semblait point impossible, puisqu'il partait de ce principe que la vérité était une, qu'elle n'avait jamais été dissimulée aux hommes et que l'on devait retrouver, sous des affabulations différentes, cette vérité au fond de toutes les religions... Il croyait même que sous des noms divers les hommes de toutes races vénéraient les mêmes dieux.

Les difficultés commençaient lorsqu'il s'agissait d'expliquer le sens symbolique des mythes. Celui d'Isis et d'Osiris était l'objet d'un nombre imposant d'interprétations. Aux yeux de quelques-uns Osiris était le Nil, Isis la terre, Typhon la mer (Osiris mourait ainsi en Typhon après avoir fécondé Isis). D'autres voyaient en Typhon le monde solaire, Isis représentant le monde lunaire. Maints commentateurs enfin affirmaient qu'Osiris était le maître de la génération, tandis que Typhon symbolisait la sécheresse destructrice.

Ces diverses théories qu'il expose longuement ne semblent nullement inconciliables à l'indulgent Plutarque. « Au fond, déclare-t-il, tout le monde a raison. » La lutte d'Osiris et de Typhon, c'est l'éternelle lutte du Bien et du Mal, d'Ormuz et d'Arimane, si nous nous reportons à la mythologie persane. Plutarque, pour son compte, croit à l'existence de ces deux principes ennemis et admet en somme ce manichéisme avant la lettre [1], mais non sans lui faire subir quelques transformations et embellissements d'origine platonicienne. D'après lui le Bien et le Mal ne se combattent pas directement, mais se disputent au travers des siècles la possession d'un troisième élément, neutre de nature. Après diverses digressions, qui nuisent quelque peu à la clarté de son exposé, Plutarque conclut : Orisis est le principe premier, l'intelligence animatrice; Isis est la nature, considérée comme femme et apte à recevoir toute génération. Horus, le produit de leur union, est le monde organisé qui ne cesse de se renouveler en dépit des meurtrières interventions de Typhon.

Les prêtres égyptiens, ses contemporains eussent-ils ratifié cette explication? Plutarque ne le dit point et nous en sommes réduits là-dessus aux conjectures... Au fond, ce qui nous semble le plus frappant dans ce traité, c'est le ton respectueux, indulgent et sceptique de l'auteur. Une telle position d'esprit fait songer à Ernest Renan. Éternels recommencements!... Il y a, d'autre part, en Plutarque du conférencier omniscient et disert. On l'imagine très bien venant prendre la parole devant un public de 1925. Entre orateur et auditeurs maintes affinités se révéleraient. De-ci de-là de piquantes suppositions soulèveraient une curiosité sympathique : « Entre les dieux et les hommes il y a des intermédiaires, les génies... Du moins je le crois : il va de soi que je ne m'engage pas outre mesure... Les Égyptiens vénèrent les animaux. Pourquoi? Souvenir de vieilles légendes et respect dû à des bêtes utiles... D'ailleurs ce culte a quelque chose de séduisant et d'admirable : toutes les créatures animées méritent d'être révérées. En elles s'abrite cet élément mystérieux, la vie... » Ainsi s'exprime à peu près Plutarque; ce ne sont point propos de sectaire insociable.

MARCEL THIÉBAUT

1. Tel n'est pas l'avis de M. Gréard qui, dans un texte cité par M. Meunier, croit pouvoir affirmer que Plutarque n'acceptait point cette théorie et ne la relatait qu'à titre documentaire.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

6 *Mai.* — Organisation par décret du Sous-Secrétariat d'État à la Présidence du Conseil et fixation de ses attributions. — Au cours d'un banquet offert par l'Association France-Grande Bretagne, lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fait justice des accusations de militarisme portées contre la France à l'étranger. — Au Maroc, brillant engagement de la colonne Freyenberg.

7. — Perquisitions sans résultats dans les milieux révolutionnaires. — Dans le Rif les opérations contre Abd-el-Krim restent difficiles. — L'abstention de la Russie rend inopérants dans un certaine mesure les travaux de la conférence du commerce des armes. — Le roi des Belges charge M. Van de Vyvère, un des chefs du parti catholique, de former le nouveau Cabinet. — Mort de l'amiral anglais Sturdee, vainqueur des Falkland.

8. — Le Landtag prussien repousse une motion de défiance à l'égard du Cabinet Braun par 222 voix contre 218. — Tout en conservant le portefeuillle des Affaires étrangères, M. Mussolini assurera l'intérim du ministère de la Marine.

9. — Important Conseil des Ministres où sont traitées les questions marocaine, financière et allemande. — Ouverture de la conférence de la Petite Entente à Bucarest : les premières conversations font ressortir une parfaite communauté de vues entre les gouvernements intéressés.

10. — Fête nationale de Jeanne d'Arc. — Scrutin de ballottage pour les conseils municipaux : confirmation de l'échec communiste et de la progression du Cartel. — Clôture de la Conférence de la Petite Entente : ses travaux seront complétés par des conversations privées.

11. — Ajournement de la réunion de la Conférence des Ambassadeurs où doivent être traitées les questions de la sécurité et des manquements de l'Allemagne. — Concentration à Marseille de renforts destinés au Maroc. — Ouverture du Congrès international des fonctionnaires. — Grande démonstration des organisations nationalistes allemandes à propos de l'entrée à Berlin du président Hindenburg.

12. — M. Kalkof, ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, entretient M. Briand de la situation créée dans les Balkans par l'activité de l'Internationale bolchévique. — M. Caillaux expose devant la Commission des Finances de la Chambre, les grandes lignes de ses projets financiers. — M. Viollette est nommé gouverneur général de l'Algérie. — Mort du général Mangin. — Le président Hindenburg prête devant le Reichstag le serment prescrit par la constitution de Weimar et adresse un manifeste au peuple allemand. — Le Congrès des Soviets russes réélit M. Kalinime président de l'Union des Républiques soviétiques.

13. — Le ministre des Finances donne à M. Barthe, président du groupe viticole à la Chambre, l'assurance que les droits de circulation sur les vins ne seront pas augmentés. — Commémoration du centenaire d'Henri de Saint-Simon à la Sorbonne : discours de M. Charlety, de Monzie et Albert Thomas. — Le Landtag prussien s'ajourne au 10 juin. — Mort de lord Milner, ancien sous-secrétaire d'État au War-Office.

14. — Nouvel ajournement de la Conférence des Ambassadeurs. — Continuation des opérations contre les Rifains : dégagement du massif de Bibane. — Le gouvernement allemand est dégagé par le tribunal arbitral polono-allemand de Dantzig de toute responsabilité dans l'accident de chemin de fer de Starogard. — Déclarations de MM. Rykoff et Tchitchérine au sujet de la dette russe devant le congrès des Soviets.

15. — Mouvement dans le haut personnel universitaire : M. Lapie remplace M. Appell comme recteur de l'Académie de Paris. — Clôture du Congrès international des fonctionnaires. — Obsèques du général Mangin. — Le parti libéral belge refuse sa confiance au Cabinet Van de Vyvère. — La Chambre italienne se prononce en faveur du droit de vote des femmes dans les élections municipales. — Suivant une décision du gouvernement turc, deux professeurs français seront chargés de surveiller et de contrôler l'enseignement dans les établissements scolaires ottomans.

16. — Création d'un poste de directeur à la Présidence du Conseil : le titulaire est M. Chocarme, qui sera chargé de centraliser tous les renseignements relatifs à la politique générale, de suivre les affaires en cours et d'établir les liaisons nécessaires. — Le gouvernement des États-Unis invite divers gouvernements européens à entrer en négociation avec lui pour le règlement de leur dette. — Dans l'affaire du service postal polonais à Dantzig, la cour de justice de la Haye émet un avis conforme à la thèse polonaise.

17. — A la Targette inauguration du monument élevé aux volontaires polonais morts pour la France. — Réunion de la Ligue républicaine nationale à Limoges : discours de MM. Reibel et de Lasteyrie. — Grande manifestation des nationalistes allemands, notamment à Brême et à Strahlsund. — Un décret du directoire espagnol rétablit les libertés constitutionnelles. — A Rome, canonisation de la sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

18. — Le sénateur Gigon se démet de son mandat et la candidature est offerte à M. Joseph Caillaux. — Devant le Reichstag, M. Stresemann s'exprime en termes violents sur la question de la sécurité. — Le projet du gouvernement italien sur la réorganisation du haut commandement de l'armée est approuvé par le Sénat.

19. — Nouvel ajournement de la Conférence des Ambassadeurs. — Au Reichstag, à l'occasion de la discussion du budget des Affaires étrangères, vive discussion sur la politique extérieure de l'Allemagne. — A Genève ouverture de la VIIe Conférence internationale du Travail. — L'enseignement du français est rétabli dans le programme des écoles primaires hollandaises.

20. — Entretien du président du Conseil avec les maréchaux Joffre et Pétain. — Lord Allenby, haut-commissaire britannique en Égypte, démissionne et est remplacé par M. George Lloyd.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES. .	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . **2** fr. 50
Deuxième Table décennale (1905-1913). *Prix* . . . . . **3** fr. 50

P Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.